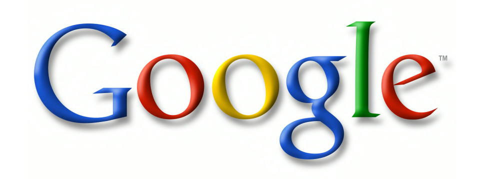
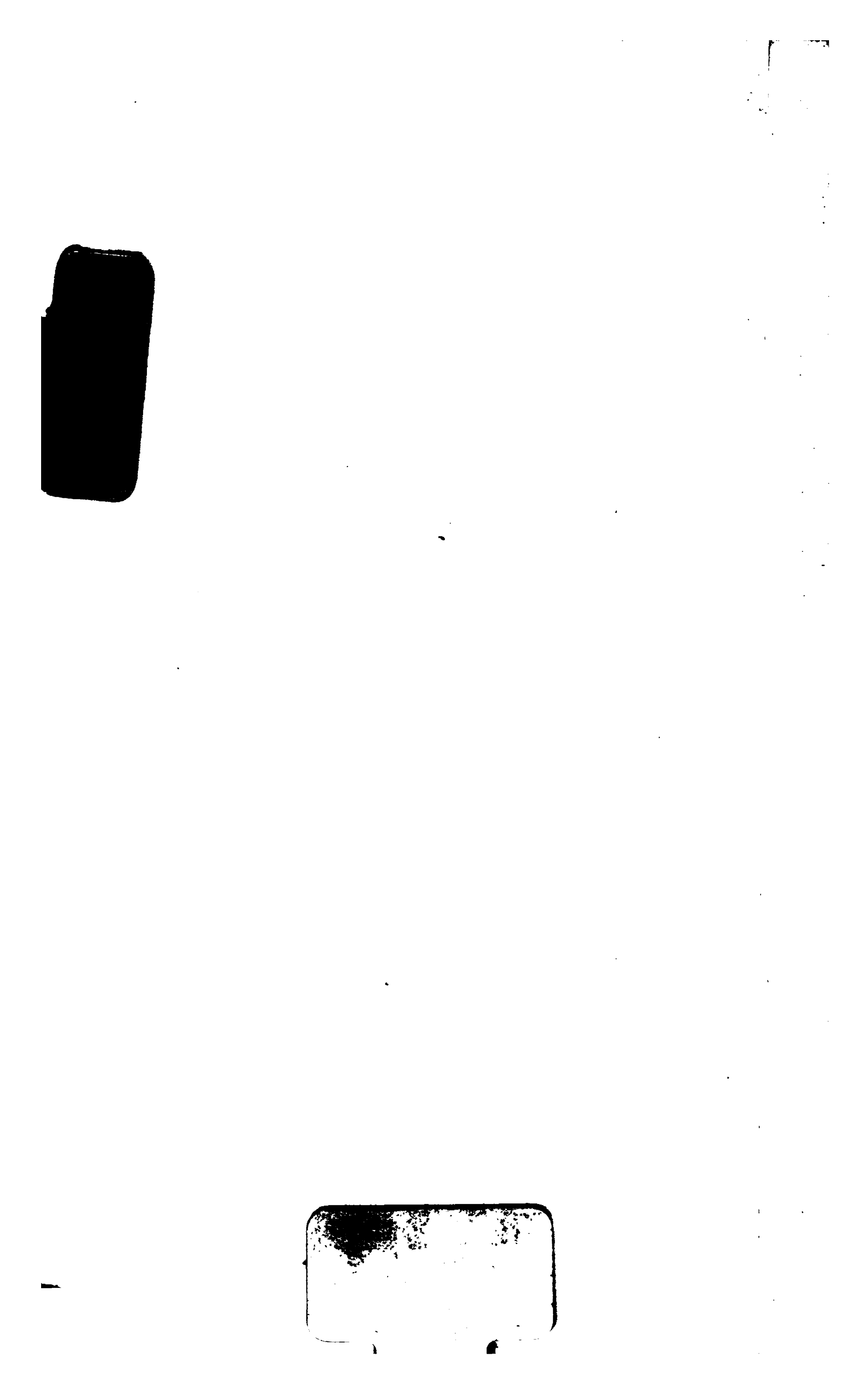




PARIS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

II.

PARIS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

II.

IMPRIMÉ

CHEZ PAUL RENOUARD,

Rue Garancière, n. 5.

PARIS

OU

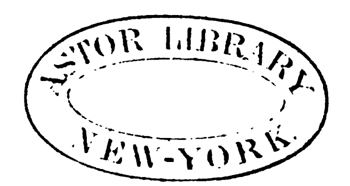
LES SCIENCES, LES INSTITUTIONS ET LES MŒURS

AU XIXE SIÈCLE.

PAR

M. ALPHONSE ESQUIROS.

TOME SECOND.



A PARIS,

AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS.

Comon et Cie.,

QUAI MALAQUAIS, N. 15.

1847.

PARIS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

LES MAISONS DE FOUS.

I. — De l'hallucination et des hallucinés.

Au Jardin des Plantes, s'est montré en dernier lieu, et comme couronnement à toute la nature vivante, l'homme. Au cabinet de Gall, je l'ai suivi dans ses facultés organiques; au cours de M. Serres, dans ses rapports avec la race et avec l'espèce. A présent, dans les hospices d'aliénés, c'est encore l'homme que je rencontre : mais cette fois c'est l'homme ma-

lade. Et quelle maladie, grand Dieu ! — L'étude de la folie devra nous servir à reconstituer chez l'homme les élémens de la raison.

Quand on entre pour la première fois dans un établissement d'aliénés, on se croit le jouet d'un rêve pénible : une pitié douloureuse, un effroi glacial vous oppressent. La raison doute d'elle-même et ne trouve plus sa route dans ce monde nouveau dont toutes les images sont bouleversées. Les aliénés ne ressemblent pas aux infirmes qu'on rencontre dans les autres établissemens, et chez lesquels le corps languit : ici c'est l'hôpital de l'âme. Regardez autour de vous : dans ces créatures effacées, l'ombre de l'homme, souvent même l'ombre de l'animal, se montre à peine. La figure du monde est voilée pour elles ; les élémens de l'intelligence sont rentrés dans la confusion du chaos. Est-il une douleur égale à cette douleur infinie? Nous sommes ici dans la cité lamentable. L'esprit a précédé ces êtres humains dans la mort ; ils existent, et ils ne vivent déjà plus. Le médecin passe, il parle d'eux devant eux, et ces malades servent, sans y rien comprendre, d'objet à ses démonstrations. Quelquefois la vanité accourt à sa rencontre et se drape coquettement dans quelques haillons pour attirer des regards qui se détournent tristement. Souvent encore ce sont, chez les femmes, les plus chastes vertus de leur sexe qui se montrent comme violées soudain par le délire. On les voit affecter des poses et des gestes cyniques. Ces actes, dont la volonté est absente, sont parfois accompagnés des rougeurs pénibles de la honte. Que faire à de semblables maux? Le méde-

cin assiste dans le plus grand nombre de cas, témoin triste et impuissant, à un désordre qu'il n'est point au pouvoir de l'homme de réparer. Le penseur trouve un attrait mêlé d'amertume dans la contemplation de ces infirmités morales que la main de Dieu semble couvrir à dessein d'un voile impénétrable. Une curiosité inquiète et grave, unie à une compassion immense, nous entraîne comme malgré nous sur le bord de cet abîme où s'agitent toutes les calamités de l'esprit, et d'où sortent des accens de colère, des plaintes et des gémissemens.

Entre la raison et la folie, existe un phénomène mitoyen par lequel il me semble à propos d'aborder l'étude des maladies de l'esprit : ce phénomène est l'hallucination. Jouet des erreurs de la fantaisie, l'halluciné sent autrement que les autres hommes; il voit tout-à-coup ce que les yeux des autres ne voient pas, il entend ce que les oreilles n'entendent pas, il touche ce que les mains ne sauraient toucher. Dans cet état de choses, le monde réel est renversé. Jouet de ses sensations maladives, l'halluciné assiste à une existence qui n'est plus qu'une fable. Séquestré le plus souvent dans un établissement d'aliénés, il peuple cette solitude des fantômes de son délire. Autour de lui, les idées s'animent, prennent une forme; des images dont l'existence est si vivement accusée à ses yeux, qu'elles masquent la présence de tous les objets réels, se montrent à son cerveau ébloui. Certes, une telle calamité mérite qu'on s'y arrête et qu'on l'envisage sérieusement. Ce n'est pas seulement la médecine, c'est la psychologie qui est intéressée à bien

connaître ce phénomène; et les deux points de vue se touchent ici de trop près pour qu'il soit possible de les séparer. L'halluciné se montre aux yeux du moraliste ce qu'il est aux yeux du médecin, un malade sans doute, mais un malade d'un ordre supérieur, chez lequel le trouble des fonctions vitales s'élève directement jusqu'à l'âme. Le jour où la philosophie descendra avec son flambeau dans l'étude des affections mentales, elle rencontrera une ample matière à observations nouvelles. Comme dans une ville détruite on découvre çà et là des monumens qui portent l'empreinte du génie de la nation éteinte, ainsi dans ces grands ravages de la folie on retrouve partout sur les ruines de nos facultés la trace du principe immortel qui les animait.

De toutes les formes du délire, l'hallucination est peut-être celle qui, à notre avis, dévoile le mieux, par le trouble même des sensations, le principe moral de notre nature. L'halluciné communique avec des esprits; il parle, si l'on ose ainsi dire, avec ses idées; il habite un monde invisible où il transporte souvent toutes ses affections. L'excès d'une faculté quelconque prouve du moins l'existence de cette faculté. Quand le sévère Broussais, entraîné, vers les derniers temps de sa vie, à la doctrine de Gall, rencontrait sur le cerveau de l'homme l'organe de la *surnaturalité*, il s'étonnait; la pensée du grand chef d'école, si souvent entachée de matérialisme, se demandait comment la nature avait pu mettre en nous une fonction sans usage, ou qui ne s'exerçait que sur des chimères. Sous ce rapport du moins il avait raison

de s'étonner. Que serait une faculté sans objet, et comment le prévoyant auteur des choses aurait-il mis dans la tête de l'homme une force qui ne répondrait à rien? C'est assurer notre âme de l'existence d'un monde invisible, que de lui en donner l'idée et de lui en faire sentir le besoin; autrement la nature aurait agi follement et Dieu aurait menti.

Plusieurs travaux récens témoignent de l'importance qu'attache de nos jours la science médicale à l'étude des hallucinations. L'examen de ces travaux nous permettra de préciser l'état actuel de nos connaissances sur quelques points relatifs à ces affections mystérieuses; nous serons par là mieux préparé à considérer ce phénomène en lui-même, dans ses causes, dans ses formes, dans ses rapports avec l'histoire et avec la législation, dans ses changemens climatériques, enfin dans la résistance qu'il oppose aux divers traitemens.

Les hallucinations sont aussi anciennes que le genre humain; mais voici à peine un demi-siècle qu'elles sont entrées dans la science. Rattachées à diverses causes surnaturelles, attribuées ici au principe du bien et là au principe du mal, elles ont rencontré des fortunes très diverses. Dans le premier cas, elles se trouvaient encouragées, honorées, consultées; dans le second, elles étaient réputées criminelles et encouraient toute la sévérité des lois. Au moyen âge, ces phénomènes étaient rapportés tantôt à Dieu et tantôt au diable, quelquefois même à l'un et à l'autre, suivant les juges, les événemens et les lieux : témoin Jeanne d'Arc, inspirée en-deçà du détroit, sorcière

au-delà. La théologie avait partout devancé la médecine dans la connaissance des faits; les procès-verbaux des cours de justice et les ouvrages des anciens casuistes contiennent des exemples d'hallucination fort bien décrits : on n'errait alors que sur l'interprétation des causes. En vain la médecine essayait-elle quelquefois de réclamer au nom des lumières. Comme les faits n'avaient pas encore été transportés sur leur véritable terrain, le sol de la discussion tremblait à chaque pas. La théologie avait d'ailleurs entre les mains un dernier argument devant lequel la raison humaine se taisait : ce dernier argument était le bûcher. Tous les faits existaient, mais le lien qui devait les réunir à la science n'était pas encore trouvé. Il fallait, pour amener ce résultat, une révolution dans les idées. Le mouvement philosophique du dernier siècle, en renversant les barrières d'un monde surnaturel, remit la médecine en possession de son domaine. Disciple et continuateur du fameux Pinel, qui avait si largement ouvert la route, M. Esquirol est le premier qui ait nommé, décrit et analysé l'hallucination comme un des élémens de la folie (1).

Ce médecin célèbre s'avança timidement sur le nouveau théâtre de ses propres observations. Sans méconnaître la présence des hallucinations dans un grand nombre de maladies mentales, il ne sépara pas toujours assez nettement ce phénomène des autres élémens du délire, et ne lui attribua qu'une part trop

(1) Mémoires publiés en 1817 et en 1832.

faible dans les actes des aliénés. En veut-on un exemple? Lorsque M. Foville succéda dernièrement à M. Esquirol dans le service de la maison royale de Charenton, il trouva chez les malades classés par son illustre devancier un nombre prodigieux de monomanes et très peu d'hallucinés. Or, à peine M. Foville eut-il appliqué dans cet établissement son contrôle aux différens cas de folie, que le nombre des monomanes diminua sensiblement; ils ont aujourd'hui presque entièrement disparu, et le nombre des hallucinés a augmenté dans la proportion inverse. Ce désaccord entre deux hommes si considérables dans la science mérite une explication. M. Esquirol, quoique adversaire constant et amer de la doctrine de Gall, se laissa entraîner comme malgré lui aux idées du physiologiste allemand quand il admit toute une classe de délires bornés à un seul objet. On connaît maintenant la doctrine de l'homme que nous venons de citer. Le docteur Gall posa son doigt sur le cerveau et osa dire, après d'autres il est vrai, mais avec une force de conviction nouvelle : Ici l'on pense! S'il se fût arrêté à cette proposition générale, il eût rencontré peu de contradicteurs, mais il eût aussi peu remué la science. Gall s'avança plus loin : il traça sur le cerveau vingt-sept départemens dans lesquels il localisa les principales facultés de l'homme. M. Esquirol combattit la prétention de Gall à reconnaître sur le cerveau l'empreinte de nos dispositions morales; mais il fléchit, à son insu, sous les idées dominantes de son adversaire, quand il conçut l'existence des monomanies. Une folie, circonscrite de

manière à n'affecter qu'une faculté unique, suppose en effet dans le cerveau la présence de forces distinctes, solitaires, indépendantes les unes des autres. C'est cependant sur cette base, empruntée à la théorie de Gall, que M. Esquirol établit les impulsions soudaines de certains aliénés à détruire leurs semblables ou à se détruire eux-mêmes. Dans cette manière de voir, il se croyait en outre appuyé sur des faits. Tel homme a tué, sans provocation, sans cause connue, sans intérêt aucun : monomane suicide! Tel autre a incendié sa maison ou celle de son voisin, sans motif: pyromane! Voici des insensés qui ont voulu commettre des viols, des incestes: monomanes érotiques! C'est ainsi que M. Esquirol classait ses cas de folie sur les actes et sur les manifestations superficielles des aliénés.

Les mêmes faits, plus sévèrement analysés, ne donnèrent point à M. le docteur Foville les mêmes résultats. Il découvrit que les actes des aliénés, rapportés par M. Esquirol à une certaine disposition du délire, reconnaissaient le plus souvent une autre cause, un autre mobile, l'hallucination. Cet homme s'est tué, d'accord; mais était-ce pour obéir à une impulsion aveugle ou pour se soustraire au supplice de ses sensaions faussées par la maladie? M. Foville ne tarda pas à rencontrer une sensation fausse derrière la plupart de ces actes extraordinaires, que, dans l'ignorance de toute autre cause, on avait attribués à une force secrète de la nature. En voici un exemple récent : M. ***, d'un esprit distingué, employé dans une administration du gouvernement, se présente chez

un de ses chefs, et lui tire à bout portant deux coups de pistolet; il essaie ensuite de se détruire par le même moyen. Toutes ces balles manquent heureusement le but que la main leur marquait. Si cet homme fût tombé dans le service de M. Esquirol, son arrêt était dicté d'avance : monomane homicide ! En remontant vers l'origine de la maladie, on arrive pourtant à un autre motif de détermination que le besoin de tuer. M. * ** commence par sentir ses alimens empoisonnés. L'esprit travaille sur cette sensation, et les actes de la vie s'y conforment; cet homme évite les tables d'hôte, se nourrit à l'écart d'alimens préparés par ses mains. Bientôt, comme la fausse sensation continue, il porte plus loin ses précautions; il achète lui-même son pain, ayant bien soin de ne pas entrer deux jours de suite chez le même boulanger; il fait traire devant ses yeux le lait qu'il doit boire, ne mange presque plus que des fruits, et encore rejette ceux dont la peau est entamée. Voilà un homme particulier, bizarre; nul n'ose encore dire : voilà un fou. Comme tous les pays lui sont insupportables, il demande à changer continuellement de résidence, sans jamais s'en trouver mieux. Le mal n'était pas en effet dans tel ou tel pays, il était dans le sens dépravé de ce malheureux, qui trouvait partout le goût du poison. M. *** s'était figuré plusieurs fois M. D...., son chef, comme l'auteur des attentats qui le suivaient de ville en ville. Il résiste durant deux années : mais enfin vaincu par les traitemens intolérables de son persécuteur, il se détermine à se faire justice. Il n'y a point ici de force externe de destruction en mouve-

ment; il y a une sensation fausse, qui entraîne la volonté.

Devant un certain nombre de pareils faits le système des monomanies homicides tomberait en ruines. Or les faits ne manquent pas. M Foville nous en a montré quelques-uns dans son service. Un homme éprouve, durant plusieurs jours des picotemens ou comme on dit quelquefois des inquiétudes à la jambe. Son esprit troublé s'évertue à découvrir la cause de cette sensation douloureuse. Dans le voisinage était un curé qui magnétisait. — Voilà, se dit-il, l'auteur des tourmens qui m'obsèdent. — C'en fut assez. Voulant se délivrer à tout prix de cette sensation incommode, le malade aux abois se rend avec un fusil chez le curé magnétiseur qu'il couche en joue. Où est encore ici l'instinct du meurtre? Que la provocation vienne d'une cau.e réelle ou d'une cause imaginaire, elle n'en existe pas moins dans les deux cas. Ces hommes n'ont pas tué pour le plaisir de tuer, mais pour se débarrasser de l'ennemi insupportable auquel ils avaient lié l'origine de leurs pénibles sensations.

M. Foville n'eut pas de peine à tirer les conséquences médicales de sa doctrine. Dès-lors il fallut reconnaître l'importance des hallucinations et l'influence qu'elles exercent sur les déterminations du délire. Le phénomène, mieux compris, fut aussi mieux étudié. A côté des travaux du médecin en chef de Charenton, nous devons citer les ouvrages sur les maladies mentales de MM. Calmeil, Ferrus, Baillarger, Falrêt, Voisin et Lélut, où l'on trouve des faits intéressans d'hallucination liés aux différens genres de folie. Une

nouvelle direction morale s'est dernièrement révélée sur le terrain de la médecine des aliénés; à la tête de cette direction éminemment spiritualiste se place un homme remarquable, M. Leuret. Cet habile psychologue a traité de l'hallucination dans ses ouvrages sur la folie; mais jusqu'au dernier livre de M. Brierre de Boismont, on n'avait pas isolé ce phénomène des autres symptômes du délire (1). C'est une tentative qui mérite d'être discutée. M. Brierre de Boismont est un partisan déclaré de la doctrine qui, en médecine comme en philosophie, nous paraît devoir porter le nom de spiritualisme. En étudiant les causes, les formes et le rôle historique de l'hallucination, nous rencontrerons sur notre route les travaux de ces divers médecins. M. Leuret nous représentera dans cet examen le côté raisonnable et modéré des doctrines spiritualistes; M. Brierre nous en montrera quelquefois les exagérations et les écarts.

Enfin il existe un livre, préférable à tous les écrits de la science, sur lequel nous reporterons sans cesse nos yeux; ce livre, qu'aucun autre ne supplée, c'est la nature, ou en d'autres termes, la visite des malades dans nos hospices.

(1) Depuis l'ouvrage de M. Brierre, l'Académie de médecine a couronné le travail d'un jeune médecin : *Délire des sensations*, par M. Michéa, qui sépare également les hallucinés des autres fous.

II. — Des préludes et des causes de l'hallucination.

Les médecins physiologistes n'avaient point assez cherché, à notre avis, les racines de la folie dans l'état normal de l'homme. Pour nous en tenir ici à l'hallucination, il n'est pas douteux que l'analogue de ce phénomène existe dans l'état de raison, qu'il se manifeste journellement et qu'il forme même un des charmes de notre nature. Tout le monde sait que le cerveau renouvelle la présence des objets absens par l'image de ces objets. Il y a certaines circonstances qui favorisent le réveil de nos impressions anciennes, telles que la solitude, les ténèbres, la promenade. Nous retrouvons ce phénomène très marqué chez les poètes et les artistes. La nature portait sur les sens de Jean-Jacques Rousseau un enivrement qui se communiquait à l'âme ; ce n'étaient bientôt plus les arbres, les ruisseaux, les rochers de l'Ermitage qu'il voyait, mais Saint-Preux, mais Sophie, et les autres figures de son invention (1). Le plaisir que l'âme trouve dans l'exercice de cette faculté l'excite à en faire souvent usage. En imaginant de la sorte, nous ajoutons de la durée aux choses qui nous plaisent et qui ne sont plus. Ces fantômes de notre mémoire acquièrent une vie artificielle; nous les arrangeons à notre manière et nous leur donnons

(1) *Confessions*, liv. IX.

dans nos rêves ce qui leur manquait autrefois pour nous séduire. Par une autre disposition familière à notre esprit, nous détachons de l'ensemble des grands objets certaines empreintes qui se fixent isolément dans le cerveau et qui servent à nous reproduire le tout. C'est ainsi que nous nous représentons une ville par un monument, une circonstance de la vie par un des détails accessoires qui s'y rattachent, une idée par le signe qu'elle a marqué dans notre mémoire. L'imagination est de la sorte une perpétuelle faiseuse d'hiéroglyphes. Si maintenant nous rapprochons ces actes ordinaires du cerveau des hallucinations propres à l'état de folie, nous trouverons que ces dernières diffèrent seulement par l'excès et par l'intensité du phénomène. Tandis que dans l'état de raison l'image conserve rarement la vivacité de l'original, le cerveau en délire donne au contraire à ses peintures une force plus grande que celle de la réalité même. La faculté de créer, la plus sublime de toutes, puisqu'elle nous égale en quelque manière à l'auteur des êtres, l'emporte tout-à-coup sur celle de percevoir, et s'égare si bien dans ses intempérances, que, pour avoir voulu rivaliser avec Dieu, les hallucinés ne sont même plus des hommes.

Entre ces deux états nettement dessinés, il existe une condition intermédiaire qui marque comme le passage de l'un à l'autre. En toutes choses, la question des limites est extrêmement délicate. Cette ligne, qui sépare l'état de raison de l'état de folie, oscille surtout quand elle touche le terrain des hallucinations. Ici tout s'agite, tout se confond, mais dans cette

confusion même nous allons surprendre le lien fragile qui unit le phénomène sain au phénomène troublé. C'est surtout au début de la folie que se manifestent ces hallucinations mixtes qui sont comme les avant-coureurs du délire. L'esprit a encore la conscience que ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il croit toucher n'existe point; ces images qui le poursuivent et qui le tourmentent, il les sait filles de son cerveau malade. Dans certains cas, rares il est vrai, la folie s'arrête à cette limite décisive. L'halluciné sait qu'il a des visions, il n'a point la force de s'en délivrer; mais il conserve encore assez de liberté pour ne point leur subordonner ses actions. S'il franchit ce pas, il est perdu. Ces existences qui se passent dans une sorte de clair-obscur, entre l'état de raison et l'état de folie, défient en quelque sorte la pénétration de l'observateur. De tels esprits obsédés rougissent eux-mêmes du sujet qui les agite, et le voilent autant qu'ils peuvent. Cet état de lutte entre l'esprit, encore assez libre, et l'hallucination, qui cherche à le posséder, a un équivalent dans les dernières crises qui amènent la solution de la folie.

M. Leuret nous racontait dernièrement un cas physiologique qui nous semble se rapporter à notre sujet. Cet habile médecin avait donné ses soins à un homme du monde, d'un esprit cultivé, mais dont les facultés avaient fait naufrage. Le docteur l'exhorta vivement à réunir toutes les forces qui lui restaient en vue de dominer le délire. Il lui proposa de l'assister dans ce pénible effort. Le pauvre insensé eut des retours et des rechutes nombreuses. Le médecin fut

contraint de lui enlever pour ainsi dire pièce à pièce toutes les imaginations du délire. A force de déchiremens et de combats, le malheureux finit par se séparer entièrement de la partie aliénée de sa nature. « J'ai encore mes visions, disait-il au docteur, mais je ne m'y arrête plus; je ne les crois plus. » Cet homme était encore malade, il n'était plus fou.

La science ne nous semble pas avoir encore nettement défini cet état flottant. M. Brierre de Boismont établit bien dans son livre (1) une différence entre les hallucinations compatibles avec la raison et celles qui se trouvent liées à l'une des formes du délire; mais nous croyons qu'il n'a pas tiré une ligne assez nette entre la faculté que nous avons tous de nous figurer les objets absens et le point où cette faculté dégénère en un excès morbide. Plus les nuances sont délicates, plus il importe de les fixer. On n'est point fou pour se représenter des images; mais le jour où ces peintures du cerveau troublent les facultés de l'esprit au point de se montrer seules, immobiles, inséparables de notre nature; le jour où ces sensations animées se détachent de notre *moi* pour revêtir une forme, une existence étrangère, ce jour-là l'hallucination se déclare. La ligne de démarcation nous semble donc toute tracée. Comme nos autres facultés, celle qui dirige notre imagination et, pour ainsi dire, notre vue sur des objets absens, porte en elle-même le germe de son désordre. Ce désordre commence où la liberté finit. Dès qu'il y a perte du sentiment du moi, au

(1) *Histoire raisonnée des hallucinations.*

point de confondre l'être qui se figure avec l'objet figuré et de prendre alternativement l'un pour l'autre, il existe sans aucun doute une altération grave. M. Brierre ne se montre point du tout décidé sur cette question, qui domine ici toutes les autres; aussi a-t-il écrit un gros volume sans dire si l'hallucination est oui ou non une maladie. Tantôt c'est à ses yeux un phénomène *presque* normal, tantôt c'est une *erreur* de l'esprit humain, qui paie ainsi le tribut aux croyances de son siècle. Nous répondrons que d'abord un phénomène est normal ou il ne l'est pas. En second lieu, il y a dans l'hallucination plus qu'une erreur de l'esprit, il y a un fait. Les hallucinés ne *croient* pas seulement sentir, ils sentent en effet, et d'une manière si vive, que le raisonnement échoue contre cette impression. Aussi le premier signe de leur convalescence se montre-t-il dans le changement de cette formule positive : « Je vois; on me dit; » en cette autre bien différente : « J'ai cru voir; il m'a semblé entendre. » Là est la limite.

De même qu'il existe des idées qui se font sensations, il existe des sensations qui se font idées. Dans le premier cas, il y a hallucination, et dans le second cas illusion.

Ce que nous venons de dire des préludes de l'hallucination s'applique aussi bien au phénomène de l'illusion, qui en est ordinairement le satellite. Les nerfs ne suffisent pas, comme nous l'avons vu, à juger des dispositions qu'ils marquent dans les objets; il faut que non-seulement le cerveau, mais encore l'intelligence intervienne pour recevoir et pour corriger

au besoin le témoignage des sens. Voilà l'état sain. Il arrive pourtant tous les jours que l'attrait de sentir et de transformer la sensation l'emporte en nous sur le jugement sans qu'il y ait pour cela perte totale de la liberté. L'enfant ne donne-t-il pas à ses jouets de la vie, des instincts et des volontés? Les peuples anciens, qui sont les enfans des âges historiques, ne changent-ils point continuellement les objets inanimés, arbres, nuages, fontaines, en des figures d'hommes et de femmes? Cette faculté diminue chez l'enfant et chez les nations avec les progrès de l'âge; mais elle demeure très active chez certaines natures. C'est elle qui colore sans cesse nos sensations avec nos souvenirs, nos sentimens ou nos idées (1). Seulement, chez l'homme sain, il y a contre-épreuve et répression à l'instant même de la sensation fausse, tandis que chez l'illusionné c'est l'erreur qui l'emporte, qui domine et qui se fait maîtresse de l'intelligence.

Les causes des erreurs de la sensibilité sont si nombreuses, si variées, qu'il est impossible de les prévoir toutes et de les renfermer dans un cercle. Durant les

(1) Il n'est pas de promeneur assidu et rêveur des quartiers de Paris qui n'ait remarqué un phénomène très commun. Vous avez vu, il y a un an, à une fenêtre la figure épanouie d'une jeune fille qui regardait dans la rue. Le hasard vous ramène devant la maison et vous levez les yeux vers la croisée aimable: c'est toujours le même cadre: mais, le portrait a changé. Il y a maintenant une autre tête vulgaire à la place de celle que vous cherchez. Il est rare qu'au premier moment on saisisse au juste la différence des figures, et qu'on ne prenne pas l'une pour l'autre. Ce n'est pas ici la faute des yeux; non, c'est une image peinte dans le cerveau qui offusque l'image envoyée par l'objet réel. L'homme sain rectifie bien vite son erreur: dans le cas contraire, il arrive ce qui arriva, dit-on, à un jeune homme maladivement épris de Mlle Rachel, qui crut la voir à une fenêtre dans une personne de manières communes chez laquelle rien ne ressemblait à notre célèbre tragédienne.

siècles où ces phénomènes se liaient au mouvement général de la société, il était plus facile de remonter à l'origine du désordre. Aujourd'hui, c'est dans les lectures et les occupations d'un individu qu'on retrouve les matériaux de ses visions. M. Brierre assigne pour cause générale aux hallucinations la chute du premier homme, qui lui a fait perdre la connaissance de Dieu et de soi-même. En vérité, c'est remonter beaucoup trop loin; laissons ces origines nuageuses, que la physiologie sérieuse repousse, et contentons-nous de regarder la folie comme inséparable de nos facultés dans l'état actuel des choses. Les facultés morales les plus élevées sont également les plus délicates, celles dont les fonctions se troublent, se dérangent le plus aisément et qui se montrent plus sujettes que d'autres à des défaillances.

Nous croyons pouvoir diviser les causes de l'hallucination en deux ordres, les causes extérieures et les causes intérieures.

Les premières sont innombrables; elles comprennent tous les objets sensibles qui frappent l'imagination et qui, à un moment donné, deviennent, sous une forme ou sous une autre, les instrumens du délire. Les secondes, les causes intérieures, résident dans nos sentimens, dans nos idées, dans notre caractère. L'influence du moral sur le physique, comme cause dominante des hallucinations et des illusions, quoique niée par plusieurs médecins, nous paraît manifeste. N'y a-t-il pas des jours où, sous l'empire de nos dispositions morales, les objets changent, pour ainsi dire, de forme à nos yeux? Quand

nous sommes occupés d'une idée triste, nous donnons à toute la nature la figure de notre tristesse. Ce ne sont ni les arbres, ni les fleurs, ni les paysages qui ont changé; c'est la partie morale de notre être qui se trouve affectée, et cette partie morale affectée répand sur les sensations une sorte de voile qui obscurcit tout autour de nous. Le langage vulgaire a consacré cet état de l'âme dans une formule naïve : on dit : voir tout en noir. Il existe en effet dans le cerveau, et selon nous plus haut que le cerveau, dans l'âme de l'homme, une sorte de principe colorant de ses sensations, qui modifie par elles le monde extérieur.

La mélancolie nous prédispose sans aucun doute à l'illusion, car elle tend sans cesse à dénaturer la forme du monde réel. Quand l'âme est triste, elle donne à tous les objets extérieurs un sens tiré de ses rêveries. Alors le moindre bruit nous trouble et nous inquiète. Nous cherchons partout notre destinée écrite sur la figure des arbres, des nuages, des étoiles. Ces illusions commencées finissent, dans l'état sain, avec la cause qui les a fait naître. Il n'en est pas de même pour le malade visionnaire. Un homme qui remplissait dans la société des fonctions graves n'aperçoit bientôt plus autour de lui que des signes et des présages. Rencontre-t-il sur son chemin un tas de pierres, une élévation de terrain, la vue de ce tertre apporte à son cerveau troublé l'idée d'une tombe. Tout se transforme ainsi en objets imaginaires, que notre homme regarde comme des pronostics et auxquels il attache une influence sur tous les actes de sa

vie. Un jour, en traversant un passage, il coudoie à sa gauche un magasin de deuil; on devine l'effet de tout ce noir sur une imagination alarmée. Il s'éloigne à grands pas de ce magasin, quand ses yeux lui présentent au-dessus d'une autre boutique le fatal n° 13. Voilà notre malheureux pris entre Carybde et Scylla. Il n'ose passer ni devant l'un ni devant l'autre de ces deux monstres créés par son délire. Il va, vient, revient, et cela jusqu'au soir, sans pouvoir sortir de ce terrible défilé. Cependant le garde du passage remarquait avec quelques marchands cet homme qui errait depuis des heures comme une ombre en peine. La nuit s'avance, on va fermer la grille du passage. Notre visionnaire ne peut malgré tout se déterminer à franchir l'obstacle moral qui retient sa marche comme par un fil. On l'arrête, et sur ses réponses, on l'envoie dans une maison de fous. Nous ne sommes pas bien certain si M. Leuret, qui nous a communiqué ces faits, regarde un tel malade comme illusionné. Ce cas du moins pourrait servir à marquer l'influence d'une idée fixe sur l'image que nous nous formons des objets extérieurs.

L'excès du sentiment religieux est encore, malgré le déclin des croyances, une cause assez fréquente d'illusions. En forçant le lien qui unit le monde visible au monde invisible, le mystique se fait un Dieu à lui, un Dieu présent à tous ses actes. Quand l'esprit est dans cette disposition tendue, il suffit d'un bruit, d'un accident de lumière, d'un rien, pour que les idées apparaissent au cerveau sous une forme sensible. Ces visionnaires donnent à la Divinité un corps,

une voix; ils l'accommodent d'un vêtement. Une telle image est prise le plus souvent dans les livres, dans les tableaux, dans les statues, dont le cerveau a conservé l'impression. Si dans notre temps les écarts du sentiment religieux diminuent, en revanche l'amour-propre, l'intérêt particulier, semblent croître dans le cœur de l'homme. L'illusion sacrifie trop souvent à ces divinités inférieures. L'égoïsme est également une cause notable d'erreurs de la sensibilité. L'amour-propre des femmes du monde se regarde trop souvent dans le miroir de la coquetterie, aux images fausses et trompeuses. Une fille laide, raconte M. Calmeil, chargée d'un embonpoint qui la rend difforme, assure que ce n'est point son visage que l'on aperçoit à l'extérieur, mais qu'il existe sous sa peau un corps et une figure d'une beauté ravissante. Il en est d'autres qui n'ont même pas besoin de recourir à ce subterfuge pour se voir charmantes et aimables. Je connais dans une maison de santé une femme de soixante-dix ans, qui se couvre le visage d'un voile, non pour cacher les outrages de la vieillesse, mais pour ne pas faire naître chez les hommes des désirs et des tentations. Chez cette malade qui a été, dit-on, fort jolie, l'image de la beauté passée masque les sensations actuelles de la vue, et donne pour ainsi dire le change à ses yeux si agréablement troublés.

L'âme participe de la nature des objets auxquels elle s'unit, et cela si intimement qu'elle finit souvent par s'y confondre. L'habitude qu'ont tous les esprits vifs d'employer des figures dans le langage, constate l'existence d'une faculté sujette chez l'homme à des

écarts et à des erreurs. Peu-à-peu ces mouleurs d'idées sont entraînés à leur donner une forme sensible, matérielle, vivante; leur *verbe se fait chair*. L'association de nos idées avec les signes sensibles étant reconnue comme une source abondante d'erreurs, on comprend que les esprits inquiets, poétiques, exaltés, soient plus enclins que d'autres à se laisser tromper par le continuel mirage de leur cerveau. L'enthousiasme, qui n'est souvent que la passion d'une idée, peut encore devenir, comme toute passion forte, une cause fréquente de désordres pour les organes de la sensibilité. L'hallucination se montre en quelque sorte, sous ce point de vue, un phénomène artiste.

Tout en croyant utile de maintenir en théorie la division des causes physiques et des causes morales, nous devons dire qu'en fait elle s'efface très souvent chez les malades. L'homme n'est pas séparément un corps et une âme. C'est, selon le langage de Montaigne, un être ondoyant et divers. Il s'ensuit que les causes de la folie participent en général du caractère mixte de notre nature.

III. — Des formes de l'hallucination.

Quoique les hallucinés se montrent le plus souvent confondus dans les hospices et les établissemens particuliers avec les autres fous, ils présentent une phy-

sionomie singulière qui les fait aisément reconnaître. Ces altérations mystérieuses frappent volontiers un sens unique. Si c'est l'ouïe qui est affectée, les malades entendent des voix. Ce n'est pas, comme chez nous, l'agitation de l'air qui frappe leur oreille, c'est leur idée qui parle en quelque sorte à l'organe de l'ouïe et qui le trouble au point de lui faire attribuer à une cause étrangère ce qui vient de la personne même. Quelquefois les hallucinés rapportent ces voix à des êtres qu'ils connaissent, d'autres fois ils en ignorent la cause, ou bien encore ils les attribuent à des esprits. L'état de l'organe ne fait rien à ces bruits intérieurs. Il existe à la Salpétrière une femme complétement sourde qui entend ses *voix* et qui leur répond toute la journée. Quelques malades donnent à de tels bruits des noms qui en caractérisent la nature. Ce sont des *invisibles*, des *babillardes ;* une femme de la maison royale de Charenton se plaignait devant nous au docteur Foville de ses *sylphidemens*. C'est surtout dans les folies religieuses, exaltées, que les voix jouent un rôle considérable. L'âme dans ce cas-là se représente en quelque sorte à elle-même si vivement, qu'elle se prend pour une autre personne distincte, et, ne trouvant rien dans le monde au-dessus d'elle que Dieu, elle met sur le compte de la Divinité ses propres inspirations. La docilité des hallucinés aux avertissemens que leur donnent ces voix est à peine croyable. Une jeune fille, pour obéir aux ordres qui lui étaient donnés, a essayé de tuer sa mère. Une autre s'est privée de parler durant cinq années entières, parce qu'*on* lui avait dit de garder le silence. On voit dans les

salles du même hospice de jeunes filles pleines de santé qui refusent toute espèce d'alimens, parce que leurs *voix* leur ont défendu de manger. Cette soumission aux ordres qui leur sont donnés, rend assez souvent les hallucinés de l'ouïe fort dangereux : une jeune femme, que j'ai vue à la Salpétrière dans le service de M. Falret, avait, toujours à l'instigation de ces voix mystérieuses, mangé deux doigts de son enfant nouveau-né. D'autres fois le malade est la seule victime des erreurs qui bourdonnent à son oreille. J'ai rencontré dans le même service une femme qui venait de rentrer à la Salpétrière, dont elle était sortie quelques jours auparavant : la malheureuse se sentait poursuivie dans le monde par des voix accusatrices. S'imaginant avoir contre ces ennemis intimes deux protecteurs, Louis-Philippe et le docteur Falret, elle revenait implorer l'assistance du médecin en chef, pour qu'il la délivrât de ses méchantes voix.

Les erreurs de la vue ne sont pas moins singulières. Tel malade marche à grands pas, vocifère, lance à droite et à gauche des coups qui n'atteignent que l'air; vous avez sous les yeux un halluciné qui cherche à repousser l'ennemi acharné à sa poursuite. Une observation importante, c'est que la vision paraît quelquefois se former graduellement. Le malade sent autour de lui, dans les commencemens, la présence d'un être vague; *on* lui parle à l'oreille, il voit *quelque chose*, il ne distingue encore rien de bien clair. Peu-à-peu ce chaos se débrouille, les images se forment, mais d'une manière si nette et si démêlée, qu'il peut parfaitement les décrire. « Ma glace est encore trouble;

me disait un de ces malheureux; attendez un instant, cela commence à paraître. » Les visions ne tardaient pas en effet à se dessiner, avec une intensité si grande, qu'elles finissaient par masquer les objets présens, réels, ou par leur donner leur figure. Les sens du toucher, de l'odorat, du goût, présentent de même, quoique plus rarement, des altérations. Quelques femmes nagent dans les parfums, d'autres sont poursuivies par des odeurs insupportables dont elles ignorent la cause. Il y en a qui touchent des personnes absentes. Quand plusieurs sens sont hallucinés à-la-fois, le malade n'a plus aucun lien avec le monde extérieur; il vit d'une existence à lui, cherchée le plus souvent dans ses souvenirs, dans les impressions anciennes, dans les images du monde où il a passé ses jours.

Une première division est à établir dans les formes des hallucinations; il y a tel cas où ce phénomène est la cause première du délire et lui impose en quelque sorte son influence; il est d'autres cas où sa marche est subordonnée à la maladie dont il est un des mille accidens.

En visitant les établissemens d'aliénés, nous avons rencontré nous-même trois cas où l'hallucination existait comme élément primitif du délire. Le premier était une fille de vingt-huit ans, qu'on montrait comme un exemple de substitution de sexe. Elle se croyait homme. En l'interrogeant avec patience et en nous dirigeant, d'après ses réponses, à travers les détours de ce sombre labyrinthe du délire où les médecins ne suivent pas toujours assez loin les traces de leurs malades, nous remontâmes jusqu'à la cause d'une

telle erreur. Cette fille, qui était jolie, avait toujours mené une vie irréprochable, lorsqu'à vingt-deux ans, elle tomba entre les mains de jeunes débauchés qui abusèrent de sa faiblesse. La malheureuse essaya de se défendre; puis, voyant toute résistance impossible, et sentant tomber ses vêtemens sous l'étreinte de ses ravisseurs, elle eut recours à un artifice qui sauva sa pudeur, mais qui lui coûta la raison. Pour couvrir l'opprobre de sa nudité, elle s'imagina être changée en homme. Depuis ce moment, elle parle et raisonne comme si elle n'avait jamais été femme. Nous ne pûmes nous défendre d'une véritable compassion pour cette pauvre folle si intéressante, qui n'avait changé de sexe que pour conserver l'honneur du sien.

Dans un autre établissement particulier, nous vîmes un homme de trente-deux ans qu'on définissait ainsi : aliénation mentale entée sur une imbécillité. Cette étiquette, apposée en quelque sorte au malade, nous étonna. Nous fîmes des recherches; nous interrogeâmes sa famille; nous le pressâmes lui-même de questions, et nous découvrîmes que ce jeune homme était devenu imbécille à la suite d'une hallucination de l'ouïe. Né d'une famille riche, il avait fait des études; il suivait à Paris ses cours de droit, et avait déjà passé deux examens, quand un jour il entendit des *voix* qui lui ordonnaient de devenir bête. Dès-lors ce fut une lutte terrible entre son intelligence et cette force occulte qui voulait l'anéantir. Allait-il parler, les voix lui disaient de se taire; étudier, les voix lui disaient de fermer son livre; méditer, écrire, les voix lui disaient de s'aller promener. Elles le pous-

saient sans cesse à tout ce qui pouvait l'abrutir. Enfin, il suivit si bien leurs conseils, que notre pauvre jeune homme devint à la lettre ce que les voix voulaient qu'il fût. Les parens, étonnés de la subite décadence des facultés mentales de leur fils, attribuèrent d'abord ce résultat au désordre de ses mœurs. On se trompait. Ce désordre n'était qu'une conséquence; la cause était dans une erreur de l'ouïe qui l'entraînait à commettre toutes sortes d'actions dégradantes. La maladie avait été mal étudiée, et le diagnostic était faux; il eût fallu dire : Imbécillité greffée sur une hallucination.

Le troisième cas se rapporte à un commissionnaire. Cet homme se chargeait pour rien des fardeaux les plus pesans, et les conservait tout le jour sur son dos. On n'avait vu dans cet acte qu'une extravagance; nous soupçonnâmes qu'il pouvait bien y avoir là une hallucination. Notre doute fut bientôt confirmé. Cet homme croyait porter des trésors. Plus sa charge était lourde, plus il suait, peinait, soufflait, et plus il se montrait content, car c'était une preuve que ses richesses étaient considérables. Nous découvrîmes ce portefaix dans un hospice de province, où il marchait continuellement le long des arbres, le dos courbé. Quand on l'occupait aux soins de la maison, il s'y prêtait de bon cœur, mais avec un visage triste, tandis que, quand on l'employait à porter quelque fardeau, il s'en chargeait avec une joie extrême. A force de placer sur ses épaules le bien et les effets des autres, le pauvre homme avait fini par y sentir le poids de sa propre fortune.

Les hallucinés de la seconde classe, c'est-à-dire ceux chez lesquels l'hallucination n'est qu'une dépendance du délire général, sont sans contredit les plus nombreux. C'est surtout chez ces derniers que la forme du phénomène oppose à l'étude une résistance qui vient de son intarissable variété. Le seul ordre que nous ayons pu observer dans un tel désordre, c'est que chez certains malades les images se renouvellent dans le délire d'une manière décousue et agitée, tandis que chez d'autres elles s'arrêtent devant le cerveau fixes, immobiles, inexorables. Le plus souvent les hallucinations et les illusions se transforment perpétuellement les unes dans les autres. Le malade crée tout autour de ses fausses sensations un monde imaginaire; les hommes deviennent des animaux, les animaux des hommes; il confond une personne avec une autre et revêt tous ces objets de figures chimériques. Ce voile jeté sur la nature en trouble si bien les formes, que le monde extérieur a beau poser devant les yeux du malade, c'est toujours en lui-même qu'il voit. De tels esprits inventifs ne veulent pas accepter les objets pour les objets mêmes; ils tirent une image d'une autre et s'ingénient à trouver en tout autre chose que ce qui est. Un aliéné de l'établissement de Vanvres rencontre un des fils de M. Falret avec son instituteur; il les regarde, les reconnaît et dit : « Ils ne sont pas déjà si mal imités pour être en cire. »

Quand l'hallucination suit la trace générale du délire, elle se plaît le plus souvent à renouveler la présence d'objets assortis à la nature même de la maladie. Chez les femmes hystériques, par exemple, le cerveau

est très souvent assiégé d'images fort incommodes. Presque toutes celles que nous avons rencontrées dans l'hospice de la Salpétrière et ailleurs se plaignent d'avoir autour d'elles des hommes, il faut le dire, fort peu vêtus. La femme d'un officier, atteinte de monomanie d'orgueil, prend les autres femmes qui l'entourent pour des duchesses; elle croit le docteur Falret un grand seigneur qui s'amuse à se faire passer pour médecin.

L'amour-propre devient, dans ce cas, chez les femmes du monde, le prisme des hallucinations les plus singulières. Une aliénée que j'ai rencontrée à Montmartre, dans l'établissement du docteur Blanche, se persuade que le roi des Français est amoureux d'elle. C'est par un sentiment de jalousie, et pour la soustraire aux regards profanes de ses sujets, peut-être même de ses rivaux, que Louis-Philippe l'a fait enfermer dans cette retraite, où elle est du moins l'objet d'une correspondance qui la console. Tous les soirs, elle reçoit un message qui l'entretient de la passion de son royal amant. Je la vis assise sur une chaise, au coucher du soleil, devant la grille de la cour qui donne sur la rue. — « Eh bien, lui demanda un médecin de la maison, avez-vous reçu des nouvelles? — Pas encore : j'attends. On est en retard ce soir : mais je sais qu'on doit venir. » Elle me confirma, non sans quelque mystère, l'existence de ses communications journalières avec le château. Est-il nécessaire de dire que ni l'âge, ni la figure, ni l'esprit très ordinaire de cette insensée ne justifient un seul instant ses prétentions à l'amour d'un souverain, même d'un souverain vieux. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est

que cette femme récite le lendemain les termes de la lettre qu'elle a reçue la veille, et dans laquelle le roi lui exprime en traits enflammés la nature de plus en plus tendre de ses sentimens.

La forme de l'hallucination présente aussi quelquefois un contraste étrange avec les causes qui l'ont amenée. Nous avons vu un pauvre diable d'Auvergnat qui, pour avoir souffert plusieurs jours de la faim, et pour avoir convoité en silence les alimens qu'il voyait étalés à la vitre des traiteurs, croit toujours être assis devant une table chargée de mets. Le plus singulier est que cet homme exécute à vide, durant des heures entières, un mouvement mécanique des mâchoires. On a également observé qu'il y avait beaucoup plus de délires érotiques parmi les filles sages que parmi les filles de mauvaise vie. Ces dernières ont, au contraire, des visions angéliques. Ne pouvons-nous rapprocher ce fait du sommeil des trappistes, si horriblement troublé de rêves obscènes et criminels? C'est, dans les deux cas, la nature qui prend sa revanche.

La nature gaie ou triste des causes du désordre, n'en présage pas toujours les caractères. On voit souvent les images les plus agréables naître des sentimens les plus pénibles; c'est qu'alors l'hallucination obscurcit la réalité, et réalise chez la personne les désirs et les espérances. Un garde-chasse rencontre sur les terres qu'il est chargé de surveiller un homme armé d'un fusil qui tirait des perdrix. On lui demande ses papiers; l'inconnu n'en avait pas; le garde-chasse l'arrête. C'était son devoir: mais il se trouva que

l'homme arrêté était un député influent. Peu satisfait des excuses du pauvre diable, qui après tout avait agi selon sa charge, le député fait destituer le garde-chasse de ses fonctions. Le malheureux arrive à Paris avec sa famille pour trouver un emploi et du pain. Les semaines se passent; l'ouvrage ne vient pas; la faim presse. Que devenir? Dans son dénûment horrible, ce père de famille fouille les tas d'ordure et ramasse les épluchures de salade pour en nourrir ses enfans. Sous la pression de cette misère sans relâche, ses forces morales s'usent, son cerveau se désorganise, l'homme succombe. Il est envoyé à Bicêtre dans la division du docteur Voisin. La forme de ses hallucinations contraste amèrement avec les circonstances qui ont chez lui déterminé le délire; ce malheureux se voit riche; il dispose d'immenses trésors. Après quelques semaines de traitement il meurt au milieu de cette fortune imaginaire. De telles erreurs maladives peuvent être rapprochées du mirage qui fait voir aux voyageurs des fontaines et des bouquets d'arbres au milieu du désert, ou encore de la calenture, qui offre à l'imagination ennuyée des matelots la mer, l'éternelle mer, sous la forme d'une verte plaine, émaillée de fleurs.

Une autre division moins importante, mais fondée aussi sur la nature du phénomène, servira à nous diriger dans ce dédale: tantôt c'est le caractère ou l'éducation d'une personne qui moule la forme des images créées par son cerveau; tantôt c'est la société où l'on vit qui marque sur ces images l'empreinte des événemens ou des doctrines du siècle.

Les hallucinations d'une personne instruite ne sont pas celles d'une personne ignorante. Souvent même la forme du phénomène porte la trace immédiate des études favorites de l'homme halluciné. Nous avons rencontré dans un établissement d'aliénés un prêtre qui, pour avoir appliqué trop ardemment son intelligence au mystère de la sainte Trinité, avait fini par voir autour de lui tous les objets triples : il se figurait être lui-même en trois personnes, ne parlait jamais de son *moi* qu'au pluriel et voulait qu'on lui servît à table trois couverts, trois plats, trois serviettes. Comment définir cette affection mentale? N'est-ce pas ici l'idée fixe de l'individu qui s'imprime aux sensations et qui leur communique en quelque sorte son image?

Quand ce n'est pas une idée qui marque la forme de l'hallucination, c'est un sentiment. Dans un autre établissement d'aliénés, un jeune homme de vingt-huit ans croyait humer continuellement l'odeur de la corne qu'on brûle aux pieds des chevaux. Le sens olfactif trouvait à cette odeur un plaisir extrême. Une pareille erreur du système nerveux avait paru au chef de l'établissement une de ces mille bizarreries du délire que rien n'explique. Le hasard nous fit découvrir que cet halluciné, à l'âge de dix-huit ans, avait aimé dans son village la fille d'un maréchal ferrant qui était très belle. La sensation de l'odorat s'était de la sorte identifiée avec l'objet aimé, si bien qu'avant sa maladie on avait surpris plusieurs fois ce jeune homme à l'entrée des forges, regardant d'un œil enflammé les chevaux dont on brûlait la corne. Nul parfum au

monde ne pouvait valoir pour lui cette odeur grossière, car il ne la respirait pas avec le nez, mais avec le cœur.

Les illusions ont aussi quelquefois un motif et un caractère touchant. J'ai vu, dans une ville de province, une pauvre mère dont le fils était mort à l'armée. Dans les premiers temps qui suivirent la nouvelle de cette perte fatale, elle se soulagea par des pleurs ; cependant le trait resta. A chaque fois qu'elle rencontrait dans la rue de jeunes soldats, son cœur était gros et sa blessure se rouvrait. A force de ranimer ainsi devant ses yeux l'image de son fils, elle se persuada le voir dans tous les militaires qui portaient l'uniforme. Chacun d'eux devenait aussitôt l'objet de ses caresses et de ses attentions maternelles. Elle les conduisait dans sa maison, les nommait du nom de son fils qui était mort, et leur donnait de son argent. La joie de cette malheureuse femme dans ces momens-là était extrême : moins désespérée que Rachel pleurant ses enfans parce qu'ils ne sont plus, elle avait retrouvé le sien dans la perte de sa raison. On nommait par toute la ville cette pauvre folle *la mère aux soldats*.

Il y a d'autres cas où l'hallucination est un écho de la mémoire. M. Leuret nous a communiqué un fait qui se rapporte à cette classe de malades. Un vieux prêtre, auquel il donnait des soins, entendait des voix qui lui racontaient toutes les circonstances de sa vie. Ces voix lui redisaient les noms de personnes qu'il avait connues et oubliées depuis long-temps. Souvent ces voix parlaient bas ; il prêtait l'oreille : « Com-

« ment? plaît-il? » La voix répétait le nom. Quand elle avait mal prononcé, elle se reprenait. Le vieillard, qui était un peu sourd, écoutait jusqu'à ce que le mot fût bien formé dans son oreille. Cette confession générale importunait fort notre pauvre abbé, qui avait çà et là sur la conscience d'anciens péchés que les voix lui accusaient impitoyablement. M. Leuret déploya envers la maladie une sévérité qui irritait fort le malade. Ce dernier s'emportait avec une sorte de rage contre la main qui voulait le guérir. Un jour, notre halluciné entre dans la chambre du médecin avec un visage transformé : « Je viens de retrouver toute ma tête, dit le vieillard ; je ne sais combien de temps durera ce nouvel état, et j'ai tenu à vous voir pour vous témoigner que je n'avais pas mauvais cœur. Mon délire m'a souvent emporté à des injures et à de faux jugemens; mais si le fou vous calomnie, l'homme sain vous rend justice et vous demande pardon pour l'autre. Dût ce retour à la santé finir bientôt, je remercie le ciel de me l'avoir envoyé pour me montrer à vous tel que je suis. » Le médecin et le malade s'embrassèrent avec effusion, mais ce fut pour la dernière fois. Avant la fin de la journée, le vieillard était repris par un délire qui ne le quitta plus. Qu'avait donc été ce court instant si pathétique ? Un éclair de raison entre deux obscurités.

La forme de l'hallucination naît au contraire quelquefois chez les femmes d'une perte de mémoire, déterminée par le besoin d'excuser une faute et de couvrir les aveux de la pudeur aux abois. Une fille entre à la Salpêtrière en état de grossesse; interro-

gée, elle répond que c'est la duchesse de Berry qui est le père de son enfant. Je ne vis d'abord dans cette réponse qu'une des mille inconséquences du délire : mais, en y réfléchissant, j'y reconnus le besoin de sauver le point d'honneur. En donnant à sa grossesse une origine mystérieuse et presque royale, cette malheureuse croyait, dans le désordre de ses idées, relever son humiliation. Il y a là un sentiment délicat que toutes [illegible], même raisonnables, comprendront. Il est vrai que cette erreur reposait en outre sur une [illegible] ; car la pauvre fille croyait bien [illegible] mais c'était toujours [illegible] qui avait [illegible] presque [illegible] avoue qu'elle [illegible] peut [illegible]

L'h[illegible] fine [illegible] des hallucinations [illegible] leur [illegible] supplices [illegible] avons [illegible] être [illegible] ces pauvres [illegible] les avait [illegible] n'est pas le [illegible] ble à une [illegible] tous ces [illegible] les ont [illegible] un malade [illegible]

« ment? plaît-il? » La voix répétait le nom. Quand elle avait mal prononcé, elle se reprenait. Le vieillard, qui était un peu sourd, écoutait jusqu'à ce que le mot fût bien formé dans son oreille. Cette confession générale importunait fort notre pauvre abbé, qui avait çà et là sur la conscience d'anciens péchés que les voix lui accusaient impitoyablement. M. Leuret déploya envers la maladie une sévérité qui irritait fort le malade. Ce dernier s'emportait avec une sorte de rage contre la main qui voulait le guérir. Un jour, notre halluciné entre dans la chambre du médecin avec un visage transformé : « Je viens de retrouver toute ma tête, dit le vieillard ; je ne sais combien de temps durera ce nouvel état, et j'ai tenu à vous voir pour vous témoigner que je n'avais pas mauvais cœur. Mon délire m'a souvent emporté à des injures et à de faux jugemens; mais si le fou vous calomnie, l'homme sain vous rend justice et vous demande pardon pour l'autre. Dût ce retour à la santé finir bientôt, je remercie le ciel de me l'avoir envoyé pour me montrer à vous tel que je suis. » Le médecin et le malade s'embrassèrent avec effusion; mais ce fut pour la dernière fois. Avant la fin de la journée, le vieillard était repris par un délire qui ne le quitta plus. Qu'avait donc été ce court instant si pathétique? Un éclair de raison entre deux obscurités.

La forme de l'hallucination naît au contraire quelquefois chez les femmes d'une perte de mémoire, déterminée par le besoin d'excuser une faute et de couvrir les aveux de la pudeur aux abois. Une fille entre à la Salpêtrière en état de grossesse; interro-

gée, elle [illegible]
est le [illegible]
réponse qu[illegible]
nais, [illegible]
[illegible]
une [illegible]
heureuse [illegible]
lever sa [illegible]
que toutes [illegible]
drent. Il est [illegible]
sur une [illegible]
bien, dans [illegible]
tait toujours [illegible]
avait manqué [illegible]
premiers [illegible]
avoue qu'elle a fait une [illegible]
peut concevoir d'une autre femme.

L'humeur plus ou moins [illegible] in-
flue encore d'une manière [illegible]
des hallucinations [illegible]
leur cruelle imagination [illegible]
supplices les plus [illegible]
avons vue dans le service du [illegible]
être dénouée, et comme [illegible]
ces pauvres [illegible] tirés de son [illegible]
les avait mis bouillir sur le feu dans une marmite. Il
n'est pas de souterrain de l'imagination [illegible]
ble à une salle d'aliénés, car [illegible]
tous ces maux imaginaires sont [illegible]
les ont créés. Il existe dans l'établissement [illegible]
un malade fort dangereux, dont [illegible]

« ment? plaît-il? » La voix répétait le nom. Quand elle avait mal prononcé, elle se reprenait. Le vieillard, qui était un peu sourd, écoutait jusqu'à ce que le mot fût bien formé dans son oreille. Cette confession générale importunait fort notre pauvre abbé, qui avait çà et là sur la conscience d'anciens péchés que les voix lui accusaient impitoyablement. M. Leuret déploya envers la maladie une sévérité qui irritait fort le malade. Ce dernier s'emportait avec une sorte de rage contre la main qui voulait le guérir. Un jour, notre halluciné entre dans la chambre du médecin avec un visage transformé : « Je viens de retrouver toute ma tête, dit le vieillard ; je ne sais combien de temps durera ce nouvel état, et j'ai tenu à vous voir pour vous témoigner que je n'avais pas mauvais cœur. Mon délire m'a souvent emporté à des injures et à de faux jugemens; mais si le fou vous calomnie, l'homme sain vous rend justice et vous demande pardon pour l'autre. Dût ce retour à la santé finir bientôt, je remercie le ciel de me l'avoir envoyé pour me montrer à vous tel que je suis. » Le médecin et le malade s'embrassèrent avec effusion, mais ce fut pour la dernière fois. Avant la fin de la journée, le vieillard était repris par un délire qui ne le quitta plus. Qu'avait donc été ce court instant si pathétique ? Un éclair de raison entre deux obscurités.

La forme de l'hallucination naît au contraire quelquefois chez les femmes d'une perte de mémoire, déterminée par le besoin d'excuser une faute et de couvrir les aveux de la pudeur aux abois. Une fille entre à la Salpêtrière en état de grossesse; interro-

gée, elle répond que c'est la duchesse de Berry qui est le père de son enfant. Je ne vis d'abord dans cette réponse qu'une des mille inconséquences du délire : mais, en y réfléchissant, j'y reconnus le besoin de sauver le point d'honneur. En donnant à sa grossesse une origine impossible et presque royale, cette malheureuse croyait, dans le désordre de ses idées, relever son humiliation. Il y a là un sentiment délicat que toutes les femmes, même raisonnables, comprendront. Il est vrai que cette erreur reposait en outre sur une sensation fausse ; car la pauvre fille croyait bien, dans ce moment-là, ce qu'elle disait : mais c'était toujours une idée fixe, l'idée de se disculper, qui avait masqué la réalité de ses souvenirs et de ses impressions anciennes. Dans ses momens lucides elle avoue qu'elle a dit une bêtise, et qu'une femme ne peut concevoir d'une autre femme.

L'humeur plus ou moins sombre des malades influe encore d'une manière très sensible sur la forme des hallucinations créées par le délire. Quelquefois leur cruelle imagination invente sur eux-mêmes les supplices les plus révoltans. Une femme que nous avons vue dans le service du docteur Falret se figurait être désossée, et comme il fallait donner un emploi à ces pauvres os tirés de son corps, elle croyait qu'on les avait mis bouillir sur le feu dans une marmite. Il n'est pas de souterrain de l'inquisition comparable à une salle d'aliénés, car, il faut bien le redire, tous ces maux imaginaires sont réels pour ceux qui les ont créés. Il existe dans l'établissement de Vanvres un malade fort dangereux, dont les accès de fureur se

« ment? plaît-il? » La voix répétait le nom. Quand elle avait mal prononcé, elle se reprenait. Le vieillard, qui était un peu sourd, écoutait jusqu'à ce que le mot fût bien formé dans son oreille. Cette confession générale importunait fort notre pauvre abbé, qui avait çà et là sur la conscience d'anciens péchés que les voix lui accusaient impitoyablement. M. Leuret déploya envers la maladie une sévérité qui irritait fort le malade. Ce dernier s'emportait avec une sorte de rage contre la main qui voulait le guérir. Un jour, notre halluciné entre dans la chambre du médecin avec un visage transformé : « Je viens de retrouver toute ma tête, dit le vieillard ; je ne sais combien de temps durera ce nouvel état, et j'ai tenu à vous voir pour vous témoigner que je n'avais pas mauvais cœur. Mon délire m'a souvent emporté à des injures et à de faux jugemens; mais si le fou vous calomnie, l'homme sain vous rend justice et vous demande pardon pour l'autre. Dût ce retour à la santé finir bientôt, je remercie le ciel de me l'avoir envoyé pour me montrer à vous tel que je suis. » Le médecin et le malade s'embrassèrent avec effusion, mais ce fut pour la dernière fois. Avant la fin de la journée, le vieillard était repris par un délire qui ne le quitta plus. Qu'avait donc été ce court instant si pathétique? Un éclair de raison entre deux obscurités.

La forme de l'hallucination naît au contraire quelquefois chez les femmes d'une perte de mémoire, déterminée par le besoin d'excuser une faute et de couvrir les aveux de la pudeur aux abois. Une fille entre à la Salpêtrière en état de grossesse; interro-

gée, elle répond que c'est la duchesse de Berry qui est le père de son enfant. Je ne vis d'abord dans cette réponse qu'une des mille inconséquences du délire : mais, en y réfléchissant, j'y reconnus le besoin de sauver le point d'honneur. En donnant à sa grossesse une origine impossible et presque royale, cette malheureuse croyait, dans le désordre de ses idées, relever son humiliation. Il y a là un sentiment délicat que toutes les femmes, même raisonnables, comprendront. Il est vrai que cette erreur reposait en outre sur une sensation fausse ; car la pauvre fille croyait bien, dans ce moment-là, ce qu'elle disait : mais c'était toujours une idée fixe, l'idée de se disculper, qui avait masqué la réalité de ses souvenirs et de ses impressions anciennes. Dans ses momens lucides elle avoue qu'elle a dit une bêtise, et qu'une femme ne peut concevoir d'une autre femme.

L'humeur plus ou moins sombre des malades influe encore d'une manière très sensible sur la forme des hallucinations créées par le délire. Quelquefois leur cruelle imagination invente sur eux-mêmes les supplices les plus révoltans. Une femme que nous avons vue dans le service du docteur Falret se figurait être désossée, et comme il fallait donner un emploi à ces pauvres os tirés de son corps, elle croyait qu'on les avait mis bouillir sur le feu dans une marmite. Il n'est pas de souterrain de l'inquisition comparable à une salle d'aliénés, car, il faut bien le redire, tous ces maux imaginaires sont réels pour ceux qui les ont créés. Il existe dans l'établissement de Vanvres un malade fort dangereux, dont les accès de fureur se

« ment? plaît-il? » La voix répétait le nom. Quand elle avait mal prononcé, elle se reprenait. Le vieillard, qui était un peu sourd, écoutait jusqu'à ce que le mot fût bien formé dans son oreille. Cette confession générale importunait fort notre pauvre abbé, qui avait çà et là sur la conscience d'anciens péchés que les voix lui accusaient impitoyablement. M. Leuret déploya envers la maladie une sévérité qui irritait fort le malade. Ce dernier s'emportait avec une sorte de rage contre la main qui voulait le guérir. Un jour, notre halluciné entre dans la chambre du médecin avec un visage transformé: « Je viens de retrouver toute ma tête, dit le vieillard; je ne sais combien de temps durera ce nouvel état, et j'ai tenu à vous voir pour vous témoigner que je n'avais pas mauvais cœur. Mon délire m'a souvent emporté à des injures et à de faux jugemens; mais si le fou vous calomnie, l'homme sain vous rend justice et vous demande pardon pour l'autre. Dût ce retour à la santé finir bientôt, je remercie le ciel de me l'avoir envoyé pour me montrer à vous tel que je suis. » Le médecin et le malade s'embrassèrent avec effusion, mais ce fut pour la dernière fois. Avant la fin de la journée, le vieillard était repris par un délire qui ne le quitta plus. Qu'avait donc été ce court instant si pathétique? Un éclair de raison entre deux obscurités.

La forme de l'hallucination naît au contraire quelquefois chez les femmes d'une perte de mémoire, déterminée par le besoin d'excuser une faute et de couvrir les aveux de la pudeur aux abois. Une fille entre à la Salpêtrière en état de grossesse; interro-

gée, elle répond que c'est la duchesse de Berry qui est le père de son enfant. Je ne vis d'abord dans cette réponse qu'une des mille inconséquences du délire : mais, en y réfléchissant, j'y reconnus le besoin de sauver le point d'honneur. En donnant à sa grossesse une origine impossible et presque royale, cette malheureuse croyait, dans le désordre de ses idées, relever son humiliation. Il y a là un sentiment délicat que toutes les femmes, même raisonnables, comprendront. Il est vrai que cette erreur reposait en outre sur une sensation fausse; car la pauvre fille croyait bien, dans ce moment-là, ce qu'elle disait : mais c'était toujours une idée fixe, l'idée de se disculper, qui avait masqué la réalité de ses souvenirs et de ses impressions anciennes. Dans ses momens lucides elle avoue qu'elle a dit une bêtise, et qu'une femme ne peut concevoir d'une autre femme.

L'humeur plus ou moins sombre des malades influe encore d'une manière très sensible sur la forme des hallucinations créées par le délire. Quelquefois leur cruelle imagination invente sur eux-mêmes les supplices les plus révoltans. Une femme que nous avons vue dans le service du docteur Falret se figurait être désossée, et comme il fallait donner un emploi à ces pauvres os tirés de son corps, elle croyait qu'on les avait mis bouillir sur le feu dans une marmite. Il n'est pas de souterrain de l'inquisition comparable à une salle d'aliénés, car, il faut bien le redire, tous ces maux imaginaires sont réels pour ceux qui les ont créés. Il existe dans l'établissement de Vanvres un malade fort dangereux, dont les accès de fureur se

« ment? plaît-il? » La voix répétait le nom. Quand elle avait mal prononcé, elle se reprenait. Le vieillard, qui était un peu sourd, écoutait jusqu'à ce que le mot fût bien formé dans son oreille. Cette confession générale importunait fort notre pauvre abbé, qui avait çà et là sur la conscience d'anciens péchés que les voix lui accusaient impitoyablement. M. Leuret déploya envers la maladie une sévérité qui irritait fort le malade. Ce dernier s'emportait avec une sorte de rage contre la main qui voulait le guérir. Un jour, notre halluciné entre dans la chambre du médecin avec un visage transformé : « Je viens de retrouver toute ma tête, dit le vieillard ; je ne sais combien de temps durera ce nouvel état, et j'ai tenu à vous voir pour vous témoigner que je n'avais pas mauvais cœur. Mon délire m'a souvent emporté à des injures et à de faux jugemens; mais si le fou vous calomnie, l'homme sain vous rend justice et vous demande pardon pour l'autre. Dût ce retour à la santé finir bientôt, je remercie le ciel de me l'avoir envoyé pour me montrer à vous tel que je suis. » Le médecin et le malade s'embrassèrent avec effusion; mais ce fut pour la dernière fois. Avant la fin de la journée, le vieillard était repris par un délire qui ne le quitta plus. Qu'avait donc été ce court instant si pathétique? Un éclair de raison entre deux obscurités.

La forme de l'hallucination naît au contraire quelquefois chez les femmes d'une perte de mémoire, déterminée par le besoin d'excuser une faute et de couvrir les aveux de la pudeur aux abois. Une fille entre à la Salpétrière en état de grossesse; interro-

gée, elle répond que c'est la duchesse de Berry qui est le père de son enfant. Je ne vis d'abord dans cette réponse qu'une des mille inconséquences du délire : mais, en y réfléchissant, j'y reconnus le besoin de sauver le point d'honneur. En donnant à sa grossesse une origine impossible et presque royale, cette malheureuse croyait, dans le désordre de ses idées, relever son humiliation. Il y a là un sentiment délicat que toutes les femmes, même raisonnables, comprendront. Il est vrai que cette erreur reposait en outre sur une sensation fausse; car la pauvre fille croyait bien, dans ce moment-là, ce qu'elle disait : mais c'était toujours une idée fixe, l'idée de se disculper, qui avait masqué la réalité de ses souvenirs et de ses impressions anciennes. Dans ses momens lucides elle avoue qu'elle a dit une bêtise, et qu'une femme ne peut concevoir d'une autre femme.

L'humeur plus ou moins sombre des malades influe encore d'une manière très sensible sur la forme des hallucinations créées par le délire. Quelquefois leur cruelle imagination invente sur eux-mêmes les supplices les plus révoltans. Une femme que nous avons vue dans le service du docteur Falret se figurait être désossée, et comme il fallait donner un emploi à ces pauvres os tirés de son corps, elle croyait qu'on les avait mis bouillir sur le feu dans une marmite. Il n'est pas de souterrain de l'inquisition comparable à une salle d'aliénés, car, il faut bien le redire, tous ces maux imaginaires sont réels pour ceux qui les ont créés. Il existe dans l'établissement de Vanvres un malade fort dangereux, dont les accès de fureur se

lient à des hallucinations horribles. Le malheureux se figure quelquefois avoir la gorge coupée et voit couler son sang. Dans cet état, il s'agite désespérément et brise tout autour de lui. Les erreurs des sens ne revêtent pas toujours, heureusement, des formes si inhumaines. Il est impossible de ne point admirer la main de la nature jetant le voile des illusions sur l'esprit de certains malades pour leur dérober la triste connaissance de leur état. Demandez à ces fous paralytiques, infirmes, *gâteux*, qui tombent en lambeaux, comment ils se trouvent, vous verrez se former sur leur figure effacée un dernier sourire : — Bien, monsieur, vous répondront-ils avec une bouche de travers, très bien ! — Ces malheureux, dont l'existence est moins que le néant, nagent souvent dans toutes sortes de visions délicieuses.

L'hallucination est parfois le reflet de la vie publique d'un individu, de ses opinions et de ses souvenirs politiques. Nous connaissons un ancien officier de la cour de Charles X chez lequel les erreurs des sens, qui sont nombreuses, paraissent tenir à un arrêt de la mémoire et des autres facultés. Interrogez cet homme sur tout ce qui a précédé 1830, il vous répondra très sensément ; si vous faites un pas de plus, il ne vous dira plus rien de ce qui se passe maintenant en France. Cet halluciné s'habille tous les jours pour le service de son roi ; il le voit à la messe, il parle de Madame et de la duchesse de Berri, auxquelles il trouve toujours le même visage qu'il y a vingt années. Les hallucinations de cet officier consistent toutes en une erreur de temps, car ce qu'il croit faire maintenant il le fai-

sait ; ce qu'il croit voir, il le voyait. La folie de cet homme, qui est lui-même une horloge arrêtée, n'est guère qu'un anachronisme.

A Montmartre, dans la maison de santé du docteur Blanche, j'ai rencontré un semblable arrêt de la mémoire compliqué d'hallucinations sentimentales, sur une femme de quatre-vingt-quatre ans qui, depuis trente années qu'elle est folle, converse avec son mari mort. Il est à côté d'elle, elle lui parle, le voit, l'entend. Les jours de fête, elle invite à dîner, en imagination, les anciens amis du défunt, défunts eux-mêmes, leur désigne à chacun leur couvert, et se met à table avec toute l'étiquette d'une maîtresse de maison. Cette femme ne sait rien, du reste, ne voit rien de ce qui se passe à présent autour d'elle : demandez-lui ce qu'elle a fait ce matin, je la défie de vous le dire ; parlez-lui de ce qu'elle faisait il y a trente ans, de son mari, elle n'a rien perdu. — Ses sens, sa mémoire et son cœur ne vivent que dans le passé : mais ils y vivent tout entiers.

Les époques revivent par leurs signes, et ce sont ces signes qui deviennent plus tard les élémens de nos fausses sensations. Un jeune homme se figure avoir l'image d'un aigle gravée sur le dos. Cette forme d'hallucination tenait sans aucun doute aux réminiscences de l'empire. Notre visionnaire confie son erreur à sa mère ; cette erreur, la mère cherche d'abord à la combattre. Le fils insiste ; il parle avec l'entraînement de la conviction, et, pour dernier argument, montre à sa mère la place où l'aigle a dû marquer son empreinte. « Eh bien ! lui dit-il, vois. » La malheu-

reuse regarde et s'écrie : « Tu as raison ! » Elle avait vu l'aigle. M. Foville nous a montré ces deux malades à la maison royale de Charenton. On devine par là que la nature et la forme des hallucinations se communiquent.

J'ai vu un autre exemple singulier de ce qu'on peut appeler la contagion morale. Une jeune personne de bonne famille, belle, romanesque et charmante, s'imagine un jour être double. Elle constitue, à l'en croire, deux êtres distincts qui ne se quittent jamais : à côté d'Élisa (c'est le nom que nous donnerons à cette aliénée) est une autre Élisa, visible pour elle, et qui participe à toutes ses actions. On a recours à tous les moyens, pour détruire une si fâcheuse hallucination; mais sans succès. Cette autre elle-même existe; elle en est si sûre, qu'elle ne croirait plus à rien, si elle ne croyait à cela. Un jeune homme était épris d'Élisa et devait se marier avec elle ; les médecins lui permettent de continuer sa cour, et espèrent même en son intervention pour guérir leur intéressante malade. Au milieu d'un tête-à-tête ménagé en secret, l'amant tombe aux genoux de la folle en lui faisant une peinture très tendre de ses sentimens : « Que faites-vous, s'écrie Élisa ? vous osez m'aimer, dites-vous? mais vous ne savez donc pas, imprudent, que nous sommes deux : pour m'aimer, il faudrait deux cœurs et vous n'en avez qu'un. » Déconcerté par ce langage du délire le jeune homme se relève triste, et avec la volonté ferme de combattre l'erreur de son amie : ô prodige ! en se relevant il est saisi lui-même par l'hallucination qu'il voulait détruire tout-à-l'heure; il voit à côté de lui deux filles parfaitement semblables, dont l'une vivait de la même

vie que l'autre, et en était pour ainsi dire l'ombre réalisée. Cette erreur des sens ne fut chez lui que passagère : mais elle a duré et dure encore chez Élisa.

Un point de vue intéressant que M. Brierre de Boismont a négligé dans son livre et que nous ne pouvons qu'indiquer ici, c'est l'influence exercée par certaines associations secrètes ou religieuses sur leurs adeptes. Parmi les gnostiques, les rose-croix, les francs-maçons, les alchimistes, on comptait beaucoup d'hallucinés. Il y aurait ici matière à de très curieuses études qui révéleraient le rôle presque volontaire que l'imagination exerce dans les erreurs des sens. M. Brierre est d'ailleurs sur la trace de cette idée quand il rapporte, dans son ouvrage, aux formes de l'hallucination tous ces faits extraordinaires qui composent, pour ainsi dire, le côté fantastique et comme la magie de la science : nous voulons surtout parler des apparitions. J'ai vu un exemple curieux de ce que peut la force du sentiment et de l'habitude chez une femme qui jouissait de toute l'intégrité de sa raison. Ayant perdu un fils de vingt-deux ans, elle le revit la nuit suivante dans sa chambre. Son fils, en la quittant après une conversation d'une heure, lui promit de revenir le lendemain. Il revint en effet tous les soirs. De dix heures à minuit, il entrait ; déposait son chapeau sur le marbre de la commode, ôtait ses gants, roulait un fauteuil à côté du lit et demandait à sa mère de ses nouvelles. Quand il y avait du monde chez cette dame à l'heure où son fils devait venir, elle priait qu'on se retirât pour les laisser en tête-à-tête. Elle ne s'endormait jamais qu'elle n'eût

reçu la visite accoutumée; le plus singulier est qu'elle n'éprouvait aucune terreur et trouvait cela *tout naturel*. Cette vision dura six mois; les médecins ordonnèrent le changement de lieux, et le fils ne vint plus revoir sa mère dans le nouveau domicile. Cette femme, que j'ai beaucoup connue, était la mère d'Henri Decorby, jeune littérateur, qui vient de mourir à Constantinople.

Les ombres, les spectres, les revenans, tiennent à une loi très simple de la nature. Un homme a promis à son ami de revenir, après sa mort, pour l'informer de ce qui se passe dans l'autre monde. Un autre a juré, en expirant, de tourmenter sur la terre son ennemi. Ces menaces ou ces promesses deviennent inséparables du souvenir de la personne morte. C'est un germe déposé dans la mémoire; ce germe mûrit et finit par éclater un jour en une hallucination. M. Brierre serait tenté de voir dans certains cas, sur de semblables faits, la trace du doigt de Dieu. Il faut vraiment écarter de la science cette manière de voir, qui nous ramènerait à toutes les croyances puériles du moyen âge. Concevons de la Divinité une idée plus grande, et ne la faisons pas intervenir dans les fantômes de notre raison malade.

Est-il raisonnable de ranger sous la même loi surnaturelle les visions soudaines qui ont quelquefois contribué à la conversion des saints? Nous ne saurions encore y voir qu'un phénomène naturel. Il y a des images qui creusent silencieusement leur empreinte dans le cerveau; elles paraissent dormir, quand un jour elles se renouvellent tout-à-coup et se montrent

aux yeux de l'âme, qui les prend pour une illumination d'en haut. Nous croyons que M. Brierre n'aurait eu qu'à consulter ses propres connaissances pour faire justice de toute autre explication. Ne remarque-t-il pas lui-même qu'il existe un état physiologique, connu de tous les voyageurs, durant lequel on semble voir avec les sentimens plutôt qu'avec les yeux? L'homme se trace alors des lieux une image tellement rapide et tellement nette, que les sens paraissent comme doublés. Un autre effet non moins surprenant est celui qui se produit dans les songes. Il se fait quelquefois, pour ainsi dire, des éclaircies de mémoire. L'âme, comme éveillée par le sommeil des sens, jette dans le cerveau une vive lumière sur des groupes de souvenirs depuis long-temps effacés, qui se colorent subitement. Il y a un équivalent de ce phénomène dans les réminiscences des aliénés. M. Leuret nous a raconté qu'une fille du peuple prononçait dans son délire un grand nombre de mots latins. Elle avait été servante dans la maison d'un curé, où elle avait, selon toute probabilité, entendu parler cette langue morte : mais, hors de son délire, elle n'avait nulle idée du latin, et sans doute une très faible du français.

Les voix intérieures qu'entendent les oreilles hallucinées sont plus ou moins éloquentes, selon la circonstance, la nature du délire et le caractère des interlocuteurs invisibles. Le même médecin a rencontré dans l'hospice de la Salpétrière une pauvre fille qui entretenait à haute et intelligible voix, une conversation entre elle et Dieu. Quand c'était le tour de la

jeune fille à parler, elle le faisait sur le ton simple et modeste d'une chétive créature qui expose au maître ses besoins. Lorsque venait au contraire la réponse, le tour de la conversation s'élevait, et le langage semblait revêtir un caractère majestueux, plus digne de la divinité.

IV. — Du siége des hallucinations.

Le siége des erreurs que nous venons de décrire, est sans contredit le système nerveux, et plus particulièrement la partie du cerveau qui perçoit la sensation. Dans l'état normal, les sens sont autant de sentinelles actives et constamment éveillées, qui avertissent sans cesse l'esprit de ce qui se passe au-dehors. Les impressions sensibles arrivent au cerveau par des conducteurs; elles apparaissent devant l'intelligence qui les juge, qui les raisonne, et qui leur soumet la volonté. Comme la sensation a été saine, l'acte sera convenable. Au lieu de cela, supposons la sensation altérée : qu'arrivera-t-il? l'esprit leurré par ses agens menteurs, se décidera sur leur témoignage à des actes fous en eux-mêmes, mais sensés relativement à l'impression tracée dans le cerveau. On le voit, l'intelligence est ici tout-à-fait désintéressée dans le désordre; si elle se détermine de travers, ce n'est pas sa faute; elle a été trompée. L'intelligence et l'action ne dévient que parce que les sens ont erré. Le fou se montre, du

haut de ce point de vue, un être qui a sa raison, sa logique, sa règle, conforme en tout à celle des autres hommes; s'il conçoit et agit autrement qu'eux, c'est que pour lui les lois du monde extérieur sont bouleversées. Elevez-vous au-dessus de ses fausses sensations, vous trouverez que chez ce malade la matière seule est atteinte; l'esprit demeure intact et continue de fonctionner absolument de la même manière que dans l'état de santé. Cette théorie est celle de M. Foville, un des médecins qui nous semblent avoir le mieux étudié dans ces derniers temps le mécanisme du délire de la sensibilité. Que ferions-nous, se dit-il, à un homme qui en voudrait à notre vie, qui nous persécuterait sans relâche, qui habiterait en quelque sorte dans nos organes pour les tourmenter? nous le tuerions. C'est précisément ce que font les hallucinés homicides. Supposons leur esprit bien renseigné par les sens, supposons-les dès-lors réellement placés dans les circonstances qu'ils ont imaginées, ils étaient en quelque sorte dans leur droit. Fous! ils ne le sont que par la partie matérielle de leur nature; derrière leur système nerveux lésé, derrière leur cerveau malade, le principe intelligent et actif a conservé toute sa rectitude (1).

(1) Cette théorie des hallucinations est calquée par M. Foville sur une physiologie du cerveau et du système nerveux, dont il est l'auteur. Ce grand ouvrage n'étant point terminé, nous allons en dégager l'idée, telle que nous avons cru la comprendre. M. Foville distingue dans les faits de la vie morale trois temps : 1° la sensation perçue; 2° la sensation jugée par l'intelligence; 3° la sensation transformée en acte par la volonté. Cette formule embrasse, comme on voit, tout le cercle de la vie humaine. Un premier ordre de nerfs amène au cerveau des impressions du dehors que l'intelligence analyse,

Chez les hallucinés dont nous avons raconté l'histoire, la sensibilité seule était-elle altérée? Il existe, ce nous semble, ici plus qu'une sensation troublée; il existe une idée fausse. De ce qu'un homme goûte partout la saveur affreuse du poison, il ne s'ensuit pas que tel ou tel individu soit nécessairement l'auteur de ce supplice. Nous voulons bien croire que la partie sensoriale du cerveau a induit l'intelligence en erreur sur le fait même de la sensation; mais nous ne voyons pas comment elle a pu le tromper sur la cause. Il nous arrive en outre journellement de subir des sensations fausses et de les rectifier à l'instant même. Que se passe-t-il dans ce cas-là? L'intelligence dit au sens : tu t'es trompé; recommence ton épreuve. Or si l'intelligence a le pouvoir d'exercer une fois son contrôle sur les sensations, nous ne voyons guère pourquoi elle ne l'exercerait pas toujours. Il faut donc recourir alors à une explication tirée de l'état morbide de l'homme. Soit, mais à moins d'admettre dans le cas de folie des sensations tout-à-fait indépendantes de l'intelligence, indépendantes même de la volonté, nous ne concevrons jamais comment l'esprit, s'il est intact, n'avertit pas les sens de leur erreur.

examine, juge; ici commence un second mouvement qui est un mouvement de réaction et qui se trouve porté au-dehors par un autre ordre de nerfs. L'idée n'est donc, dans cette hypothèse, qu'une sensation continuée et l'acte une sensation arrivée à son terme. La vie morale, la vie intellectuelle proprement dite, a toujours son mécanisme dans la marche invariable de l'agent nerveux. De ces deux mouvemens combinés, l'un qui réfléchit en nous les objets extérieurs, l'autre qui nous réfléchit sur ces objets pour leur imprimer notre volonté, résulte tout l'homme comme être sensible, intelligent et actif.

Selon M. Foville, notre âme ne met rien dans nos sensations. « Non, me disait-il, l'esprit reçoit, il ne donne pas. Ce serait la marche inverse de la nature; autant vaudrait comprendre un fleuve qui remonterait vers sa source sans cesser de couler. L'intelligence n'a rien à dire à la partie sensible; ce n'est pas là son rôle; c'est au contraire à la partie sensible de parler à l'intelligence et de l'avertir sur les objets extérieurs. » — Mettons cette théorie en présence de certains cas d'hallucination. Les faits ne sont guère en science que le champ de bataille des idées; c'est le sol sur lequel s'établit la discussion et qui l'empêche du moins de se perdre dans les nuages.

Un jeune homme attend dans sa chambre, à un rendez-vous, une femme qu'il aime. Voilà sans doute un état où tous les sens se montrent vivèment excités; l'oreille est aux écoutes; l'œil est au guet. M. Foville en conclut que cet homme se trouve dans la disposition la plus favorable pour devenir halluciné. D'accord : mais ce trouble des organes, cette surexcitation des sens, qui l'a créée ? M. Foville avoue lui-même que dans ce cas l'intelligence a dit à la partie sensible d'être attentive. Ceci est grave. Un commandement, un ordre, ne saurait être autre chose à nos yeux qu'une influence, une action du moral sur le physique; et si l'intelligence a dit aux sens, soyez attentifs ! nous croyons qu'elle pourrait bien leur dire autre chose. Poursuivons. Cette oreille frappée transforme autour d'elle les moindres bruits en des sons dictés, selon nous, par le cerveau. Le jeune homme entend retentir un coup de sonnette, il se précipite vers la porte, il

ouvre; rien. Ce coup de sonnette était dans sa tête. Il attend de nouveau; le bruit recommence, une, deux, trois fois, il va toujours ouvrir et rencontre toujours le vide. Enfin, les yeux finissent par se mettre de concert avec l'oreille; notre insensé n'entend plus seulement venir la personne absente; il la voit. Est-ce l'émotion morale qui a encore une fois trompé les sens, ou les sens qui ont trompé l'esprit? Si l'esprit n'avait pas averti l'oreille de ce qu'elle devait entendre, s'il n'avait pas mis devant les yeux la figure de la personne que les yeux devaient voir, nous croyons que les sens n'auraient inventé ni le son, ni l'image.

L'auteur de cette doctrine physiologique a lui-même prévu l'objection qu'on pourrait tirer des songes, lesquels sont, pour ainsi dire, des hallucinations rêvées. Comment, si l'intelligence n'agit que sur les sensations, expliquer ce qui se passe dans le sommeil, en l'absence de tout stimulant extérieur? Cet habile physiologiste répond à cela que l'air n'est jamais sans bruit, ni sans saveur, les ténèbres sans lumière, la solitude sans figures, et que le système nerveux périphérique est une sorte de guetteur de nuit qui, même durant le sommeil, reçoit toutes ces impressions délicates et qui les transmet au cerveau. Nous admettons volontiers qu'il en soit ainsi : mais cette excitation du milieu ambiant ne rend pas compte, à notre avis, de tous les phénomènes du sommeil. N'y a-t-il pas d'abord des rêves connus en histoire et en physiologie sous le nom de visions?—Qu'est-ce? sinon la suite d'une pensée, qui, après avoir été présente

durant le jour aux yeux de l'esprit, se montre, pendant la nuit, sous une figure matérielle. Une observation, souvent faite sur nous-même, c'est que, dans les rêves, on voit quelquefois les personnes connues avec une figure différente de la réalité. Nous avons répété cette expérience sur plusieurs hallucinés, qui sont pour ainsi dire des rêveurs éveillés et nous avons rencontré les mêmes résultats. Ces malades se représentent leur sœur, leur mère, leurs amis absens sous d'autres traits que ceux de la nature. Ils n'hésitent pas pour cela à les reconnaître. La conclusion qui nous paraît sortir de ce fait singulier est que l'idée d'un être est indépendante de sa forme. A cela M. Foville nous objecte que l'idée d'un être c'est son image. — Non pas: J'ai vu une personne tantôt triste, tantôt gaie, tantôt rêveuse, mon cerveau réunit toutes ces images, et c'est sur ces images réunies que mon esprit se forme l'idée de cette personne. On tombe dans une confusion semblable quand on dit qu'une sensation me donne l'idée d'un objet; c'est en rassemblant plusieurs sensations et en les comparant entre elles que j'arrive à en dégager l'idée de cet objet quel qu'il soit, et cette idée est immatérielle. La preuve c'est que je puis lui accommoder une autre forme, sans que je perde un instant le sentiment de son existence.

Voici comment en résumé les choses se passent, suivant M. Foville, dans le cas d'hallucination; les sens apportent au cerveau par des terminaisons nerveuses une sensation infidèle; l'esprit mal informé s'exerce sur l'impression fausse, comme il s'exercerait sur une impression vraie, et il se détermine alors à

des actes extraordinaires pour notre point de vue, mais logiques pour l'halluciné, qui sent autrement que nous, et qui agit en conséquence de ses sensations. On aperçoit clairement où va cette idée en physiologie ; elle implique d'une part que le principe de l'intelligence est inaltérable en soi, et de l'autre que tous les élémens de nos pensées sont dans les sensations qui nous viennent des objets extérieurs.

Comme lui nous reconnaissons bien l'action des sens sur les idées, mais nous croyons de plus à une action immédiate des idées sur les sensations. — La théorie de M. Foville, présente cependant, il faut l'avouer, des résultats séduisans pour le penseur. Elle a le mérite d'expliquer la folie des hallucinés par le mécanisme ordinaire des faits de l'intelligence, sans avoir besoin de recourir à l'intervention d'élémens exceptionnels. En histoire naturelle, les monstres ont été ramenés dans ces derniers temps à l'unité ; les fous hallucinés qui sont les monstres de l'ordre moral, se trouveraient rentrer de même en physiologie dans la règle commune. On serait alors fondé à reconnaître que la nature ne se dément pas, et qu'au milieu du désordre même, il y a un ordre supérieur qui rappelle tout à soi par une loi immuable.

V. — Les anciens visionnaires. — Les hallucinés au point de vue de l'histoire.

Les visions que nous venons d'analyser chez les malades, nous les retrouvons chez tous les démonia-

ques, les sorciers, les pythonisses. Les mêmes effets doivent nécessairement dériver de la même cause. L'influence des lieux, qui est sensible sur les hallucinés modernes, existe de même chez les anciens visionnaires; c'est presque toujours le soir, au coin d'un bois, qu'ont lieu dans les légendes les apparitions fantastiques. Une alliance étroite existe entre certains objets extérieurs et les erreurs de la sensibilité. Paracelse croyait, dit-on, avoir un démon familier dans le pommeau de son épée; j'ai vu une femme hallucinée de l'ouïe, qui, pour entendre ses *voix*, approchait son oreille du trou de la serrure. Entendre les animaux parler dans une ou plusieurs langues humaines est une illusion également familière à nos malades et aux anciens sorciers. Une vieille religieuse, que connaît M. Calmeil, lui présenta un matin, en toute bonne foi, un jeune chat qui récitait parfaitement, disait-elle, plusieurs prières latines. Il est encore à remarquer que chez les sorciers et les illuminés du moyen âge, comme chez les hallucinés modernes, les sens qui se montrent le plus sujets à recevoir des impressions fausses et chimériques, sont ceux qui communiquent plus directement avec l'intelligence, l'ouïe et la vue. Les femmes, chez lesquelles les actes de la sensation sont plus étroitement liés que chez l'homme aux actes de l'esprit, fournissent dans l'histoire plus de visionnaires : elles donnent aussi à nos hospices plus de malades du système nerveux et surtout de la faculté imaginative.

Le diable passait, au moyen âge, pour le père des illusions. En effet, quand il donne un écu, c'est une

feuille sèche : toujours l'apparence de la chose pour la chose même. Il n'est guère d'établissement d'aliénés où il ne se rencontre au moins un malade qui ne passe toute la journée dans les cours à ramasser des cailloux ou des coquillages, qu'il prend pour des diamans, des antiquités, des pièces de monnaie. Quelques-uns serrent précieusement des morceaux de papier qu'ils regardent comme les titres de leurs châteaux en Espagne. On le voit, le caractère de l'illusion est exactement le même ; la folie paie tous ses enfans comme le diable payait autrefois ses affidés, en monnaie creuse, en assignats de l'enfer. Les historiens se sont souvent montrés surpris de l'opiniâtreté que les sorciers, hommes et femmes, déployaient au milieu des supplices. Cette circonstance n'a rien qui étonne le physiologiste. Nous retrouvons ce même entêtement chez tous les hallucinés. La cause en est bien simple : nous avons déjà dit que les hallucinés ne croient pas sentir ; ils sentent réellement. Comment faire désavouer à un homme ce que ses yeux ont vu, ce que son oreille a entendu, ce que ses mains ont touché ? Quand Pascal dit : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger, » ce grand philosophe s'engage, sans le savoir, à croire au témoignage de véritables fous. Les hallucinés ont été littéralement *témoins* de ce qu'ils racontent. S'ils disaient autrement, ils mentiraient. Aussi, toutes les fois que l'histoire nous présente l'existence d'une hallucination combattue par la société, nous pouvons être assurés de voir aussitôt les roues, les bûchers, les croix s'élever de toutes parts, sans que tous ces

tourmens arrachent aux malheureuses victimes le désaveu de leurs visions. La pensée de Pascal n'est donc vraie que dans certaines limites. Sans doute l'esprit n'est jamais intéressé à se dévouer pour une erreur dont il a conscience; mais les sens peuvent l'avoir trompé, et il agit alors comme si l'impulsion était véritable. La brutalité des cours de justice envers les sorciers a été vraiment révoltante, surtout quand on songe que ces hommes déliraient de bonne foi, et qu'ils étaient, pour ainsi dire, allés au sabbat sans leur volonté. Telle est, du reste, la marche de toutes les doctrines qui exaltent l'imagination des masses : elles produisent des fous, et ces fous engendrent des martyrs.

Ce ne sont pas seulement les sorciers, les oracles, les devins, les illuminés, qui se trouvent rattachés par l'étude à la famille des hallucinés. Si les hommes de nos jours qui croient communiquer avec un esprit sont fous, Socrate, qui entendait une voix et qui croyait à l'assistance de son démon familier, qu'était-il? M. Lélut a consacré un livre remarquable à l'examen de cette question; sa réponse est : Oui, Socrate était atteint de folie. M. Leuret a porté plus loin son investigation; il a étendu son *criterium* aux prophètes. MM. Lélut et Leuret se montrent logiques, car, après avoir admis l'hallucination sur les indices fournis par l'histoire et l'Écriture, ils concluent courageusement à la folie. On n'en peut dire autant de M. Brierre, qui admet les mêmes indices, du moins en ce qui regarde Socrate, Luther, Jeanne d'Arc, Loyola, et qui n'aboutit à aucune solution.

Que ces hommes-là aient été les représentans d'une idée, qu'ils aient été hallucinés par dévouement, par enthousiasme, que l'état de la société concourût à leur fournir les élémens d'une telle erreur, j'en conviens; mais, encore une fois, ce n'est pas là détourner de leur tête le soupçon de délire. Une cause ne nie pas un effet, elle l'affirme. Nous ne dirons point d'un autre côté avec M. Lélut : « L'humanité, qui s'enorgueillissait naguère des prodiges d'une raison sublime et créatrice, n'a plus qu'à se voiler la tête pour pleurer la perte, désormais irréparable, d'un de ses plus glorieux enfans. » Non, l'humanité ne se voilera pas la tête, car Socrate n'est pas déchu pour cela du trône de la philosophie. C'est surtout dans les écarts de la nature qu'on retrouve plus visible l'impression de la main de Dieu : soit qu'elle élève les hommes, soit qu'elle les abaisse, elle a soin de les revêtir de traits et de caractères singuliers qui annoncent son dessein en les créant. Tous les anciens visionnaires ont puisé dans l'erreur même de leurs sens une force de volonté incomparable, une confiance sans bornes; moins fous, ils eussent sans doute été moins grands. Qui sait, en effet, si la folie n'est point un moyen violent, une épreuve douloureuse dont se sert quelquefois la Providence pour mettre la raison humaine sur la trace de vérités occultes et supérieures?

M. Brierre affirme qu'on ne retrouve plus rien de pareil aux anciens visionnaires chez les aliénés de nos établissemens. Pour juger ce que vaut cette assertion, il faut la soumettre à l'expérience. Il convient d'abord de remarquer qu'on ne reçoit guère dans les

établissemens d'aliénés que des hommes dont la raison est tout-à-fait obscurcie. Est-il ensuite bien exact de prétendre que, même chez ces fous séquestrés, la maladie n'augmente jamais la mesure des facultés intellectuelles? Nous avons tous en nous-mêmes des pensées qui ne sont pas présentes à notre connaissance. Il suffit quelquefois d'une exaltation quelconque pour que ces idées se révèlent. Ceci explique comment les hallucinés prêtent souvent à *leurs voix* un langage très au-dessus de leur portée. Une vieille femme de la Salpétrière se croit tourmentée par des diables qu'elle entend et qu'elle sent. M. Esquirol lui avait promis de les chasser. Ces diables disent à la femme : « Si M. Esquirol nous chasse, nous sortirons en effigie. » Notre pauvre femme ne comprend point ce dernier terme ; elle demande alors à M. Leuret ce que cela signifie de sortir en effigie, et si cela veut dire *tout de suite*. Nous avons vu nous-même, il y a deux ans, une jeune Irlandaise qui, au milieu de ses accès, prêchait comme O'Connell. Il est hors de doute que dans des temps de foi et d'ignorance on eût attribué à une cause surhumaine les discours de cette folle inspirée.

L'hallucination excite et accroît nos forces intellectuelles ; nous la trouvons mêlée au sommeil ; et c'est à sa présence qu'il faut attribuer, dans certains cas, des jets de lumière soudaine qui nous trompent sur la source de nos idées. Un célèbre écrivain anglais rêve une nuit qu'il discute avec un inconnu sur un point très ardu de philosophie, et que, dans le courant de la controverse, son adversaire lui adresse un

raisonnement invincible. Réveillé en sursaut, il cherche une réponse à ce même argument et n'en trouve aucune. L'impression de ce rêve survit au sommeil et rend notre philosophe triste durant plusieurs jours. Il fallut qu'un ami, auquel il confia le sujet de son chagrin, le consolât en lui disant : « Mais cet adversaire qui vous a vaincu, c'est vous-même ; cette pensée qui vous confond est la vôtre. » Il en est de ce rêve comme des luttes théologiques qu'engageait Luther avec le diable. Le puissant réformateur demeurait quelquefois si accablé sous les objections de son contradicteur imaginaire, qu'il ne trouvait d'autre moyen pour se tirer d'embarras que de rompre brusquement la controverse, en lui tournant le dos, avec une grosse injure latine que nous n'osons pas traduire. Luther, dans ces momens-là, se battait lui-même et ne s'en tenait pas moins mortifié pour cela de sa défaite. On voit par ces faits comment, dans le cas d'hallucination, l'âme aux prises avec elle-même, et étonnée d'une puissance de raisonnement qu'elle ne se connaissait pas, désassocie son *moi* et met ses propres éclairs de génie sur le compte d'un être imaginaire. En fournissant à l'esprit de nouveaux élémens, l'hallucination le met en état de s'exercer avec de nouvelles forces, et accroît ainsi le domaine de ses idées.

Si, comme l'assure d'ailleurs M. Brierre, les hallucinés d'aujourd'hui ne sont capables de rien de grand, n'est-ce pas là une suite de l'état actuel de la société? Ces visions qu'autrefois on cherchait, on provoquait, maintenant tous les esprits élevés les écartent et les fuient. Loin de passer pour des faveurs célestes, nous

savons qu'elles nous rendraient à cette heure la fable du monde, et qu'elles nous enverraient aux petites-maisons. Il existe dans cette crainte un frein moral qui nous empêche de nous livrer aux premiers écarts de notre imagination malade. De telles erreurs n'atteignent donc plus guère aujourd'hui que des esprits faibles ou ordinaires. Quand ces mêmes visions étaient au contraire des instrumens de puissance sur les masses, on s'y abandonnait avec une sorte d'amour. La vision éteinte, l'impulsion continuait. Cette impulsion était d'autant plus forte que la société n'y faisait pas résistance, et que la source en était plus généreuse. Quand l'hallucination décalquait autour d'elle les empreintes de son siècle, quand elle avait son point de départ dans le dévoûment, elle produisait nécessairement de plus grandes choses que de nos jours, où elle revêt les livrées d'un homme et de son égoïsme. Luther qui s'imagine avoir le démon *pendu à son cou*, Jean-Jacques Rousseau qui voit partout des amis malfaisans occupés à lui nuire, n'est-ce pas le même homme sous l'influence de deux époques différentes? Dans le premier cas seulement, la vision est impersonnelle et désintéressée; si Luther dispute avec l'ennemi du genre humain, c'est pour lui dérober des lumières utiles à son siècle. On conçoit qu'alors cette erreur d'un cerveau fatigué puisse être féconde en grands résultats. Dans le second cas, au contraire, ces visions mesquines, tracassières, mornes, obscurcissent le déclin d'une belle intelligence et la poussent à la folie mélancolique, peut-être même au suicide.

L'influence des croyances religieuses sur les doctrines médicales est sensible dans l'ouvrage de M. Brierre de Boismont. Deux ordres d'idées partagent aujourd'hui les esprits : l'ordre de foi et l'ordre de science ; l'auteur a essayé de les réunir. Cette tentative nous semble au moins prématurée. Dans l'état présent des choses, il y a de l'inconséquence à soutenir qu'un phénomène naturel dans un cas puisse devenir surnaturel dans un autre. Or, c'est précisément là que M. Brierre de Boismont est conduit par ses idées catholiques. Pour éviter de confondre les hallucinations de la folie avec les visions racontées par l'histoire profane, et ces dernières avec les apparitions de l'Écriture sainte, l'auteur établit des différences arbitraires qui ne nous semblent motivées que par les besoins de sa conscience. Sans doute l'hallucination a pu agir d'une manière très variée, elle a revêtu différentes formes et marqué des impulsions souvent contraires suivant les circonstances où elle s'exerçait. Quant au fait il est et demeure rigoureusement le même, c'est-à-dire un phénomène naturel très voisin de la folie, un trouble des sensations qui n'entraîne pas toujours l'intelligence dans l'abîme, mais qui l'amène, pour ainsi dire, sur le bord.

Ce qui a changé, ce n'est point le phénomène en lui-même, c'est la forme. Autrefois l'hallucination, toute de dévoûment et d'amour, était liée au mouvement général des croyances, des mœurs, des idées : on ne pouvait être en quelque sorte le représentant de la raison humaine, dans ces temps d'erreur, sans participer à la folie des autres. De tels hallucinés

n'étaient point regardés comme malades mais comme inspirés ; ils s'inspiraient en effet, dans leur égarement, de la société sur laquelle ils voulaient agir. L'influence du milieu a dû rendre nécessairement l'hallucination plus fréquente dans les temps anciens, plus compatible avec l'usage presque intact des facultés ; et quand il y a eu folie, elle a dû être toujours plus partielle que chez les hallucinés de nos jours. A mesure en effet que la personnalité humaine se dégage, les maladies mentales se transforment ; au lieu d'être, comme autrefois empruntées aux croyances religieuses et de revêtir par cela même une certaine grandeur, elles deviennent l'écho affaibli des pensées ou des sentimens de l'individu : de là un caractère de faiblesse, de bizarrerie, d'indécision qui dégrade bien vite toute l'intelligence. Au contraire les hallucinations des grands hommes du temps passé, constamment dues à des causes morales, inséparables du mouvement de leur siècle, reflet de la vie générale des sociétés, ont été pour eux des stimulans utiles, et pour la masse un signe d'autorité, qui a marqué partout leur mission. Enrichis d'un nouvel ordre de sensations, auxquelles l'ignorance de leur époque donnait une origine surnaturelle, ils ont imposé leurs idées aux autres hommes avec assurance comme des révélations divines. — Quoi ! s'écrie-t-on, vous voulez mettre des fous à la tête des religions, des systèmes de philosophie, des grandes entreprises de l'histoire ? — Nous savons bien qu'on peut appuyer un pareil thème de déclamations touchantes et spécieuses, mais nous ne voyons pas où cela mène.

Qu'importe le mobile dont Dieu se sert pour faire avancer le genre humain, pourvu que le genre humain avance? Si quelquefois ce mobile a été la folie, non une folie générale et impuissante, qui trouble ou détruise toutes les facultés, mais une folie qui les excite, qui les rassure, qui les colore, en passant, d'un reflet de la Divinité, je n'en admire que mieux encore ce dessein providentiel qui fait servir à la véritable grandeur de l'homme ses infirmités même.

Les hommes qui ont vu ou entendu leurs idées sous une forme matérielle sont relativement à notre siècle des insensés : ceci n'empêche pas que la partie aliénée de leur nature n'ait pu être chez eux un auxiliaire très puissant du génie. L'hallucination n'enlève rien à l'intelligence; elle introduit, loin de là, chez le visionnaire un élément nouveau, un élément étranger aux autres hommes, et qui, pris pour une faveur du ciel, lui donne à ses propres yeux un caractère de prédestination. Faire de la folie dans certains cas exceptionnels, et à certains siècles, un moyen d'initiation pour l'entendement humain, c'est introduire dans la philosophie de l'histoire une vue nouvelle; ce n'est point rabaisser ces esprits malades de vérité qui ont après tout leur poésie.

Nous ne voyons pas là-dedans ce qui peut faire rougir l'humanité. Pourquoi accuserions-nous les peuples anciens et modernes d'avoir obéi à des fous providentiels, si, par une espèce d'instinct admirable dont nous ignorons le secret, les facultés malades dépassent quelquefois la mesure des facultés saines, et vont plus loin que la raison même dans la con-

naissance des desseins de Dieu sur les sociétés humaines? Leur erreur, purement relative, n'entache en rien leur mission. Que l'hallucination soit, tantôt comme chez Socrate le *moi* moral personnifié dans un génie, Δαίμων; tantôt une idée fixe, dominante, qui se transforme en une voix et qui appelle Jeanne d'Arc à sauver la France par les armes; tantôt le syllogisme ardent, passionné, fait chair, qui vient s'asseoir au chevet du lit, sous l'image du diable, et causer avec le réformateur : je vois toujours ici le doigt de Dieu jusque dans les tromperies du délire. On comprend aisément que des esprits inquiets, mélancoliques, exaltés, comme l'étaient tous les théosophes anciens, aient été plus sujets que d'autres à se laisser tromper par le continuel mirage de leur cerveau. Leur maladie nous semble moins le résultat d'une faiblesse, que d'un excès de force morale : ils ont abusé en un mot de la faculté sublime de créer des images.

Prenons ici l'occasion de séparer nettement trois ordres de faits : la théologie cherche Dieu dans la révélation, la philosophie dans la raison humaine, et la science dans la nature; c'est de la science que nous faisons à cette heure.

VI. — L'amulette de Pascal. — M. Lélut.

Il y a un contraste saisissant qui domine toutes les pensées de Pascal, c'est l'opposition de la gran-

deur de l'homme avec sa faiblesse. Cette antithèse que l'inimitable écrivain met partout en lumière, il la portait en lui-même, dans sa nature à-la-fois si puissante et si débile. Cette souveraine raison tantôt s'élève jusqu'au ciel et tantôt redescend jusqu'aux abîmes de la folie. La grande âme de Pascal rayonnant sur ses organes délâbrés, c'est un soleil qui luit sur des ruines.

Il n'y avait plus rien à dire sur l'auteur des *Pensées*, après MM. Cousin, Sainte-Beuve, et d'autres écrivains délicats. Aussi n'est-ce point sur le terrain philosophique ou littéraire que M. Lélut se place pour observer de nouveau l'horizon des faits : c'est à l'homme, à l'homme physique, à l'homme malade qu'il s'adresse. M. Lélut est du petit nombre de ces médecins philosophes qui étudient le mécanisme de nos manifestations intellectuelles. Un des premiers, il a introduit la physiologie dans le domaine de l'histoire; un des premiers, il démontra, à propos du *démon de Socrate*, qu'il existait un état de l'âme dans lequel les idées, nées du commerce des sens avec les objets extérieurs, retournent à leur point de départ et se font de nouveau sensations. L'esprit, nullement averti dans ce cas de la tromperie de ses organes de relation, agit avec toutes ses facultés sur les élémens qui lui sont fournis par des impressions infidèles; et cette erreur d'imagination, quoique réellement folle, peut s'allier à l'exercice de la raison la plus haute, comme au génie le plus imperturbable.

La vie de Pascal donne une force de démonstration nouvelle à cette théorie scientifique. Ce sublime mé-

lancolique devait peut-être le caractère unique de son intelligence à la direction même qui lui était tracée par ses organes souffrans. A peine sorti du ventre de sa mère, il fit avec les infirmités de la nature humaine un pacte qui dura jusqu'à sa mort. Cet état particulier de la sensibilité physique exerça précisément sur le penseur et sur l'écrivain l'influence qu'on en devait attendre. Son esprit, uni à la matière par un lien douloureux, traversa des transes et des alarmes qui déchirèrent son existence : agité dans le repos même de la foi, par de sombres images, Pascal, durant les dernières années de sa vie, sentait jour et nuit passer sur son front incliné la sueur froide du jugement de Dieu. L'idée se dégageant ainsi des profondeurs mornes d'un organisme altéré, devait s'empreindre dans le style de couleurs vives et sévères. La tristesse, cette ombre de la maladie, qui le suivait dans ses recherches philosophiques, n'a pu manquer de teindre souvent en noir la vérité.

M. Lélut analyse avec un soin infini les phases diverses de la vie de son imposant malade. Jamais diagnostic ne prit des proportions aussi larges et aussi intimement liées à l'esprit même de l'histoire. Son récit s'appuie sur des pièces authentiques du temps, et en quelque sorte sur des papiers de famille; il en résulte que Pascal était précisément une de ces natures troublées que leur état habituel prédispose à des erreurs de la fantaisie. L'hallucination, c'est le nom que la science inflige à ces mirages de la sensibilité, touche par sa nature même au génie du style. Qu'est-ce en effet, sinon un degré d'intensité de plus dans l'appa-

rition de l'image? Les formes et, en quelque sorte, les essences de toutes choses entrent par les sens et demeurent cachées au-dedans de nous; la force de l'imagination leur redonne pour ainsi dire une existence et les fait paraître. Toute surexcitation éventuelle peut faire jaillir hors du cerveau une des figures conservées : cette image réimpressionne alors les sens comme ferait l'objet réel qu'elle représente, et l'esprit, confiant dans le témoignage de ses intermédiaires, s'abandonne à leur erreur. On voit donc que l'hallucination, quoique désordonnée, a sa racine dans un des actes lucides et habituels de la nature intelligente. Comme Dieu, qui fixe ses idées par la création, l'homme se manifeste à lui-même ses idées par des signes; ces signes, il les tire en quelque sorte du chaos de ses perceptions, de l'abîme de ses souvenirs. Cet acte sublime porte son danger en lui-même; il arrive que l'être fini devient alors le jouet de ses sensations renouvelées. Imitateur de l'être infini, l'halluciné veut créer; mais, comme il n'a pas à sa disposition la matière de la vie, il crée des ombres, des apparences, des chimères. L'état de ce malade a quelque chose de particulier qui étonne par une fausse grandeur et qui effraie; c'est le fantôme de Dieu.

Tout le monde connaît l'accident du pont de Neuilly et les suites que cette secousse laissa dans l'esprit de Pascal. A dater de ce jour, il renonça aux amusements même permis, au *vain amour* des sciences; il rompit avec le monde et avec lui-même pour se jeter tout en Dieu. La crise nerveuse qui accompagna pour Pascal la vue du danger, n'ébranla pas seulement toutes ses

idées, elle laissa encore des traces sensibles et durables dans son imagination. Depuis cette époque, il vit presque constamment un précipice ouvert à ses côtés. Peut-être la forme, et, si nous osons ainsi dire, le signe de cette hallucination était-il depuis longtemps préparé par la nature de ses préoccupations morales, avant la catastrophe de Neuilly dont il faillit être victime. Pascal avait vu plusieurs fois s'ouvrir en lui, à côté des vérités de la foi, un précipice contre lequel luttait sa puissante raison. Peut-être la chute fatale qui le menaça tout-à-coup au pont de Neuilly ne fit-elle que réveiller une image depuis long-temps peinte dans son esprit : seulement Pascal matérialisa l'image de cet abîme du doute sur le bord duquel il se sentait chanceler. Alors s'effaça l'intervalle qui sépare les rêves de la raison d'avec les rêves de la folie ; l'abîme qu'il se figurait, désormais il le vit. Le désordre pourtant n'était pas encore complet ; Pascal se rendait compte de son erreur : il savait que cet abîme ne s'ouvrait que dans son imagination ; mais telle était ici la force de l'image, qu'elle dominait sa volonté, sa raison, et qu'elle se montrait en dépit de tout, à ses yeux incommodés, durant la longue monotonie de ses nuits fiévreuses.

M. Lélut ne veut pas que les erreurs de la sensibilité se soient arrêtées chez Pascal à cette limite connue ; suivant lui, ce sublime philosophe fut dupe, au moins une fois, de la tendance maladive de ses idées à se porter au dehors. L'amulette trouvée dans le pourpoint de l'illustre défunt était, d'après les conjectures de l'auteur, le mémorial d'une vision que Pascal au-

rait eue un mois environ après l'accident du pont de Neuilly. M. Lélut n'omet rien pour donner à son opinion toutes les couleurs de l'authenticité. Jamais un fait particulier n'a été environné de tant de preuves, sinon toutes décisives, au moins toutes vraisemblables. Les circonstances dans lesquelles cette découverte fut faite méritent d'être rapportées. Quelques jours après la mort de Pascal, un domestique de la maison, ayant décousu la doublure du pourpoint de l'illustre défunt, à un endroit qui offrait quelque chose de dur et d'épais, y trouva un petit parchemin plié et écrit, et dans ce parchemin un papier écrit de la même main; l'un était une copie fidèle de l'autre. Le caractère mystique de cette pièce ne saurait être mis en doute, soit que Pascal s'en servît comme d'un talisman contre les piéges du *malin*, soit qu'il voulût porter sur lui ce signe extraordinaire, comme le mémorial d'un évènement surnaturel de sa vie. Les conjectures s'arrêtent de préférence à l'idée d'une vision qu'aurait eue l'auteur des *Pensées*, au moment de son retour vers Dieu. Cette supposition est encore fortifiée par les croyances de Pascal relativement à la grâce. Ce grand philosophe ne doutait pas de l'intervention directe de la Divinité sur nos sens extérieurs. Cette manière de voir a dû entraîner sans résistance un si grand esprit dans les erreurs de son imagination frappée. Pascal a fini par voir des yeux du corps ce qu'il croyait apercevoir depuis long-temps avec les yeux de l'esprit. Il y a eu, en un mot, déplacement dans la subordination normale de la sensation vis-à-vis de l'idée.

Pascal halluciné perd-il maintenant à nos yeux quelque chose de sa grandeur et de son prestige? Non, en vérité. Si l'homme, d'après les idées mêmes de ce suprême génie, est partout remarquable par l'alliance mystérieuse de son élévation et de ses bassesses, nul plus que l'auteur des *Pensées* n'offre l'image complète de l'humanité. Nous devons louer M. Lélut du courage, de la finesse d'observation et du grand sens philosophique qu'il a déployés dans l'examen de cette question délicate. L'école de la philosophie historique n'a plus rien à craindre désormais de ses adversaires; leurs raisons, fondées presque toutes sur des scrupules de conscience, sont peut-être de celles qu'on respecte, mais non de celles qu'on discute. Quelle est en effet cette étrange doctrine qui, sous prétexte du respect que l'on doit aux grands noms, voudrait imposer silence à l'histoire, à la science, au sens commun? On doit aux morts la vérité, rien de moins, mais aussi rien de plus; c'est même encore une marque de respect envers eux que cette franchise et cette liberté qu'on apporte dans l'étude de toute leur vie.

Sont-ce les croyances religieuses qu'on entend protéger par cette interdiction aveugle? Il faut ici distinguer avec soin les croyances des préjugés. Les préjugés religieux, bien loin de servir la gloire de la Divinité, lui font véritablement injure. Ce fut pour un motif de ce genre que, durant une suite de siècles, on enfouissait dans les tombeaux l'homme, ce miracle de la nature, sans oser même regarder dans ses organes. Lorsque l'anatomie descriptive, dans la personne de Vésale, mit enfin la main sur le cadavre et déchira témérai-

rement le voile qui couvrait le mystère de notre structure, l'enthousiasme fut si grand qu'il remonta tout de suite jusqu'au Créateur ; *Constructio hominis enarrat gloriam Dei*. Il en est de même aujourd'hui de la composition de l'homme moral. Le vrai sentiment religieux n'a rien à gagner dans la cause de l'ignorance : Dieu n'est point avec les ténèbres ; Dieu est avec la lumière et avec les hommes qui la cherchent. Le culte digne de l'Être suprême est le culte de la science, qui adore en esprit et en vérité, c'est-à-dire, qui rétablit sans cesse le rapport des phénomènes sensibles aux inspirations de l'âme.

VII. — Les hallucinés au point de vue légal.

Ce ne sont pas seulement les hommes de génie qu'il convient de ranger dans la classe des hallucinés, ce sont aussi quelquefois les grands criminels (1). Nous

(1) Je m'étonne que les physiologistes modernes n'aient point extrait de l'ouvrage de Nicolas Pasquier un fait curieux pour l'histoire des maladies mentales. — « Pendant l'instruction du procès, raconte cet historien, Dubois déposa que, depuis un an, Ravaillac étant venu d'Angoulmois en cette ville, descendit en son logis, rue de la Harpe. L'hostesse les fit loger en même chambre et divers lits. Vers minuit, il ouyt Ravaillac qui invoquait les esprits malins, auquel il dit qu'il ne craignait pas les morts ains les vivants, parceque, m'a dit Du Bois, il avait cent ou deux cents écus qu'il pensait que Ravaillac lui voulait escroquer. Après cette pause chacun s'endormit. Le lendemain, environ la même heure, il vit encore Ravaillac qui faisait les mêmes invocations et qu'à l'instant ayant ouvert le rideau de son lit, il apercut en la moitié de sa chambre une grande obscurité, et en l'autre une lampe allumée et un gros dogue qui avait la queue retroussée jusque sur la tête et qui

mettons ici le pied sur un terrain délicat, sur une question médico-légale qui intéresse l'histoire et la société. Il arrive journellement que des esprits illusionnés donnent aux actes ou aux personnes qu'ils ont sous leurs yeux la figure des monstres qui sont dans leur cerveau. Un homme, se trouvant dans une diligence, entre deux voyageurs qui se passaient de temps en temps une tabatière, s'imagine voir entre leurs mains une boîte de poudre vénéneuse dont ils veulent lui faire respirer l'essence; ému par le sentiment de sa propre conservation, il se jette sur ces deux infortunés, et les tue à coups de couteau. Nous avons rencontré ce fou à Bicêtre, dans la division de M. Voisin; il se croit maintenant le Verbe de Dieu. Comme nous lui reprochions le meurtre des deux voyageurs : « Je ne les ai pas tués, nous a-t-il répondu, je les ai seulement *chagrinés;* le monde saura d'ailleurs un jour ce que j'en ai fait. » De tels êtres sont trop dangereux pour qu'on les rende jamais à la société.

venait droit vers son lit, ce qui lui fit grand'peur. Dès l'heure Du Bois appelle l'hoste et l'hostesse et se lève sans vouloir plus demeurer, ny en cette maison, ni avec Ravaillac. » De semblables faits n'étonnent plus la science; aucun médecin physiologiste n'hésitera à reconnaître sur ce compagnon de nuit l'effet d'une hallucination qui se communique. « Je vous allègue ceci, ajoute Nicolas Pasquier, pour vous dire que Ravaillac était magicien et sorcier. » Le malheureux était tout simplement aliéné. Possédé par les souvenirs, les idées et les haines de la Ligue, dont il se fit le bras, il entendait des voix qui le poussaient à commettre son crime. Le jour même qu'il suivit Henri IV dans la rue de la Ferronnerie, la voix parla plus fort que jamais à ses oreilles : « Va, frappe! tu les trouveras tous aveuglés. » Et il frappa. Quand on songe au luxe de supplices que la justice de ce temps-là a déployé sur ce pauvre fou, plus digne de pitié que de châtiment, la conscience humaine se trouble et se couvre silencieusement d'un voile.

Il y a d'autres cas où les hallucinés sont poussés à commettre des actions monstrueuses par une force irrésistible. Une mère regarde dormir son enfant dans un berceau; elle le contemple avec une joie et une tendresse infinies; tout-à-coup passe comme un éclair au milieu de la sérénité de son âme cette idée étrange: Si je le tuais! La mère écarte avec horreur cette image abominable; elle aime son enfant, elle est prête à donner sa vie pour lui épargner une larme et pour le sauver d'un danger. Cependant l'idée chassée ne se tient point pour battue; elle profite du trouble même qu'elle a causé pour revenir à la charge; elle assiége le cerveau de cette pauvre femme par tous les côtés faibles, elle prend un corps, une voix, elle lui crie aux oreilles: « Il faut tuer ton enfant! il faut tuer ton enfant! » La malheureuse repousse cette voix comme elle a éloigné l'idée, mais plus faiblement. Une nuit, au milieu du repos et des ténèbres, seule près de son nouveau-né qui dort, elle entend la voix qui parle avec instance; une force inconnue lui pousse le bras, elle tombe effrayée sur les deux genoux: « Mon Dieu! mon Dieu! ne me faites pas commettre une action horrible! Voyez comme il dort dans son berceau; on dirait un ange ou l'enfant Jésus. » Tout se tait, elle se recouche, et essaie de rappeler le sommeil. « Non, reprend la voix, non, cela ne finira pas ainsi: lève-toi, prends cette arme, et fends la tête de ton enfant! » La malheureuse mère est saisie d'effroi, elle veut s'enfuir, une puissance invincible la retient et la pousse sans cesse vers l'enfant endormi. D'une main tremblante elle ramasse la hache qui est dans un coin de la chambre, et recule. « Achève,

dit la voix, frappe! frappe! » Le visage de cette femme est noyé de pleurs; pâle, effarée, tremblante, elle immole alors ce qu'elle aime le plus au monde. A peine cette femme a-t-elle obéi, que l'hallucination se dissipe; réveillée comme en sursaut de son état d'aveuglement par cette affreuse secousse, la pauvre mère étend ses bras et reconnaît alors ce qu'elle a fait. La raison revient presque toujours en pareil cas pour éclairer d'une lueur sinistre et tardive les actes irréparables du délire.

Des faits de la nature de celui que nous venons de raconter se renouvellent constamment. Il n'y a pas un demi-siècle que la loi confondait dans ses châtimens tous les auteurs de ces actes coupables, sans remonter à la source de ces actes, sans s'informer de l'état mental de l'homme qui les avait commis. Aujourd'hui, la science ne cesse d'intercéder pour ces malheureux instrumens d'un crime involontaire et de disputer leurs têtes à la justice. Les caractères de la folie ne se prononcent pas toujours nettement; il y a ici comme partout des demi-teintes, des nuances effacées. Un homme n'est point complétement aliéné; mais il a déjà perdu le contrôle moral de ses actions. Ces consciences, très peu libres, assistent dans le monde au jeu des passions, se mêlent au mouvement de la société qui les entraîne, passent journellement sous mille influences diverses; pour peu qu'une idée fixe, une erreur des sens s'empare de ces esprits douteux, elle les domine sans réserve. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les physiologistes ont reconnu dans les organes de l'homme, dans ses membres, une autre

loi que celle de la volonté. La folie développe outre mesure cette fatalité des sens qui tend sans cesse à entreprendre contre la liberté de l'homme. Ces esprits dominés ne s'appartiennent plus; ils sont à l'hallucination qui les gouverne; ils agissent sous la loi du délire qui pervertit tous leurs sentiments. Un homme d'une grande dévotion se croit tout-à-coup possédé du diable; il ne songe plus dès-lors qu'à conformer ses actions à cette nouvelle destinée. Le sentiment religieux se tourne dans son cœur en rage, en désespoir, son esprit malade se nourrit de pensées infernales; il veut recommencer Judas. Le voilà donc qui se dispose à communier en état de péché mortel, afin de trahir et de crucifier Dieu dans son cœur. M. de Lamennais a connu cet homme, chez lequel évidemment la maladie avait créé une seconde nature. Nous laisserons les théologiens disputer entre eux pour savoir si derrière ce grand trouble le principe immortel de notre nature était demeuré indépendant; les manifestations du moins étaient viciées, et ce sont les manifestations que juge la loi humaine.

« Il y a encore, nous disait le docteur Voisin, dans nos prisons, dans nos bagnes et jusque sur nos échafauds des hommes dont la vraie place serait dans nos hospices ou dans nos maisons de santé. La science finira par amener dans l'exercice de nos lois des réformes nécessaires. Avant de punir un homme, il faudrait connaître la part de liberté qui lui a été dévolue par la nature. » M. Brierre de Boismont a soutenu à-peu-près dans son ouvrage les mêmes idées. Nous ne savons trop si le moment est venu de dis-

cuter ces problèmes effrayans, devant lesquels toute l'ancienne échelle de la pénalité tremble. Toujours est-il que la conscience ne peut, sans frémir, agiter de pareils doutes; car à ces doutes est attachée la vie ou la mort d'un homme. Nous nous bornerons à conclure pour le présent qu'une enquête médico-légale devrait être appliquée à la plupart des auteurs de ces crimes dont la nature intéresse à-la-fois la science et la justice; autrement, la société punit souvent ceux qu'elle devrait guérir.

VIII. — Du traitement de l'hallucination.

Le traitement des hallucinations doit avoir pour base la connaissance philosophique de l'homme. Nos maladies participent de notre double nature : elles sont tantôt physiques, tantôt morales, et le plus souvent mêlées. Les deux doctrines rivales que nous avons vues partager les écoles anciennes et modernes, nous les retrouvons en présence sur le terrain de la médecine pratique. Le matérialisme et le spiritualisme ont calqué chacun leur traitement sur les idées qu'ils se faisaient de l'homme malade. Les médecins qui n'ont cru reconnaître dans la folie qu'un désordre du cerveau se sont arrêtés à l'emploi des moyens physiques. Cette méthode nous semble au moins insuffisante. Il nous souvient d'avoir rencontré dans un établissement particulier un aliéné qui s'ima-

ginait être roi. Cette erreur était fondée sur une hallucination de la vue. Notre pauvre malade se figurait assister tous les soirs, dans son château, à une cérémonie durant laquelle tous ses sujets venaient, l'un après l'autre, lui baiser la main. Il avait été, pour une telle outrecuidance, sévèrement purgé, saigné et médicamenté. A peine pouvait-il se tenir debout durant la visite du médecin, car deux larges vésicatoires avaient mis à nu la partie la plus sensible des jambes. On menaçait de lui poser un troisième vésicatoire sur le bras. — Eh! mon Dieu! s'écria le malade avec un accent de raison qui nous frappa, quand vous me couvririez de plaies vives, m'empêcherez-vous de voir ce que je vois? Un vésicatoire de plus ou de moins sur le bras ne changera rien à mes idées; ce sont ces idées qu'il faut combattre, si vous les trouvez fausses. Autrement, vous me faites mal, et voilà tout. Cela ne prouve rien de me martyriser comme vous faites. Dites-moi donc au moins que je me trompe, et trouvez un moyen de me le montrer. — Je me demandai intérieurement lequel de ces deux hommes était le médecin et lequel était le fou.

La médecine, entraînée par Gall, par Broussais et par Georget sur la trace du matérialisme, en était là, quand un homme d'une volonté ferme, opiniâtre, d'une conviction inébranlable, d'une perspicacité de tact singulière, annonça qu'il allait guérir les hallucinations sans saignées, sans purgatifs, sans moxas, rien que par l'emploi d'un traitement moral, c'est-à-dire par les idées et les passions. Il y eut émeute. M. Leuret fut déclaré digne de prendre la place de

ses malades. Des attaques d'une violence inouïe fondirent comme la grêle sur ce médecin orgueilleux qui voulait redresser par le raisonnement les idées contrefaites et les sentimens déviés. Cependant les guérisons vinrent, les opinions se calmèrent, et nous vîmes tomber une à une les armes par lesquelles on s'efforçait de le combattre. C'est qu'en effet ce médecin philosophe avait entre les mains un levier d'une puissance énorme et trop long-temps méconnue. Nous ne parlerons pas ici des moyens dont M. Leuret s'est servi avec éclat pour frapper les malades d'une terreur bienfaisante, et les réduire, en quelque sorte, de vive force à la raison. On a trop abusé de cette louange perfide; on a trop souvent représenté M. Leuret comme un génie sombre et dur, dont la main tient sans cesse la douche suspendue sur la tête effarée des malades. Il est vrai que le médecin de Bicêtre a plusieurs fois déployé une violence préférable, selon nous, à cette fausse et cruelle miséricorde qui entretient les aliénés dans leur funeste état; mais nous tenons à montrer qu'il sait varier l'emploi de ses moyens et calculer le remède sur la nature des personnes.

Une femme du monde, grande théologienne, s'imaginait avoir sur elle des signes de malédiction divine. M. Leuret arrive chez cette dame; il la trouve fort concentrée dans ses idées. Cette malheureuse ne cesse de parler de son état; elle se croit indigne, repoussée de Dieu, damnée. M. Leuret la laisse divaguer tout à son aise. — J'étais venu, lui dit-il enfin, pour vous entretenir de votre mari, de vos enfans; mais je vois

que vous êtes au-dessus de cela. Continuez, madame, de vous livrer à vos rêveries égoïstes. — A ces mots, il se retire, content de lui avoir, pour ainsi dire, jeté un premier hameçon dans le cœur. Le lendemain, M. Leuret retourne chez cette femme ; il la trouve plus inquiète que la veille. Elle demande des nouvelles de sa famille ; ces nouvelles sont mauvaises. Elle s'alarme, se trouble. Survient une de ses amies qui lui propose de faire une neuvaine ; il s'agit d'arracher à la mort des têtes bien chères. La pauvre folle consent à réciter tous les soirs une prière convenue. Le dixième jour, elle reçoit de son mari une lettre écrite d'une main tremblante : « Je viens d'échapper à un grand danger ; j'ai fait une maladie très grave. Les médecins m'avaient tous condamné ; mais hier, à huit heures du soir, un vrai miracle s'est opéré en moi ; je me suis, pour ainsi dire, senti revenir à la vie. Quoique encore faible, je me porte beaucoup mieux ; je suis sauvé. Nos enfans, qui ont été comme moi fort malades, sont aussi rétablis. C'est une faveur inespérée du ciel. » L'effet de cette lettre fut tel qu'on l'avait prévu. La malade ne manqua pas de réfléchir sur ce qu'elle venait d'apprendre, et d'en tirer cette conséquence : Je ne suis donc pas tout-à-fait réprouvée, puisque Dieu m'écoute. De ce jour, la guérison fut certaine. Nous n'avons pas besoin de dire que l'amie était mise en avant par le médecin, et que la maladie du mari, la lettre, le miracle, étaient autant de moyens concertés. Un pareil traitement exige les ressources d'un esprit très ingénieux, et sous ce rapport du moins la méthode de M. Leu-

ret court grand risque de trouver peu de prosélytes.

On voit qu'ici le médecin n'a point attaqué de front l'objet de la folie; il a pris un détour, il est entré, pour ainsi dire, dans la place comme par surprise. Il n'est pas toujours nécessaire de recourir à ces ménagemens. La folie, celle de l'orgueil surtout, est envahissante; si vous ne l'arrêtez tout court, en lui présentant une limite brusque, il est à craindre qu'elle ne se répande et ne gagne sans cesse du terrain. M. Leuret se montre sans pitié pour toutes les illusions, quelles qu'elles soient. Comme la volonté est un des organes de la croyance, il oblige ses malades à parler et à agir en sens inverse de leur manière de voir. C'est dans de pareils cas que M. Leuret s'est servi avec avantage de la contradiction. L'emploi des moyens énergiques demande une grande connaissance du cœur de l'homme. Il faut un coup-d'œil prompt et juste pour que l'aliéné, sentant toutes ses ruses percées à jour par la sagacité du médecin, se reconnaisse le plus faible et cède à l'ascendant de la raison. La contradiction est bonne; la diversion est meilleure. La plupart des hallucinations tiennent à des passions délicates que l'on réveille non-seulement quand on les flatte, mais encore quand on les choque; il vaut mieux les laisser dormir. Ceux qui contredisent perpétuellement les fous hallucinés ne songent pas qu'ils ne peuvent les irriter de la sorte sans leur rappeler vivement l'objet de leur délire; ainsi l'on incruste trop souvent ce qu'on voulait effacer. Nous assistions à la visite d'un médecin qui demandait à une malade, avec ironie : « Eh bien! sommes-nous toujours la

princesse de *** ? — A force, répondit-elle, de revenir toujours sur le même sujet, vous graveriez chez nous des idées que nous n'avons pas, ou que nous n'avons eues qu'en passant. » Le docteur, homme d'un grand sens, tomba lui-même d'accord avec elle, et reconnut la sagesse de cette observation. M. Brierre de Boismont reproche au système de diversion morale que l'on ne saurait l'appliquer dans tous les cas. Cette objection ne nous semble pas suffisamment fondée. Nous ne croyons pas qu'il soit impossible de faire travailler hors d'un hospice les malades de l'intelligence; nous avons vu dans le riche et bel établissement de Vanvres des gentilshommes aliénés qui remuaient bravement la terre avec la bêche. Or, le travail des mains est une diversion aux images du délire. Quand les mains ne veulent point s'occuper, il faut intéresser la tête. Plus le malade appartient à une classe cultivée, plus il offre de prise au médecin pour varier la nature des distractions. M. Leuret s'est fait plus d'une fois l'instituteur de ses malades; les leçons de cet habile médecin n'avaient alors qu'un but, guérir l'esprit en l'ornant.

Un homme qui remplissait dans la magistrature des fonctions honorables s'imagine un jour avoir du poison dans la poitrine. La source d'une telle illusion était dans la défense qui lui avait été faite, par une précaution hygiénique, d'embrasser trop souvent son enfant nouveau-né. A force de raisonner sur son erreur, notre malade arrive à cette conséquence : « Ce poison que j'ai dans la poitrine coule avec mon sang dans mes membres, et je puis le com-

muniquer. » Dès-lors il n'ose plus ouvrir les portes, car sa main empoisonnerait le bouton de cuivre de la serrure, et ceux qui y toucheraient après lui seraient perdus. Lui sert-on sur son assiette des artichauts, du poisson, il mange toutes les feuilles, il mange les arrêtes, au risque de s'étrangler. Ces détritus pourraient en effet causer la mort de ceux qui les manieraient par hasard en nettoyant l'assiette. Un tel état était insupportable. Quand le malade arrive à la maison de santé, M. Leuret lui dit : « Vous prétendez être un homme dangereux pour vos semblables, votre contact seul empoisonne tout autour de vous ; c'est bien. Vous êtes ici dans une maison dont je suis le médecin. Je vous ordonne d'agir comme si vous étiez en bonne santé. S'il arrive des malheurs, votre conscience en sera déchargée ; je prends tout sous ma responsabilité. » Le malade, ayant cette assurance, ne se surveilla plus. « Tant pis pour vous, dit-il au médecin, cela retombera sur votre tête ! » Il commence alors d'agir convenablement ; mais M. Leuret ne tarde point à s'apercevoir que la conduite de cet homme, quoique régulière, est toute passive. Il agissait comme un instrument dans la main de l'ouvrier qui le dirige. M. Leuret cessa alors de lui donner aucun conseil : notre homme s'emporta ; même silence. Ce refus amena une crise, à la suite de laquelle M. Leuret lui adressa une exhortation très vive : « Soyez homme, enfin ! C'est se dégrader au-dessous de la brute que d'aliéner ainsi sa volonté. Vous avez vu que vous aviez touché ici tous les objets à votre portée et qu'il n'en était résulté aucun

inconvénient. Vous étiez donc dans l'erreur. Ayez le courage d'agir en conséquence. » (1) Ces mots firent leur effet. Pour achever d'enlever le malade aux préoccupations de son délire, M. Leuret lui fit suivre un cours de physique. Dès les premières leçons, cet homme y prit un intérêt très vif qui assura sa guérison; il avait du moins gagné quelque chose à être fou, puisqu'il recouvra sa raison accrue de nouvelles connaissances. Les travaux intellectuels sont d'ailleurs plus favorables à la guérison que les travaux du corps, car les mains occupées n'empêchent pas toujours l'esprit de divaguer.

Comme l'hallucination se montre le plus souvent entée sur une idée, sur un sentiment, sur une passion, c'est cette idée qu'il faut combattre; c'est ce sentiment ou cette passion qu'il faut déjouer : voilà toute la base du traitement moral.

Quand les procédés ordinaires ont échoué sur un malade, M. Leuret l'attaque par sa passion même, tout en se ménageant, bien entendu, un moyen de la détruire plus tard. Il y avait dernièrement à Bicêtre un aliéné qui s'isolait de ses camarades et des employés de la maison, vivait d'une manière bizarre, refusait de coucher dans un lit, de manger à table, de changer de linge, concentré qu'il était dans l'adoration de lui-même. Après avoir examiné la nature de cette folie, M. Leuret reconnut qu'il n'aurait prise sur son malade que par un seul mobile, celui de

(1) Depuis que ce travail a paru, M. Leuret a publié lui-même l'historique de ces deux cas de guérison : malgré quelques légères variantes de forme, son récit ne change rien à la nature des faits tels que je les rapporte.

l'orgueil. Il résolut donc de l'aborder de ce côté-là. Notre homme modelait, dans ses loisirs, de petits ouvrages en terre. M. Leuret commença par témoigner pour ces ébauches une admiration excessive. Quand il eut trouvé accès par cette ouverture dans le cœur du malade, il essaya de lui donner, sous forme de réflexions, quelques petits conseils. « Je m'étonne, disait-il à voix basse, qu'un homme de mérite, un sculpteur distingué, couche par terre comme un animal : cela ne me semble pas digne. » Le médecin gagnait ainsi chaque jour du terrain dans l'esprit de son malade, par l'estime qu'il professait pour les talens de l'artiste. Ce dernier ne tarda point à lui accorder sa confiance. Son amour-propre flatté faisait volontiers le sacrifice de quelques ridicules, pourvu qu'on lui accordât en retour les éloges qu'il croyait lui être dus. M. Leuret délivra ainsi peu-à-peu son malade de toutes les fausses habitudes créées par cette monomanie d'orgueil. Notre aliéné consentit à coucher dans un lit, à dîner au réfectoire, à renouveler ses vêtemens, et s'en trouva mieux. Quand le docteur fut certain de l'avoir rattaché par le bien-être à la vie commune, il comprit que le moment était venu de détruire la passion qu'il avait flattée jusque-là. M. Leuret se servit pour cela d'une main étrangère. Il proposa un jour à son malade de faire venir un sculpteur en renom pour juger ces mêmes ouvrages que lui, médecin, admirait, disait-il, sans beaucoup s'y connaître. Cette offre fut acceptée : notre aliéné se faisait trop illusion sur son mérite pour craindre le contrôle d'un homme de l'art. A

l'heure de la visite, M. Leuret arrive donc avec l'artiste annoncé. On lui montre les figures exécutées en terre, et M. Leuret, d'un ton sérieux, lui demande son avis. Le malade attend, comme on le pense bien, la réponse avec une anxiété visible. L'étranger se contente de hausser les épaules. M. Leuret insiste. Même silence de l'artiste, même geste de dédain. Le docteur cependant veut le pousser à bout : « Quel prix pourrait-on au moins retirer de ces fleurs sculptées ? — Cela vaut deux sous, » répond brutalement l'artiste. On comprend qu'à un tel choc l'idole d'orgueil de notre pauvre fou dut tomber de sa base. En effet, à dater de ce jour, le malade abandonne ses ébauches, se livre avec ses compagnons aux travaux des champs, et bientôt il sort parfaitement guéri de l'hospice de Bicêtre.

Nous ne saurions passer sous silence un mode de traitement applicable aux illusions, qui remonte à Ambroise Paré, et qui a été renouvelé dans ces derniers temps par M. Esquirol. Ce système consiste à faire semblant d'entrer dans l'erreur des malades, pour arriver ainsi à la guérir. Toutefois, de tels moyens ne présentent qu'une efficacité relative et toujours incomplète. En passant par-dessus l'erreur de l'aliéné, qui reste intacte, un tel procédé court toujours le risque de voir cette erreur se renouveler. La racine reste, et sur cette racine d'autres végétations malsaines peuvent se reproduire incessamment. L'opération serait donc sans cesse à recommencer. Que si le malade vient en outre à découvrir par hasard la ruse du médecin, tout est perdu. Sa position

se trouve singulièrement aggravée, car il n'aura plus aucune confiance, à l'avenir, dans un homme qui l'a trompé. A moins de cas exceptionnels, où toutes les autres voies de conviction et même de contrainte ont été tentées inutilement, nous croyons donc qu'un tel moyen de traitement doit être rejeté. C'est dans la bonne foi, et non dans une feinte quelquefois heureuse, qu'il faut chercher des armes pour combattre radicalement l'erreur des malades. Encourager le délire, c'est protéger l'incendie; vous couvrirez le feu sur certains points, mais la flamme éclatera sur d'autres, et vous n'aurez rien fait.

Il y a d'ailleurs des cas où l'idée visible de l'halluciné résiste aux images qu'on invente pour la troubler et la confondre. Un homme d'un caractère dur et sauvage avait tué en duel l'amant de sa sœur, jeune fille de dix-sept ans, qui mourut de chagrin à la suite de cet événement déplorable. A partir de ce jour, il tomba dans une profonde mélancolie. Peu-à-peu sa raison s'altéra; une vision nocturne lui montrait sa sœur sous les traits confus de la vie et de la mort. Les amis du malade, après avoir eu recours à divers moyens de contradiction toujours infructueux, imaginèrent de briser ce rêve pénible au choc de la réalité. Il fut très facile de recueillir de la bouche même du malade quelques détails sur la manière dont sa sœur lui apparaissait. On choisit une personne de dix-sept années, assez semblable à sa sœur, on l'habilla de blanc, et on la conduisit sur le seuil de la chambre, à l'heure où la jeune fille fantastique avait coutume de faire son entrée. Devant cette inconnue,

l'insensé se dressa tout pâle sur son séant, et poussa un cri terrible : « Ah! dit-il, il y en a deux ! »

Non-seulement il ne faut pas condescendre aux imaginations de la folie, mais il importe, au contraire, d'éloigner de l'esprit et des yeux du malade, le jour, la nuit même, s'il était possible, les idées ou les objets qui tendent à renouveler la trace de ses visions délirantes. Le lien des songes et des hallucinations est surtout sensible dans les premiers temps de la convalescence. M. Leuret nous a dit avoir rencontré des cas où un rêve seul faisait évanouir tout le travail du médecin. On juge par là combien est délicate la mission de l'homme voué par état à guérir les infirmes de l'intelligence. A la fois prêtre, philosophe et anatomiste, il doit tour-à-tour confesser, éclairer et traiter ses malades. Un fait que nous avons d'ailleurs reconnu, c'est que les médecins les plus opposés en apparence au traitement moral l'appliquaient à leur insu, et comme malgré eux, dans leur service, tant ce traitement est indiqué par la nature même de la maladie.

M. Brierre se déclare pour un traitement mixte tantôt physique, tantôt moral, le plus souvent l'un et l'autre. Ce parti est sans doute le plus sage. M. Foville a rétabli le calme le plus parfait chez des hommes que des hallucinations de l'ouïe avaient poussés aux plus horribles tentatives. Il lui avait suffi de traiter le sens spécialement affecté pour obtenir cet heureux changement. Nous avons vu nous-même dans le service du docteur Falret une jeune Italienne qui s'était montrée, durant un jour et une nuit, fort tourmentée

de la présence de trois hommes nus. Un simple bandeau appliqué sur les yeux de cette femme fit cesser la vision importune.

M. le docteur Moreau a également, dans ces dernières années, appliqué certains narcotiques au traitement des hallucinations. Son procédé présente une manière d'affinité avec l'homœopathie. Le *datura stramonium*, s'est dit ce médecin distingué, le hachich, l'opium, provoquent dans l'état sain des hallucinations ; ces mêmes substances ne pourraient-elles pas les guérir ? Il paraît que ce traitement a obtenu quelque succès entre les mains de l'auteur ; mais jusqu'ici il n'a pas réalisé, que nous sachions, les mêmes résultats entre les mains de ses confrères. Nous avons suivi nous-même dernièrement l'emploi du hachich sur trois hallucinés ; le résultat de l'absorption de cette substance fut de changer les visions ordinaires de ces malades en d'autres visions. Le fait est sans doute curieux, mais il nous semble très loin d'être concluant. Déplacer la nature de la folie, ce n'est pas la guérir.

La conclusion de cette étude est marquée par le but même que nous nous sommes proposé en commençant. Le fou, comme objet d'observation, appartient aussi bien au moraliste et au philosophe qu'au médecin. C'est dans l'analyse des facultés de l'homme que la science doit chercher le germe des altérations qui les défigurent. D'un autre côté, l'examen des désordres de la folie est appelé à jeter par le contraste une vive lumière sur l'exercice des forces intellectuelles de notre nature. Cet examen nous apprend que l'homme

moral est composé, comme l'homme physique, de membres distincts, de facultés diverses, et que chacune de ces facultés a ses maladies propres. Dans l'hallucination, c'est la faculté sensitive et créatrice d'images qui est lésée. Fait à la ressemblance de la Divinité, l'homme porte la trace de son auteur jusque sur ses infirmités et ses faiblesses. L'halluciné a voulu créer comme Dieu; seulement, au lieu de faire des mondes, des réalités, des êtres, il a produit des chimères que son esprit égaré poursuit désormais dans les brouillards du délire.

Si la philosophie gagne à descendre sur le terrain des maladies mentales pour se faire une connaissance exacte de l'homme, il y a d'un autre côté avantage pour la science à s'élever vers la philosophie. Ce sont les doctrines du XVIIIe siècle, qui, dans la personne de Pinel, ont créé la médeciue des aliénés. La philosophie est destinée à exercer de nos jours une influence non moins décisive sur les progrès de cette science encore informe. Ce n'est pas seulement en tourmentant la matière morte qu'on découvrira les lois de la vie; il y a dans l'analyse des maladies mentales en particulier tels points délicats que le scalpel seul n'atteindra jamais. Sans négliger l'observation des faits, la médecine a besoin d'invoquer l'appui des idées. L'étude de la folie a déjà entraîné une partie de la science médicale dans cette voie. S'il existe encore des médecins vraiment matérialistes, c'est-à-dire qui rapportent aux organes seuls la cause productrice de nos idées, ce n'est plus dans les régions élevées de la science qu'il faut les chercher. La lu-

mière s'est faite à travers les ténèbres que l'esprit de système opposait froidement à la vérité. Ce n'est pas seulement dans l'analyse des désordres de la folie que le spiritualisme a changé depuis ces derniers temps les méthodes reçues, c'est aussi dans la pratique. Il devient de jour en jour plus manifeste que la première condition du traitement des aliénés est dans la connaissance du cœur humain.

Il ne faut pas maintenant que la science outrepasse les limites raisonnables du spiritualisme. Nous avons cru devoir nous élever contre une tendance qui ne va à rien moins qu'à confondre deux élémens incompatibles. La théologie n'a rien à voir dans la médecine. Des dogmes formidables que la raison ne doit pas même examiner ne sauraient entrer sous aucun prétexte dans le domaine de la science. La médecine physiologique s'appuie de nos jours sur le raisonnement, sur l'expérience, sur l'observation. Née, comme nous l'avons dit, du libre exercice de l'esprit humain, la science conserve avec la philosophie des liens étroits qu'elle ne peut rompre sans se déchirer elle-même. Tout en travaillant à se dégager du sensualisme qui a obscurci la fin du dernier siècle, la médecine des maladies mentales, en particulier, gardera la méthode sévère de l'examen qui, seule, dans l'ordre des idées comme dans l'ordre des faits, peut conduire sûrement l'esprit à la vérité.

La connaissance des causes, des formes et du traitement de l'hallucination nous ouvre la voie à l'étude des maladies de la pensée. Simple erreur des sens, l'hallucination se détache des autres symptômes du

délire, et peut même s'allier, quoique réellement folle, à l'exercice d'une raison presque intacte. Les infortunés que nous allons rencontrer désormais présentent des lésions plus graves. Chez les uns, le trouble et l'incohérence des idées annoncent que l'intelligence est malade; chez d'autres, le désordre et l'extinction des sentimens témoignent que c'est la volonté qui souffre. Nous allons pénétrer sur le terrain de l'aliénation mentale proprement dite, dans cet enfer des maladies de l'esprit dont la classe des hallucinés forme le premier groupe sombre, et l'hallucination l'entrée ténébreuse, *in faucibus orci.*

IX. — Maladies de l'esprit. — Histoire de l'aliénation mentale.

L'histoire de la folie est en partie celle de l'esprit humain. Les maladies mentales sont très anciennement connues : nous voyons même les mythologies grecques tirer de la femme en fureur l'image idéalisée de leurs Euménides. La religion chrétienne chercha également dans la folie les principaux types de son enfer : Sennert rapporte avec étonnement l'exemple de maniaques qui, exposés au froid pendant plusieurs années, entièrement nus et couchés sur la pierre, n'en continuaient pas moins de vivre; si on les touchait, au lieu de les trouver glacés, on sentait sur leurs membres une vive chaleur au milieu de l'hiver

le plus rigoureux ; cet homme qui brûle toujours ne vous figure-t-il pas le damné? Le ver qui ne meurt pas et que les prédicateurs mettaient au fond de la conscience du réprouvé, nous le retrouvons dans le cœur de certains aliénés que le remords tourmente. Ce blasphème éternel, dont la justice divine charge la bouche des méchans au fond de l'abîme, nous l'avons entendu nous-même dans les maisons de fous; nous avons vu des damnés du délire demeurer plusieurs semaines de suite sans sommeil, sans alimens, sans repos, vociférant et blasphémant jour et nuit. Ce pleur, dont parle Bossuet, vous le voyez couler autour de vous des yeux toujours noyés du mélancolique. Il n'y a pas jusqu'à la personnification des sept vices capitaux dont vous ne rencontriez à chaque pas, dans cet enfer vivant, quelque trait frappant de ressemblance : voici l'orgueil au front haut, la paresse aux yeux pleins de sommeil, la colère aux cheveux agités comme des serpents, la gourmandise aux dents voraces, l'envie aux joues hâves, la luxure aux gestes lubriques et provoquans. A côté des fous incurables sur lesquels l'abîme a été scellé, nous voyons des aliénés qui expient dans un délire passager l'abus de leur raison : un ange doit descendre dans leur nuit et poser sur leur cerveau brûlant son doigt trempé d'eau. Enfin, pour peu que nous nous élevions encore, nous voici montés au ciel ; les extatiques, absorbés dans une prière sans fin, chantent pendant des journées entières des cantiques d'amour avec les bienheureux. La folie est, comme on voit, tout un monde surnaturel : la foi, l'espérance, la charité,

s'y montrent tour-à-tour sous les traits de femmes, dont l'une étonne par sa naïve crédulité, dont l'autre a sans cesse les yeux tournés vers l'avenir, dont la troisième s'entoure d'enfans qu'elle croit les siens et auxquels son cœur prodigue les soins les plus maternels avec une inépuisable tendresse. Le caractère des individus décide ordinairement leur place dans cette hiérarchie mystique : deux sœurs, dont l'une était naturellement humble, craintive et alarmée, dont l'autre était au contraire orgueilleuse, confiante et altière, devinrent simultanément folles : la première se crut assurée de sa damnation éternelle, et la seconde de son salut. De là, une séparation à la suite de laquelle l'une descendit en idée dans l'enfer, tandis que l'autre, plus sûre d'elle-même, s'éleva fièrement au paradis.

Il ne paraît pas que la folie ait changé le fond de ses attaques depuis l'antiquité, mais elle en a plusieurs fois renouvelé la forme, selon le caractère des croyances, des institutions et des peuples sur lesquels son pouvoir s'exerçait. On a vu, dit Soranus, des païens qui s'imaginaient descendre dans les enfers par amour pour Proserpine. Un homme épris de la nymphe Amphitrite se jeta dans la mer. Au moyen-âge, cette même folie, transformée, appela de l'autre monde les incubes, les succubes et tous les anges de ténèbres qui avaient séduit avant le déluge les enfans des hommes. Il y avait à Bicêtre, dans la division de M. Leuret, un individu qui voulait aller en enfer : la bouche du poêle chargé de charbon de terre incandescent ayant été laissée ouverte, ce mal-

heureux y plongea avidement la tête et ne fit aucun mouvement pour s'en retirer. La folie reçoit l'empreinte historique des temps ; mais le changement le plus remarquable qui se soit opéré en elle ne nous semble pas avoir été observé par la science. Autrefois, il est fréquemment question dans les historiens d'épidémies morales, de folies par masses, gravant tantôt sur une ville, tantôt sur un peuple, le sceau uniforme d'une aveugle nécessité. Au moyen âge, la lycanthropie, la danse de Saint-Gui, la démonomanie; pendant la renaissance, les fureurs et les extravagances des réformistes; au dernier siècle, la maladie des convulsionnaires, nous représentent encore autant de délires collectifs dont les ébranlemens se communiquaient à toutes les consciences. La folie paraît au contraire avoir revêtu depuis la révolution française un caractère plus individuel : à mesure que chacun retire de la foule ses croyances, ses opinions, sa manière de voir, et se crée une existence morale à part, la forme de l'aliénation porte moins sur la société et plus sur l'homme.

Cette revue rétrospective des formes du délire et des opinions des anciens sur la folie intéresse peu du reste la connaissance actuelle des faits; aussi n'en extrairons-nous que l'histoire des aliénés, c'est-à-dire celle de leurs misères et de leurs supplices. Chez les Juifs, pour ne pas remonter au-delà, les fous étaient regardés comme des êtres possédés par des esprits immondes; nous les voyons dans l'Évangile errer au milieu des sépulcres avec un bruit de chaînes. Saint Luc, qui était médecin, parle d'un enfant épilep-

tique qui se jetait tantôt dans l'eau et tantôt dans le feu. La longue robe blanche dont Hérode fit revêtir Jésus(1), et qui est encore en usage dans les hospices pour les malades dits *gâteux*, était le signe extérieur dont on couvrait les insensés. Ces pauvres fous, livrés de la sorte à tous les regards, parcouraient les villes comme des objets surnaturels de tristesse et d'effroi, quand ils n'excitaient pas la moquerie. Le christianisme, qui soulagea tant d'infortunes et releva tant d'autres abaissemens, ne semble pas avoir beaucoup amélioré l'état déplorable des malades de la pensée. Durant tout le moyen-âge, nous les retrouvons en effet relégués et confondus sur le lit de paille des noirs cachots, avec les voleurs, les assassins, les femmes de mauvaise vie. C'est dans cet état que fut vu un grand poète fou. Les épileptiques, également redoutés à cause de leurs accès, partageaient le même sort inévitable. C'est le propre des sociétés ignorantes, barbares, de confondre le mal et la maladie sous le même châtiment, au lieu de songer à réparer l'un et à guérir l'autre. Des siècles s'écoulèrent avant que l'heure de la miséricorde eût sonné pour ces infirmes délaissés, dont les uns s'agitaient sous les fers dans la nuit des prisons, dont les autres erraient dans les cités, objets de dérision et d'insultes, troublant le repos général, offensant les bonnes mœurs, et présentant le tableau de l'homme déchu sous des traits si

(1) On voit dans l'Évangile que Jésus-Christ fut plusieurs fois soupçonné de folie, tantôt de folie furieuse, *in furorem versus est*, tantôt de folie extravagante, *insanit*. C'est le blasphème auquel il se montra le plus sensible, et pour lequel il menaça surtout les Juifs de la colère divine.

vils et si grossiers, que Dieu, en le voyant, eût rougi de son image.

Le plus étonnant est que personne ne songeait à faire cesser ce scandale, hormis pourtant un pauvre diable nommé Jean-de-Dieu, qui avait été enfermé par mégarde avec les fous dans une prison. La charité elle-même se retirait effrayée d'une maladie qu'on regardait encore comme une punition du ciel, comme la trace vengeresse d'un Dieu irrité. L'Église tendait à propager cette croyance par les exorcismes, et quoique l'institution de la *fête des fous* témoigne d'une certaine pitié pour ces malades, on ne rencontre ni dans les pratiques du culte, ni dans les écrits des évêques, rien qui ressemble à une protection sérieuse. La voix de saint Vincent de Paul, cette voix qu'on retrouve au-dessus de toutes les misères de notre nature, criant et implorant, *vox clamans in deserto*, fut, après celle de Saint-Jean-de-Dieu, la seule qui s'éleva de son temps en faveur des aliénés. Les gouvernemens ne se montrèrent ni plus éclairés ni plus humains : au contraire, les cours les plus vantées pour leurs lumières ont été le théâtre d'un autre genre d'insulte à cette maladie vénérable, dans la personne des *fous du roi*. Voilà donc quel fut le sort épouvantable des aliénés pendant la longue nuit des âges d'ignorance ou de foi religieuse. Quand ce n'était pas l'injure qui les atteignait, c'était le fouet du geôlier; quand ce n'était pas le fouet, c'était le bûcher.

L'humanité s'abandonne de la sorte envers ses membres déchus aux plus affreux traitemens, sans

même penser à mal, jusqu'au jour où, l'opinion publique s'éclairant, la conscience tressaille et fait un retour tardif sur elle-même. Honteuse et confuse devant la voix de Dieu qui l'appelle pour lui demander compte de ses actes, elle cherche alors, comme Ève après sa faute, à couvrir d'un vêtement les plaies de sa hideuse nudité.

En 1789, l'Hôtel-Dieu était encore le seul hôpital qui admît dans la ville de Paris des aliénés en traitement : relégués vers la partie la plus reculée, la plus triste, la plus malsaine de cet établissement, transformé pour eux en une nouvelle prison, ils achevaient d'éteindre les dernières lueurs de leur raison mourante dans la solitude et dans l'ennui. Pas de cours égayées d'un peu de verdure, pour servir de promenoir, ni pour reposer le regard des vaines images d'un cerveau malade; mais dans l'intérieur, deux salles, l'une de dix lits *à quatre personnes*, l'autre de six grands lits et huit petits; au dehors, des murs affligeans de vieillesse, des toits sombres, et la présence éternelle de cette fétide maladrerie, dans laquelle fourmillaient toutes les misères accumulées. Les pauvres aliénés traînaient dans ces lieux leur mélancolie et leur langueur, jusqu'à ce que, déclarés incurables, ils fussent conduits à Bicêtre, à la Salpétrière ou à Charenton. Là commençait pour eux une nouvelle vie de réclusion et de délaissement; la société les oubliait; la science avait jeté sur eux sa sentence, et l'administration ouvrait alors devant ces damnés vivans les portes de la cité des larmes, ces portes inexorables devant lesquelles

s'arrêtait l'espérance, car c'est par elles qu'on allait dans l'éternelle douleur et au milieu des races perdues(1).

L'idée d'une cité dolente, *la città dolente*, était si naturelle à ces lieux de malédiction et de souffrance, que les rues, formées par rangs de loges, se nommaient, l'une, la rue d'Enfer, et l'autre, la rue des Furieux. Ces loges, au nombre de cent onze; étaient destinées à recevoir les malades les plus agités, ceux qui, ensevelis sans être morts, jetaient des cris du fond de leurs tombeaux. L'indifférence la plus stupide rôdait, dans la personne d'un surveillant connu sous le nom de *gouverneur des fous*, autour de ces malheureux dont les soupirs et les plaintes frappaient éternellement l'air immobile. On se figure douloureusement ces loges étroites, au niveau et quelquefois même au-dessous du sol, ne recevant l'air et le jour que par un guichet, dont l'ouverture était à peine suffisante pour y faire passer des alimens. L'humidité les rendait encore plus incommodes: une eau glaciale ruisselait presque continuellement le long de leurs épaisses murailles, et y déposait un limon verdâtre qui, de temps en temps gratté, se remontrait toujours. Au fond de ce sépulcre, de cet *in pace*, se remuait quelque chose de lamentable qui était le fou.

(1) M. Mallon, directeur actuel de l'hospice de la Vieillesse (hommes), a eu l'obligeance de nous communiquer des notes manuscrites sur l'état des fous, de 1780 à 1806; ces notes, recueillies sur des registres et sur des témoignages authentiques, ne sauraient être soupçonnées d'aucune exagération, quoique les faits qui y sont mentionnés dépassent toute vraisemblance. C'est sur ces pièces administratives que nous avons rétabli l'histoire des anciens aliénés dans l'hospice de Bicêtre.

La plupart des hôtes de ce quartier de Bicêtre étaient couchés dans des auges, les pieds et la tête serrés contre les murs humides de leurs cages ; la paille sur laquelle ils dormaient ne tardait pas à se pourrir. Plus de quarante malades, qui déchiraient leurs vêtemens, demeuraient nus ; la nourriture était insuffisante et mauvaise ; une seule distribution se faisait pour vingt-quatre heures ; ces malheureux dévoraient leurs alimens d'un seul coup avec avidité, et le reste du jour se passait ensuite dans une sorte de délire famélique. De ce foyer d'infection, de tant de causes insalubres et pestilentielles sortait une mortalité énorme ; des maladies sans nombre entaient leur germe sur celle dont les pauvres fous étaient déjà atteints.

Les mauvais traitemens auxquels les employés de la maison se livraient envers les malheureux aliénés étaient absous par l'habitude. Que vouliez-vous qu'on en fît ? C'étaient des fous. La cupidité venait au secours de la négligence pour aggraver encore les tourmens de ces victimes : non content d'outrager la folie, on l'exploitait. Les garçons de service qui accompagnaient les visiteurs se faisaient un jeu cruel d'exciter les fous à commettre des actes extravagans, afin d'attirer dans leur bourse quelques pièces de monnaie. Ces mêmes actes arrachés au délire étaient ensuite punis avec une brutalité révoltante. Chaque loge avait une chaîne fixée dans le mur ; à l'extrémité de cette chaîne était attaché un collier en fer pour maintenir les malades agités, et le nombre en était considérable. Quand le carcan ne suffisait pas à la cruauté des surveillans, on avait recours à de fortes cordes, et sou-

vent aussi à d'autres chaînes qui laissaient d'affreuses traces sur les membres meurtris des pauvres fous. Un coup de fusil fut tiré sur un aliéné qui tentait de s'évader, et qui était déjà parvenu au sommet du mur. La confusion qui régnait dans le château de Bicêtre, entre les fous et les criminels, autorisait contre les uns et les autres les mêmes violences de la part des soldats de service. Joignez à cela l'abandon le plus complet : jamais le chirurgien, ou le *gagnant maîtrise* (c'est ainsi qu'on le désignait) ne faisait de visites dans le quartier des malheureux insensés ; seulement, lorsque ces derniers étaient sur le point de mourir, on les transférait dans les salles de l'infirmerie, où ils recevaient quelques soins inutiles. Voilà quel était l'état de Bicêtre et des autres hospices de fous, lorsque Pinel commença la réforme de ces établissemens.

Si l'on cherche à se faire une idée juste des causes qui ont retardé pendant une si longue durée de siècles l'amélioration du traitement des fous, on trouve que notre époque seule pouvait réaliser ce grand progrès. Le christianisme voyant dans la folie les suites de l'orgueil de l'homme, de son audace à vouloir franchir les limites innocentes de la science, rejetait loin de lui ces têtes superbes sur lesquelles Dieu même avait étendu la main pour en troubler toutes les pensées. La philosophie du XVIIIe siècle, notamment l'école du docteur Quesnay, avança quelques idées humaines et généreuses ; mais elle s'en tint aux théories : or, les plus belles théories du monde passent au-dessus des maux et des abus les plus révoltans sans y rien déranger. Pour changer l'état du traite-

ment des fous dans nos hospices, il fallait plus que le christianisme seul, plus que la philosophie; il fallait un de ces évènemens qui agitent la société de fond en comble, et qui fournissent aux doctrines le moyen de régner définitivement sur les préjugés. Quand un homme vint frapper comme l'espérance à la porte de ces lieux maudits qui n'avaient jamais connu que le désespoir et les sanglots, une grande assemblée avait proclamé depuis deux ans dans le monde la dignité de notre nature. Ce n'était pas le médecin Pinel qui apparut alors sur le seuil de Bicêtre, c'était la révolution. Le libérateur des fous venait à la suite des autres libertés reconquises. L'affranchissement de la pensée humaine, cette œuvre glorieuse du dernier siècle, retentit jusqu'à ces êtres misérables qui avaient perdu l'usage de la raison; le mouvement philosophique se fit le tuteur de ceux qui avaient cessé de réfléchir; les droits de l'homme entraînèrent ceux de l'aliéné. Si même Pinel n'eût alors entrepris sa glorieuse réforme, un autre l'aurait commencée, tant c'était un besoin vivement senti dans l'œuvre de régénération qui travaillait la société tout entière.

A Dieu ne plaise que j'enlève rien pourtant à la gloire de ce médecin célèbre, descendu au milieu des habitans de Bicêtre, comme le Christ ressuscité au milieu des habitans des limbes qui attendaient leur délivrance; sa venue fut celle d'un messie. Tombez, fers, menottes, carcans, par lesquels on enchaînait les membres déchus de la grande famille humaine : l'heure de la liberté a sonné même pour les esclaves du délire. Qu'étaient du reste ces signes de servitude

près des chaînes morales qui alourdissaient leur volonté et qui les rivaient à un abaissement éternel? Pinel releva le corps et l'âme du même coup en versant les trésors d'une inépuisable douceur sur ces pauvres êtres dégradés qui, dans l'état de maladie, ne sont pas même capables de reconnaissance. La révolution avait promis la paix au monde entier; or, la paix est un fruit de la justice. Le citoyen Pinel introduisit cette paix à Bicêtre non-seulement dans l'esprit des malades, mais encore dans le cœur des gens de service; car nul ne tourmente les autres par injustice et par violence, qu'il ne devienne le premier esclave de sa méchanceté.

Ce n'eût pas été assez de la volonté d'un homme, si forte qu'elle fût, pour exécuter un tel projet, si les événemens et les pouvoirs de l'État n'étaient venus à son secours. Tençon avait dénoncé les abus dont souffraient les aliénés dans les hospices; Larochefoucault avait réclamé pour eux devant l'assemblée constituante; mais la voix de la justice et du droit n'avait point encore été écoutée. On était dans les derniers mois de 1792 : Pinel, nommé depuis quelque temps médecin en chef de Bicêtre, avait déjà sollicité plusieurs fois, inutilement, l'autorisation de supprimer l'usage des fers dont on chargeait les aliénés furieux. La république naissante et ombrageuse croyait voir partout la *tyrannie* avec ses ténébreuses manœuvres. Le bruit courut que des royalistes se tenaient cachés parmi les fous dans l'hospice de Bicêtre, et qu'ils avaient mis leur liberté sous des chaînes pour mieux tromper la surveillance du gouvernement. Pinel, fort

de sa conscience, brave ces vaines rumeurs et se rend lui-même à la commune de Paris; là, répétant ses plaintes avec une chaleur nouvelle, il exige au nom de l'humanité la réforme du traitement qui pèse sur les aliénés. « Citoyen, lui dit un membre de la commune, j'irai demain à Bicêtre te faire une visite; mais malheur à toi si tu nous trompes et si tu recèles les ennemis du peuple parmi tes insensés. » Le membre de la commune qui parlait ainsi était Couthon. Le lendemain il arrive à Bicêtre; Couthon veut voir et interroger lui-même les fous; on le conduit dans leur quartier, il ne recueille que de sanglantes injures, et n'entend au milieu de cris confus et de hurlemens forcenés que le bruit glacial des chaînes sur les dalles humides et dégoûtantes. Quoique fait par les événemens à de sombres visages, Couthon, qui avait entendu plus d'une fois rugir l'émeute, se sentit troublé devant ces voix et ces figures du délire. Fatigué bientôt de l'affreuse monotonie de ce spectacle et de l'inutilité de ses recherches, le représentant de la commune se retourne vers Pinel : « Je vois qu'on nous a trompés, lui dit-il; ces murs ne renferment que des insensés, et de l'espèce la plus furieuse. Que demandes-tu maintenant? — Je demande à faire tomber leurs fers, à les traiter en hommes. — Ah! çà, citoyen, es-tu fou toi-même de vouloir lâcher de pareils lions prêts à tout dévorer? — On en a fait des bêtes furieuses en les traitant comme tels; j'ose espérer beaucoup de moyens tout différens. — Eh bien! fais-en ce que tu voudras, l'humanité ne peut

qu'applaudir à tes intentions généreuses. » Maître désormais de ses actions, encouragé même par les pouvoirs révolutionnaires, Pinel fit selon sa volonté, selon la justice. On n'avait jamais rien osé de semblable. Peu rassuré lui-même dans les commencemens sur l'issue de sa tentative, Pinel se décida à ne déchaîner que douze fous pour le premier jour; cette mesure ayant réussi, il fit tomber, dans les jours suivans, les fers de cinquante-trois autres aliénés furieux qui, satisfaits de recouvrer la liberté de leurs mouvemens, se calmèrent aussitôt. Ces malheureux, qui chaque semaine brisaient des centaines d'écuelles en bois, renoncèrent à leurs habitudes de destruction et d'emportement; d'autres, qui déchiraient leurs vêtemens et se complaisaient dans la plus sale nudité, parurent renaître à la décence. En peu de temps l'hospice de Bicêtre changea de face.

Cette réforme s'étendit. Pinel n'avait pas seulement amélioré l'état matériel du service, sa vaste et profonde intelligence scruta les abîmes jusque-là impénétrables de la folie. Créateur de la médecine des aliénés, il mit son nom à côté des plus grands dans la science. Pinel avait fondé; son élève Esquirol propagea. Homme de cœur, d'esprit et de tact, Esquirol perfectionna, en outre, les méthodes d'analyse et de traitement, que Pinel avait tracées tout d'abord avec la hardiesse du génie. Ces deux hommes sont si connus; leur nom s'associe par un rapport si naturel à l'idée des maladies mentales, que c'est presque un lieu commun de louer leurs travaux. On s'est même servi dans ces derniers temps du respect légitime

qu'on doit à ces illustres morts pour couvrir des sentimens d'envie et d'injustice envers quelques-uns de leurs disciples novateurs. Je n'aime pas cette tactique. La jalousie habillée du linceul des maîtres ! Laissons de telles pauvretés, et ayons le courage de reconnaître que la médecine psychologique a fait, depuis Esquirol, des progrès considérables. Si d'ailleurs l'observation clinique des dérangemens de l'intelligence date seulement de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci, les phénomènes du délire ont été connus beaucoup plus anciennement. Tous les auteurs qui ont traité de la vie spirituelle ont parfaitement décrit, quoique sous d'autres noms et en les rapportant à une autre cause, ces états excentriques, ces maladies de l'âme que nous comprenons, à cette heure, sous le terme général de folie. Ils ont même été beaucoup plus loin que les médecins dans l'étude des écarts et des défaillances propres à la nature morale de l'homme. Sans cesse en présence de leur esprit, qu'ils s'efforçaient de retirer des sens et du monde extérieur, par un exercice continuel de mortification, ils ont déterminé dans un style à eux les plus délicates altérations de l'entendement et du cœur. L'étude du mysticisme est, sous ce rapport, une excellente préparation à la médecine des aliénés ; comme d'un autre côté l'analyse des différens délires donne à la métaphysique une base solide et expérimentale.

X. — Causes de l'aliénation mentale.

Il existe une population que la ville de Paris tend à repousser au-dehors, c'est celle des malheureux qui ont perdu le bien de la raison. Une loi calculée sur leurs propres intérêts les a enlevés à leur famille, à la cité, dont ils pourraient troubler l'ordre et intimider les habitans. C'est à Charenton, à Bicêtre, à la Salpétrière, et dans des établissemens particuliers connus sous le nom de maisons de santé, que le département de la Seine confine ces maladies humiliantes pour la grandeur de l'homme. Avant d'entrer dans l'intérieur des hospices d'aliénés, nous devons rechercher les causes qui ont précipité ces êtres raisonnables dans la folie. Leur état présent n'est en effet que le dénouement d'un état antérieur qui a eu la société pour théâtre. Les malheureux hôtes de Bicêtre ont joui comme nous de l'existence morale; ils ont assisté avec toute leur connaissance au jeu des destinées du monde; puis un jour, sous l'empire d'influences diverses, leur machine pensante s'est troublée, et l'homme a disparu en eux pour ne plus montrer que son image.

Qu'est-ce qui rend l'homme fou? — Les causes de la folie sont nombreuses, fort complexes, et souvent très difficiles à démêler dans l'ensemble de choses et d'événemens qui ont précédé cet état lamentable. Suivant quelques médecins, l'origine de la folie est tout entière dans l'organisation ; suivant d'autres, elle est

dans les influences morales ou physiques qui nous viennent du monde extérieur. Ces deux opinions nous semblent trop exclusives. Il est incontestable qu'il existe des individus prédisposés à l'aliénation mentale; mais si les événemens ne donnent pas au germe de cette maladie l'occasion de se développer, si même ils s'entendent en quelque sorte pour étayer cette raison chancelante sur des points d'appui et des réalités fortes, l'invasion de la folie n'aura pas lieu. D'un autre côté, il n'est pas rare de rencontrer des têtes frappées de délire sous le coup des mêmes circonstances qui ont épargné la raison de leurs semblables. Il faut donc alors chercher dans l'individu, dans la nature de ses pensées, dans ses organes et ses dispositions intimes, la source d'une maladie latente que les faits extérieurs ont bien pu révéler, mais non créer. L'explication des grandeurs et des infirmités de l'homme est dans l'homme même.

L'aliénation mentale se transmet : S'il faut en croire la statistique, les deux tiers des malheureux qui constituent la population de Bicêtre, de Charenton ou de la Salpêtrière ont reçu la folie par voie d'hérédité. En vain a-t-on essayé de mettre en doute le rôle presque absolu de cette cause ; les faits sont là qui déposent malheureusement en sa faveur. Il existe des familles entières marquées au sceau de cette fatalité native. Un jeune homme frappé de délire entra dernièrement à Bicêtre ; c'était le septième frère du même nom qui venait occuper le lit encore tiède de ses frères. C'est surtout dans les monomanies sombres que le doigt mystérieux de la nature se fait sen-

tir. Le docteur Falret m'a dit avoir vu à la Salpêtrière la mère et la fille atteintes de mélancolie avec penchant à la mort volontaire; la grand'mère était à Charenton pour la même cause. On ne peut même objecter ici la force de l'imitation; car dans les familles riches, où l'on a soin de cacher de semblables catastrophes, le fils termine souvent ses jours au même âge et de la même manière que le père a fini les siens. A trente-deux ans, le duc *** se sent agité d'un penchant aveugle à se détruire; tout chez lui n'aspire plus qu'au néant, sans qu'il puisse se donner à lui-même un motif légitime pour haïr l'existence. Une force extraordinaire pousse son bras, il se brûle la cervelle d'un coup de pistolet à deux heures du matin : c'était l'âge et l'heure qui avaient vu mourir son père, c'était l'arme dont il s'était également servi pour se tuer. Il y a donc ici une influence occulte, transmise, inéluctable, qui conspire contre l'homme et dans son propre sein. La science a recueilli sur cette cause mystérieuse quelques observations intéressantes. Les prédispositions héréditaires de la folie, transmises par les mères, sont d'un tiers plus nombreuses que celles qui proviennent des pères. Les enfans qui naissent avant que leurs parens aient été fous sont moins sujets à l'aliénation mentale que ceux qui sont nés après la maladie. La transmission se rencontre plus fréquemment chez les riches que chez les pauvres. Sur trois cent vingt-et-une aliénées admises à la Salpêtrière, cent cinq, ou à-peu-près un tiers, avaient eu des parens affligés de la même infirmité; et sur deux cent soixante autres malades des classes

opulentes, cent cinquante, ou plus de la moitié, avaient reçu ce triste héritage avec celui de leur fortune. D'autres fois l'aliénation mentale a des caprices et des fluctuations bizarres; elle enjambe du père au petit-fils, ou atteint de l'oncle au neveu par des ricochets imprévus. Toujours est-il que la naissance exerce en général une influence énorme sur la production de la folie : le plus grand nombre des enfans issus de parens aliénés puisent dans leur sang avec la vie la nature de l'événement qui doit la trancher ou de la maladie qui doit en précipiter le cours.

Le hasard me mit dernièrement en état d'étudier par moi-même la génération de la folie dans des familles. Voici ce que j'observai : un homme a dans les idées quelque chose d'un peu bizarre; il passe dans le monde pour un esprit original. C'est, si j'ose ainsi dire, une légère tache, qui donne plus de piquant à sa conversation, comme font certains points noirs à la beauté des femmes. Il donne naissance à un fils chez lequel cette disposition grandit. A la troisième épreuve le germe de la maladie, accru par la succession, éclate chez le petit-fils en un véritable délire.

Il existe, en dehors des dispositions transmises par des parens aliénés, des germes intérieurs qui mûrissent pour la folie. Suivant M. Voisin, les organisations incomplètes ou démesurées, celles qui sont, pour ainsi dire, hors ligne, succombent plus souvent que les autres. Quoiqu'il soit téméraire, dans l'état actuel de nos connaissances, de rapporter la folie à telle ou telle forme du crâne, nous avons en effet remarqué à Bicêtre et à la Salpétrière un grand nombre de têtes

mal construites, étroites, déprimées, où l'intelligence devait être peu à l'aise. Ce sont, si l'on ose ainsi le dire, des têtes nouées. Quelques idées fausses, pour la plupart ridicules, règnent sur les cerveaux de ces pauvres d'esprit qui, dans le commencement de leur folie, n'ont pas rencontré en eux-mêmes ni au dehors le moyen de se rectifier. Mais il s'en faut de beaucoup que l'aliénation mentale se tienne constamment dans ces régions inférieures : les plus hauts arbres sont frappés de préférence par la foudre et les plus hautes intelligences par le délire. Quoique les ridicules, les petitesses d'esprit, les défauts de caractère, soient capables de jeter le désordre dans toutes les têtes, il est pourtant vrai de dire que la folie atteint souvent les plus belles natures. L'homme n'est pas impunément grand. Si l'on voit devenir aliénés ces esprits moyens, ces têtes sans ignominie et sans gloire, dont la vie n'est que le passage d'une ombre, on voit aussi des Camoëns, des Tasse, des Cardan, des Pascal, des Jean-Jacques Rousseau, des Zimmermann, tomber de tout le poids de leur génie dans l'abîme. Ces élus de la folie ont même fléchi par le côté le plus élevé de leur nature : les grands édifices sont quelquefois plus exposés que les bâtisses vulgaires à s'abîmer sur leurs fondemens. On raconte que Napoléon, étant allé visiter l'hospice de Bicêtre, se retira sombre et préoccupé; en sortant, il appliqua contre son front l'épaisseur d'une pièce de six liards : — Voilà, dit-il, ce qui sépare le grand homme d'un fou.

Le docteur Voisin affirme en outre que l'organisation qui fait les aliénés est à-peu-près la même qui

fait les grands scélérats et les hommes de génie. On serait tenté, au premier abord, de se récrier contre une telle assimilation qui heurte toutes nos idées; mais si l'on veut bien réfléchir que les grandes facultés ont besoin d'être excitées par de grands mobiles, et qu'elles les cherchent le plus souvent dans les passions, on se rangera peut-être à l'avis d'un de nos brillans médecins. Nous avons tous déclamé contre les vices secrets et publics de Mirabeau; mais qui nous dira si les penchans cyniques et indomptables de cette violente nature n'ont pas été pour beaucoup dans son action morale sur le monde? Eh bien! ces mêmes intincts fougueux, qui chez certaines intelligences et dans certains momens de l'histoire sonnent le tocsin des grands événemens, mènent dans d'autres circonstances données aux bagnes ou aux petites maisons. Il suffit de déranger quelques notes au cerveau d'un homme, et de modifier deux ou trois élémens aux conditions du monde extérieur sur lequel ses facultés s'exercent, pour changer le génie en aliénation mentale, la gloire en infamie et l'élévation en chute.

Le caractère se trouble encore plutôt chez l'homme que l'intelligence, et le précipite plus souvent dans la folie. On doit moins s'inquiéter de voir à un enfant des facultés désordonnées, une tournure d'esprit singulière, que de lui reconnaître une humeur bizarre, une sensibilité excessive, un fonds de mélancolie sauvage. C'est le cœur qui fléchit le premier chez l'homme et surtout chez la femme. L'aliénation mentale ayant plus souvent son origine dans nos sentimens que dans nos idées, il est quelquefois facile

de rapporter à une passion dominante les premières manifestations du délire. Au nombre des plus grands ennemis de la raison, chez l'homme, nous citerons volontiers l'orgueil : ce vieux péché originel amène trop souvent chez les successeurs d'Adam la déchéance de leur nature morale. C'est l'ancien serpent qui promet à l'homme de le faire dieu; c'est le démon qui enlève le Christ sur le pinacle du temple, et qui offre à ses convoitises tous les royaumes du monde. Cette passion si haute est bien souvent punie par l'aliénation mentale, qui est la plus basse de toutes les infirmités : l'homme tombe avec sa raison, et les plus belles facultés ne suffisent pas toujours à le soutenir dans sa chute. La folie d'orgueil atteint de préférence ces cerveaux intelligens chez lesquels les autres affections ont toujours été silencieuses : esprits égoïstes, l'élévation est pour eux ce qu'elle est pour les hautes montagnes, une cause de froideur, de solitude et de sécheresse. Ces ambitieux que saint Augustin nomme dans son beau langage des animaux de gloire, deviennent le jouet de leur folie, qui leur enlève tout le côté humain de leur nature, et qui leur laisse comme par dérision les instincts dont le partage nous est commun avec la brute. Les dons de l'esprit et de l'éducation, de la grâce chez les femmes, ne reparaissent plus que par intervalles et sur le second plan, comme de vaines décorations de théâtre qu'une main fatale a reléguées loin des regards du monde dans un endroit obscur. Pauvres êtres dont il reste, quoi! l'idée qu'on se fait d'eux, leur ombre, ce qu'on appelle leur nom; ils présentent

avec leur abaissement moral le contraste de leurs pensées orgueilleuses qui les suivent jusque dans le délire.

Quelques personnes vivent tellement en dehors d'elles-mêmes et sont si distraites par le mouvement du monde, qu'elles ont de la peine à reconnaître leur inclination dominante. Voici un moyen de diagnostic qui nous a toujours paru infaillible : les scènes de mort, d'horreur ou de dégoût passent avec raison pour comprimer, du moins momentanément, nos instincts les plus énergiques; si pourtant un des tyrans de notre nature résiste à cette épreuve, si nous continuons à nous livrer à l'amour devant les haillons de la misère; si la nouvelle de la perte d'un procès ne modère pas chez un vieillard les excès de la prodigalité; si la mort d'un proche n'est pour cet autre qu'une occasion de faire paraître sa vanité dans les pompes et les honneurs funèbres rendus à la mémoire du défunt, on aura trouvé dans ces différens cas le côté faible du caractère, le défaut de la cuirasse par lequel le monde extérieur nous blesse continuellement. Toutes les passions intenses se montrent capables de déranger nos facultés. L'amour, la jalousie, qui n'est qu'une des formes nécessaires de l'amour, surtout chez la femme, la colère, sont autant de causes d'aliénation mentale. Nous attaquons chaque jour et de tous côtés notre raison par les ébranlemens que nous imprimons à notre système nerveux. A côté des excès de la passion dominante viennent se placer les chagrins, les dépits qui résultent du contact avec le monde et de la froideur qu'il nous oppose. Nous avons vu plus

d'une femme coquette tombée dans une folie de vanité, pour n'avoir pas rencontré chez les hommes les égards et les hommages qu'elle croyait dus à sa beauté. Plus d'une de ces malheureuses se vengeait elle-même de l'injustice de la société en se croyant dans son délire la fiancée du grand turc ou l'une des houris du paradis de Mahomet. Les livres de médecine assignent comme cause de l'aliénation mentale, si fréquente chez les femmes au temps de l'âge critique, les accidens particuliers à leur sexe. Nous voulons bien admettre cette influence toute physique, mais ne rencontre-t-on pas encore mieux le germe de cette maladie dans les circonstances morales et dans les événemens de cœur qui changent le caractère des femmes à cette époque de la vie? Le moment de l'existence, si justement nommé l'âge du retour, est pour les femmes coquettes, adulées, précieuses, comme une première mort. Les hommages dont on entoure encore leur personne pour ainsi dire absente, vains simulacres de ce qui n'est plus, les complimens factices, les honneurs tardifs et vains, rendus à leur beauté expirante, tout les glace par un air de froideur et de contrainte. Malgré tout l'art que mettent des femmes trompeuses à elles-mêmes pour se dissimuler leur déclin, la triste vérité perce toujours, et le prisme se brise avec les derniers rayons de leurs beaux jours. Quel chagrin alors! Comme on veut de mal à ces faibles yeux qui ne savent plus entraîner tous les cœurs à leur suite! On passe à se regretter soi-même dans la solitude le temps qu'on mettait autrefois à désespérer les autres. Nous le demandons;

comment de telles femmes, lorsque le monde entier change pour elles, ne se sentiraient-elles pas ébranlées! Si surtout à ce regret des charmes fragiles qui les quittent au milieu de la vie se joignent le remords des devoirs oubliés, l'absence des liens de famille, la privation de l'exercice des facultés morales, oh! alors la position devient affreuse. Une femme a quarante-deux ans : égoïste, frivole, inconstante, elle est arrivée à cet âge, bercée par le mouvement flatteur d'une adoration qui se retire. Pour la première fois elle s'aperçoit qu'elle est seule : cette femme n'a jamais eu d'enfans, ou elle les a écartés après leur naissance, confiés à des mains étrangères; son mari ne compte pas; ses amans, qu'elle n'aimait pas, s'en vont ou languissent. Elle est forcée alors de s'avouer que ce n'était pas elle qu'on courtisait, mais ces fleurs délicates qui ont succombé aux premières gelées blanches de l'automne. Une telle femme tend les mains autour d'elle toute surprise par l'âge, comme par l'arrivée des grandes eaux, et ne sachant où se prendre, ne tâtant tout à l'entour que le vide, elle retombe sur elle-même avec une angoisse et un abattement qu'on ne peut dire. La mélancolie s'empare du peu de raison qui lui reste, et alors ses facultés s'altèrent avec les traits de son visage.

M. le docteur Falret a bien voulu me communiquer une statistique dont les élémens lui ont été fournis par les cartons de la préfecture de police. Il ressortirait de ce travail que les maladies mentales se développent en masse chez les femmes de quarante à quarante-neuf ans, et de trente à trente-neuf ans chez

les hommes. Cette dernière circonstance s'explique par la violence et l'activité des passions chez l'homme à cet âge de la vie où l'on s'agite pour fixer ses destinées et conquérir ce qu'on nomme dans le monde une position.

Le caractère, selon qu'il est triste ou gai, trace quelquefois par ses écarts une direction à la folie. L'excès de la circonspection dégénère en une mélancolie ombrageuse, dont les maisons de fous nous ont présenté de curieux exemples chez des malades qui jouissaient encore de quelques facultés intactes. Pour peu que les circonstances, les ennemis, les malheurs, prêtent à ces esprits alarmés la matière de chagrins et d'appréhensions plus ou moins chimériques, on les voit se créer à plaisir les tourmens d'une inquiétude sans fin. De tels êtres ne sont à l'aise que dans la défiance. Les doctrines du siècle et les institutions de la société marquent sur ce genre de folie comme sur tous les autres un sceau particulier qui en varie la forme sans en changer le fond. Autrefois, ces cerveaux timorés vivaient sous la terreur des astres et des démons, sortes d'ennemis fantastiques dont ils croyaient sentir tout autour d'eux la maligne influence. Depuis que les croyances superstitieuses se sont affaiblies, la police a pris, dans les sociétés modernes, comme moyen coërcitif, la place qu'occupait autrefois la menace de l'enfer. Ce nouveau pouvoir occulte, cette action secrète et mystérieuse a exercé dans ces derniers temps sur les esprits intimidés ou soupçonneux la même pression sombre que les comètes, les étoiles, la lune, faisaient sentir aux ima-

ginations frappées du moyen âge; des individus en assez grand nombre se croient possédés maintenant par le démon de la police, comme alors par le démon de la magie. C'est la même maladie sous l'influence d'autres mobiles extérieurs. Lorsque les persécutions des agens de l'autorité fournissent à ces alarmes d'un cerveau tremblant quelques caractères de vraisemblance, le mal se développe avec excès; circonvenu par cette force cachée dont il croit reconnaître partout la trace, le monomane ne goûte plus aucun repos et abandonne à peine ses yeux au sommeil. La solitude dans laquelle il se réfugie pour éviter les poursuites et la surveillance, loin de calmer ses craintes, les augmente encore par le silence des objets qui l'entourent. La nature elle-même ne le rassure pas; les oiseaux sont à ses yeux autant d'espions ailés qui vont raconter à l'autorité, par leur ramage, les pensées les plus intimes de son cœur; les étoiles du ciel sont les mille yeux d'argus qui guettent toutes ses actions; il voit l'ombre de la police et de ses mouvemens jusque dans les images flottantes des arbres qui se balancent sur les lisières de sa maison. Il y en a même qui se figurent que leurs pensées sont visibles pour tout le monde à mesure qu'elles se forment dans leur cerveau. D'inquiétude en inquiétude, ces esprits malades tombent dans un état de mélancolie ombrageuse, difficile à guérir. De 1827 à 1828, on vit à Paris, dans les maisons de santé, un grand nombre de monomanes qui s'imaginaient être en butte aux persécutions des jésuites. On se souvient qu'à cette époque les révérends pères de la compagnie de Jésus

passaient pour tenir entre leurs mains les fils les plus déliés de la police secrète. Jean-Jacques Rousseau est encore là pour nous apprendre que le plus beau génie n'échappe pas toujours à ce travers maladif qui grossit sans cesse autour de soi les persécutions, les haines, les poursuites, et qui se fait ainsi chez l'homme le bourreau de sa propre existence. La sensibilité d'une âme délicate, mais aigrie par des malheurs, et trop souvent par l'injustice de ses semblables, est, avec un caractère naturellement bizarre, la cause la plus ordinaire de cette folie, qui tantôt respecte en partie les hautes facultés de l'individu, et qui tantôt les trouble toutes. Cette disposition naturelle nous a paru également grandir chez les hommes et les femmes dont l'esprit avait été de bonne heure alarmé par l'humeur inquisitoriale de leurs parens.

Quelquefois la folie est la suite d'un sentiment contrarié ou d'une affreuse vocation dont les circonstances ont suspendu le cours. Un aliéné entra, il y a quelque temps, à l'hôpital de Marseille, prévenu de monomanie religieuse. Cet homme se conduisit avec convenance, et gagna tout le monde par ses manières. On crut reconnaître en lui une âme délicate, timide et tellement sensible, qu'on lui épargnait les moindres reproches. Cependant les entretiens de ce malade devenaient de jour en jour plus obscurs; une sourde agitation se révélait par des soupirs; ses discours ambigus se perdaient dans des raisonnemens où l'on distinguait quelque chose de singulièrement triste. Rien n'annonçait que l'exaltation religieuse fût la cause de sa folie. Les sentimens de son cœur op-

pressé, l'état inquiet de son esprit qui semblait toujours menacé par un danger imminent, auraient plutôt fait présumer l'existence d'un secret que ce malheureux s'obstinait à taire. Comme on ignorait les précédens de sa vie, on ne put rien comprendre à la nature de cette maladie mentale, que semblait voiler un épais nuage. Étant sorti de l'hôpital, cet aliéné, toujours poursuivi par une sombre terreur, se coupa l'artère du bras droit et mourut. On apprit seulement alors que cet homme avait été bourreau. Le regret de se voir dépouillé de sa charge après les événemens de la révolution, bien plus que l'horreur de ses cruels services, paraît avoir contribué à jeter dans son cœur cette mélancolie sombre, et à armer contre lui-même ce bras dont il fut la dernière victime. Le remords est aussi, dans certains cas, une cause de folie. Nous avons vu à la Salpétrière une mère qui est devenue aliénée pour avoir vendu son enfant nouveau-né à une famille riche; le regret, la honte de cette action coupable, l'horreur tardive d'un tel marché, motivé sans doute par une extrême misère, et sur lequel il ne lui était plus possible de revenir, tout contribua à lui enfoncer dans le cœur une de ces épines dont on ne guérit pas.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des causes dont l'action se développe dans l'intérieur de l'homme: il en existe d'étrangères à notre nature ou du moins qui concourent avec elle au-dehors pour produire la folie. Cette maladie emprunte son principal caractère aux idées régnantes dans chaque siècle. Au premier rang des causes extérieures nous placerons donc les gou-

vernemens, les institutions civiles ou religieuses, les événemens politiques (1). L'état de cette masse flottante qui compose chez tous les peuples et à tous les âges de l'histoire le fond des nations anciennes ou modernes, est la médiocrité : simple matière à l'ambition de quelques hommes, elle prend la forme des lois et des constitutions qui pèsent sur elle ; sans impulsion forte, sans énergie interne qui réagisse sur les influences du dehors, sans volonté ferme qui lui dessine un caractère, elle ploie et s'accommode à ce qui est. Émue quand les agitations extérieures la troublent, elle retombe, comme les eaux de la mer, dans son sommeil et son impassibilité quand le souffle des événemens créés par le génie de quelques hommes a cessé de gronder sur elle. On comprend dès-lors quelle importance s'attache pour la majorité à l'action de ces causes extérieures. L'histoire de l'esprit humain a ses pages écrites dans les livres de nos hospices et dans les annales de la folie.

Parmi les gouvernemens, on a dit que la forme absolue, celle qui comprime la liberté de l'homme, le mouvement de sa nature, l'expression de ses pensées, était également celle qui donne le moins de prise à la folie. Au contraire, dans les républiques et les gouvernemens représentatifs, où toutes les intelligences sont en travail, toutes les forces en concurrence, toutes les ambitions déchaînées, où le droit d'écrire implique

(1) M. Calmeil a décrit dernièrement la marche historique de l'aliénation mentale et son caractère de concomitance avec les mœurs, les théories de la société, les idées religieuses (Voir son ouvrage *De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire*, 1845).

celui de raisonner et de déraisonner, où enfin la masse a plus de lumières et aspire à s'éclairer sans cesse davantage, l'intelligence serait plus exposée à ces accidens inflammatoires qu'on peut nommer les coups de soleil de la civilisation. Il en serait de même des religions : les pays catholiques, où la limite des connaissances humaines est nettement et irrévocablement posée, où les esprits sont en quelque sorte défendus contre eux-mêmes et contre l'attrait de penser par le commandement de la foi, où l'intelligence individuelle rencontre à chaque instant dans les décisions de l'église un point d'arrêt, produisent, dit-on, moitié moins de fous que les contrées protestantes. D'un autre côté, dans les époques et les nations où les croyances s'affaiblissent, où le crépuscule du doute succède brusquement à la clarté de la foi et de la tradition, il se fait au fond de la conscience un tressaillement mêlé d'angoisses qui l'entraîne fréquemment à une mélancolie inéluctable. Nous sommes à un de ces momens critiques pour la raison ; on dirait que plus l'intelligence s'élève et plus elle s'approche du désordre de ses facultés. Chez les uns le tourment du doute, chez d'autres la vue du néant éternel, chez d'autres encore l'attente inquiète d'un nouveau dogme qui doit surgir ont peut-être, dans ces derniers temps, amené des catastrophes nombreuses. Selon nous, ce ne serait pas là une raison de craindre, ni de maudire le progrès : aimons la liberté avec ses périls, aimons l'intelligence au prix même de la folie !

Les événemens orageux et les commotions politiques contribuent également à ébranler l'état de rai-

son. La révolution de 89, celle de 1830 ont produit un assez grand nombre d'aliénés dans les années qui les ont suivies. Il est néanmoins remarquable que le chiffre des suicides et des fous demeura au-dessous de la moyenne ordinaire depuis la fin de 93 jusqu'en 95; soit que le sentiment de la conservation ait été surexcité chez les individus par les menaces de mort de toute part visibles, soit que la terreur impose à la raison la nécessité de se surveiller elle-même. La folie comprimée reprit ses droits et éclata avec fureur après la chute de Robespierre. « Je pourrais, disait le docteur Esquirol, donner l'histoire de notre révolution, depuis la prise de la Bastille jusqu'à la dernière apparition de Bonaparte, par l'histoire de quelques aliénés dont la folie se rattache aux événemens qui ont signalé cette période de malheurs politiques et de gloire. » Il y avait notamment à la maison royale de Charenton, du temps où M. Royer-Collard exerçait les fonctions de médecin en chef dans cet établissement, des aliénés des deux sexes, qui étaient des pages vivantes de la révolution française. Comme l'horloge du château de Versailles, qui sous l'ancienne monarchie, marquait de son doigt immobile l'heure à laquelle était mort le dernier roi de France, et cela durant tout le règne de son successeur; de même l'esprit de ces malheureux s'était arrêté sur les événemens de l'époque, au milieu desquels leur folie avait pris naissance.

En 1830, on reçut dans les maisons de santé et les hospices un grand nombre de fous qui avaient des projets de constitutions au service de tous les peuples

de la terre. L'année où l'on ramena à Paris le cercueil de Napoléon, le docteur Voisin constata à Bicêtre l'entrée de treize à quatorze empereurs. Il faut se souvenir des circonstances de cette cérémonie : c'était moins un convoi qu'une marche triomphale, un retour ; le peuple, qui se figure malaisément que les grands hommes puissent mourir, salua le passage du cortége par ce cri unanime : vive l'empereur ! Cette présence de Napoléon parmi nous, les images, les signes extérieurs dont on entoura sa mémoire et qui semblaient pour ainsi dire multiplier sa figure, tout contribua à créer dans cet événement une cause particulière d'aliénation mentale. Sans doute des idées de grandeur et d'ambition prédisposaient déjà ces treize ou quatorze individus au rôle que la circonstance leur inspira ; mais toujours est-il que les faits extérieurs impriment leur caractère à la folie, et que les souvenirs d'un homme, rajeunis par les honneurs qu'on lui rend après sa mort, tendent à le faire revivre dans les têtes faibles ou exaltées. Un prêtre italien m'a dit avoir observé que les aliénés dont la folie consiste à se croire Jésus-Christ tombent dans cette illusion à l'époque de la semaine sainte, surtout à Rome, où une liturgie toute dramatique retrace d'une manière animée l'histoire et le dénoûment de la passion.

Les lectures exercent aussi une influence considérable sur les maladies de l'esprit. Un homme, appartenant à la classe ouvrière, trouve dans son atelier des livres ascétiques qu'y avait laissés un autre ouvrier allemand ; c'étaient des ouvrages de Kant et de Swedenborg. Il en prend connaissance, il s'y attache,

et bientôt cette lecture met le comble au désordre de ses facultés intellectuelles. Il rêve qu'il n'a point de corps, qu'il ne reste de son existence qu'un souffle subtil, et que tout son être se balance dans les airs. Dès-lors le monde lui échappe, le sommeil le fuit, et une vie nouvelle commence. Il ne parle pas, se contente d'imprimer un léger mouvement à ses lèvres sans produire le moindre son, car il regarde la parole comme un moyen de communication inutile entre les intelligences qui peuplent les régions éthérées et au milieu desquelles il habite. En cet état, il refuse les alimens (un esprit ne doit pas manger), et succombe douze jours après son entrée dans la maison des fous de Marseille. Le désordre des lectures est particulièrement à craindre dans la classe avide, curieuse, mais peu instruite, qui dévore des volumes sans en digérer le sens. Un malade arrive à Bicêtre au moment où je me trouve là : il se croit choisi de Dieu pour exterminer les habitans de la terre; il marche devant la face et sous les yeux du Seigneur, qui a étendu sa main pour le convertir et le retirer du sentier mauvais. Il a puisé ces idées et ces images dans la Bible. C'est surtout chez les femmes que l'influence des lectures se fait remarquer. Le docteur Voisin, qui a spécialement étudié les causes de la folie (1), nous racontait avoir rencontré dans ces derniers temps un grand nombre de femmes aliénées sur l'esprit desquelles l'empreinte des romans modernes était visible : des folles incomprises, indépendantes, orgueilleuses,

(1) *Des causes de la folie*, par le docteur Voisin.

en lutte contre leur sexe, portaient dans le désordre de leurs sentimens la trace pervertie et faussée des ouvrages de Georges Sand qu'elles avaient lus sans les comprendre. Il y a dans la littérature de chaque siècle une source de maladies mentales dont l'importance s'accroît à cette heure par la diffusion des lumières et par la propagande du journalisme. Dans certaines manies partielles, cette influence se montre sous des traits qu'il est facile de rapporter à leur modèle. Comment ne pas reconnaître le caractère des poésies classiques du dernier siècle, et probablement la lecture récente du *Temple de Gnide*, dans cette peinture que le bon Pinel nous a laissée d'un aliéné érotique : « La solitude exalte son imagination fougueuse; il peint avec feu le plaisir qu'il a goûté avec les beautés célestes (des courtisanes); il s'extasie en parlant de leurs grâces et de leurs vertus; *il veut se faire construire un temple à l'Amour, et se croit lui-même élevé au rang des dieux*. Ce furent les préludes d'une fureur violente avec délire. » Un autre individu tombe amoureux de la femme de son ami, qui n'était pourtant ni jeune, ni belle; s'abusant sur la nature des sentimens que cette femme lui témoigne, il s'en croit tendrement payé de retour. Dans ces dispositions, il lit la *Phèdre* de Racine. Aussitôt notre malheureux se reconnaît dans cette peinture délicate des passions et distribue les rôles. Hippolyte, se dit-il, c'est moi; mon ami est Thésée, et sa femme doit être Phèdre. Cependant sa conscience hésite; elle lui suggère le projet héroïque d'aller se jeter aux pieds de son ami et de lui avouer ce qui se passait dans son cœur. Notre vertueux Hip-

polyte va donc trouver le mari de sa maîtresse, et, y mettant tout le pathétique que pouvait comporter la situation : « Thésée, s'écrie-t-il, le crime n'est pas encore consommé; votre femme n'est pas encore coupable; jusqu'ici, j'ai résisté à ses prières, à ses larmes (Phèdre s'agite en protestant contre une interprétation si erronée et si calomnieuse de ses sentimens); mais je ne suis plus maître de moi-même, et, si vous ne m'éloignez de sa présence, il faudra que je succombe. » Le mari étonné, comme vous pensez bien, chassa Hippolyte. Moins infortuné que son modèle, le héros de notre histoire ne fut pas dévoré en chemin par un monstre sauvage, pas même par la bête fauve du délire; car il guérit heureusement au bout de quelques mois.

L'influence des arts, des spectacles, des conversations, des cours publics, des sermons, est souvent manifeste dans les différens cas d'aliénation mentale. Nous avons vu chez le docteur Blanche, à Montmartre, une femme démonomane, qui est tombée dans cet état en revenant de l'église, à la suite d'un discours sur l'enfer, où la puissance du diable avait sans doute été présentée sous des couleurs sombres et alarmantes. Un jeune homme de nos amis s'était mis à suivre avec une ardeur désordonnée tous les cours du Collége de France et de la Sorbonne. Sa tête devint bientôt un fouillis de science, une tour de Babel où régnait la confusion de toutes les langues et de toutes les idées. A force de s'occuper de synthétisme, comme c'était alors la mode, il arriva de raisonnement en raisonnement à résumer si bien

toutes choses, qu'il voyait le monde dans un grain de raisin. Le globe terrestre était devenu dans sa pensée une véritable tête, sur laquelle il cherchait les organes inventés par Gall. Le dénouement de tout cela fut une bonne folie de quelques mois, au bout de laquelle il recouvra la raison. Nous avons rencontré ailleurs deux individus très distingués que le désir immodéré de savoir, et le malaise d'être hommes, c'est-à-dire ignorans de beaucoup de choses, avait fait tomber dans un état voisin du désespoir. Nous pourrions aussi citer une femme atteinte du mal d'Eve, chez laquelle la folie était le châtiment de l'intelligence, le supplice moral par lequel l'être raisonnable était puni chez elle d'avoir voulu porter son orgueil et sa curiosité trop haut; mais nous croyons que mieux vaut redescendre à des faits plus ordinaires, produits par des causes plus communes.

L'action de la musique est très grande sur certaines natures. On raconte dans les livres de médecine l'histoire d'une femme qui a ressenti, à trois époques éloignées les unes des autres, de violentes commotions dans le système nerveux, suivies d'un délire avec penchant au suicide, pour avoir entendu réciter deux ou trois airs de l'opéra de *Nina*. Une autre femme éprouvait le besoin de se tuer lorsque le bruit de l'harmonica se faisait entendre à ses oreilles. C'est surtout dans les manies érotiques que les bals, les spectacles, la musique, la vue des tableaux et des statues où la volupté se montre sous des traits irritans, exercent une influence très vive, qui s'imprime à toutes les images du délire. Il y a une vingtaine d'années, une

jeune fille nymphomane se crut tout-à-coup convertie en statue et implorait de tous les hommes la faveur d'être animée. Elle avait visité quelques jours auparavant, à l'exposition des tableaux, la *Galatée* de Girodet.

A la tête des usages conservés dans les sociétés modernes, qui peuvent exercer une influence sur les maladies de l'esprit, se place le carnaval. Les Parisiens, si sages, deviennent fous pendant deux mois de l'année; on les voit alors se livrer à des travestissemens grotesques, qui les changent en êtres difformes et en animaux. Sectateurs de je ne sais quel culte aboli, ils promènent en grande joie par la ville un dieu-bœuf. Atteints du mal de la danse, hommes et femmes, passent une nuit sur deux entre le bal et l'orgie. Les statistiques constatent que le mois de mars et d'avril donnent un grand nombre d'aliénations mentales, et, ce qui étonnera le plus, de monomanies suicides. Ne pourrait-on pas attribuer ce redoublement de la folie, et qui plus est de la folie triste, aux suites du carnaval, à ses désordres, à la gêne que laissent les jours de dissipation dans les semaines qui suivent, surtout à la réaction de mélancolie qu'entraîne inévitablement chez l'homme l'abus des plaisirs grossiers.

Au nombre des agens extérieurs qui peuvent développer le germe de la folie, tout le monde s'accorde à placer l'éducation. Les enfans élevés par leurs parens avec trop de condescendance ou trop de sévérité sont plus préparés que d'autres à l'invasion des maladies mentales. L'excès ou le défaut d'instruction est également à craindre : ces têtes mises à l'ombre chez les-

quelles la société n'a pas fait éclore l'intelligence, ces enfans précoces dont les facultés hâtives ont été forcées outre mesure, vivent sous la même menace et les mêmes influences pernicieuses. En effet, les organisations d'élite, pour lesquelles la science fait, pour ainsi dire, les avances regarderaient comme un trop grand effort de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à elles : de pareils adolescens s'abandonnent à l'étude avec la fureur qui vient de l'émulation, et trop souvent ils usent leur cerveau avant l'âge par l'attrait même qu'ils trouvent à l'exercer. On rencontre, au contraire, chez des individus de la classe pauvre et ignorante, des vices de raisonnement dont la nature n'est pas coupable. Il en est de certaines facultés comme de ces boutons de fleurs qui se montrent en automne dans nos jardins : ils ont en eux-mêmes tout ce qu'il faut pour éclore, mais la froide haleine des vents d'automne, le peu de soleil, les gelées blanches, mille autres circonstances défavorables, les condamnent à languir et à se dessécher sans avoir fleuri. Ainsi des plantes, ainsi des hommes.

L'excès d'exercice du sentiment religieux chez les jeunes gens peut devenir souvent la cause de grands désastres. Un établissement de jeunes séminaristes ayant été remis, il y a quelques années, entre les mains d'un prêtre entraînant, l'abus des prédications mystiques et des exercices religieux, fit naître des extases et d'autres phénomènes nerveux, accompagnés de délire. A force de porter eux-mêmes le fer et le feu de la mortification sur les instincts de la nature, ces pauvres clercs fanatisés en étaient venus à ravager

l'œuvre de Dieu. Le sentiment religieux, enrichi de l'appauvrissement de toutes les autres facultés, se fait bientôt, dans ce cas-là, unique et dominant; l'homme n'est plus, de la sorte, qu'une machine à oraisons, une prière automatique, dont le mouvement s'élève sans cesse en dehors du monde. Heureux alors quand l'abrutissement s'empare de tels individus et quand la manie n'éclate pas en accens tempétueux. L'homme immolant ainsi lui-même l'enfant de son cerveau, c'est Abraham égorgeant son propre fils. Un pareil sacrifice est impie, et un ange devrait descendre du ciel pour l'interdire au nom du Créateur (1).

Les sectes, les idées nouvelles, ont été à toutes les époques le foyer de plusieurs maladies mentales. Dans ces dernières années où les doctrines saint-simoniennes, fouriéristes et humanitaires ont vivement ému les intelligences, le nombre des aliénés qui se croyaient des révélateurs a été considérable, surtout dans les maisons de santé où l'on reçoit des malades de la classe instruite. Le mouvement industriel qui a succédé aux religions se traduit déjà dans l'aliénation mentale par l'existence de fous qui veulent agiter des millions. On a également reconnu que l'état des mœurs avait une influence sur l'élévation ou sur l'a-

(1) J'ai vu moi-même dans cette maison un jeune séminariste, qui pour avoir voulu forcer l'air de son visage au sérieux, en était arrivé au résultat tout opposé. Le malheureux riait sans cesse et malgré lui. Cette folie musculaire, dont il ne put jamais se débarrasser complétement, le faisait beaucoup souffrir. C'était, comme nous venons de le dire, la suite d'une compression morale, exercée outre mesure sur une ancienne gaîté naturelle. — Un autre, au milieu d'une promenade publique, s'écria tout-à-coup qu'il était damné; il lui parut dans le même instant tomber au milieu des flammes,

baissement de la folie. Là où les notions du devoir et de la morale s'obscurcissent, la raison court le péril d'être comprise dans le naufrage qui menace toutes les idées. Les liens de cœur et de famille sont autant d'attaches qui maintiennent l'intelligence et qui la fixent au bon sens : de nombreux calculs prouvent qu'il y a plus d'hommes célibataires fous que d'hommes mariés. Parmi les femmes, l'adultère est fréquemment la cause de troubles et de peines secrètes qui entraînent le caractère à la mélancolie : une femme choisit un amant pour se délivrer de son mari, mais elle reconnaît bientôt qu'elle s'est donné deux maîtres au lieu d'un. L'inquiétude que sa conduite ne soit découverte, les sujets de jalousie que l'infidélité de son amant renouvelle sans cesse, les remords dont la présence de son mari abreuve sa conscience, le désordre que cette vie dissipée introduit dans sa maison, tout se presse, tout s'entend pour bouleverser dans le délire des facultés déjà minées par la passion et par les angoisses du cœur. On ne saurait trop l'affirmer : la rectitude mentale est solidaire du juste et de l'honnête; tout ce qui tend à relâcher les mœurs tend à délier la raison, et comme un vaisseau détaché de son ancre, elle court alors se briser contre les écueils.

Le docteur Falret a constaté dans dix-sept cantons de la Suisse, où l'état des mœurs était fort compromis, la fréquence de la mélancolie érotique. Le même médecin nous a assuré que les filles publiques de Paris figuraient pour un vingtième dans la population flottante de la Salpêtrière. M. Esquirol avait noté, avant lui, que, de 1811 à 1815, il était entré dans

le même hospice cent cinq prostituées, ce qui donne une moyenne de vingt-et-une par année. Au nombre des causes qui se rapportent aux malades admis dans l'hospice de Bicêtre, depuis 1834 jusqu'en 1842 inclusivement, nous avons vérifié que l'inconduite et le libertinage entraient pour une proportion considérable. Il existe donc encore ici une véritable influence sur les maladies de l'âme.

Les professions ne sont pas non plus indifférentes à la santé ou au dérangement de notre esprit. Les littérateurs, les artistes, les savans, sont trop souvent atteints par la foudre dans la profondeur de l'arbre nerveux. Le travail du cerveau est moins encore chez eux la cause fréquente de l'aliénation mentale, que cette irritabilité d'amour-propre et cette émulation chatouilleuse qui troublent volontiers leur caractère. Après les professions libérales, qui maintiennent presque constamment en exercice les forces de l'esprit, viennent celles qui enlacent l'imagination dans les hasards de spéculations lointaines. Le jeu du commerce, comme on peut l'appeler dans notre temps, amène des hausses et des baisses subites qui entraînent trop souvent le naufrage de la raison avec la perte de la fortune. L'inquiétude que notre régime de concurrence sème dans le cœur des négocians, et qui se montre plus poignante que jamais à l'époque solennelle des échéances, entretient toutes leurs facultés dans une tourmente continuelle qui les épuise par l'agitation. Sur cent soixante-quatre malades reçus dans son établissement, M. Esquirol a noté cinquante négocians. L'état militaire est également en

possession d'alimenter les maisons et les hospices d'aliénés : on peut expliquer cette influence par la vie que les hommes d'armes mènent dans nos garnisons, vie errante, désœuvrée, étrangère au sein de la société, par l'abandon de ces célibataires qui n'ont guère le temps de contracter dans les lieux de passage aucun attachement sérieux, par le mouvement de cette discipline si agitée et si vaine, par ce mélange de servitude et de liberté. Les contrastes qui rendent une existence plus extraordinaire que d'autres la rendent aussi plus périlleuse pour la raison. Nous avons obtenu à l'hospice de Bicêtre de connaître les professions exercées par les malades admis depuis 1834 jusqu'en 1842 inclusivement (1). Il ne faut point oublier que nous opérons ici sur la classe laborieuse et infime. Voici maintenant quelques-uns des résultats amenés par cette statistique : les cordonniers nous ont donné 219 aliénés, les employés 108, les menuisiers 116, les tailleurs d'habits 180, les cochers 65, les coiffeurs et perruquiers 49, les domestiques 79. Si l'on réfléchit à la nature de ces professions, on reconnaîtra que ce sont celles où les individus, se trouvant en communication plus directe avec la classe riche, ont dû particulièrement exercer leur ambition, leur esprit, leurs sentimens de grandeur; comme la nature ou l'éducation ne les avaient pas toujours mis à la hauteur du rôle qu'ils vou-

(1) Nous devons avertir que ces documens administratifs ne méritent pas une entière confiance; il faut en dire autant des cartons de la Préfecture de police, et de presque tous les élémens actuels qui servent à la statistique des aliénés.

laient doubler, leur bon sens s'est altéré dans cette entreprise téméraire. Les journaliers nous fournissent le chiffre énorme et unique de 856. Cette prédominance a son explication dans l'état vague, misérable et pénible de ces hommes, pour lesquels le lever de chaque soleil amène des travaux durs et inconstans. Les autres professions ne nous ont rien offert de très remarquable : sur un total de 4,974 aliénés, nous n'avons plus trouvé que les marchands de vin au nombre de 60; chez eux la folie peut vraisemblablement être rapportée à l'excès de la boisson : ces industriels avaient compris le besoin de donner l'exemple à leurs pratiques.

L'abus du vin et des liqueurs spiritueuses figure dans toutes les statistiques comme une des causes les plus fréquentes de la folie : le seul établissement de Bicêtre, sur un total de 4,518 fous, dans l'espace de neuf années, nous en a donné 565 chez lesquels l'aliénation mentale paraît avoir été occasionnée par les suites de l'ivrognerie. Or, une telle cause n'est elle-même le plus souvent que l'effet de l'état moral où se trouvent les individus de cette classe. Tel homme s'enivre! voilà le fait : mais il serait bon de se demander pourquoi il s'enivre. On trouverait alors que les pertes d'argent, les espérances déçues, les peines de cœur ou d'amour-propre, la pesanteur des travaux, le dégoût d'une position amère, ont plus d'une fois dégénéré en la passion du vin comme en un moyen de se délivrer du sentiment insupportable de l'existence. Les classes pauvres et les pays où règne la misère nous présentent comme l'Irlande

l'image doublement triste d'une population manquant de pain et abreuvée d'eau-de-vie. L'état d'ivresse et l'indigence se touchent en ce sens que l'un est censé le remède de l'autre : les êtres agités par le besoin, ceux pour lesquels la vie est une chaîne de privations et d'inquiétudes morales, finissent par mettre leur repos dans la fureur du vin, qui prend bientôt chez eux le caractère d'une habitude irrésistible. L'ivrognerie, cet étourdissement volontaire, est donc à-la-fois la consolation et le mal des classes ouvrières : elle donne lieu très fréquemment à un genre particulier de délire, connu des médecins sous le nom de *delirium tremens*, qui n'est pas encore la folie, mais qui y mène au bout de plusieurs rechutes. L'absorption des fluides liquoreux par les voies respiratoires suffit quelquefois à déterminer ce délire tremblant : nous avons vu à Bicêtre, dans la division de M. Voisin, un ouvrier distillateur qui est tombé dans cet état passager d'aliénation mentale pour avoir manié des boissons alcooliques au fond des caves. Les salles du même hospice nous ont présenté un assez grand nombre de buveurs incorrigibles qui reviennent pour la dixième fois. Pendant leur convalescence, effrayés du danger qu'ils ont couru, sollicités par les bons conseils qu'on leur donne, ils promettent sur leur honneur au médecin de ne plus recommencer leurs excès ; ils en ont vraiment l'intention ; mais à peine sont-ils sortis de Bicêtre et ont-ils recouvré leur liberté, qu'ils compromettent, dans de nouvelles occasions de boire, leur raison si péniblement ressaisie. Ce sont sermens de malades

et d'ivrognes; or tant va la raison au vin qu'à la fin elle s'y noie ; l'habitude de l'ivresse donne lieu à un autre délire persévérant qui revêt alors toute la gravité d'une folie tenace et souvent incurable. On nous a montré, dans l'établissement du docteur Blanche, un jeune homme chez lequel l'abus ancien des liqueurs a pour ainsi dire sculpté les effets de l'ivrognerie : quoique soumis maintenant à une diète presque lactée, ce malade présente dans l'embarras de ses idées confuses, dans sa démarche chancelante, dans la lourdeur de sa tête pendante en avant, dans tous ses mouvemens qui cherchent à s'appuyer, l'attitude constamment bachique. On pourrait définir ce malade l'ivresse passée à l'état constitutionnel.

Les femmes, comme on le devine, sont moins assujetties que les hommes à cette dernière cause d'aliénation mentale. On la rencontre cependant en action même chez les personnes du monde. Le délire amène quelquefois des indiscrétions curieuses; le docteur Sutton, raconte M. Falret, est appelé chez une dame anglaise dont tous les esprits étaient fort agités; il s'enquiert prudemment auprès du domestique des causes probables de la maladie de sa maîtresse : quel fut son étonnement d'apprendre alors que cette lady avait pour habitude de boire en secret une forte quantité de kirschenwasser! Nous avons rencontré à la Salpétrière, sous la conduite du docteur Falret, une fille publique que l'abus des boissons amène pour la dix-huitième fois dans cet hospice d'aliénées. On a du reste exagéré l'influence de l'ivrognerie sur cette classe de femmes comme cause première de la

désorganisation du cerveau. Il est vrai que ces créatures font en général un usage immodéré de liqueurs fortes; mais il serait juste encore une fois de se demander si cette habitude n'est pas née chez elles du besoin de s'étourdir. L'état d'ivresse dans lequel ces malheureuses vivent presque continuellement n'est qu'un moyen de se fuir et d'éviter le retour sur elles-mêmes. Durant cette mort passagère et factice des sentimens, la conscience du moins ne se sent plus. Au lieu de rechercher dans les excès du vin la source des maladies mentales si fréquentes chez ces femmes, ne trouve-t-on pas dans les affronts de leur état, dans l'humiliation, le remords, le regret d'avoir perdu ce qui ne se recouvre pas, autant d'excitations à se délivrer de leur raison? L'ivrognerie, à laquelle ces femmes ont recours en pareil cas pour se défendre contre elles-mêmes, ne serait plus alors la cause première, mais en quelque sorte la première forme de leur aliénation mentale. On voit ce que devient devant ces considérations si simples la valeur de la plupart des statistiques où l'on entasse des chiffres sans en pénétrer le sens, et où les vrais mobiles du dérangement mental sont le plus souvent confondus avec leurs effets. Pour voir, il faut juger; pour compter, il faut réfléchir : c'est l'esprit qui vivifie le chiffre.

On a soutenu dernièrement devant l'Académie des sciences que la folie était due, dans le plus grand nombre des cas, à des causes physiques : la voix de tous les médecins qui ont soigné dans ces derniers temps avec éclat les maladies mentales est unanime sur l'assertion contraire. Tous conviennent que la

folie, cette maladie de l'âme, relève généralement de causes morales. La misère elle-même, sous laquelle succombent tant d'intelligences dans une certaine classe, ne trouble pas toujours les facultés par les privations qu'elle impose, mais par les chagrins domestiques qu'elle fait naître dans les cœurs aigris, par les inquiétudes qu'elle cause aux chefs de famille sur l'avenir de leurs enfans, par les projets d'union qu'elle contrarie et les rêves d'amour dont elle détruit l'édifice éphémère. On voit par là combien la statistique qui se borne à enregistrer des faits, le plus souvent équivoques, et qui s'arrête tout entière à la matérialité des chiffres, mérite peu de confiance.

Il y a surtout cette différence à noter entre les causes physiques et les causes morales, que les premières engendrent ordinairement des cas de folie compliquée de désordres organiques, le plus souvent de paralysie, tandis que les secondes donnent plutôt naissance à des maladies de l'esprit proprement dites.

L'histoire nous présente à plusieurs reprises des folies épidémiques; or, il n'y en a pas une seule parmi elles dont l'action puisse être ramenée à d'autres causes que des causes morales : les démonomanes, les convulsionnaires, les trembleurs des Cévennes, étaient autant d'aliénés chez lesquels la folie avait pris sa source dans l'exaltation d'une croyance. Après un tel argument, la question nous paraît jugée. Voici venir pourtant une dernière considération qui ajoute par son intérêt à toutes les autres : les livres des prisons et ceux des hospices ont été comparés ; il résulte de ce curieux rapprochement qu'aux époques où le nom-

bre des malfaiteurs augmente, le nombre des fous augmente, et qu'à celles où le nombre des malfaiteurs diminue, le nombre des fous diminue. Évidemment un tel résultat ne peut être rapporté qu'à des causes morales. En effet, c'est à la suite des commotions politiques qui mettent en effervescence toutes les idées, à la suite des grands chocs de passions et des ébranlemens de l'intelligence, que le crime et la folie, suivant dans leurs manifestations le même flux et le même reflux, montent ou descendent comme les flots d'une mer agitée.

À cette question des causes s'en rattache nécessairement une autre : la folie augmente-t-elle? Quelques médecins philosophes n'hésitent pas à la résoudre par l'affirmative. Oui, disent-ils, la folie augmente, et elle augmentera. Plus un exercice est étendu et violent, et plus il entraîne de désordre à sa suite. Les époques où la civilisation, qui n'est que l'exercice continuel des facultés de l'homme, se déploie avec plus de force, doivent aussi être celles où l'aliénation fait le plus de ravages ; au contraire la folie est moins fréquente dans ces âges de foi et d'ignorance qui arrêtent le mouvement de l'esprit à une limite. Il en est de la civilisation comme des chemins de fer qu'elle a créés ; plus la vitesse du progrès est grande, plus l'intelligence est chauffée à vif, et plus les dangers de l'explosion sont imminens. Ceci ne conclut, bien entendu, ni contre la civilisation ni contre le progrès; mieux vaut le danger de la perte des facultés que leur inaction : sachons accepter les Alpes avec leurs abîmes et l'Océan avec ses tempêtes. Ils ajoutent, pour l'honneur de notre

siècle et pour celui de la société moderne, que si la folie augmente, l'idiotisme diminue. L'homme civilisé, comme on voit, se ressentirait de ses titres intellectuels jusque dans ses infirmités même ; car, la folie du moins prend notre nature plus haut que toutes les autres maladies ; elle s'est dite comme César : Frappons à la tête ! C'est triste et grand. Hâtons-nous cependant d'avouer que ces résultats plus ou moins imaginaires ne reposent jusqu'ici sur aucune statistique solide. Notre siècle, quoique agité sans doute par le souffle de l'esprit, n'en est pas moins en définitive, celui où la raison a manifestement repris ses droits. Où donc dans l'état actuel de l'horizon, se formeraient ces points noirs, avant-coureurs des orages de l'intelligence, qui ont été vus par quelques observateurs effrayés ? L'époque est calme, et si des bouleversemens doivent encore éclater, ils seront comprimés bientôt. La civilisation a définitivement pris la route du bons sens ; à voir les progrès de l'économie dans la société, l'esprit mûr et déjà positif de la jeunesse actuelle, une seule chose m'effraie, en vérité; c'est que nous ne devenions trop sages.

Il n'est pas sans intérêt de consulter l'influence des sexes. Le nombre des femmes en état d'aliénation mentale est d'un tiers plus élevé que celui des hommes surtout dans les classes inférieures. Cette circonstance est d'accord avec toute la vie de la femme dans notre société ; elle ne fait pas sa position, elle accepte celle qui lui est faite. Ayant plus à endurer que l'homme, il est naturel qu'elle succombe plus souvent. Son caractère plus sensible, plus délicat, plus faible, est en

outre plus sujet à se troubler dans le contact des passions : l'influence de l'amour malheureux est deux fois et demie plus énergique chez la femme que chez l'homme; il en est de même de la jalousie. Au contraire, les revers de fortune présentent chez les hommes trois fois plus de victimes que chez les femmes; l'ambition déçue en fait cinq fois davantage. La misère seule est également fatale à l'un et l'autre sexe. L'état civil offre un contraste non moins remarquable. Pour les hommes, ce sont les célibataires qui donnent le chiffre le plus élevé ; et pour les femmes, ce sont celles engagées dans les liens du mariage. On reçoit tous les ans à la Salpétrière un très grand nombre d'aliénées par suite de chagrins domestiques, d'abandon de la part de leur mari, de couches laborieuses et contrariées. On a voulu compenser le nombre des aliénés célibataires par celui des hommes mariés que leurs épouses avaient rendus fous ; mais ce point de vue est plus piquant que solide. Nous terminerons le parallèle en faisant observer la différence d'un sexe à l'autre pour ce qui regarde l'influence du concubinage sur l'aliénation mentale ; cette influence est pour les femmes beaucoup plus puissante que pour les hommes. On peut en dire autant du libertinage qui règne d'une manière effrénée dans nos grandes villes. Chez l'homme, le mauvais état des mœurs est le résultat de son choix ; pour la femme, c'est le plus souvent une nécessité qu'elle subit.

La proportion des hommes aux femmes en état d'aliénation mentale varie d'ailleurs selon les contrées. A Paris et à Londres, où la beauté n'est trop

souvent que l'agent d'une condition vile et malheureuse, on compte dans la population des malades de l'âme sept femmes pour cinq hommes. C'est le contraire, dit-on, dans d'autres pays, notamment en Italie, en Grèce et en Suisse. Il y a là de curieuses notions à recueillir sur l'état moral de ces peuples et sur le caractère des deux sexes. Nous croyons que la galanterie italienne, par exemple, humilie moins les femmes que la débauche vénale et grossière de nos deux grandes cités industrielles. A Venise, à Florence, à Naples, l'amour est partout; on le respire dans l'air comme le parfum du matin, mais ce sentiment descend peu, même avec les courtisanes, et la beauté conserve toujours ses droits.

Il nous reste à rechercher les classes de la société qui paient la plus forte contribution à la folie: ce sont encore les classes extrêmes; l'aliénation mentale frappe en haut et en bas. Les rejetons de familles nobles sont fréquemment privilégiés pour cette maladie alarmante. On peut trouver à cela plusieurs explications. La folie atteint surtout les existences excentriques, celles que leur fortune et leur position de naissance élèvent pour ainsi dire au-dessus des règles communes à l'humanité. Il est remarquable en outre que chez de tels aliénés le retour à la raison est produit par la soumission à ces inflexibles lois de la justice que, dans l'état de santé, ils ont voulu décliner par orgueil. Ceci se voit surtout dans les établissemens privés où l'on reçoit des malades appartenant à l'aristocratie : ceux pour lesquels les familles exigent des préférences, un régime particulier, une vie indépen-

dante du mouvement général de la maison, guérissent moins vite et moins souvent que les autres. Il y a dans les institutions sociales un niveau au-dessus et au-dessous duquel la raison a de la peine à se maintenir, et qu'elle doit reprendre pour se retrouver. L'histoire confirme cette vue générale; nous y retrouvons presque tous les rois d'Espagne et un assez grand nombre de rois de France en état de délire ou d'imbécillité : il en est des positions exceptionnelles comme du sommet des grands édifices; le vertige y habite. Ceux qui veulent s'élever, par leur bonne opinion d'eux-mêmes, au-dessus de leur siècle; ceux qui prétendent sortir de l'humanité, rencontrent de même fréquemment dans la folie le châtiment terrible de la position chimérique qu'ils se sont faite. Nous aurons occasion de revenir sur le roi Nabuchodonosor qui, pour avoir voulu faire prosterner le peuple devant sa statue et pour s'être cru dieu, fut destitué de son rôle d'homme et tomba dans une manie furieuse où il se crut changé en animal. L'amour-propre extravagant qui s'attache à un rang élevé n'est pas la seule cause de folie : les classes nobles se croisent peu; des intérêts souvent mal entendus leur font contracter, pendant plusieurs générations de suite, leurs alliances dans les mêmes familles : or c'est une loi de la nature que les races s'affaiblissent à de telles unions. Ajoutons à tous ces motifs la grande fortune, qui n'est, comme la grande misère, qu'un excès dangereux pour la raison. Combien peu d'hommes sont en état de supporter la richesse! On a remarqué avec vérité que les monomanies sombres portaient de pré-

férence sur les individus opulens : ces êtres accablés d'eux-mêmes, succombant chaque jour à leur fortuné, finissent par contracter dans l'habitude de toutes les jouissances cet ennui de vivre, *tædium vitæ*, dont ils cherchent à se délivrer par le suicide. Nous avons vu de ces victimes du bonheur : leur figure était morne et leur conversation glacée. Après avoir demandé l'infini à des sens bornés, et n'avoir recueilli que la satiété, ils aspirent à une vie plus dure sans avoir le courage de l'entreprendre, et, dans le trouble de leur cerveau, ils appellent la mort. Quoique l'excès contraire, la mauvaise fortune, amène également, dans d'autres cas, la mélancolie, il est vrai de dire que certaines adversités salutaires ont rattaché au bon sens et au sentiment de leur conservation des natures qui tendaient à s'en éloigner. En général la nécessité de lutter contre des obstacles matériels empêche la raison de s'égarer dans des maux imaginaires. Une femme de qualité tombe dans une mélancolie-suicide à la suite de la perte d'une portion de sa fortune ; quelque temps après, la ruine totale de ses biens la contraint au travail pour subvenir à ses besoins les plus pressans, et cette femme guérit.

L'oisiveté constitue, comme l'excès du travail, une disposition au délire. L'homme qui ne fait rien nage dans une espèce de néant moral qui ne tarde pas à engourdir toutes ses facultés. « Vivre, a dit Jean-Jacques Rousseau, ce n'est pas respirer, c'est agir. » Que d'hommes ne vivent pas ! Il en est de la folie produite par l'oisiveté comme du délire enté sur

l'orgueil aristocratique; on ne la guérit que par l'épreuve contraire : pour avoir voulu décliner cette loi du travail écrite par la nature dans tous nos organes, les gentilshommes aliénés, brouettent de la terre, plantent des choux et se soumettent, non sans résistance, à une vie active. Le *far niente* est une cause fréquente d'aliénation mentale parmi les classes titrées et opulentes. Mieux favorisée sous ce rapport est la classe bourgeoise, qui rattachée au petit commerce par des instincts laborieux, sans cesse en présence de réalités fortes et étroites, ne laisse pas son esprit se fatiguer dans le repos. Peut-être y a-t-il encore ici une influence de race. J'ai rencontré à Bicêtre dans la division de M. Leuret, et dans d'autres établissemens, des Polonais, qui amenés à une grande prostration d'esprit, par le mauvais succès de leur cause nationale, refusaient opiniâtrément de se livrer à aucun travail, malgré la recommandation du médecin. Il faut sans doute voir dans cette inaction maladive un effet du découragement moral. Je n'en reconnus pas moins que les races guerrières, issues en cela des races sauvages, témoignent généralement pour tout labeur régulier une antipathie insurmontable. C'est ce qui explique la vie inoccupée chez certaines familles riches, les habitudes de désœuvrement que la race franke avait versées dans l'aristocratie du moyen-âge, et qui se sont continuées jusqu'à nos jours.

Plus bas, le travail devient lui-même l'agent de plusieurs affections mentales. On comprend, en effet, que des individus relégués depuis leur enfance dans

des fabriques, rivés par le besoin à une tâche toute manuelle, simples rouages animés dans le mouvement général des mécaniques en action, doivent s'anéantir moralement, et perdre à leur métier le souffle divin que le créateur communiqua à la tête humaine. Nous avons compté à Bicêtre huit individus devenus fous par excès de travail. Cette cause tend à développer de plus en plus de pareils désastres dans les sociétés modernes : l'industrie, qui crée et perfectionne toutes les machines, contribue trop souvent à détruire l'homme, cette admirable machine de la nature. L'état des mœurs doit être également rapproché dans les classes extrêmes. On trouvera que, à part l'éducation et les usages, les mêmes désordres règnent aux deux bouts de l'échelle. La grande fortune et la grande misère corrompent le cœur. Les enfans du bas peuple, sans éducation, sans morale, sans Dieu, tout entiers à la débauche dans laquelle ils ont pris naissance, ébranlent leur cerveau déjà très faible, et finissent par Bicêtre ou par les maisons centrales une vie que la conscience désavoue. D'un autre côté, les jeunes gens de famille, investis de bonne heure d'une fortune immense, impatiens de tout frein, délivrés par leur rang du contrôle que la société impose aux actions de l'homme, abdiquent leur nature, et, comme l'animal, descendent tout entiers dans les sens, qui ne tardent pas eux-mêmes à se troubler. La démence paraît être très fréquente en Orient, où la mollesse des Turcs, la polygamie, l'abus des narcotiques entretiennent sans cesse leur imagination en travail de voluptés nouvelles.

On attribuait anciennement aux différens climats, aux âges de la vie, aux mouvemens atmosphériques des saisons, aux travaux de la lune, beaucoup d'autres influences que nous croyons devoir négliger. Nous avons suffisamment répondu à cette question : Qu'est-ce qui rend l'homme fou? Les causes du délire étant données nous allons les suivre dans leur action sur l'intelligence pour la pervertir et la voiler.

XI. — Préludes de l'aliénation mentale.

Devant cette multiplicité des causes du délire, il est impossible de ne pas songer amèrement à la fragilité de la raison. L'homme moral, ce roseau pensant, tremble et s'agite au moindre vent sur sa tige, comme s'il allait rompre. On peut néanmoins avoir tous les signes précurseurs de l'aliénation mentale et ne devenir jamais aliéné. Le monde fête tous les jours de ces caractères singuliers chez lesquels un grain de folie ne fait qu'ajouter du sel et du piquant à l'esprit : mais pour peu que cette originalité naturelle dégénère ou se transmette avec excès, la raison se trouve sérieusement menacée, et la prédisposition commence. Les élémens internes de la folie ne suffiraient d'ailleurs pas à la produire, si le hasard ne prenait soin de réunir quelques-unes des causes les plus actives, et de les mettre en présence d'une occasion.

Une pauvre fille se trouve sur le passage du cor-

tége, le jour de l'arrivée des cendres de Napoléon. Mêlée dans la foule, elle aperçoit le prince de Joinville, monté sur un cheval, et lui trouve (ce sont ses termes), *l'air bien victorieux*. Cette vue imprime en elle un sentiment extraordinaire qu'elle s'efforce inutilement de combattre. L'image du prince acquiert chaque jour dans son cœur plus de fixité. Ouvrière de son état, cette malheureuse néglige le travail qui la faisait vivre, pour suivre l'ombre de sa chimère. Elle éprouve bientôt le besoin de se rapprocher des Tuileries. C'est là qu'elle passe des heures, et peu-à-peu des journées entières, vague, inquiète, ignorée, rôdant, comme une pauvre folle qu'elle est, autour des fenêtres du château. Une seule idée la domine, c'est de voir le prince, et elle en guette toutes les occasions. Cette insensée ne tarde pas à verser un peu de ses sentimens sur toute la famille royale. C'est un des caractères de la passion de s'identifier non-seulement à l'objet aimé, mais encore à tous ceux qui le touchent. Sortait-il du château un personnage en grand costume, aussitôt notre infortunée de le suivre; il avait peut-être vu le prince, il lui avait parlé. Quel homme! Comme elle enviait son bonheur! elle l'eût presque embrassé par amour de l'autre. Il n'y avait pas jusqu'à l'air du jardin des Tuileries qui ne fût bon à son cœur; il lui semblait sentir dans ces allées de grands arbres, dans la majesté de ces lieux, dans toute cette nature princière, comme un reflet de l'être dont elle cherchait partout la présence. Plusieurs fois, elle essaya de lui faire parvenir des lettres, pauvres lettres sans orthographe, mal pliées, mal

écrites, mais bien naïves, bien tendres, bien passionnées, et dont l'amour, un amour fou avait dicté toutes les lignes. Il paraît qu'un jeune homme abusant de la faiblesse de cette fille, s'introduisit alors une ou deux fois chez elle sous le nom du prince de Joinville; la malheureuse ne demandait pas mieux que d'être trompée; elle le fut. Voilà donc à quoi se passait tout le temps de cette couturière; elle ne travaillait plus; et l'ouvrage manquant, le pain manqua. Elle fut contrainte de s'en procurer par des moyens que la pudeur désavoue. Vertueuse jusque dans son inconduite, troublée, confuse, elle attaquait les passans avec maladresse et se fit remarquer. On l'arrêta. Conduite à la préfecture de police, elle ne laissa bientôt aucun doute sur le dérangement de ses facultés. Au lieu de la mener à Saint-Lazare, on la transféra à la Salpétrière. Pendant deux ans et demi, elle conserva le même sentiment, les mêmes illusions. Arrivait-il un étranger dans l'hospice, elle s'informait de lui s'il connaissait le prince de Joinville, le chargeait de lui remettre de sa part une lettre, où elle exprimait en traits déchirans l'état de son cœur. J'ai vu plusieurs de ces lettres qui, comme on pense bien, n'arrivèrent jamais à leur adresse. Enfin, au bout de deux ans et demi, les bons soins du docteur Falret, l'éloignement des causes et des lieux qui entretenaient sa folie, l'éclat de rire avec lequel les femmes de l'hospice accueillaient l'aveu de son ridicule amour, ses lettres demeurées sans réponse, la conduisirent à faire un sage retour sur elle-même. Elle convient maintenant qu'elle n'est *ni assez jeune*, *ni assez jolie*, *ni as-*

sez bien née pour mériter l'attention du prince; elle ajoute (chose curieuse) que la nouvelle du mariage du duc de Joinville contribua beaucoup à dissiper ses idées folles, et à amener la solution de sa maladie. Cette pauvre fille se félicite joyeusement de sa guérison; « car on est, ajoute-t-elle, bien malheureuse d'aimer, et surtout d'aimer comme cela (1).

Quelquefois c'est un sentiment naturel qui entraîne la perte de l'intelligence. On va voir comment une simple déviation dans l'enchaînement des idées, peut alors conduire aux conséquences les plus folles. Un homme avait deux défauts de caractère, la paresse et la vanité; il était chantre d'église. Sans avoir des moyens extraordinaires, il ne manquait pas d'une certaine capacité. L'idée lui vint de rédiger un ouvrage sur l'éducation et de le porter au baron Cuvier. Le célèbre naturaliste lui donna quelques-unes de ces louanges banales, mauvaise fumée par laquelle les meilleurs génies grisent l'amour-propre des auteurs inconnus qui les consultent. Notre chantre s'en fut tout enflé, et se proposa à lui-même cette réflexion : Cuvier est un homme considérable; s'il a trouvé mon ouvrage bon, c'est donc que je suis doué de quelque mérite. Voilà un point d'appui trouvé à sa vanité. Pour compléter son éducation, qui probablement avait été fort élémentaire, il conçut alors le projet

(1) Je tiens de la bouche même de cette malade, en convalescence, le récit qu'on vient de lire. Il y eut ceci de remarquable dans le désordre en quelque sorte involontaire de ses mœurs qu'elle arrêta constamment l'exercice de son métier illicite à la stricte mesure de la faim. Avait-elle de quoi vivre durant quelques jours, elle attendait encore et elle aimait.

bizarre et peut-être unique aujourd'hui d'apprendre comme Ignace de Loyola le latin à quarante ans. Jusqu'ici rien d'absolument maladif; notre homme raisonne; il raisonne sur un fait qui n'est pas imaginaire, sa visite à Cuvier; il a seulement le tort de donner aux éloges qu'il a reçus trop d'importance. Encore un peu d'exagération dans les conséquences tirées de sa valeur personnelle, et le malheureux sera conduit à l'absurde par une gradation insensible. Un jour qu'il était à son lutrin, il vit entrer dans l'église une femme dont la figure n'était plus d'âge à faire des passions. Il l'entendit appeler mademoiselle de Luxembourg; ce nom le flatta. Alors se fit en lui-même l'argumentation que voici : « Je suis un homme de mérite, Cuvier me l'a dit; nous vivons dans un siècle où le mérite arrive à tout : qui donc m'empêcherait en ce cas d'arriver à épouser mademoiselle de Luxembourg? » Du mari de mademoiselle de Luxembourg au chantre qui venait d'entonner l'antienne sur son banc, la distance était grande; son incroyable orgueil se chargea de la combler : « Il est vrai, s'avoua-t-il, que je ne suis pas ici en grande tournure, et que ces vêtemens d'église, la chape et le surplis, ne répondent pas tout-à-fait à ma future position, mais ce n'est pas l'habit qui fait le talent; et puisque je suis un homme de mérite, rien n'empêche la famille de mademoiselle de Luxembourg de me faire nommer pair de France. » Il s'admira fort satisfait et tout étonné de lui-même; s'il se fût arrêté à ce raisonnement faux, il n'eût guère fait qu'abuser de la licence que nous nous donnons tous

de bâtir des châteaux en Espagne : mais bientôt il passa du raisonnement aux actes. Ses poursuites, ses instances, ses menaces, jetèrent l'alarme dans la maison de mademoiselle de Luxembourg. Voyant ses démarches repoussées, notre amoureux voulut exiger des dommages et intérêts pour le temps qu'il avait perdu à suivre les pas de son intraitable prétendue. Le dénouement de cette triste comédie fut un procès en police correctionnelle, et l'entrée de notre homme à Bicêtre. Sa raison s'étant un peu rétablie, il sortit de l'hospice; mais il ne tarda pas à retomber dans ses folles et ambitieuses idées de mariage. Cette fois, seulement, il quitta l'aristocratie pour la finance. L'objet de ses prétentions et de ses attaques fut la fille d'un banquier de Paris. Malheureusement on ne vit pas de rêves ni de fumée; cet individu, de nature paresseuse, tomba au milieu de ses projets de fortune dans une grande misère, et revint de lui-même à Bicêtre. Son état paraît décliner chaque jour, et sa folie a pris insensiblement un caractère dangereux qui a motivé sa réclusion dans le quartier de sûreté. C'est là que nous l'avons rencontré en visitant l'hospice.

La folie est le grain de sénevé dont parle l'Évangile ; d'abord c'est une idée un peu fausse qui tombe dans le cerveau ; cette idée se développe ; d'accroissemens en accroissemens elle finit par devenir une végétation énorme qui remplit toute l'intelligence, et les imaginations ailées du délire viennent se reposer sur ses branches. Un fait incroyable que j'ai plus d'une fois observé, c'est que chez les femmes surtout,

les idées hétéroclytes, qui deviennent plus tard la racine amère de la folie, naissent, dans les commencemens, du besoin de se singulariser. On met de l'amour-propre à s'entendre dire qu'on a des manies, à occuper de soi l'attention. Les femmes du monde surtout auprès desquelles la remontrance et la contradiction s'enveloppent toujours de formes respectueuses, aiment à provoquer par de légers écarts l'étonnement des personnes qui les entourent. Sur dix aliénées, j'affirme qu'il y en a au moins trois qui ont mis une certaine complaisance et comme une coquetterie malheureuse à tomber dans cet état.

S'identifier avec l'existence des personnes étrangères, vivre en dehors de soi est une disposition qui est dans la nature humaine. Parmi les artistes dramatiques, cela s'appelle entrer dans l'esprit de son rôle. Quand cet attrait dégénère en une idée fixe, il y a commencement de folie. Une jeune fille du monde assiste dans un couvent à la prise d'habit d'une religieuse. Il paraît que cette vêture occupe son imagination. Le lendemain elle demande à sa mère: « Maman, il me semble que je suis religieuse? » La mère étonnée la rassure et lui donne de bonnes raisons pour la dissuader. Cependant cette idée importune revient à la charge. En vue de se tranquilliser, la fille convient avec sa mère qu'elle ira trouver le prêtre et qu'elle lui soumettra son doute. Le prêtre réussit à lui persuader qu'elle n'est pas religieuse, et, pour l'instant du moins, toute inquiétude cesse. Quelque temps après, cette jeune personne assiste au mariage d'une de ses amies. La même préoccupation

renaît sous une autre forme : « Ne suis-je pas mariée? » Même confidence à sa mère, même recours au prêtre : mais, cette fois, le simple témoignage oral ne suffit plus, on exige un écrit. Sur ces entrefaites cette demoiselle dut se marier réellement; nouveaux scrupules à l'occasion de la cérémonie : « N'ai-je pas souvenir d'avoir déjà été à l'autel, pour y recevoir le voile ou la bénédiction nuptiale? je ne sais plus en vérité si je ne suis pas déjà mariée ou religieuse. » Il fallut consulter les registres des couvens et ceux des sacristies, afin de vérifier si son nom n'y était pas inscrit. Elle se montra d'une extrême exigence sur toutes ces démarches. Enfin elle se maria. Ce ne fut qu'un repos de courte durée; à force de s'adresser au ministre de Dieu pour se délivrer de l'obsession d'une idée, elle en conçoit une autre : « Ne serais-je pas prêtre? Il me semble que je suis prêtre. » Cette fois, il fut nécessaire de recourir à l'évêque pour détruire l'illusion; mais la visite à l'évêque ne fut elle-même qu'un nouveau sujet de sollicitude · « Est-ce que je ne suis pas évêque? Je jure que je suis évêque. » Pour le coup l'embarras était grand : à qui remonter pour obtenir un démenti? Cette jeune femme eut l'idée d'écrire au pape; mais l'intervention du saint père est bientôt suivie d'une autre apparence chimérique : « Ne suis-je pas le pape? Voilà qu'il me semble en vérité que je suis pape. » Un instant cette dame fut sur le point de faire le voyage de Rome pour aller s'informer, de la bouche du saint père, si c'était lui ou elle qui était le chef de l'église. Il y avait là ce qu'on nomme en médecine commencement de sub-

stitution de personne. Les soins de M. Leuret n'auraient peut-être pas été nécessaires, si, au lieu de composer avec la folie naissante de cette malheureuse par des allées et venues sérieusement vaines, on s'était contenté de lui jeter tout d'abord un éclat de rire et un verre d'eau à la tête.

Le contact avec un aliéné est souvent l'occasion de l'aliénation mentale. Un jeune homme se croit en butte aux noires machinations de la police : dans un accès de délire il expose à sa mère ses alarmes, ses terreurs, ses preuves ; il raconte les manœuvres de ses ennemis, et tout cela avec tant de force et de vraisemblance, que la pauvre femme cède à ses raisonnemens. L'un et l'autre sont amenés à la maison de Vanvres. J'ai rencontré plusieurs exemples de cette folie par entraînement. Soit pure coïncidence, soit effet de l'imitation, les diverses maladies de l'esprit se communiquent.

Il y avait à la Salpétrière, dans le service du docteur Falret, deux sœurs, chez lesquelles cette influence était manifeste. Impérieuse, l'aînée avait pris sur sa sœur plus faible, plus douce, plus soumise, une supériorité morale qui se continuait dans le délire. La folie de l'une était un écho de la folie de l'autre. Tombées ensemble elles se relevèrent toutes deux comme se tenant par la main. La plus jeune suivait toujours.

Les circonstances au milieu desquelles se déclare l'aliénation mentale ne sont pas toutes les mêmes pour les deux sexes. La métrorrhagie est une fonction caractéristique ; elle tient sous sa dépendance non-seule-

ment la santé physique, mais encore la santé morale de la femme. Les médecins n'ont pas assez observé les variations d'humeur qui marquent, dans l'état de raison, le retour de ces accidens réglés. Les femmes naturellement tristes se montrent plus mélancoliques encore aux approches de la menstruation. Il y en a chez lesquelles le caractère s'aigrit et l'intelligence se trouble. Leur imagination obscurcie ne voit plus que monstres et que chimères. Émues, elles se créent à plaisir des nuages, des chagrins, des griefs et des motifs de ressentimens contre les personnes qui leur sont le plus attachées. S'il n'y a pas là un commencement de maladie mentale, il y a très certainement une disposition à voir les choses de travers; or la folie n'est qu'une déviation plus constante des idées et des sentimens. J'ai rencontré trois femmes qui, troublées dans cette fonction, l'une par une fatale nouvelle, l'autre par de mauvais traitemens, et la troisième par une cause que je ne puis dire, étaient devenues folles: le délire n'avait fait que continuer chez elles, en l'exagérant, le désordre mensuel des fonctions de l'esprit. Lorsqu'on remonte aux renseignemens sur les femmes aliénées, on trouve très fréquemment qu'avant leur maladie elles passaient déjà dans le monde pour *négligentes*. Ce mot est menaçant. Les femmes peu soigneuses de leur maison, de leur toilette, de leur personne, semblent, en effet, les plus disposées aux dérangemens du cœur et de la raison. Le désordre qu'elles entretiennent dans leur ménage ou sur leurs vêtemens résulte souvent du désordre de leurs idées, ou ce qui est encore plus grave, de l'apathie du carac-

tère. De bons conseils, unis aux attentions délicates d'un amour légitime, neutraliseraient peut-être chez elles ces dispositions funestes; malheureusement l'hygiène morale de la folie est encore tout entière à créer; on s'occupe jusqu'ici de guérir, on ne fait rien pour prévenir le mal. Je suis persuadé qu'on arracherait plus d'un tiers des victimes au délire si, au lieu d'attendre que les sentimens soient tout-à-fait troublés ou anéantis, avant de recourir au traitement, on combattait dès l'origine, chez les femmes surtout, les désordres de l'intelligence et les relâchemens de la volonté.

La puissance de créer des idées dégénère quelquefois chez l'homme et chez la femme en un véritable asservissement. Madame ***, convalescente, me décrivait ainsi l'enchaînement moral des faits qui l'avaient conduite au délire. « Dans les commencemens, je passais volontairement des heures entières à me perdre dans mes idées. D'un caractère indolent et triste, ayant passé une jeunesse ennuyée, vivant dans la solitude, je n'avais d'autre distraction que de rêver au coin de mon feu. Je me livrais le plus souvent à des imaginations amoureuses. Comme elles m'importunaient quelquefois par leur caractère déshonnête, je les chassais. Cependant je travaillais de moins en moins; j'éprouvais de la peine à agir, et je retombais toujours en moi-même. Ces idées que je provoquais d'abord, vinrent bientôt sans mon consentement : elles m'obsédaient. Chassées, elles revenaient encore plus vives, plus incommodes. Je sentais bien que le remède à ces choses-là aurait été dans une occupation

sérieuse, mais je n'avais justement le courage de rien faire. L'attrait fatal que je trouvais, malgré moi, à ces sortes de rêves, l'habitude surtout, plus forte encore que le plaisir, enchaînaient ma volonté. Je perdis bientôt jusqu'au pouvoir d'éloigner, ne fût-ce que pour un instant, ces chimères de mon esprit malade. Honteuse de ma défaite, je versai des larmes. Convaincue néanmoins de l'irrésistibilité de ces idées ou de ces images, je me résignai à vivre sous leur dépendance. Je m'en voulais de plier ainsi : triste, je sentais ma raison se perdre, sans trouver même la force de la ressaisir. Plus tard, en effet, ces idées folles s'identifièrent tellement avec moi, que je ne pouvais plus m'en séparer, ni les reconnaître. Je cessai même de m'apercevoir de mon pénible état : c'est qu'alors je délirais tout-à-fait. » Qu'ajouter à une analyse si consciencieuse? Cette perte graduelle de la liberté, ces idées qui, par un fatal *crescendo*, arrivent à subjuguer l'intelligence, terrassent la volonté et ne laissent à l'être moral abattu que le sentiment de sa subordination : tout cela c'est un des prodrômes de la folie. On sent, pour ainsi dire, le terrain de la raison qui enfonce, mais la force de réaction sur soi-même est si appauvrie, qu'on n'a vraiment pas le courage de se jeter à droite ou à gauche pour se soustraire à une perte imminente.

Un des signes avant-coureurs du délire qui n'ont pas été assez remarqués, c'est l'impuissance croissante de se décider dans les affaires les plus simples de la vie. L'affaissement de la volonté livre les actions de la plupart des aliénés, dans les commencemens

de la maladie, à une incertitude continuelle. Ils ne savent jamais prendre un parti. On dirait que Dante a tracé exprès pour eux ce portrait de l'irrésolution :

. . . Disvuol ciò che volle
E per nuovi pensier cangia proposta
Sì che dal commenciar tutto si tolle.

Une telle défiance de soi-même est le plus souvent accompagnée de tristesse et d'angoisse. Ce fond de mélancolie entretient l'état indéterminé du malade, en lui rendant toutes ses pensées suspectes et en lui faisant craindre toutes ses actions. L'éducation et les doctrines ascétiques augmentent encore quelquefois cette disposition timorée : de tels caractères se fatiguent sur des minuties et ne savent pas trancher net dans les grandes choses. On peut voir sinon des signes prochains d'aliénation mentale du moins des sujets de crainte pour l'avenir (mais il n'y eut pas d'avenir) dans ce portrait du duc de Bourgogne, l'élève de Fénelon : « Il était, dit Saint-Simon, dévôt, *timide, mesuré à l'excès* renfermé, raisonnant, *pesant et comparant toutes choses, quelquefois incertain*, ordinairement *distrait* et porté aux *minuties.* » Le jeune prince avoue lui-même dans ses lettres qu'il se *laisse aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions et les peines de l'incertitude*. Un esprit livré, sans force morale, à cette anxiété continuelle, et souffrant lui-même d'une fluctuation volontaire contre laquelle il ne pourrait rien, serait à coup sûr bien près d'être malade.

De la raison à la folie la transition n'est pas tou-

jours aussi marquée qu'on pourrait le croire. Il arrive à tout le monde d'avoir des momens où l'âme n'assiste pas aux sensations du monde extérieur. Les personnes sujettes à ces absences passent dans la société pour des esprits distraits. Cet état est surtout connu des contemplatifs. Il y a même certaines doctrines religieuses qui font du *transport violent de l'esprit* (1) hors des objets sensibles, un des exercices qui conduisent le plus sûrement à la perfection. Presque tous les mystiques recommandent ce saint anéantissement de l'homme dans une idée. Il faut, disent-ils, user des choses de ce monde, comme si elles n'étaient pas, c'est-à-dire s'en retirer, de toutes ses forces. Nous avons un exemple de cette mortification des sens, passée à l'état d'habitude, dans ce grand saint Bernard, qui marcha tout un jour sur le bord du lac de Genève sans l'avoir vu. Eloignons tout rapprochement injurieux ; mais il n'est guère de maisons de fous, où je n'aie rencontré un ou deux de ces malades absorbés, qui passent des heures, des journées entières, dans la même attitude, étrangers à tout ce qui se fait autour d'eux, ensevelis dans une idée ou dans une sensation imaginaire, n'ayant d'attention qu'à l'intérieur pour l'objet de leur délire. Rien ne peut les tirer de cet état de contemplation, ni la présence des étrangers qui visitent l'établissement, ni la détonnation des armes à feu, ni souvent même l'impression d'une vive douleur physique. Pour de tels aliénés le monde extérieur est mort ; ils habitent en esprit une autre

(1) Bossuet.

terre et d'autres cieux. Si l'on s'informe avec soin de l'origine de leur maladie, on découvre le plus souvent qu'ils ont toujours vécu fort concentrés; l'habitude des réflexions abstraites, jointe à un fond d'égoïsme accru par la solitude, a fini par les détacher entièrement de la vie réelle et de la société.

Tous les fous, ou du moins tous ceux qui sont en train de le devenir, ne sont pas à Bicêtre : nous croyons quelquefois toucher dans le monde la main d'un être raisonnable, que déjà nous n'avons plus affaire à un homme. L'aliénation mentale poursuit journellement sous nos yeux, à notre insu, sa marche régulière et lente. C'est surtout dans le cas de délire des passions que le mal se développe long-temps avant qu'on songe à l'arrêter : l'habitude qu'on a de connaître un individu avec son caractère fait qu'on ne s'aperçoit par des nuances, d'abord assez délicates, qui en exagèrent de jour en jour la peinture. Le cerveau du monomane couve ainsi sourdement la folie, et quand l'excès des manifestations oblige d'y chercher un remède, il est déjà trop tard : le mal, en vieillissant, a fini par créer chez lui une seconde nature sur laquelle il devient très difficile de réagir. Les phénomènes avant-coureurs du délire varient selon la nature de la maladie durant cette période dite d'incubation, alors que l'homme n'est pas encore fou et n'est déjà plus raisonnable. État curieux et triste, durant lequel on voit, pour ainsi dire, l'aliénation mentale se former, et qui est comme le crépuscule des ténèbres qui lui succèdent :

Quivi era men che notte et men che giorno.
C'était moins que la nuit, moins aussi que le jour!

Dans ce clair-obscur mystérieux, toutes les pensées de l'homme, et surtout tous ses sentimens sont troublés. Le dérangement du caractère précède presque toujours le désordre de l'intelligence. Les vertus d'un homme, par exemple, se trouvent subitement transformées dans les vices contraires : il était chaste, le voilà libertin ; il aimait sa femme, ses enfans, et maintenant il les déteste ; son commerce était facile et doux, ne l'approchez pas, il est devenu querelleur, emporté, intraitable ; ses serviteurs et ses amis ne le reconnaissent plus : il n'est plus le même, se dit-on à demi-voix, et nul ne songe encore à conjurer la folie de ce cerveau menacé. Cette altération de sentimens nous dit assez combien il est facile pour les yeux du monde de confondre les causes de la folie avec ses premiers signes extérieurs : un négociant circonspect se lance tout-à-coup dans des spéculations hasardeuses, à la suite desquelles sa raison paraît s'émouvoir ; le public dit : Ce sont les revers et les désastres de sa fortune qui lui ont tourné la tête. Non, il était déjà atteint lorsqu'il s'est livré à ces entreprises téméraires. Il en est de même des excès du jeu, du vin, des femmes, succédant tout-à-coup dans la conduite d'un homme à l'économie et à la tempérance : ce sont, si l'on ose ainsi dire, les premiers signes de grossesse de la folie. J'ai vu dans une maison de santé une demoiselle du monde qui, ayant été au théâtre des Champs-Élysées, se montra tout-à-coup follement éprise, d'un écuyer de Franconi : cet amour inconvenant et chimérique, était-ce la cause de la maladie? Non, c'en était la première forme.

Ces esprits en mal de délire ont généralement un sens intime qui les avertit du danger. Pendant quelque temps ils conservent encore assez d'empire sur eux-mêmes pour se maintenir devant le monde et cacher aux yeux des étrangers leur état insolite; le mélancolique se prive de ses larmes; l'*aménomane* s'abstient de ses éclats de rire naissans; c'est dans la solitude, c'est surtout la nuit, que ces malheureux s'adonnent aux désordres commençans de leur intelligence. La présence du soleil sur l'horizon est comme une raison visible et lumineuse qui impose à celle de l'homme; dans l'état sain, c'est pour l'heure des ténèbres que nous réservons les actes insensés. Mais revenons; peu-à-peu, les dérangemens se montrent plus sensibles; lorsque la gestation du délire touche à son terme, outre les exagérations, les contrastes, les bizarreries de caractère, on remarque de temps en temps dans le système nerveux des signes précurseurs de la maladie. Le visage change plusieurs fois et subitement de couleur, le regard est vague et troublé, le jeu des muscles est convulsif et la mimique extraordinaire; tout annonce dans les discours, dans les actes, dans les mouvemens, l'agonie d'une raison qui penche au délire. Enfin le germe lentement fécondé éclate. Il arrive d'autres fois que la folie avorte dans sa formation, soit que l'individu, inquiet sur l'état inaccoutumé de son âme, ait lui-même recours à des moyens efficaces, soit que le hasard ménage dans un événement quelconque un point d'arrêt au délire et le force même à rétrograder. Un homme de lettres atteint de mélancolie suicide allait se jeter à

la Seine, quand il reçoit en chemin un pot d'eau sur la tête; cette circonstance imprévue dérange ses projets; il s'essuye, et renonce pour jamais à la sotte manie de se noyer. Il en est de ces folies interrompues, comme de ces éclairs qui courent dans un ciel orageux et qui n'amènent pas le tonnerre.

Il n'est pas vrai que l'aliénation mentale s'avance toujours avec ordre et qu'elle vienne par degrés à la catastrophe qui finit le cours de ses prémisses. L'explosion du délire est quelquefois subite : la révolution morale produite par une cause violente, comme une perte de fortune, ou par une brusque nouvelle, peut jeter à l'instant même le désordre dans les facultés. Nous avons vu à l'établissement de Vanvres une demoiselle d'une vingtaine d'années, dont l'état maniaque se déclara au moment où ses parens lui annoncèrent qu'elle allait se marier. Le délire se recèle dans certaines têtes à la manière d'un profond abîme sous une eau dormante; il éclate ensuite par secousses comme un volcan, et bouleverse toute la raison avec le cerveau. Il en est que la folie semble avertir de ses approches; il en est d'autres qu'elle saisit tout-à-coup : nous avons vu des uns et des autres. Pour ces derniers, le délire est venu à eux comme un voleur; il les a pris à table, au jeu ou dans les bras de leur maîtresse. Nous regrettons que les médecins n'aient pas étudié davantage les rapports du sommeil avec la naissance des premiers accès de folie. Le désordre des rêves nous paraît concourir, dans les commencemens surtout, avec les déréglemens de l'intelligence. Plusieurs convalescens, chez lesquels tous les

souvenirs des différentes phases de leur maladie étaient nettement tracés, nous ont affirmé que, pendant les derniers temps qui ont précédé le délire, ils avaient beaucoup de peine à démêler les impressions de leurs songes d'avec celles de l'état de veille. Nous aurons occasion de revenir sur cette origine de l'aliénation mentale, lorsque nous en suivrons les formes plus avancées. Jusqu'ici nous avons écrit en quelque sorte la préface de Bicêtre; mais l'intervalle entre les premières et les secondes manifestations du délire est bientôt franchi; le malheureux marqué au sceau fatal est poussé dans l'abîme par une main plus forte que sa volonté; il tombe, et sa chute violente l'amène bientôt dans ces établissemens secourables où les cris, les fureurs, le désespoir, n'ont d'autre écho que le silence et d'autre consolation que la charité.

XII. — Les formes de l'aliénation mentale.

Quelle tristesse immense se dégage pour l'observateur à la vue de ce peuple de malades, *il popol tutto ammalato!* Ce n'est plus, comme dans les hôpitaux ordinaires, le corps, l'enveloppe de l'homme qui s'en va : non, le mal intéresse ici la plus noble moitié de notre nature; il a son siége au-dessus même du cerveau; c'est l'esprit tout entier qui souffre et qui languit. Il faudrait les yeux de Dante ou de Michel-Ange pour voir dignement ces cités de la folie. Tous les vices, toutes les

passions, toutes les empreintes des mouvemens de l'âme sur le visage, se prononcent en traits durs et exagérés dans le funeste tableau que la nature elle-même étale devant nos yeux. Ici, c'est le désespoir qui, la face sur la dalle, les mains aux cheveux, fouille dans son cœur un abîme sans fond où il se précipite silencieusement. Plus loin, c'est la fureur, avec ses yeux ardens et terribles, qui enflamment tout autour d'eux; c'est ainsi que la Bible nous représente les charbons s'embrasant de la splendeur qui est au-devant de Dieu dans ses momens de colère. Là, c'est la mélancolie, assise à terre sous les traits d'une femme qui laisse tomber sa figure sur son sein avec découragement. Voyez-vous la paresse sous ses cheveux dénoués et en désordre? La vanité couverte de quelques haillons éclatans marche à côté de vous, la tête renversée en arrière, minaudant du regard ou fredonnant quelques chants à demi-voix pour attirer votre attention. Avancez toujours : voici l'envie avec ses yeux caves et sa pâleur. La philosophie rêve près d'elle, absorbée dans un sérieux qui est aussi vain que ses systèmes. Partout des gestes bizarres, une mimique étonnante, le silence opiniâtre ou des discours insensés, des grimaces involontaires, des pleurs ou le rire stupide, plus triste encore que les larmes. Quel spectacle! Ces saillies de l'homme intérieur, qui annoncent de tous côtés son désordre, frappent par un caractère singulier d'exagération et de force : la folie coule généralement en bronze cette variété de nuances physiques et morales que la société adoucit dans son commerce. D'autres fois, au contraire, elle passe sa main

sur la figure humaine comme pour l'effacer; ces visages d'aliénés, qui n'expriment plus rien, vous poursuivent comme des spectres de leur insignifiante image; moins des hommes que des restes d'hommes, ces malheureux étalent encore pour la plupart la majesté de leurs grandeurs imaginaires dans ces lieux où, selon le langage de la Bible, Dieu fait pourrir l'orgueil d'Adam. Tous ces contrastes se heurtent et s'accumulent sous vos yeux avec un luxe pénible. Il arrive que des cris, dont les uns imitent les voix des animaux, dont d'autres répondent à des passions cyniques et sont comme les hennissemens de la chair, mêlent leur horrible concert à cet horrible spectacle. Oh! alors c'est à n'y pas tenir; s'il y a un enfer, il doit être fait sur ce modèle. Il y a cependant quelque chose de plus triste et de plus amer encore, c'est de passer, passer toujours, regardant et écoutant ces âmes affligées qui n'ont plus même la force de soulever le poids de leur cadavre. Voilà pourtant où en est le mal, où en est la science.

Les formes de l'aliénation sont innombrables; chaque malade est pour ainsi dire à lui seul un cas nouveau, un sujet particulier d'études; on peut néanmoins en ramenant les cas isolés à des divisions, établir ainsi autant de filières qui servent à diriger l'esprit dans le labyrinthe obscur des affections mentales. Nous ne suivrons pas l'ordre tracé dans les livres de médecine; à mesure que nous visitions les salles d'hôpitaux, nous notions les formes de la folie qui excitaient notre étonnement ou notre curiosité: il est temps d'en faire passer quelques-unes dans

notre tableau des maisons d'aliénés. Il en est des maladies de l'âme comme de celles du corps, les unes et les autres n'étendent pas toujours également leurs ravages; chez celui-ci c'est l'intelligence qui souffre, chez celui-là c'est le cœur. Nous allons commencer par les désordres de l'esprit. Retracer toutes les idées du délire, autant vaudrait énumérer les grains de sable que l'Océan agite sous ses vagues, autant vaudrait décrire les feuilles mortes que le vent d'automne arrache aux arbres et chasse devant lui çà et là. Nous avons vu des maniaques dont la tête était l'image du chaos en mouvement; leurs pensées incohérentes s'embarrassent les unes dans les autres, et tourbillonnent sans cesse sur l'abîme du vide; nous en avons vu d'autres auxquels la présence du délire communiquait une activité de tête prodigieuse, mais encore assez régulière pour qu'on pût suivre leurs idées violemment liées entre elles par une certaine logique fébrile. On rencontre des individus aliénés chez lesquels la maladie exalte toutes les facultés morales au-delà des bornes de leur nature. Le docteur Leuret nous racontait l'histoire d'un aliéné de Bicêtre qui, durant sa maladie, avait manifesté un talent d'écrire remarquable, et qui, dans l'état de santé, eût été incapable d'en faire autant: « Je ne suis pas tout-à-fait guéri, disait-il lui-même au médecin qui le croyait en convalescence; j'ai encore trop d'esprit pour cela. Quand je me porte bien, il me faut huit jours pour écrire une lettre. Dans mon état naturel, je suis bête. Attendez que je le redevienne. » Le même observateur habile nous citait encore l'exemple d'un négociant

dont la raison avait fléchi à la suite de la ruine de ses affaires; durant sa maladie, cet homme trouva la force de les relever: la solution de chacun de ses accès de délire était le perfectionnement d'une mécanique ou l'invention d'un moyen pour favoriser l'essor de son industrie; il se trouva, au bout de cette folie précieuse, avoir reconquis sa raison et sa fortune.

On nous a montré à Montmartre, dans l'établissement du docteur Blanche, des traces de dessin au charbon imprimées sur un mur; ces figures à demi effacées, dont l'une représentait la reine de Saba, et l'autre un roi quelconque, sortaient de la main d'un jeune écrivain distingué, aujourd'hui rendu à la raison; la maladie avait développé chez lui un nouveau talent qui n'existait pas dans l'état de santé ou qui du moins jouait à peine un rôle insignifiant. Le docteur Voisin nous a dit avoir rencontré des fous chez lesquels le sens de la construction s'exaltait par le délire, et qui, en poursuivant l'idée fixe du mouvement perpétuel, créaient toutes sortes de machines ingénieuses. On dit que Marion Delorme rencontra dans un hospice de fous le premier homme qui eut l'idée d'appliquer les forces de la vapeur aux besoins de l'industrie, Salomon de Caus. La plupart de ces talens inventés par la maladie quittent l'individu avec la maladie même; heureux et malheureux à-la-fois, le fou ne rentre dans les droits du bon sens qu'en abdiquant ces dons passagers de l'intelligence dont le délire était l'auteur.

L'intelligence n'est pas seulement excitée dans la folie, elle est le plus souvent pervertie ou dégradée:

quelques-uns de ces malades pensent mal, quelques autres ne pensent même plus. Ces malheureux assistent, tombeaux d'eux-mêmes, à la ruine de leurs facultés, qui les précèdent dans l'éternelle nuit. A Montmartre, j'ai vu un jeune homme de vingt-trois ans, riche, bien élevé, chez lequel l'esprit est incapable de se mouvoir par ses propres forces : la conversation excite momentanément ses capacités engourdies ; mais, dès que cet agent extérieur a cessé, l'intelligence retombe sur elle-même dans un état d'affaissement et de torpeur. Il manque là un principe instigateur qui donne la vie morale au cerveau. D'autres fois les facultés existent et elles sont actives, mais elles courent dispersées çà et là comme les perles d'un collier dont le fil est rompu. Comment trouver le secret endroit et comme le nœud par lequel on peut les réunir ! Nous avons rencontré en outre, dans les établissemens de fous, un assez grand nombre d'individus qui sont censés ne délirer que sur une idée. Il faut les tâter en quelque sorte par la conversation pour trouver le côté blessé de leur intelligence. Une femme se fait remarquer à la Salpêtrière par son assiduité au travail et sa bonne tenue ; ses facultés sont assez intactes ; mais elle se croit née pour être la duchesse de Nevers. — « Qui vous a donc en ce cas empêchée de le devenir ? — C'est que je suis un peu sourde. — Est-ce que la surdité fait quelque chose à cela ? — Oui, elle empêche l'exercice de la place. » Interrogez-la sur tout le reste, elle vous répondra assez sensément ; sa conduite est surtout un modèle de régularité : mais si vous la contrariez sur l'objet de son délire, elle s'emporte et ne sait plus ce qu'elle dit.

Chez beaucoup d'aliénés, la folie commence par la perturbation d'une seule de leurs puissances morales; mais bientôt ce désordre s'étend et finit peu-à-peu par les envahir toutes. Tant il y a que l'intelligence est une; on ne peut détacher aucune de ses facultés ni troubler aucune des fonctions du cerveau, que toute la raison ne tremble et que la machine entière ne se démonte. La folie n'est pas seulement une plaie de la raison : chez un grand nombre d'hommes, et surtout de femmes aliénés, c'est la volonté qui est malade. Une force extraordinaire, qu'ils ne s'expliquent pas à eux-mêmes, domine entièrement leurs pensées et leurs actions. Ils ne s'appartiennent plus. On a vu de ces êtres ainsi enchaînés moralement se traîner vers les individus libres et sains d'esprit comme pour chercher dans leur ascendant un contre-poids à la puissance intérieure qui les subjuguait. J'ai vu à la Salpétrière une femme qui convient elle-même du désordre de son esprit. « Je sens bien, dit-elle, que je devrais chasser ces folles idées qui me rendent à charge à moi-même et aux autres; je le voudrais, mais je ne le puis pas. » Elle résume encore sa maladie en ces termes : « Je ne puis pas vouloir. » La conscience, assez libre, assiste dans ce cas-là, triste, désolée, impuissante, à la ruine de l'être moral tout entier qui tombe lambeau par lambeau dans l'anéantissement.

Ces malheureux, possédés, les uns par un sentiment, les autres par un instinct, les autres encore par une idée fixe, quelquefois même par un vague besoin de mouvement ou d'éclat, implorent et fuient tour-à-tour

la main qui doit les délivrer. A ceux-ci la folie impose un silence violent, c'est le démon muet des saintes écritures; à ceux-là elle commande un flux de langue, des cris désordonnés, des paroles incohérentes que le malade n'est pas maître de retenir, tout en sentant l'inconvenance de ses propos. La guérison consisterait, dans de pareils cas, à rompre pour ces esclaves les fers de l'esprit et à leur rendre leur volonté. Cette force entraînante qui les emporte est tantôt, comme chez les monomanes, une passion de l'individu qui a rompu l'équilibre de son caractère et attiré à soi toutes les autres facultés vaincues, muettes, attachées pour ainsi dire derrière son char; tantôt encore c'est, comme dans la mélancolie du suicide, l'être qui se révolte contre lui-même et qui aspire à sa fin.

Il n'y a pas seulement des aliénations de l'esprit; il existe aussi des aliénations de la conscience. La perte de la liberté morale est un des effets les plus ordinaires du délire. J'ai vu à la Salpétrière une femme qui, malgré elle et sans motif, a essayé douze fois de se détruire. La folie du suicide revêt presque toujours le caractère d'une nécessité inéluctable. Un médecin, après cinq années de séjour à la maison des fous de Marseille, est jugé capable de retourner à ses affaires, à sa femme, à ses enfans : il se conduit très bien dans son ménage pendant six années, on le cite à la fin par tout le voisinage comme un exemple de guérison accomplie, et dans ce moment-là même le malheureux se précipitait dans le puits de sa maison, d'où il fut retiré mort. On trouva dans les poches de son habit

un extrait, écrit de sa main, des pensées de Platon et un petit crucifix en cuivre. Il avait plié dans sa cravate un billet ainsi conçu : « Une *irrésistible* main précipite ma mort : j'embrasse mon épouse et mon fils, et je vais les devancer au séjour de la vie (1). »

Dans le délire l'homme ne se possède plus; aussi la théologie se trompait-elle seulement sur la cause, quand elle attribuait les actes des aliénés à l'intervention d'un esprit étranger qui s'emparait de leur volonté. N'étant plus à eux-mêmes, ces malheureux devaient appartenir à une puissance invisible, et comme ils agissaient le plus souvent d'une manière déréglée, cette puissance devait être mauvaise. De là le rôle du diable dans les maladies de l'esprit; de là aussi les exorcismes par lesquels on combattait son influence.

La volonté malade entraîne la perte de tous les sentimens. L'aliéné n'est pas seulement un être qui

(1) Dans les monomanies suicides, on a observé que les hommes donnent une préférence très marquée aux instrumens tranchans et aux armes à feu, tandis que les femmes se détruisent par le poison, les chutes volontaires, ou la vapeur du charbon. Ainsi, le caractère violent de l'homme se trahit dans le choix des moyens propres à le débarrasser de la vie, et la faiblesse naturelle de la femme ne l'abandonne pas tout-à-fait, alors même qu'elle médite de porter atteinte à son existence. On remarque des contrastes non moins frappans entre les deux sexes sous le rapport des âges. On compte deux fois plus de suicides parmi les jeunes filles que parmi les garçons qui n'ont pas atteint la quinzième année; la sensibilité du caractère plus précoce est sans doute la cause qui détermine chez les jeunes filles cette inclination à mourir. Chez l'homme, c'est de trente-cinq à quarante-cinq ans qu'il y a le plus de suicides, et chez la femme, c'est dans la période de vingt-cinq à trente-cinq ans. Faut-il encore faire observer que les saisons exercent une influence sur le genre de mort et sur la nature des moyens? on se noie moins pendant l'hiver que pendant l'été : l'eau est trop froide. En revanche, on s'asphyxie davantage par le charbon.

déraisonne, c'est moins que cela : c'est aussi un être qui n'aime pas. Cette forme nouvelle de la folie n'a pas été assez remarquée. Chez plusieurs femmes aliénées la lésion prédominante est celle des sentimens affectueux. Interrogez-les, elles vous répondront elles-mêmes qu'elles ne sentent rien, qu'elles n'éprouvent point d'amitié, qu'elles sont froides et indifférentes à tout. Leur état est pour ces malheureuses comme un songe : « Il me semble que ce n'est pas moi qui vous parle, nous disait une jeune femme italienne de la Salpétrière abandonnée par son mari ; je ne suis plus la même qu'autrefois, *mon cœur est mort.* » Une autre s'étonne tellement de son insensibilité, de la langueur et de la sécheresse de son âme, qu'elle se croit sous la puissance d'un sort : « Je ne me reconnais pas ; je ne pense plus à mon pays, à mes enfans, ou si j'y pense, je n'éprouve rien pour eux. Je suis comme quelqu'un qu'on a mis en terre il y a vingt ans. » Il paraît qu'il y a une souffrance horrible à ne point aimer ; car toutes ces femmes se plaignent de leur état avec des larmes. Parmi elles, quelques-unes ont eu autrefois des passions vives ; d'autres semblent nées pour en inspirer, mais elles n'ont rien en elles pour y satisfaire. Nous avons rencontré dans l'une des salles de la première division, couchée sur la planche, à côté de son lit, une jeune fille de figure agréable et de bonnes manières, dont l'intelligence est assez saine, qui récite fort agréablement des morceaux de poésie, mais dont le cœur se montre sec et étranger à toute affection. Sans attachement, sans désir, insensible, elle assiste à la vie comme à un

spectacle banal qui ne la regarde pas. L'attitude où nous la vîmes à terre n'était qu'une image de la prostration de ses sentimens. En vain l'exhorte-t-on à réagir sur son indifférence, à songer, jeune et belle qu'elle est, au mariage. Elle n'aime rien. Impuissance d'aimer, impuissance d'agir, impuissance même de vouloir, tels sont les principaux traits de cette maladie à laquelle la science ne connaît guère de remède. Incapable de répondre aux sentimens qu'elle fait naître, elle n'en reçoit pas moins avec une satisfaction demi-ironique les complimens des hommes. C'est le caractère qui fait les courtisanes, renforcé par la maladie.

La littérature a révélé et propagé dans ces derniers temps par la bouche de quelques écrivains un malaise à-peu-près semblable. Lélia, cette femme aux sens glacés, dont le cœur dévoré par l'intelligence ne conçoit pas même un désir possible, une illusion, ne nous figure-t-elle pas, au génie près, l'état moral des femmes aliénées que nous avons vues passer devant nos yeux? Un poète, dont les malheurs égalent le talent, a dit :

J'ai passé vingt-cinq ans, sans me sentir un cœur,
Le regard sec et froid, et le rire moqueur,
Et pourtant, j'adorais la sainte poésie,
Je pleurais en voyant Léar et sa folie !
Rendu meilleur enfin, par mon affreux malheur,
Je cherche à compatir à l'humaine douleur ;
Mais malgré mes douleurs, malgré ma peine extrême,
La nature revient, revient toujours la même.
Quand je vois un enfant qui pleure, quand je veux
L'embrasser et passer ma main dans ses cheveux,

Mes complimens sont froids, mes caresses de glace,
De mes bras sans amour, l'enfant se débarrasse,
Et sentant que je veux forcer mon naturel,
S'enfuit tout effrayé dans le sein maternel (1).

Faut-il rapporter à de telles lectures cette forme d'aliénation mentale toute négative qui dépouille ses victimes de leurs sentimens affectueux, ou la cause qui a produit ces ouvrages est-elle la même qui fait naître maintenant chez certains hommes, et surtout chez certaines femmes malades, ce dégoût universel, cette indifférence navrante, ce douloureux anéantissement du cœur, principal caractère de leur folie? Serions-nous à un de ces momens prédits par Jérémie, où la vengeance céleste a retenu les pluies; les habitans sont venus aux lieux creux, et ils n'y ont pas trouvé d'eau; même la biche a fait son faon aux champs et l'a abandonné parce qu'il n'y a pas d'herbe? Ces images de désolation et de stérilité peuvent être appliquées au moral de ces infirmes, dont l'âme est un désert aride. Comme ces malades du cœur jouissent assez librement de leurs facultés intellectuelles, l'administration se montre plus exigeante envers eux dans les hôpitaux qu'envers tous les autres, et ce sont précisément ceux qui peuvent le moins. Nous recommandons à la charité ces pauvres êtres, sur lesquels on doit laisser tomber cette larme de compassion que sainte Thérèse accordait au démon lui-même : Oh! les malheureux, qui n'aiment plus!

(1) Lire tout entières les *Dernières paroles*, admirable étude psychologique d'une maladie propre aux amans de la beauté idéale : les médecins croient avoir tout dit quand ils ont appelé un homme *hypochondriaque* : mais, la folie des poëtes ne peut s'analyser qu'en vers.

La convalescence s'annonce chez ces aliénés par le retour des sentimens que la maladie avait offusqués. Une jeune femme, mariée par inclination, avait tout-à-coup cessé d'aimer son mari; en guérissant, elle reprit pour lui de la tendresse. Une autre femme qui touchait au terme de sa maladie, disait devant moi : « Je vais mieux; je sens mon cœur qui revient. » Elle retrouva peu-à-peu tous ses sentimens, avant de sortir de l'hospice.

A Bicêtre, dans la division de M. Leuret, j'ai vu un des plus tristes exemples de cette mort de la volonté, entraînant à sa suite l'abolition de tous les actes. Le malheureux dont je parle, évitait par instinct tout ce qui pouvait ressembler à un travail, à un mouvement de la vie. Il ne regardait pas; car pour voir, il faut, outre l'intervention de l'esprit, ouvrir et diriger les yeux; c'est un ouvrage. Il ne mangeait pas; pour manger il faut remuer les mâchoires, diviser et engloutir la nourriture; c'est une fatigue. Affaissé sur lui-même, il présentait dans son indicible paresse l'image du néant. Interrogé par le médecin dans quelle saison de l'année nous étions, il fit la réponse négative qu'il faisait à tout : « Je ne sais pas. « Comme il tombait ce jour-là une neige très froide, on lui demanda de nouveau dans quelle saison de l'année il neigeait : « Je ne sais pas. » Malgré le mauvais état de ses facultés, ce malade l'aurait su, s'il avait voulu se donner la peine de comparer ces deux termes *neige* et *hiver*: mais un tel travail était au-dessus de ses forces. Devant un spectacle si triste on tremble en songeant où peut des-

cendre l'être intelligent. Quel contrepoids à notre orgueil! M. Leuret me dit en le quittant : « En voilà un que j'ai entrepris de ressusciter, y parviendrai-je?» C'était effectivement un cadavre que nous venions de voir. Encore le mot cadavre exprime l'état naturel de l'homme comme la mort doit le faire, tandis que cette morne enveloppe, dont la vie morale s'est retirée, cette chose humaine incapable de penser, de vouloir, d'agir, qu'est-ce?

La lésion morale n'est pas toujours sensible dans le langage des aliénés. Antony Deschamps a dit :

Sage était son discours, ses actes étaient fous.

Il y a dans ce vers l'analyse d'une certaine maladie de l'esprit. Parmi les pensionnaires de Vanvres, on en cite un qui raisonne assez juste; laissez-le faire, il réalisera le néant. Le délire des actions est un des plus curieux à étudier : manque-t-il chez de tels malades un lien moral qui rattache la vie extérieure aux ordres de la volonté, où bien est-ce cette même volonté affaiblie qui ne peut plus surveiller, ni conduire au dehors les manifestations de l'être? Ces esprits sans gouvernail sont en tout cas dangereux aux autres et à eux-mêmes. — Quand ce n'est pas le cœur, ni l'action qui est blessée, c'est le caractère. Tous les élémens qui entrent dans la composition de l'homme moral, peuvent être altérés, détruits, ensemble ou isolément par le délire. Des personnes, jusque-là faciles à vivre deviennent tout-à-coup chagrines, exigeantes, maussades, emportées. Il faut savoir démê-

ler la partie qui tient au caractère de celle qui a été pour ainsi dire surajoutée par le délire. Une jeune fille d'une figure intéressante, a passé trois années à la Salpétrière, sans autre lésion morale bien prononcée, qu'une inégalité d'humeur véritablement maladive. Il est vrai qu'ici la folie est encore relative aux conditions sociales; si cette personne eût été riche, elle eût ressemblé à tant de femmes du monde, qui entourées de soins et d'égards, passent seulement auprès de ceux qui les servent pour capricieuses et difficiles à vivre. Au délire du caractère se rattache le délire des passions. La fureur n'est chez les maniaques qu'une exagération constante de la colère. Il y a des cas où des malades, chez lesquels la dissolution de l'être moral est très avancée, trouvent au contraire dans leur inclination dominante, les moyens de parer l'horreur de leur triste état. J'ai vu aux exercices présidés par le docteur Falret, une fille d'environ trente-cinq ans, qui chantait d'une voix intelligente, et avec une mimique théâtrale : quelqu'un qui n'eût pas été prévenu, l'aurait plutôt prise à ses gestes, à l'expression de sa figure, et à ses intonations variées pour une actrice prétentieuse et maniérée que pour une folle. Eh bien! ces derniers ressorts de la vie intellectuelle n'étaient mus chez cette malheureuse que par un fil, la vanité. C'est surtout dans la folie que la note dominante du caractère survit à la mort générale des facultés, et réussit encore quelquefois à couvrir des ornemens de la mémoire, la perte totale de l'intelligence. Au milieu du désordre des passions, des sentimens et des idées, une des altérations les plus graves du carac-

tère chez l'homme et surtout chez la femme; c'est la mélancolie. Le mouvement de la vie nous promène tous dans le monde à travers tant de douleurs, qu'il y a des momens où nous éprouvons le besoin de nous arrêter et de pleurer; les mélancoliques de nos hospices sont éternellement dans cette attitude anéantie. De tels malades sont ingénieux à se tourmenter et à se trouver des motifs de tristesse; leur découragement est affreux, leur susceptibilité extrême; ils souffrent de tout ce qui les touche, de tout ce qui les entoure. Les formes vagues et monotones de la mélancolie sont aussi nombreuses que les nuages du ciel. Il en est qui vont chercher les motifs de leur désespoir dans les rêveries les plus chimériques. L'un voit partout la mort, et se jette dans le suicide pour éviter de la recevoir; l'autre tremble d'être immortel, et je ne saurais décider lequel est le plus misérable des deux : une femme s'imaginait devoir survivre à tout le monde, et elle ne prévoyait qu'avec des terreurs infinies le moment où elle resterait seule sur la terre inhabitée. Au milieu de cet enfer de l'esprit, les plus à plaindre ne sont pas encore ceux qui pleurent, ce sont ceux qui rient. Leur figure exprime alors une contraction maladive et insignifiante qui attriste par un caractère forcé. Nous avons vu à Bicêtre, dans la division de M. Voisin, un malade qui toujours pleure et rit alternativement, sans aucun sujet connu : Démocrite et Héraclite dans le même homme.

Toutes les passions, tous les sentimens peuvent se convertir en un des élémens du délire : la crainte, une crainte vague, s'empare quelquefois de l'esprit

de l'homme. Dans ses sourdes appréhensions, il redoute *quelque chose; et a negotio perambulante in tenebris*. Ces esprits terrifiés donnent, dans d'autres cas, un motif à leur frayeur. Quelquefois le scrupule, la crainte immodérée de mal faire, plonge l'âme dans la douleur du remords et la rend incapable de vivre. Tel se croit indigne et abandonné de Dieu; rien ne peut le rassurer contre lui-même, tant il s'exagère les conséquences d'une faute; tel autre ne se pardonne pas même un acte innocent. Nous avons rencontré à la Salpétrière une pauvre fille qui se croit déshonorée aux yeux du monde et maudite, pour avoir dormi une nuit dans la chambre de son frère. Un homme, par excès de dévotion, refusait de lever les yeux, marchait dans les rues le dos tourné du côté des maisons pour éviter de montrer aux passans autre chose que sa figure, et rejetait de ses discours tous les mots de la langue les plus usuels où entrent, selon lui, des syllabes déshonnêtes : on ne lui aurait pas fait dire *confesse*, *culotte*, *concupiscence*. Il y a encore une maladie de l'esprit qui a fourni à Molière le sujet d'une de ses meilleures comédies. L'hypochondrie qui fait voir les moindres souffrances à travers un prisme grossissant, est une des formes les plus cruelles de l'aliénation. De tels malades imaginaires sont très réellement malades. Il existe tel homme dont la folie consiste à se croire fou et qui agit en conséquence. Quand le délire hypochondriaque s'allie à des connaissances médicales très étendues, il est difficile de le combattre; le malade puise en effet dans ses lumières l'assurance qu'il ne se trompe pas sur la nature des désordres organiques dont il se

plaint. Cette forme d'aliénation, la plus sombre et la plus douloureuse de toutes, atteint de préférence deux classes d'esprits bien distincts,—les savans, les artistes, les poètes assombris par le travail de la pensée, —les gens riches, les femmes égoïstes et coquettes, qui avaient arrangé leur vie pour le repos et le bien-être. J'ai vu (et le fait n'est pas rare) une femme du monde très amoureuse d'elle-même et de sa santé, qui pour avoir lu un ouvrage de médecine, tombé par hasard sous sa main, éprouvait toutes les maladies décrites dans ce livre. Une autre qui avait toujours eu le cœur sec et l'esprit caustique, finit par tourner en vieillissant son amertume contre elle-même. Elle essaya des voyages pour se distraire : mais son caractère aigri la suivait dans les plus heureux climats et jetait du noir sur toute la nature. Elle écrivait du midi de la France une lettre atterée, où elle se plaignait en termes curieux de l'insupportable beau temps qu'il faisait depuis deux mois aux environs de Pau, de l'effronté soleil qui lui brûlait les yeux, de l'odeur des arbustes fleuris qui lui faisait mal à la tête, du bavardage des oiseaux qui lui étourdissaient les oreilles, de cette joie extérieure du ciel bleu et de cet éternel sourire des champs, qui lui semblait à elle une vivante ironie.

Il en est que les illusions du caractère portent à se transformer en d'autres individus, quelquefois même en des animaux. Nous avons vu dans une maison de santé un homme riche qui s'imagine être pourceau et qui cherche à réaliser les mœurs de cet être vil. Son visage nous frappa par sa ressemblance avec la configu-

ration de l'animal immonde dont il imite le grognement et la laideur. Suivant les renseignemens que nous avons pu recueillir, la forme de son délire serait chez cet homme la punition de la vie gloutonne et paresseuse dans laquelle il s'est, pour ainsi dire, vautré. J'ai vu dans un établissement particulier une femme vaine et babillarde qui se croit changée en perruche : elle se demande tous les matins à elle-même : « As-tu déjeuné, Cocotte ? » Les folies de ce genre paraissent avoir été fréquentes dans l'antiquité; l'histoire de Nabuchodonosor, la fable de Circé, l'existence des lycanthropes au moyen âge, et quelques autres témoignages, nous l'indiquent; elles sont aujourd'hui très rares : à mesure que l'homme s'élève et s'éloigne de la bête, il dépouille dans ses maladies mentales les rapports imaginaires qui l'attachaient à la nature inférieure. Une autre forme de folie qui se conserve, c'est la substitution des sexes. En 1789, un homme, ayant la manie de se croire femme, entra à l'hospice de Bicêtre; il portait continuellement une robe et se faisait appeler madame Houbigan. Le fils d'un banquier de Paris partageait la même erreur. Il s'entourait d'ornemens étrangers à son sexe, prenait une voix douce et rougissait comme une jeune fille ; c'était de sa nature un joli garçon, qui avait les joues roses comme Narcisse, les lèvres à peine vêtues d'un léger duvet, et qui prenait un plaisir peu viril à se regarder dans un miroir. Il y avait donc précédemment dans la tournure de son esprit douteux, *dubius giges*, dans ses habitudes molles et efféminées une tendance naturelle à la confusion des sexes. Sans vou-

loir établir ici une règle absolue qui se trouverait contredite dans certains cas, on peut dire qu'en général cette forme de l'aliénation mentale est la suite du caractère de l'individu. S'il existe des hommes-femmes, il y a également des femmes-hommes; ces dernières paraissent avoir augmenté dans les maisons d'aliénées depuis quelque temps, en raison des efforts désespérés d'Ève pour sortir de son sexe et pour revêtir moralement une nouvelle entité. Chez la plupart de ces aliénés qui se transforment en animaux, en plantes, en pierres, comme chez ceux qui changent de sexe ou de personnalité, c'est toujours le *moi* qui est malade. A côté de ce lien moral qui ramène toutes les fonctions de l'homme à l'unité et qui lui donne le sentiment de son existence, il y a une autre force qui nous porte sans cesse au dehors et qui nous identifie avec toute la nature. Ce rapport qui lie l'homme aux autres hommes et même aux objets insensibles de la création, fait le charme des imaginations tendres et poétiques. A qui n'est-il pas arrivé, en lisant un roman, de se substituer aux êtres de fantaisie créés par Walter Scott ou par Georges Sand? Qui n'a éprouvé le sentiment de mademoiselle Adèle de Fronsac, si délicatement traduit dans ces jolis vers :

. . . .

Seule, j'allais souvent rêver dans la journée.
J'emportais sous le bras quelque poudreux bouquin.
Alors je m'égayais aux rêves de Berquin;
Mon cœur se transformait au gré de mon envie,
Ne vivant pas encor, j'essayais chaque vie.

Pèlerine ou guerrier, reine ou bohémien,
J'étais tout à-la-fois, puisque je n'étais rien.
Je suivais mes héros à chaque bout du monde :
Je m'appelais Tancrède ou j'étais Rosemonde,
Ou, nouveau Némorin, je gardais les troupeaux :
Le bois retentissait du son de mes pipeaux.

Un peu plus avant dans cette direction de l'âme, se rencontrent les changemens de sexe et de personne.

Il y a des malades pour lesquels la folie est intermittente et périodique. Ces malheureux qui ont à souffrir des infidélités de la raison, connaissent, pour l'avoir déjà pratiqué, le chemin des hospices ou des maisons de santé. Une femme d'un esprit très distingué tombe pendant trois mois de l'année dans le délire; elle prévoit elle-même l'invasion de ces accès quelques jours d'avance, et en prévient son mari. Conduite à un établissement d'aliénés, elle arrive quelquefois assez avant dans la nuit, salue le sourire sur les lèvres les médecins de la maison qui sont accoutumés à la recevoir. A peine si une légère pâleur indique chez elle l'approche d'une crise morale; mais, au bout de quelques jours, le trouble des idées et des sentimens se déclare. Le temps que la nature est convenu d'accorder chez elle au délire est-il écoulé, cette malade retrouve ses facultés telles qu'elle les a pour ainsi dire, laissées à la porte de la maison, et elle rentre dans le monde dont elle est, dit-on, un des ornemens (1).

(1) Le plus singulier est que la folie paraît être intermittente et périodique dans l'humanité comme chez les individus. M. Leuret a fait remarquer dans ses *Fragmens psychologiques sur la folie*, que la lycanthropie, cette

Les retours à la raison dans les folies intermittentes sont quelquefois de longue durée. Nous avons vu à la Salpétrière une femme que le désordre maniaque des idées semblait avoir heureusement abandonnée une première fois; elle jouissait depuis quatorze ans du repos de l'âme, lorsque la maladie revint sur elle et la reprit, cette seconde fois, par sa volonté, dont elle détruisit toutes les forces. Il faut distinguer des folies intermittentes celles où le malade retombe sans cesse dans son déplorable état par suite d'une idée fausse que le traitement n'a pas vaincue. Une fille, pauvre d'esprit et faible de cœur, a eu des relations d'amour avec un jeune homme du monde. Notre don Juan refusa de l'épouser et contracta ailleurs un mariage plus conforme à ses intérêts. La pauvre fille trompée et séduite en perdit la tête. Dans son délire, elle entend la voix de son ancien amant, M. Étienne, qui dit du mal d'elle aux personnes de sa connaissance. Dejà sortie plusieurs fois de la Salpétrière à cause de l'état à-peu-près sa-

forme d'aliénation si commune au moyen-âge, sévissait principalement au mois de février; or, c'était le 15 des calendes de mars, c'est-à-dire le 15 février que se célébraient les anciennes lupercales. Comment les loups-garous s'étaient-ils donné rendez-vous à cette époque de l'année? « Ce ne sont pas, ajoute l'auteur, les lupercales qui auraient pu les faire ainsi reparaître; car ces fêtes furent supprimées, en 492, par le pape Gelase Serait-ce la saison d'hiver qui, en couvrant la terre de neige, et rendant alors les vrais loups plus à craindre que pendant l'été, aurait réveillé l'attention sur les loups-garous, et, par une sorte d'habitude résultant de l'association des idées, ramené la lycanthropie? Mais pourquoi plutôt au mois de février qu'aux mois de décembre ou de janvier; ces questions me paraissent insolubles. » Il faut, je crois, remonter ici à une influence périodique, à une force intermittente qui agit quelquefois à date fixe sur les idées des masses comme sur celles des individus pour les pervertir.

tisfaisant de ses facultés sur tous les points qui ne touchent pas à l'idée fixe de son déliré, elle y est toujours et fatalement ramenée. Se trouve-t-elle en effet rendue à la liberté, cette pauvre ouvrière se figure rencontrer partout l'influence occulte de son séducteur, qui sème contre elle des rapports défavorables et des calomnies. Après quelques démarches pour obtenir de l'ouvrage, démarches dont elle ne manque pas d'attribuer l'insuccès aux propos malfaisans de M. Étienne, elle renonce à se présenter dans d'autres maisons, bien convaincue que les manœuvres de son persécuteur l'y ont devancée. C'est presque une seule idée fausse qui domine ce pauvre cerveau; mais cette idée est si forte qu'elle tient toutes les facultés en échec et qu'elle réduit cette malheureuse à l'impuissance d'agir. Voici une destinée qui tourne alors dans un cercle éternellement vicieux : pour vivre quand on est pauvre, il faut travailler; or pour travailler, il est nécessaire de recourir aux entrepreneurs qui distribuent l'ouvrage; mais à quoi bon se donner cette peine inutile puisque cette fille est assurée d'avance que les gens sont prévenus contre elle, et qu'elle ne recueillera de ses démarches qu'un refus injurieux? Il n'y a donc plus à choisir pour cette malheureuse, qu'entre l'hôpital ou la mort; elle choisit l'hôpital.

D'autres malades chez lesquels l'action se trouve de même lésée par une idée fausse, par une taie de la raison, ne se trompent point absolument sur le but qu'ils poursuivent, mais sur les moyens de l'atteindre. Ce n'est point une idée précisément absurde

que celle de dessécher un bras de mer, on assure même qu'un grand philosophe de notre temps a eu cette intention : mais, vouloir le faire avec une coquille d'huître, voilà le propre d'un fou. Les enfans se montrent très souvent sujets à ce genre de délire, qui n'est à la vérité chez eux qu'une erreur d'optique, ou une ignorance du rapport des choses. Chez les fous cette disproportion ridicule qu'on remarque entre les projets et les moyens d'exécution, tient à une lacune de l'intelligence.

Il est temps de clore cette revue des formes de l'aliénation mentale; faut-il l'avouer? Pendant que je visitais les repaires de la folie, je me suis quelquefois demandé la main sur la conscience, si à tel instant de ma vie, je n'avais pas été sous l'empire des sentimens et des passions qui agitent ces malades, si comme ces mélancoliques, je n'avais pas cédé des heures au découragement; si comme ces rêveurs immobiles, je n'avais pas hasardé ma raison à la poursuite des chimères. — Cette considération redoubla mon intérêt et ma compassion pour ces malheureux. Souvent, toute la différence entre ces insensés et nous, c'est qu'ils sont demeurés dans un état d'abattement et de perte d'eux-mêmes, tandis que le mouvement du monde extérieur et les circonstances plus heureuses nous en ont retirés. Ces réflexions pourraient s'étendre très loin. Tous les fous ne sont pas renfermés; tels hommes qui dans le monde se disent apôtres et qui croient réformer les sociétés avec une petite brochure, ne sont guère moins insensés que ceux qui s'imaginent dans les maisons de fous, être Jésus-Christ ou

Mahomet. Ces beautés émérites, qui se voient dans leur glace toujours au printemps de la vie ; ces femmes laides qui se représentent à elles-mêmes sous les traits empruntés de la grâce et de la perfection, ont la vue plus illusionnée que cette folle de la Salpétrière, dont l'erreur tomba sous un simple bandeau. Le monde est plein de ces folies tolérées ; si même on a renoncé à les atteindre, c'est sans doute qu'ayant pour elles l'avantage du nombre, elles finissent la plupart du temps par donner le change et par se mettre à la place du bon sens.

Il y aurait encore de curieuses recherches à réunir sur les altérations des formes de la pensée dans les cas de folie. Je fais depuis quelque temps une collection d'autographes d'aliénés. Ces écrits me serviront à déterminer plus tard le style propre aux conceptions délirantes. Une des licences du langage, que les esprits malades affectionnent le plus, c'est l'inversion. On retrouve à chaque instant dans leurs lettres, des tours de phrase qui rappellent de loin ces vers de Millevoye :

Il fut court mon pèlerinage !
. . . .
Elle était belle la bergère !

Presque toutes les langues ont donné à l'enthousiasme des vers le nom de délire poétique. Y a-t-il par hasard quelque ressemblance entre la littérature des fous et celle des poètes ? Je trouve bien en effet dans la plupart des écrits d'aliénés des ellipses énor-

mes, des transitions brusques, des inversions forcées, qui rendent leur style obscur : mais les poètes mettent dans ces tours inusités, une intention, un sentiment, tandis que les aliénés abusent souvent des mêmes formes sans motif. Lord Byron, de Lamartine, Hugo, au milieu des plus grands écarts du langage, ont la conscience de ce qu'ils font; les autres ne l'ont pas, et c'est par là qu'ils sont fous. La manière dont ces insensés se plaisent à décomposer nos signes graphiques, dénaturent, en écrivant, l'orthographe des mots, remplacent nos lettres usuelles par des caractères à eux, est également très curieuse à étudier. M. Leuret a déjà fait observer qu'un signe de folie propre aux fous qui écrivent, c'est d'attacher par la figure des lettres un sens particulier à des mots qui n'ont qu'une valeur commune pour le lecteur. Voici par exemple, le commencement d'une lettre écrite par un aliéné, et dont je possède l'original : « Lettre à un ami *sur* la *Turquie* et l'*Égypte*, ou réflexions *sur* les AFFAIRES d'Orient, avec *quelques* considérations PRESQUE *accessoires* qui s'y rattachent. » Ces mots insignifians : *sur*, PRESQUE, AFFAIRES, n'auraient été soulignés par aucun être raisonnable au monde. L'abus d'une telle variété de caractères demeure, aux yeux du docteur Leuret, l'indice d'une raison malsaine, alors même que ces signes typographiques semblent distribués avec une intention plus ou moins arrêtée. Il nous racontait avoir retrouvé cette manière d'écrire inquiétante dans les œuvres mystiques des saint-simoniens, et seulement dans leurs œuvres mystiques, car, dans leurs livres d'économie politique, les mêmes

auteurs abandonnaient ce vêtement bigarré, propre à charger leur pensée sans la rendre plus frappante. Voici un exemple récent du même bariolage de l'écriture; je le tire d'une source au moins douteuse: « Mais la voix du désert grandissant toujours, les nations se sont émues, notre globe a entendu ces mots magiques et régénérateurs qui semblent tomber du ciel : JUSTICE DISTRIBUTIVE, ATTRACTION INDUSTRIELLE; ASSOCIATION DE LA FORCE, DE L'INTELLIGENCE, DE LA RICHESSE, ORGANISATION DU TRAVAIL; et l'humanité a tressailli *d'espérance, de joie et d'amour*, et Dieu s'est révélé, et la foi scientifique est descendue parmi nous. » Ces mots ainsi notés, sont pour les imaginations malades des points de repère auxquels se rattache une idée fixe. Comme ces délirans qui voient dans tous les objets extérieurs une autre figure que celle de la réalité, de même les arrangeurs de signes écrits, cherchent dans les mots de la langue plus de sens qu'il n'y en a. Il y aurait à suivre de semblables remarques sur les artistes. Chez trois ou quatre peintres aliénés, j'ai noté comme caractère particulier de leur dessin, l'exagération de la ligne droite. On peut voir sur les tableaux du Greco un très curieux exemple de cette élongation des formes, propre aux artistes fous. Je ne veux pas établir ici de rapprochement direct : mais, il est curieux, que les compositions du moyen-âge présentent de même des hommes et des femmes aux proportions très allongées. La ligne verticale est la ligne mystique, comme la ligne courbe, si choyée des artistes païens, était la ligne sensuelle. Le christianisme qui se dé-

finit lui-même, la folie de l'esprit, la folie de la croix (folie sublime à laquelle l'humanité doit sa régénération intellectuelle et morale), devait introduire dans l'art un élément qui fût à son image. — La monographie des mouvemens chez les aliénés serait aussi très intéressante à faire. Les désordres du geste, du maintien, de la mimique, de la démarche, donneraient lieu à une foule de considérations. Le délire des mouvemens nous ramène sur le terrain de la peinture et de la statuaire. Loin de moi l'intention de faire un procès aux écoles modernes, je dois dire pourtant que le tourment du muscle, si admirablement rendu sur les statues de Michel-Ange et de Pierre Puget, se rapproche un peu des contorsions du délire. C'est de l'art moins sain que celui des Grecs. Il est vrai, que sur les statues de l'antiquité, les lignes s'agitent peu : mais c'est le mouvement dans la raison. Une dernière remarque : j'ai observé dans le monde sur des hommes qui n'étaient point regardés absolument comme fous, des écarts dans le système moteur, à-peu-près semblables aux désordres que j'avais notés dans les hospices. Il s'en fallait au reste de beaucoup que ces esprits-là fussent bien portans. La maladie des mouvemens m'a semblé, dans presque tous les cas, compliquer l'état plus ou moins altéré de l'intelligence. Les mystiques, les visionnaires, les illuminés socialistes ou religieux, ont, en général, les lignes de la figure et les mouvemens attirés en haut. Je renonce à fixer les désordres de la parole. Ici vous rencontrez des fous qui parlent, comme les premiers chrétiens, des langues inconnues ; ces mots, auxquels ils semblent pourtant atta-

cher un sens, n'en ont aucun pour les oreilles raisonnables. Là, vous voyez des fous qui cherchent en vain, à retenir des juremens mis, pour ainsi dire, de force sur leurs lèvres, par le démon de la maladie. Dans le délire des paroles, il faut tenir compte de la difficulté que la raison plus ou moins blessée éprouve à réunir les élémens du langage. Les fous comprennent et pensent en général plus sensément qu'ils ne disent. Ils ressemblent en cela au voyageur qui entend bien les termes d'une langue étrangère : mais qui ne peut la parler sans faire rire de lui les indigènes. Il m'est arrivé à moi-même, après un travail d'esprit très abstrait, de ne plus trouver, pendant quelques heures, de termes pour communiquer de vive voix les idées les plus communes. L'habitude de vivre en eux-mêmes rend ainsi la conversation de quelques savans, obscure, pénible et vague.

Étudiant la folie plutôt en observateur moraliste et en philosophe qu'en médecin, il nous serait impossible de suivre plus avant toutes les manifestations du délire; souvent l'horizon intellectuel du même malade varie à chaque instant comme ces plaines de sable qui déroutent, par leur mobilité, l'œil ébloui du voyageur; la vie d'un homme suffirait à peine pour décrire ces changemens à vue. Les autres formes essentielles de l'aliénation mentale reparaîtront dans le traitement. Il s'agit, en effet, maintenant de guérir ces malheureux insensés qui peuplent nos hôpitaux; le délire a soufflé sur leur cerveau comme sur une glace et en a confondu toutes les images, la folie a éteint toutes leurs idées, tous leurs sentimens et posé

sa main de fer sur leur cœur glacé. O dignité du médecin qui va tirer Lazare de son sépulcre moral et lui rendre la vie de l'esprit!

XIII. — Le traitement.

Le traitement de la folie remonte jusqu'à une connaissance philosophique de l'homme. Le spiritualisme et le matérialisme, ces deux doctrines éternellement en présence, se sont donné rendez-vous sur le terrain de la médecine. Parmi les savans, ceux-ci, ne voyant dans la folie qu'une affection du cerveau ou du système nerveux, cherchent à la combattre par des médicamens; ceux-là, niant que la folie ait son siége dans les organes, et ne voyant en elle qu'une maladie de l'âme, essaient de la détruire par un traitement moral. Selon d'autres, l'homme n'est ni âme ni corps : l'homme est une grande unité. De cette nouvelle manière de voir, résulte un nouveau système, qui, envisageant la folie comme une maladie mixte, pense qu'il est utile de réagir contre ses écarts par le concours de ces deux natures de remèdes combinés entre eux. Nous n'entrerons pas dans une discussion qui a ses ténèbres; mais on comprend qu'au milieu de l'arsenal des moyens de traitement contre la folie, nous choisissions ceux qui s'adressent à l'âme et au cœur, abandonnant le reste à la médecine pratique. Ces armes morales sont les idées et les passions. Avant de

chercher la manière de nous en servir puissamment, nous croyons convenable de retracer l'histoire de deux guérisons dans lesquelles le hasard a joué lui-même le rôle de médecin, et s'en est acquitté avec succès.

Une femme mélancolique forme le dessein de se jeter dans un étang, qui n'était pas éloigné de sa maison; elle allait, quand au milieu du chemin elle reçoit l'attaque d'un chien furieux. Cet accident produit sur elle une impression si vive, que, perdant de vue son projet de mort, elle retourne chez elle toute tremblante. Jamais la pensée du suicide ne s'est représentée depuis ce jour-là à son esprit. Nous avons été témoin des suites d'un autre fait non moins extraordinaire. Un individu riche avait renouvelé un séjour de dix-huit mois dans trois maisons de fous: l'art avait épuisé tous les moyens de le guérir, et ces moyens avaient échoué: on eut recours, en désespoir de cause, aux voyages. C'était en Italie, quand sur la route, au milieu de la nuit, notre aliéné et son domestique se trouvent assaillis par des brigands. Le domestique cède; le fou soutient vaillamment la lutte; mais, accablé par le nombre, il tombe frappé d'une blessure à la tête. Les brigands se retirent après l'avoir dépouillé. Alors le domestique de relever son maître et de le conduire à la prochaine auberge. Notre blessé passa trois semaines entre la vie et la mort. Cependant la santé revint, et avec elle la raison. Étonné, le malade considéra ses plaies dans une entière connaissance, et reprit peu-à-peu le souvenir de l'événement qui les avait ouvertes. Son état mental fut complétement rétabli par cette rude secousse; il ne lui restait plus

qu'à bénir ses bons assassins, dont il parlait toujours avec reconnaissance.

Si nous recherchons la cause qui, dans ces deux cas, agit sur le malade pour le guérir de la folie, nous verrons qu'elle est dans l'événement brusque et inattendu dont le coup dispersa violemment les idées du délire. La douleur physique est utile, en pareille occurrence, comme réaction à la souffrance morale. Jérôme Cardan raconte lui-même que, pour ne pas s'abandonner à ses idées de désespoir, il se mordait les lèvres jusqu'au sang, et trouvait quelque soulagement dans ce supplice volontaire. Un autre mélancolique, que nous avons connu, se faisait fouetter avec des verges toutes les fois qu'il sentait approcher ses accès de tristesse. On trouvera le traitement un peu dur; mais, après tout, mieux vaut encore être fouetté que d'être fou. Nous avons vu appliquer un vésicatoire à la jambe d'un homme qui se croyait Napoléon, et cet homme fut guéri. Il est évident qu'un vésicatoire ne peut rien directement sur une idée fausse; mais cette plaie vive attira son attention sur la souffrance et détacha son esprit de l'erreur qu'il caressait. On s'est servi du même remède avec succès vis-à-vis de fous concentrés, qui n'assistaient à rien de ce qui se passait autour d'eux. Heureusement il n'est pas toujours nécessaire d'aller chercher ses moyens de distraction dans la douleur aiguë : le plaisir est quelquefois l'auteur de dénouemens semblables. Une jeune personne devient folle à la suite d'un amour contrarié; le retour inespéré de sentimens qu'elle croyait s'être éloignés d'elle à jamais la combla d'une telle joie qu'elle

reprit sa raison et se maria. Peu importe de quelle manière vous réagissez contre la nature du délire, pourvu que cette réaction se fasse. Les fous étrangers guérissent bien plus fréquemment et plus vite en France que les régnicoles : la cause en est, selon nous, dans leur ignorance de la langue, qui les force à appliquer sans cesse leur attention, soit pour prononcer des mots inconnus, soit pour en saisir le sens. Ces efforts sont autant de changemens, et, si nous osons dire ainsi, autant d'infidélités à l'idée fixe de l'aliéné.

La méthode qui consiste à détourner le cours de la folie est nouvellement connue en science sous le nom de *diversion morale*, et elle fait chaque jour des progrès. Nous la croyons d'autant plus utile, que l'instinct des aliénés est au contraire de rapporter tout ce qui se passe autour d'eux à l'objet immobile de leur délire. Un individu entre à Bicêtre avec l'idée que M. Dupin s'intéresse à lui; or, associant le nom de ce membre de la Chambre des députés à tous les actes de sa vie, il croit entendre nommer son protecteur imaginaire, chaque fois qu'au réfectoire on demande du pain, *panis*. Nous avons admiré, dans une autre occasion, l'embarras de M. Leuret, qui s'était chargé de conduire à la place Vendôme un fou qui se croyait roi, et n'osait passer devant les Tuileries dans la crainte que son compagnon ne voulût aller prendre la place de Louis-Philippe. Ces faits nous enseignent la route à suivre pour guérir l'esprit de l'aliéné : il faut rompre le lien de ses passions et de ses idées dominantes. Cela est plus facile à dire qu'à exécuter

tant la résistance est quelquefois énergique; mais le moyen d'y parvenir est de créer chez lui d'autres idées et d'autres passions encore plus vives. Cette méthode est indiquée par le bon sens et par l'expérience. Un homme est-il possédé du démon de l'orgueil, il faut aller chercher six autres démons encore plus méchans et plus forts que le premier, et entrer dans son cœur avec tous ces ennemis : vous le délivrerez de la sorte en l'occupant. Diviser la servitude morale, c'est la détruire.

Parmi les mobiles destinés à ébranler l'objet de la folie, les passions les plus fortes sont quelquefois les meilleures. Nous sommes étonné que les médecins n'aient pas fait plus souvent appel, dans le traitement des maladies mentales, au sentiment de l'amour. Le fait suivant s'est passé il y a environ dix-huit mois, et comme nous en avons suivi tous les détails avec attention, nous pouvons en garantir le récit. Un peintre de paysages, dont le nom figura plusieurs fois sur le livret du Musée, voyageait en Suisse pour y faire des études. Érasme (c'est le pseudonyme que nous lui donnerons) allait avoir trente-huit ans : c'est l'âge critique des femmes et des artistes. Il venait de copier sur la toile une vue du Tyrol, quand, mécontent de son ouvrage, et repassant sur sa destinée un regard amer, il s'avoua tristement qu'il ne serait jamais un grand peintre. Érasme disait vrai : il avait ce sentiment passionné de la nature qui caractérise les vrais paysagistes, mais il manquait du talent d'exécution. L'artiste n'avait pourtant épargné ni les sacrifices ni les études. Enfermé uniquement dans la peinture, il

s'était fait de l'atelier un monde dont il ne sortait jamais pour ses plaisirs. Son éducation musicale était nulle; il ne se doutait même pas des jouissances qu'on peut trouver dans le chant. Il n'avait été qu'une seule fois à l'Opéra, et encore on donnait ce soir-là le ballet de *la Sylphide*. Érasme languissait, absorbé dans ses pensées et dans un sombre retour sur lui-même, lorsqu'une voix de jeune fille s'éleva de derrière les buissons qui bordaient la route où il était arrêté, et chanta sur un vieil air des montagnes quelques paroles allemandes. Ce qu'était au juste ce vieil air, nous ne saurions le dire : cela devait ressembler à ces chansons qui n'ont aucuns sens, et dont le refrain plein d'une mélancolie douce fait venir des larmes aux yeux pendant plus d'un jour : *Nous n'irons plus aux bois, les lauriers sont coupés*, ou encore cette ancienne romance bretonne : *Nous ne reviendrons, reviendrons, reviendrons jamais*. La voix qui récitait ces accens était si pure qu'Érasme crut y retrouver à-la-fois le parfum du thym et de la vigne, le son de la clochette qui tinte au cou des génisses, le tendre babil du petit oiseau sur la mousse, la virginité de la première neige ou du premier mot d'amour. Au même instant une troupe de faneuses, pieds nus, les cheveux maintenus dans un petit bonnet de velours coquettement posé sur le coïn de la tête, passa. Érasme ne douta pas que la voix de tout-à-l'heure ne vînt de l'une d'entre elles; mais les jeunes filles rougirent, chuchotèrent tout bas dans une langue inconnue et s'éloignèrent.

Le paysagiste demeura jusqu'au soir triste et

étonné, avec cette chanson dans l'âme. Il entendit pendant toute la nuit une voix qui l'appelait au paradis de la musique. Le lendemain il se rendit sur la route, au même endroit où avaient passé les faneuses; mais elles ne repassèrent pas. Il y revint tous les jours suivans; la chanson et les jeunes filles s'étaient envolées pour jamais. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est la révolution morale qui s'ensuivit dans les facultés d'Érasme : un nouveau sens se révéla chez lui pour la musique; un talent jusque-là muet et voilé se découvrit. Le paysagiste ne regardait plus, il écoutait. Oh! se dit-il alors, avec le désappointement d'un voyageur qui reconnaît s'être trompé de chemin lorsque la nuit approche, je n'étais pas fait pour être peintre, mais pour être musicien! — Érasme revint à Paris. Tous ses goûts étaient changés; on ne le rencontrait plus aux galeries du Louvre; on le voyait tous les soirs à l'Opéra ou aux Bouffes. Érasme devint un mélomane forcené; il acquit en peu de temps une délicatesse d'oreille surprenante : aucune des beautés les plus savantes de Gluk, de Weber ou de Mozart, ne lui échappait. Non content du rôle de dilettante, il composa lui-même plusieurs morceaux qui eurent du succès dans le monde. Cependant, au-dessus de toute cette mélodie acquise et travaillée, au-dessus de la voix de Lablache et de Julia Grisi, Érasme entendait toujours au fond de son cœur la simple chanson des faneuses; ce n'était pas de l'art, ce n'était pas même du chant, ce n'était rien, mais ce rien avait je ne sais quelle grâce naturelle qui le touchait plus que toutes les musiques no-

tées. A force de vivre dans cette pensée et dans ce monde de bruits harmonieux, Érasme perdit tout-à-fait la tête. Au commencement de sa folie, il parlait sans cesse de l'air des faneuses tyroliennes; cette chanson parut même avoir pris une forme à ses yeux; il ne l'entendait plus seulement, il la voyait. Notre insensé aimait une femme dans la musique, et la musique dans une femme. Ce délire ne tarda pas à s'étendre, comme il arrive presque toujours, et l'esprit d'Érasme n'offrit plus bientôt qu'une confusion ténébreuse, où l'on ne pouvait même saisir l'ombre d'une idée ni d'un sentiment. C'est dans cet état que nous l'avons connu.

Que pouvait le traitement méthodique contre un pareil mal? Érasme fut remis entre les mains de plusieurs médecins, qui tous désespérèrent de le guérir. Le docteur....., son frère, se résolut à lui faire recommencer un voyage en Suisse, son avis était que la vue des lieux où Érasme avait reçu les plus fortes impressions du cœur pourrait peut-être réagir heureusement sur son état languissant et apathique. Érasme retourna donc en Suisse, accompagné de son frère. Cette terre, qu'avant sa maladie il nommait sa seconde patrie, sans doute parce qu'il y était né à la musique, parut d'abord lui être indifférente. Érasme, qui depuis long-temps ne chantait même plus, recommença pourtant, au bout de six semaines, à fredonner quelques notes. Évidemment, son séjour dans ce pays ne lui était pas mauvais; mais l'hiver menaçait, et comme on craignait le voisinage des montagnes pour sa santé appauvrie, on avait

formé le projet de le ramener en France. Déjà nos deux voyageurs revenaient sur leurs pas, quand, surpris par une pluie froide, ils entrèrent dans une petite maison de mine rustique, où ils demandèrent l'hospitalité. On leur procura une *chambre d'ami* grossièrement meublée ; un déjeuner suisse, composé de crême et de pain chaud leur fut servi sur une vieille table. Érasme venait de s'asseoir quand, au grand étonnement de son frère, une petite voix fraîche et douce, fit entendre un chant dans le voisinage. L'effet de cette voix, qui continuait toujours, fut magique et terrible sur l'aliéné, il poussa un cri inexprimable et tomba dans une extase qui ressemblait à la mort. Cependant son frère s'était approché de la fenêtre : il vit à la croisée de la maison voisine une jeune fille qui chantait en lavant du linge. Il sortit, et obtint d'elle et de sa famille qu'elle quittât son ouvrage pour venir dans la chambre du malade. A l'arrivée de la chanteuse, Érasme paraissait avoir déjà recouvré une partie de sa raison : il était encore très ému, mais il sourit doucement et prit la main de celle qui entrait. L'air de son visage exprimait bien une légère désillusion ; la jeune fille idéale qu'il avait rêvée dans la musique n'était pas cette paysanne fraîche, rose et blonde, dont il avait maintenant l'image devant les yeux. Son frère, médecin habile, qui sait profiter du moment, releva par un heureux artifice les charmes de la jeune étrangère en lui adressant quelques complimens, et la pria de recommencer l'air qu'elle disait si bien. Érasme y trouva cette fois encore un attrait nouveau. Dès-lors l'insensibilité de notre ma-

lade fit place à un amour modéré : il a renoncé, sans doute pour toujours, à la musique de théâtre, à la peinture, et vit en Suisse, depuis bientôt deux années, dans le repos de l'entendement et du cœur.

Nous n'avons connaissance que de deux autres cas où l'amour ait été employé par la médecine comme moyen de réaction à la nature du délire. Un jeune homme de bonne famille, dont toutes les facultés languissaient dans un état d'abattement, fut conduit, par le docteur, à l'Opéra, dans une loge où l'on avait ménagé plus ou moins adroitement la présence de deux jolies femmes. Il témoigna d'abord quelque intérêt pour l'une des deux, mais ce sentiment n'eut pas de suite, et le lendemain notre insouciant refusa par paresse d'aller au rendez-vous qui lui avait été accordé la veille. Ce dénouement ne conclut rien contre le moyen mis en action ; peut-être l'entreprise n'a-t-elle pas été conduite comme il fallait, et les deux femmes, qui étaient dans le secret, n'ont-elles pas exercé sur ce jeune insensé une fascination assez complète. Voici maintenant le second cas : un autre jeune homme, que nous nommerons André, étudiant en médecine, tombe amoureux de la fille d'un propriétaire de café situé dans le voisinage de la Croix-Rouge. Après quelques déclarations inconvenantes, André reçoit l'ordre de ne plus se présenter dans le café. Ne tenant aucun compte du mauvais succès de ses démarches, il revient à la charge, et se fait arrêter. Le trouble de ses discours avait depuis long-temps manifesté le désordre de son esprit et de son cœur : on le conduit à Bicêtre. Là notre malheureux tombe dans un

état complet de marasme, et refuse toute nourriture. Après avoir eu recours à plusieurs moyens pour relever le moral abattu de ce malade, et avoir constamment échoué, M. Leuret commençait à concevoir de sérieuses alarmes. Le moyen artificiel dont on se sert dans de pareils cas pour nourrir les femmes et les vieillards rebelles aux alimens, ne pouvait suffire à sustenter un jeune homme dans la force de l'âge. Le docteur Leuret imagina d'envoyer André à Paris, et de le faire conduire dans le café où brillait l'objet de sa passion. Il était l'heure de déjeûner. Dès que notre amoureux eut mis le pied dans le café, il reprit à l'instant même la vie, la parole, l'intelligence, et mangea avec un appétit dévorant. Le mort était redevenu un homme. Il rendit visite, dans l'après-midi, au médecin étonné, qui s'applaudit de son heureuse invention. La journée était passée, il fallut retourner à Bicêtre; celui dont l'esprit s'était ranimé à la vue de celle qu'il aimait et des lieux témoins de ses sentimens, retourna bien vite, quand il se fut éloigné, à son état d'anéantissement et de tristesse. Il ne mangeait plus que de la main du médecin, et fermait les yeux pour ne point voir les alimens; M. Leuret essaya plusieurs fois de le tromper en passant le soin de tenir la cuiller à un autre; mais le malade alors s'arrêtait soudain. Le médecin de Bicêtre eut encore recours deux ou trois fois au voyage de Paris et à l'influence magique de la salle du café, qui ne manquait jamais de réussir; mais de tels déplacemens étaient coûteux, et les ressources de notre étudiant étaient faibles; d'ailleurs, ce n'était qu'une réaction

passagère, puisqu'à la suite de ces visites le malade retombait toujours dans sa mélancolie. D'un autre côté, les parens de cette jeune fille persistant dans leur refus, l'état de notre pauvre amoureux devenait de jour en jour plus inquiétant, lorsqu'un événement imprévu vint y mettre un terme. Le docteur Leuret, craignant les injures de la mauvaise saison pour ce malade indolent et apathique, qui refusait de se rendre aux travaux, le fit transférer d'une cour découverte dans une autre cour où les fous peuvent se promener le long d'un péristyle bordé de colonnes. A peine notre insensé est-il installé dans ce nouveau quartier, l'un de ces aliénés malins, qui se font un plaisir barbare de tourmenter leurs camarades, lui persuade qu'on en veut à ses jours : « on vous a mis ici pour vous tuer ; c'est la cour où l'on dépose les individus dont on veut se défaire. » Ces paroles, dites avec l'accent de la vérité, portent la terreur au fond de l'âme du malade. Un médecin habile tourne en pareil cas, au profit de la santé de son malade, toutes les crises qu'amène le hasard. Le lendemain, à l'heure de la visite, André se précipite aux genoux du docteur, en lui témoignant ses inquiétudes, et le supplie de le tirer de ces lieux où l'attend une mort certaine. M. Leuret juge à propos de résister : « Non, vous m'avez fait des promesses, vous ne les avez pas tenues ; je n'ai donc pas de raisons pour m'intéresser à vous. Devenez ce qu'il plaira à Dieu ! » Et le médecin s'éloigne. Cependant les craintes d'André redoublent : le lendemain, il renouvelle auprès du docteur Leuret ses instances et ses prières. Même refus : alors

notre malade insiste : « Emmenez-moi d'ici, je serai votre esclave ! » M. Leuret toujours insensible : « Je n'ai que faire d'un esclave qui ne travaille pas. — Eh bien ! je travaillerai. » A cette promesse, le médecin paraît s'adoucir : « C'est bon, je consens à vous prendre pour mon esclave, mais à la condition que vous m'obéirez, et que vous ferez tout ce que je vous dirai. » André donne sa parole et la tient; M. Leuret lui trace pour la journée toute une série d'occupations dont le malade s'acquitte. André en fait autant les jours suivans, et il sort guéri de Bicêtre. Ce jeune homme est maintenant à Constantinople.

Si la médecine a négligé l'amour comme moyen de traitement, le cœur généreux d'une femme l'a mis en pratique. Je serai vague à dessein pour ne point choquer des susceptibilités légitimes. Un pauvre jeune homme de ma connaissance traînait depuis des années une existence misérable. Son état était une sorte de compromis entre la raison et la folie. Il faisait de temps en temps un séjour de quelques mois dans une maison de santé; puis, comme son délire était à-la-fois incorrigible et supportable, on le rendait à la liberté. Sorti, il reprenait ses habitudes maniaques, ses promenades solitaires, ses rêveries. Son visage était défait; ses habits étaient négligés. Une femme de cœur prit la résolution sublime d'arracher ce malheureux à une perte de plus en plus certaine. Belle et d'un esprit distingué, elle se dévoua à être la sœur de charité de cet esprit malade. Se faire aimer de lui, profiter des sentimens qu'elle lui inspirait

pour le rattacher aux devoirs de la société et aux devoirs d'un état; combattre par le charme d'un commerce insinuant, l'attrait fatal qui entraînait ce malheureux vers ses conceptions délirantes, tout cela fut l'ouvrage d'une année. Nul médecin n'a opéré cette guérison, ou pour mieux dire, ce médecin a été l'amour, un amour délicat et courageux. C'est un peu la faute des femmes s'il y a sur la terre des hommes qui délirent, qui se suicident, ou qui tombent dans le sombre découragement de la mélancolie. A quoi leur sert alors d'être les anges de la terre, si des grâces et des vertus de leur sexe elles ne savent pas faire un baume qui guérisse les âmes souffrantes! Le médecin qui comprendrait la puissance du sentiment de l'amour, et qui serait secondé dans ses intentions par une femme d'élite, aurait là sous la main une action morale d'un effet plus certain que tous les remèdes pharmaceutiques.

Les passions, les idées, les sentimens, voilà donc les véritables armes du médecin dans le traitement de la folie; mais il y a manière de s'en servir. C'est ici que la ruse est noblement employée, et que la dissimulation devient sainte; il faut savoir nouer autour de chaque individu aliéné une intrigue, une sorte d'action dramatique dont le dénouement doit être la guérison du malade et le terme du délire. M. Leuret fut appelé à soigner une demoiselle de trente-cinq ans, atteinte (on ne le croira pas) d'une folie muette. Son mutisme volontaire durait depuis dix-huit mois. Le fait est étonnant pour une femme, mais se représente assez souvent chez les aliénées. Le docteur fut

prévenu que, s'il l'interrogeait, cette demoiselle lui répondrait par écrit. M. Leuret ne voulut pas s'engager dans une voie où les autres médecins avaient échoué, et imagina de faire le muet. Ce projet arrêté, il en avertit les assistans afin d'assurer le secret de son stratagème, et fait venir la malade. Le docteur la salue froidement, lui présente un fauteuil placé en face du jour, et quand cette demoiselle s'est assise, lui fait signe d'ouvrir largement la bouche. Avec un sérieux parfait, il visite les organes de la voix, et quand son diagnostic est terminé, il engage de nouveau par gestes la malade à se retirer. « Je m'étais montré un peu brusque avec elle, observe en racontant le fait M. Leuret, afin de la déterminer à guérir promptement, ne fût-ce que pour être débarrassée de moi. » La prescription remise par le médecin à la mère de cette demoiselle contenait un appareil de moyens pharmaceutiques très propres à effrayer l'imagination ; le plan conçu par notre ingénieux docteur était de prouver plus tard l'excellence de ses remèdes en mettant fin, lorsqu'il le jugerait convenable, à son mutisme simulé. Une fois guéri, il espérait engager sa malade à faire de même; mais cette ruse ne fut pas nécessaire, car les remèdes agirent avant d'être administrés. Mlle .... accompagna sa mère chez le pharmacien; la vue des drogues et des médicamens qu'elle allait subir n'était pas faite pour la rassurer; quand tout fut prêt, elle vint auprès de sa mère, et lisant à haute voix dans je ne sais quel livre, elle prononça ces mots : « Je mange bien, je bois bien, je dors bien, par conséquent je ne suis pas

malade, et je n'ai pas besoin de médecin. » Depuis ce jour, elle n'a pas cessé de parler.

Le médecin d'aliénés doit être un poète : il lui faut connaître le cœur de l'homme et celui de la femme avec toutes leurs nuances, toutes leurs délicatesses, toutes leurs fantaisies. Une jeune femme très intéressante vivait depuis quelque temps avec un employé d'une administration qui fut tout-à-coup, et contre son attente, destitué de sa place. Mme D..., craignant alors d'être abandonnée de son amant, se jette par la fenêtre. Elle est conduite à la Salpétrière dans un état de mélancolie profonde. Quelques jours après son entrée, elle commence à garder le silence et à refuser les alimens qu'on lui présente. Rien ne peut vaincre son dessein opiniâtre, qui résiste à tous les moyens ordinaires mis en usage pour le détruire. Cette malheureuse continue volontairement un jeûne absolu jusqu'au premier jour de l'an 1816 : ce jour-là même, le professeur Pinel offre à la malade un cornet de bonbons, et l'engage à accepter ce cadeau à titre d'étrennes. A l'instant, Mme D..., d'un mouvement soudain, s'en empare et se met à manger les dragées en couvrant sa tête de son drap de lit. La malade prend désormais, sans aucune difficulté, la nourriture qui lui est destinée (1). Était-ce l'attrait de quelques friandises ou la galanterie du médecin qui désarma tout-à-coup la résolution de cette femme? Nous croyons que ce fut la galanterie.

(1) Cette histoire nous a été conservée par le docteur Falret, alors interne de Pinel.

Il n'en est pas de la médecine des aliénés comme de celle qui s'adresse aux autres malades; les remèdes doivent varier selon le caractère de l'individu sur lequel on agit. L'homme qui accepte cette grande fonction de traiter les souffrances de l'intelligence doit exercer sans cesse son esprit et chercher de nouveaux expédiens suivant les nouvelles formes du mal; ce qui réussit sur tel individu ne réussit-il pas sur tel autre, inventez autre chose, et évertuez-vous jusqu'à ce que la victoire vous reste. Il est quelquefois bon de paraître souscrire aux idées de l'aliéné, afin de mieux le surprendre et de lui fournir, par une scène préparée d'avance, le moyen de se rétracter lui-même. Un homme s'imagine être mort et refuse en cette qualité toute nourriture : les morts ne doivent pas manger; il s'abstient même de paroles et de mouvemens; les morts ne parlent ni ne remuent. On feint de se prêter à cette illusion en remplissant vis-à-vis de lui les derniers devoirs. Après l'avoir enseveli, on le couche dans une bière dont on referme le couvercle. Cela fait, quatre hommes l'emportent pour le mener en terre. Sur le chemin se rencontre un compère qui lie conversation avec les croque-morts. « Qui conduisez-vous donc là à son dernier domicile? — C'est..... — Comment! ce drôle, ce pendard, ce coquin! Un bon débarras, sur mon âme! Vive la mort qui nous délivre d'une semblable peste! » A ces mots, le défunt, qui a tout entendu, n'y tient plus dans sa bière; il se lève, et, s'élançant dehors, il prend son insulteur à la gorge. Nos deux hommes se mêlent dans une lutte à coups de poings, qui

fait rire tous les assistans, et à la suite de laquelle notre mort s'en retourne chez lui, battu, content et guéri.

On se sert avantageusement des moyens de douceur pour faire diversion à la nature du délire. Entourer un aliéné de soins qui excitent sa reconnaissance ou même son étonnement, c'est déjà le retirer de lui-même et de l'abîme de ses pensées. Il ne faut pas raisonner outre mesure avec les aliénés; ce n'est pas toujours l'intelligence qu'il convient le plus d'ébranler chez eux, c'est le sentiment. Si l'on réfléchit combien dans l'état sain il est besoin de discussions pour ramener un esprit dissident, et qu'encore on n'y réussit pas toujours, on comprendra aisément combien cette entreprise est difficile vis-à-vis de cerveaux malades, dont les principaux caractères sont l'entêtement et l'orgueil. Supposons au contraire deux individus raisonnables, dont l'un, voulant entraîner l'autre à son sentiment, commence par former avec lui des liens affectueux. La diversité de leur doctrine, l'antagonisme de leurs opinions, finiront pas disparaître peu-à-peu dans la douceur d'un commerce familier. Il n'est pas rare qu'après un mutuel attachement de cœur, nos deux adversaires se trouvent insensiblement portés vers un accord parfait et une même communion d'idées sur des points débattus, tandis que la discussion, par son aigreur, aurait éloigné pour jamais tout rapprochement. Dans la chaleur de deux individus qui discutent, il y a presque toujours un fond de mauvaise foi qui vient de l'amour-propre et qui se mêle à tous leurs argumens : l'un et l'autre sentent

qu'ils vont trop loin ; mais le désagrément de céder fait qu'ils se raidissent contre le vrai, qu'ils couvrent les côtés faibles de leur manière de voir, et que le plus blessé des deux s'endurcit de ses cicatrices pour résister aux coups de la raison. S'il en est ainsi dans l'état ordinaire, combien devons-nous attendre de résistance lorsque nous heurtons des idées fixes que la maladie a depuis long-temps entées sur la nature des individus ! Le meilleur parti n'est-il pas alors de laisser le mal, c'est-à-dire l'erreur, dériver doucement ? Heureux le médecin qui trouve dans son caractère de précieuses ressources pour insinuer la raison dans le cerveau de ses malades sous la forme adoucie du sentiment et sous les traits de l'amitié. Souvent chez l'homme aliéné, le caractère se dérange avant les facultés ; la guérison s'annonce aussi par le rétablissement du caractère avant le retour de l'intelligence. Quand il en est autrement, quand les facultés se remontrent seules, sans le concours des sentimens, le mieux ne tient pas ; c'est une guérison qui ressemble à ces pâles soleils dont la clarté trompeuse n'amène pas le beau temps. Pour qu'un homme soit délivré de la folie, il faut non-seulement qu'il commence à raisonner juste, mais encore qu'il éprouve le besoin de reposer sa tête sur le sein de sa famille ou d'un être chéri ; il ne suffit pas qu'il pense, il faut qu'il aime.

Nous avons écrit déjà longuement sur les aliénés, et nous n'avons pas encore répondu à cette question dominante : qu'est-ce que la folie ? Avant de résoudre ce qu'est la folie ? il faudrait connaître ce qu'est la raison ; or, les

plus sages ont renoncé à le savoir. Il nous paraît néanmoins très nécessaire de se faire une idée plus ou moins juste de l'aliénation mentale si l'on se propose de la guérir. Nous définirions volontiers la folie une prédominance maladive du sens individuel sur le sens général ou le sens commun. Il nous a été permis de suivre quelques aliénés dans leur conduite, dans leurs discours, et nous avons toujours rencontré chez le fou un homme qui s'affranchit du contrôle que le suffrage universel du genre humain fait peser sur toutes nos pensées et sur toutes nos actions. Si l'orgueil est la cause la plus fréquente des maladies mentales, c'est que l'orgueil est la voie solitaire par laquelle l'esprit s'efforce à sortir des idées générales et à s'élever au-dessus d'elles. On a observé que les monomanes cherchent par goût l'isolement et aiment à s'entretenir en silence de l'objet de leur délire; rien, dans ce cas, ne leur est plus à charge que le contact des personnes raisonnables et que le voisinage de la société, parce qu'ils y trouvent continuellement la condamnation de leurs pensées folles. Tous les médecins conviennent en outre que les malades sur lesquels le traitement a plus d'influence sont ceux qui, par leur docilité, viennent pour ainsi dire en aide à la guérison. Cette confiance des aliénés va quelquefois très loin ; obtenir d'eux la promesse qu'ils croiront à tout ce qui leur sera dit, et se soumettront à tout ce qui leur sera commandé, c'est avoir en quelque sorte dans sa main le certificat d'une cure assurée. Le docteur Leuret nous racontait avoir pris une telle domination sur les idées et sur la volonté d'un fou, qu'un jour, après la visite, l'interne de

Bicêtre, étant venu à la suite du médecin en chef, demanda le bras du malade pour vérifier l'état du pouls : « C'est inutile, répondit ce dernier, M. Leuret vient de me le régler avec sa montre. » Est-il besoin de dire que cette confiance était un pas vers le recouvrement de la santé.

La réputation d'un médecin venu de Paris exerce quelquefois, dans les campagnes, sur l'esprit des aliénés un prestige favorable pour les soumettre à la raison. Le docteur Falret voyageait dans sa province natale, on lui amena une fille de conduite honnête dont la folie consistait à se croire grosse. Le médecin prend un air grave et sévère : « Cela m'étonne; votre famille a toujours eu dans le pays une bonne réputation ; je n'ai jamais entendu dire qu'aucune fille y ait manqué à ses devoirs; vous seriez donc la première qui n'auriez pas été sage? » La jeune fille, confuse et troublée, balbutie quelques excuses et proteste de son innocence. « Alors, reprend le docteur Falret, vous êtes une *imbécille ;* car il est contre les lois de la nature que... » Ce raisonnement, le trouble salutaire dont il fut suivi, tout contribua à produire une révolution morale qui amena le terme de la maladie. Cette guérison subite fut produite, comme on voit, par l'ascendant du médecin et par l'art avec lequel le docteur Falret sut alarmer le sentiment de la pudeur toujours si délicat chez les femmes.

Voici une autre circonstance où le même médecin n'a pas été moins heureux, en n'appelant à son secours que des réactifs moraux. On vient réclamer ses soins

pour une dame qui était dans le délire : deux superbes chevaux, attelés à une riche voiture, l'attendaient à sa porte pour le conduire dans un château peu éloigné de Paris. A son arrivée, le docteur est introduit dans une salle de bain en marbre, du goût le plus somptueux : les volets fermés entretenaient une douce obscurité ; la malade nageait dans une baignoire couverte, autour de laquelle plusieurs amis s'empressaient avec inquiétude. Au milieu des idées et des paroles incohérentes de cette folle hystérique, revenait sans cesse la préoccupation d'une étoile et d'un séraphin qu'elle croyait voir voltiger au-dessus de sa tête. Le docteur Falret, avec ce coup-d'œil exercé que donne une longue et judicieuse pratique, devine en lui-même le double objet qui cause les illusions de la malade. L'étoile était produite par un filet de jour qui, trouvant moyen de percer entre les interstices des volets, jouait capricieusement sur le mur : le docteur donne ordre de tout ouvrir ; le jour entre à flots, et la vision s'évanouit. Restait le séraphin : à côté de la baignoire, M. Falret avait remarqué un jeune homme blond, d'agréable figure, qui pouvait bien être le Chérubin de cette nouvelle comtesse d'Almaviva ; il attire à part la maîtresse de la maison chez laquelle notre malade était en villégiature. « Ce jeune homme est votre fils ? lui dit-il ; éloignez-le d'ici pour quelques jours ; inventez un prétexte, mais qu'il parte, la raison de votre amie en dépend. » Ce qui fut recommandé fut fait. Le docteur s'approche alors de la baignoire et ordonne à la malade de se lever : les assistans se récrient : Madame de *** était très agitée et les

liens suffisaient à peine pour la contenir. Le médecin insiste. Quand cette femme est sortie du bain, il lui présente son bras et descend tranquillement avec elle dans le parc, où une promenade et une conversation sévère sur les devoirs d'une femme mariée suffisent à relever une conscience qui était sur le point de fléchir. M. Falret laisse entrevoir à cette malade effrayée le délire comme l'abîme inévitable dans lequel l'entraînerait l'oubli de ses obligations morales ; il l'invite à quitter ces lieux, complices et, si elle ne s'éloigne, témoins prochains de sa défaite. En un mot, le médecin se fait prêtre. Notre belle pénitente, ainsi confessée, garde un silence triste et contraint : M. Falret recommande l'exercice du cheval, chaque jour, pendant deux ou trois heures, pour faire diversion aux sentimens d'un cœur encore agité. Cette guérison, ouvrage de quelques heures, ne coûta guère au médecin que de graves paroles, et elle fut solide.

Or, nous le demandons, qu'est-ce que le médecin dans ces différens cas, sinon le représentant de la raison générale auprès du malade révolté contre elle? Plus la foi qu'il impose à l'aliéné est entière, plus l'autorité qu'il exerce sur son jugement et sur ses actes est grande, et plus ce dernier est près de guérir, c'est-à-dire de rentrer dans le sentiment de tous. Le fou est un homme qui s'isole; de là vient que les fous les plus superbes et les plus orgueilleux s'avouent intérieurement leur faiblesse. Quelques-uns cherchent à appuyer en secret leur débile intelligence sur l'entendement des autres et ne sont occupés dans les

actes de la vie qu'à dissimuler leur doute sous les formes de l'amour-propre et de l'insubordination. Cette conscience de leur état est un puissant mobile que le médecin ne doit pas négliger. Il s'en faut néanmoins que tous les fous reconnaissent l'empire moral du raisonnement; c'est alors qu'il est souvent nécessaire de s'armer de la contrainte et d'appeler la force matérielle au secours de la justice. Entre le médecin et l'aliéné il y a plus qu'une erreur, il y a une maladie; il faut donc dépasser l'emploi des moyens ordinaires dont on use envers un homme qui se trompe. Il existe des cas où il devient absolument nécessaire d'imposer la raison à l'insensé. On avait cru jusqu'ici qu'il ne fallait pas contredire les monomanes; c'est une erreur : mais avant de le faire, on doit s'assurer toutes les chances d'une victoire. Le médecin est le seul juge de ses actions : c'est à lui de décider les cas où il convient d'éviter l'engagement sur un des points de la folie, et ceux au contraire, où il convient d'aborder de front l'idée fixe du malade. Pour ployer au bon sens cette raison récalcitrante, pour courber cette volonté déréglée sous l'ordre général, il est souvent nécessaire de recourir à tous les appareils de la violence. Il convient alors de déployer le spectacle d'une grande force pour que le malade, comparant ses moyens de résistance aux moyens d'attaque, comprenne clairement son infériorité et se rende. Le fou placé sous la douche, et sommé de rétracter ses égaremens, ne cède d'abord qu'à la peur; mais se soumettre en pareil cas, c'est déjà reconnaître qu'il est le plus faible et qu'il y a quelque chose au-dessus de

lui, une autorité. Il ne change, dans les premiers jours, que les manifestations du délire; il finit ensuite par en chasser l'objet à cause de la surveillance continuelle qu'il est obligé d'exercer sur lui-même. L'homme qui sent au-dessus de sa tête la douche toujours pendante, s'il dit qu'il est roi, finit par écarter peu-à-peu l'idée incommode qui lui attire de perpétuels châtimens. Après avoir soumis ses actes et ses discours, il soumet son entendement et achève ainsi de se rendre pièce à pièce; heureuse défaite de l'aliéné, qui assure la victoire de la raison! Nous n'hésitons pas à élever, dans certains cas, ce genre de traitement au-dessus de tous les autres; mais s'il réussit à guérir quelquefois, comme les faits le prouvent, c'est en ramenant l'individu par force d'abord, et ensuite par conviction au sentiment de la société, c'est-à-dire à croire et à obéir.

On reproche aux moyens de terreur de provoquer la dissimulation du malade et de masquer souvent la nature de la folie sans la guérir. Cela arrive sans doute; mais qu'on y prenne garde, dissimuler, c'est déjà faire acte d'intelligence et de volonté; l'homme qui rougit de son délire, et qui le cache aux yeux des autres, pourra bien finir par en rougir devant lui-même et par le voiler à ses propres yeux. Une lutte s'établira intérieurement entre son sentiment erroné et le sentiment contraire qui est vrai, puisque c'est celui de tout le monde, et pour peu qu'il se range à ce dernier parti, le malade sera sauvé. Certains parens défendent au médecin, dans les établissemens privés, de tourmenter l'aliéné confié à ses soins; autant vau-

drait lui défendre de le guérir. Le meilleur moyen en effet de conserver un monomane toute sa vie en état d'isolement, c'est de le laisser se complaire dans son délire, de ne le contredire jamais, de l'encourager même à divaguer, en le flattant sur l'objet de sa passion dominante. Une pareille indulgence est coupable. Le plus grand ennemi du fou, nous ne craignons pas de le dire, c'est lui-même : il faut le délivrer de cet ennemi par tous les moyens possibles, et les plus énergiques sont quelquefois les meilleurs. Le médecin ne doit pas alors reculer devant les mesures extrêmes ; et qui oserait lui reprocher de manquer d'humanité? L'humanité, c'est quand un individu se noie de le prendre violemment aux cheveux pour le tirer du milieu des eaux ; quand un malheureux est plongé dans cet océan sans fond de la folie, c'est de l'accrocher comme on peut et de l'entraîner à soi par un effort désespéré. Un homme a fait preuve sur ce terrain d'un grand caractère et d'une volonté forte, c'est M. Leuret. Entouré d'obstacles et de blâme, il a osé guérir par des moyens défendus; il n'a craint ni le bruit public, ni les emportemens de la folie; il a poursuivi le monstre dans son antre et a engagé avec lui tête à tête une lutte à mort. Le plus souvent c'est la folie qui a succombé. Sans doute cet utile persécuteur a excité plus d'une fois par ses contradictions la mauvaise humeur et les antipathies de ses malades; se couvrant alors contre leurs traits d'une cuirasse de bienfaisance : « Qu'ils me haïssent, s'est-il écrié, mais qu'ils soient guéris! »

Avant d'appliquer ces différens systèmes de traite-

ment aux hôpitaux, qui en sont, pour ainsi dire, les théâtres, nous devons dire un mot de la responsabilité morale qui charge la conscience de leurs chefs. Le premier devoir d'un médecin en chef d'établissement d'aliénés est de penser pour ceux qui ne pensent plus Le fou est, comme nous l'avons vu, un homme qui nie le sentiment des autres hommes; le moyen de le guérir, c'est de le ramener au sens commun par toutes les forces du raisonnement. Pour guérir un esprit malade, il faut encore plus que de l'intelligence; il faut du cœur. Descendre avec une douceur infinie, une patience qui use tous les obstacles, une charité entraînante, jusqu'à ces infirmités si basses; aimer ces êtres si peu aimables, compatir à leurs souffrances trop réelles tout en leur déguisant cette pitié sous les traits sérieux de l'intérêt et de la bienveillance; épouser la maladie de chacun d'eux, si repoussante qu'elle soit, exercer sur leur moral une influence à-la-fois naturelle et acquise : voilà par quel art indulgent et grave on gagne la confiance de ces êtres timorés, on les détourne de l'objet de leur délire, et on les restitue dans certains cas à la raison. Ces moyens ne suffisent pas toujours. Enchanter le mal, charmer le Cerbère du délire avec un gâteau de miel, c'est bien; mais il ne faut pas s'arrêter dans tous les cas à cette douceur. Le médecin d'aliénés doit déployer envers ses malades une tendresse qui n'ait rien de faible. Il est souvent nécessaire de pousser le mal, de le harceler, de l'acculer dans son dernier retranchement, et d'emporter par la force l'obstacle qui résiste. Il ne faut pas se laisser émouvoir par ce cri : « Fils de l'homme

pourquoi me persécutes-tu? » Il est, au contraire, bon de créer une douleur salutaire qui arrache le démon de la folie au milieu des convulsions et des larmes. Sans trop faire voir au malade les efforts d'une âme agitée, on doit engager de temps en temps avec lui une lutte sublime et briser les entêtemens du délire avec une volonté de fer. Certes, l'emploi de moyens si différens demande, pour être appliqué toujours à propos, le concours de facultés éminentes. Tantôt doux et pénétrant, tantôt grondant et ravageant, le médecin de fous est tour-à-tour auprès de ses malades la rosée qui féconde et l'orage qui détruit. De toutes les branches de l'art de guérir, c'est celle qui exige le plus de vocation et de tact; on naît, pour ainsi dire, médecin d'aliénés. Nous sommes heureux de pouvoir ajouter, à la gloire de la science et à l'honneur de notre pays, que la plupart des hommes connus en France pour leurs services dans les hôpitaux d'aliénés, tels que MM. Foville, Leuret, Voisin, Falret, Lélut, Trélat, sont des hommes d'une belle intelligence et d'un noble caractère.

XIV. — De l'isolement des aliénés.

Quand la folie s'est abattue sur un homme, quand elle a brisé sa raison et que l'intelligence, comme un vaisseau sans mât, menace de sombrer tout entière, quand le délire a revêtu quelques-unes des formes

exagérées qui ne permettent plus aucun doute, alors les parens s'étonnent, les voisins s'effraient, et l'on se décide à isoler le malade dans un établissement d'aliénés. De l'avis de tous les médecins, les guérisons seraient plus fréquentes si la folie était prise à ses débuts; mais la complaisance des familles, l'habitude qu'elles ont de se flatter elles-mêmes, souvent une fausse honte, laissent doucement le mal s'invétérer, et l'aliénation mentale est déjà passée à l'état chronique, c'est-à-dire devenue presque incurable, lorsqu'on la remet entre les mains de la science. Le plus grand inconvénient de ces retards préjudiciables est d'effacer dans le trouble complet du cerveau la première trace du délire, et de faire ainsi perdre le fil des événemens au milieu desquels la folie a pris naissance. C'est surtout dans les établissemens publics, où les aliénés sont conduits le plus souvent par des étrangers, que le médecin se voit obligé d'agir sur l'inconnu, et passe tristement à rechercher l'origine du mal le temps qu'il voudrait mettre à le désarmer. Qui interroger? le malade? c'est un monde dont tous les élémens sont rentrés dans la confusion du chaos. Les parens? on ne les atteint qu'une quinzaine de jours après l'entrée du malade, et nous avons été nous-même témoin de leur embarras devant les questions du médecin : nous savons comme il est difficile d'arracher à ces familles attristées quelques renseignemens vagues et décousus sur la nature d'une catastrophe dont elles ont à peine suivi les progrès extrêmes. Cette ignorance des faits avant-coureurs montre combien sont arbitraires les calculs par les-

quels on veut établir certaines théories touchant la nature des causes du délire. La statistique des aliénés est encore dans l'enfance. Les livres des hospices rapportent chaque cas de folie à des causes imaginaires; les registres de la préfecture de police ne méritent pas sous ce rapport une confiance plus légitime. Voici un exemple qui montrera le degré de certitude qu'on doit attacher aux actes écrits de cette administration : deux hommes prévenus de folie sont conduits à Bicêtre dans la division de M. Leuret; le procès-verbal témoigne qu'ils ont été arrêtés dans la rue *pour propos incohérens;* alors le docteur de faire venir en sa présence les deux nouveaux malades et de les interroger : l'un et l'autre étaient muets de naissance.

Soustraire la raison du malade au voisinage des événemens qui l'ont ébranlée est, dans le plus grand nombre de cas, une mesure utile, et c'est de ce besoin général que sont sortis les établissemens d'aliénés. Il n'est pas sans exemple que les êtres tourmentés par la folie aillent d'eux-mêmes au-devant de la main qui peut les guérir. Une femme distinguée se présente un jour dans l'établissement fondé par MM. Voisin et Falret; elle annonce qu'elle fait cette démarche pour une de ses amies dont la raison est perdue; avec un sang-froid parfait elle raconte tous les détails de la maladie de cette femme aliénée, et questionne les deux associés de Vanvres sur les formalités à remplir pour être admis à leur traitement. La conversation, très intéressante par l'esprit et le bon sens que l'inconnue savait y mettre, durait depuis une heure :

« Eh bien! nous attendons votre malade, conclut M. Falret. » Alors cette malheureuse déchire tout-à-coup le voile et s'écrie avec l'accent du désespoir : Je suis cette femme! C'est moi-même qui suis folle ; voulez-vous me donner un asile chez vous? Je suis prête à vous obéir. » Nos deux docteurs étonnés assistent en effet, durant plusieurs mois à une maladie mentale d'autant plus affreuse que l'objet en changeait continuellement. Mme *** avait cherché vingt fois à se détruire, et elle donnait à ses tentatives de suicide un motif généreux. Suivant ses idées délirantes, elle était destinée à entraîner ses meilleurs amis dans l'abîme où une main fatale la poussait, et elle voulait prévenir cette catastrophe en se sacrifiant. A cette fureur de suicide, nous raconte le docteur Falret, succède aussitôt une peur effroyable de la mort. Mme *** ne voit que des cadavres ; elle n'ose plus lire, parce que les noms inscrits dans les livres appartiennent à des hommes qui ne sont plus. Fatiguée de cette idée, notre malade cherche à la combattre par une autre ; elle se dit : « Cette crainte est aussi ridicule que si je m'imaginais ne pas exister. » Et cette nouvelle erreur remplace celle de la mort. Mme*** s'imagine que personne n'existe ; convaincue qu'il n'y a dans le monde que des ombres, elle dit à ceux qui l'entourent : « Je reconnais votre voix, et cependant nous ne vivons réellement ni les uns ni les autres. » Cette malheureuse s'ingénie sans cesse à chasser l'idée présente par une idée encore plus triste qui lui succède ; elle s'applique tout ce qu'elle entend avancer dans la conversation. Échappe-t-il à quelqu'un de dire que dans la folie

il arrive fréquemment de prendre en horreur les objets les plus chers, à l'instant même cette femme se persuade qu'elle déteste son mari jusque-là tendrement aimé. Les images les plus atroces se présentent dès-lors à ce cerveau égaré; elle forme le dessein de couper la tête à ses deux meilleurs amis, toujours pour leur prouver que le délire transforme et pervertit tous nos sentimens. Au contraire elle se passionne pour une parente éloignée qu'elle n'a pas vue depuis vingt-cinq ans, et qui lui a toujours été indifférente. Un désordre d'idées aussi extraordinaire a cependant cessé après un séjour et un traitement de quelques mois dans l'établissement de Vanvres.

Un des pensionnaires d'une autre maison de traitement est jugé en état de voyager, il part pour l'Irlande. Ce convalescent, qui se connaissait, n'était pourtant pas sans inquiétude sur les accidens qui pouvaient lui survenir en route. Il était habitué à recevoir la folie sous la forme d'une violente secousse qu'il comparait lui-même à un coup de marteau dans la tête. La crainte où il était que ce coup de marteau ne le surprît soudainement, lui fit écrire quelques lignes sur un papier qu'il plia et au dos duquel il traça ces mots : « Si je deviens fou en route, qu'on ouvre ce billet. » Ce qu'il avait redouté arriva. Frappé, au milieu d'un pays étranger, par la commotion du délire, M. *** était incapable de donner des ordres; mais on trouva sur lui le papier qu'il avait eu la précaution d'écrire, et l'ayant ouvert on y lut : « Ramenez-moi à Montmartre chez le docteur Blanche. » Et on le ramena.

Des aliénés réputés dangereux, qu'on amène roulés dans des bandelettes et des liens, comme de véritables momies, reprennent tout-à-coup un peu de calme et de raison sous le régime plus large des établissemens destinés à les recevoir. Ces malheureux qui s'agitent contre eux-mêmes sont encore susceptibles de reconnaître les libertés qu'on leur accorde. Il est rare que les fous déliés ne tiennent pas à honneur de prouver par leur conduite qu'ils ont le sentiment du bien qui leur est rendu, et qu'ils méritaient de le recouvrer. Soit l'action des nouveaux visages, l'embarras qu'on éprouve toujours à faire des sottises devant des étrangers, ou l'éloignement des causes qui entretenaient le délire, un mieux sensible se remarque durant les premiers jours qui suivent l'entrée d'un aliéné dans une maison de traitement. Ce mieux ne tient pas; le malade retombe : mais, il ne tombe presque jamais si bas qu'à son point de départ. La première entrée dans ces établissemens d'aliénés est quelquefois, pour les malades, d'un effet puissant et magique. On a vu des fous apathiques, chez lesquels tous les sentimens paraissaient être depuis long-temps engourdis, recouvrer leur cœur et leur raison dans les derniers embrassemens de leur famille. J'ai moi-même été témoin des suites heureuses que produit quelquefois le contact subit d'un nouveau venu avec les anciens aliénés. Un malade arrive, conduit par sa famille qui l'abandonne en pleurant; il est encore sous l'impression de ces adieux si tristes, de cette séparation pour lui si extraordinaire et si nouvelle, lorsqu'il tombe dans la compagnie d'individus étrangers, dont

l'un se croit l'empereur d'Orient, dont l'autre se dit être le fils de Louis XVI, dont un autre encore parle de ses visions mystiques. Alors se présente, à l'esprit le plus aveuglé par le délire, cette question : Ne suis-je pas dans une maison de fous? Ce doute, que les objets environnans confirment de moment en moment, fait bientôt naître un retour inopiné : Et moi? mes parens, qui m'aiment, me conduisent dans une maison étrangère et se retirent en versant des larmes, les personnes, les objets qui m'entourent ne parlent à mes yeux que de choses extraordinaires : est-ce que par hasard je serais fou comme ces hommes que je vois? Le médecin, averti de ce qui se passe dans l'esprit du malade, survient : sa conversation achève d'ébranler la conscience déjà travaillée par de sourdes inquiétudes; sa parole est ferme, énergique, entraînante; il profite du moment de trouble et de l'ouverture que lui fournit l'irrésolution de l'aliéné, pour détruire une à une dans cet esprit malade les idées fausses dont il démontre par des raisonnemens tout le ridicule. Alors la folie, attaquée dans son for intérieur, hésite, chancelle et se rend. Plusieurs cures instantanées ont été dues à cet étonnement et à ce retour du malade sur lui-même.

Nous avons vu un autre exemple de l'influence que le commerce des aliénés et le mouvement régulier d'un hospice exercent sur les esprits en délire. Une femme monomane entre à la Salpêtrière avec la conviction que Louis-Philippe la connaît et s'intéresse à elle. Durant quelques jours cette idée résiste au déplacement; mais notre pauvre folle ne tarde pas à re-

marquer en silence qu'on n'a pas plus d'égards pour elle que pour les autres malades. Cette circonstance l'étonne. Le médecin passe devant elle, à l'heure de la visite, sans la distinguer. Sa surprise redouble, et de là cette réflexion qui se forme peu-à-peu dans son esprit : « Si j'étais sous la protection intime du roi, il me semble qu'on devrait avoir pour moi des préférences; or, on me traite ici comme les autres femmes : je ne suis donc pas ce que je croyais être. » A partir de ce moment, elle fut délivrée sur ce point de son erreur, et continue aujourd'hui de se servir de cet argument comme d'un bouclier contre les vaines suggestions de la folie.

L'influence des conseils que se donnent mutuellement les malades, va quelquefois très loin. Une autre pauvre femme arrive dans le même hospice avec des idées délirantes dont elle fait bravement la confession au médecin; elle n'en conclut pas moins en demandant sa sortie. Après la visite, ses compagnes l'entourent et lui font des observations : si vous désirez partir d'ici, il faut vous y prendre autrement; ce n'est pas le moyen d'obtenir votre liberté que de persister dans de tels aveux; il faut au contraire dire que vous n'avez plus aucune de vos idées et que vous en reconnaissez le ridicule. La malade profite de ces avis, et le lendemain, à la visite, rétracte toutes se serreurs. Le médecin, surpris, croit à une guérison et signe une demande de sortie. Dans l'intervalle des huit jours qu'exigent les formalités administratives, le docteur Falret ne tarde pas à s'apercevoir de la dissimulation de cette femme, qui avait voilé ses égaremens, mais

qui tenait toujours à ses idées. Cependant, l'ordre d'élargissement étant venu, la malade quitta l'hospice ; le premier usage qu'elle fit alors de sa raison fut de se présenter à la préfecture de police et de demander la clef de sa chambre; on la reconduisit, pour toute réponse, à la Salpêtrière. Il faut pourtant reconnaître que la compression exercée par cette femme sur son délire était un progrès, un pas vers la solution du mal. A force de se surveiller devant le médecin, ces esprits sans gouvernail finissent quelquefois par reprendre l'habitude de se diriger eux-mêmes avec droiture. L'action que les malades exercent les uns sur les autres est donc, en général, une action utile.

Tant s'en faut néanmoins, que je croie la réclusion indispensable au traitement de la folie. D'abord, ces mots de réclusion, d'isolement, de séquestration (les médecins eux-mêmes en conviennent) sont des mots impropres. Plonger le fou dans la solitude, l'enlever soudain à toutes les relations sociales, ce serait déchirer les derniers liens de sa raison malade, et détruire ses dernières chances de guérison. Si l'on pouvait éloigner du malade les complaisances fatales d'une famille innocemment et amoureusement nuisible, rien ne s'opposerait, la plupart du temps, à ce que la folie, comme toutes les autres affections les plus graves, fût traitée à domicile. Si l'entrée dans un établissement d'aliénés a produit souvent des effets heureux, le retour aux habitudes de la vie ordinaire et à la liberté, amène quelquefois les mêmes résultats. Un fou, quoique revêtu de la camisole de force, trouve jour à s'échapper de Bicêtre. M. Leuret, dans

la division duquel le malade avait été remis, inquiet sur le sort de cet évadé, se rend le lendemain matin chez le frère, qui était herbager. Quel fut son étonnement de voir, au milieu du marché, notre malade de la veille qui travaillait paisiblement avec son frère, et ne donnait aucun signe d'aberration d'esprit. Le médecin s'éloigne. Cet aliéné, qui avait recouvré la santé morale par le seul fait de l'évasion, ne la perdit plus.

Le médecin et la sagacité des familles doivent déterminer les cas où le traitement de la folie réclame l'entrée du malade dans une maison de traitement. On devrait seulement éviter de donner à de tels établissemens la figure de la réclusion et de la captivité. Il est à Paris même, au moment où j'écris, telle maison de santé, qu'on prendrait du dehors pour une prison; barreaux de fer aux croisés, murs élevés et tristes, guichet, rien n'y manque, pas même le porte-clef. J'ai fort admiré, au contraire, la ruse qu'on emploie ailleurs ; les malades sont censés être emmenés par un ami à la campagne. Ils se trouvent en effet transportés dans un des plus beaux jardins de Paris, au milieu d'un hôtel de la rue Saint-Dominique, où rien ne trahit l'idée de traitement. Nous n'attacherons pas néanmoins à la disposition de ces maisons de santé, plus d'importance qu'il ne convient. Ni le changement de lieux, ni l'impression d'objets nouveaux, ni le contact d'un aliéné avec ses semblables ne suffisent dans le plus grand nombre des cas à modifier les imaginations du délire; il faut que le médecin étende sa main vers le malade, pour que celui-

ci remonte à la raison et réssaisisse l'existence morale. Le traitement de la folie varie seulement avec les moyens que les asiles publics ou privés mettent à la disposition de la science. Nous avons envisagé la médecine des aliénés du haut des faits et des théories; il nous reste à la suivre dans les différens théâtres où elle lutte avec les souffrances du malade. Il existe trois ordres d'établissemens qui répondent aux trois classes de la société moderne : le peuple a Bicêtre et la Salpêtrière ; la bourgeoisie a Charenton ; l'aristocratie a les maisons de santé.

XV. — Bicêtre.

Tout le monde connaît ce sombre château de Bicêtre qui lève sur la route de Fontainebleau sa face maladive et taciturne. Nous lisons au-dessus de la porte ces mots : *Hospice de la Vieillesse* (*hommes*) ; dans ce palais de toutes les misères, on reçoit en effet des vieillards, et des aliénés en traitement : les ruines de l'âge à côté des ruines de la raison. Entrez : de vastes cours qui se succèdent font passer sous vos yeux le spectacle affligeant et monotone de toutes les décrépitudes ; ces êtres en redingote grisâtre qui se traînent le long des allées ont au moins soixante-dix ans ; encore doivent-ils à d'affreuses infirmités les titres de leur admission dans ces lieux réservés aux octogénaires. La population de Bicêtre s'élève environ à trois mille âmes ; c'est une ville qui consomme

six cent quatre-vingt-dix mille litres d'eau par jour, qui mange de trois à quatre bœufs, six moutons et un veau, qui emploie quatre ou cinq cents individus à ses travaux manuels, qui lave par semaine de seize à dix-huit mille pièces de linge : quelque chose de grand dans l'abaissement et de babylonien dans la détresse, voilà Bicêtre. Mais passons : laissons à notre gauche ce fameux puits, ouvrage de Boffrand, qui défraya si long-temps la curiosité des visiteurs. Ce puits, dont trente-deux hommes attelés au manége ramenaient péniblement un vaste seau, est lui-même au nombre des grandeurs ou, si l'on aime mieux, des profondeurs déchues : l'hospice reçoit maintenant l'eau des sources d'Arcueil. On n'attend pas non plus que nous écrivions l'histoire archéologique du château de Bicêtre, dont Louis XIII fit reconstruire les bâtimens détruits par la guerre civile : ce roi pieux y installa une *commanderie de saint Louis* pour servir de retraite aux officiers et aux soldats blessés sur le champ de bataille. Louis XIV, ne trouvant pas encore cette demeure assez ample ni assez digne pour les débris de ses victoires, fit élever l'Hôtel-des-Invalides ; la maison de Bicêtre, devenue inutile, fut convertie en succursale de l'hôpital général, et reçut pour la première fois un peuple de mendians qui habite encore ses murs. Il est peut-être curieux de savoir qu'avant d'être un asile d'indigens, avant même d'être un château, Bicêtre était très anciennement une propriété connue sous le nom en quelque sorte prophétique de la *Grange aux Gueux* ; les édifices sont prédestinés. *Habent sua fata.*

Étrange fatalité de ce château, qui logea successivement des évêques, des rois, des princes du sang, des soldats invalides, des vieillards, des prisonniers et des fous! Nous n'avons encore rien dit de ces derniers : ils habitent la partie la plus reculée de l'hospice ; c'est là que nous allons les rencontrer sous leur morne veste de tiretaine grise, livrés à toutes les formes du délire.

La révolution dont Pinel, à la fin du dernier siècle, avait donné le signal ne s'arrêta plus. En 1802, les salles de l'Hôtel-Dieu, où languissaient de pauvres fous sous prétexte de traitement, furent évacuées, et les malades, transportés à Bicêtre, reçurent dans ce nouveau service des soins appropriés à leur état. A mesure que le moral des fous se relevait à leurs propres yeux et aux yeux du monde, par suite des efforts de Pinel, les anciens bâtimens, témoins de leur opprobre et de leur longue captivité, tombaient pour faire place à des édifices plus sains et plus spacieux, à des cours plantées d'arbres, à des salles de bains. Les vieilles loges, dignes d'animaux immondes, dans lesquelles des hommes aliénés avaient croupi depuis le commencement du règne de Louis XVI, s'écroulèrent, honteuses et maudites, devant le mouvement des idées. Le vieux Bicêtre changea d'aspect, surtout le quartier des fous, qui avait été jusque-là le plus laid et le plus abandonné. Dans le langage vulgaire, qui a quelquefois sa poésie et son originalité, on se servait de l'épithète de *bicêtreux* pour désigner un visage malsain et défait, tant le profil de ce sombre château, dépôt central de toutes les misères

accumulées, offrait un coup-d'œil peu réjouissant. Grâce aux nouvelles constructions, Bicêtre a maintenant perdu cette figure désolée ; les loges récemment bâties pour recevoir les malades agités présentent un caractère uniforme de simplicité et de bienséance qui convient à leur destination; un lit en bois de chêne, un parquet, deux portes, dont l'une s'ouvre sur un corridor chauffé en hiver, des murs toujours secs, composent l'intérieur de ces cellules où la fureur, devenue moins fréquente, trouve dans un isolement qui n'a rien de barbare, le moyen de se calmer elle-même. L'humanité n'a plus à se voiler la face devant les tortures physiques qu'on ajoutait aux souffrances morales de ces malades; le gilet de force réduit les bras et les mains des fous dangereux à l'impuissance, et leur ôte les moyens de se nuire à eux-mêmes sans leur enlever la liberté des autres mouvemens, surtout celle de la marche. Nous avons trouvé, dans les archives, que cette camisole en toile forte et à longues manches, qui s'attache derrière le dos de l'aliéné, fut inventée en 1790 par un tapissier de l'hospice de Bicêtre, le sieur Guilleret. L'histoire conserve tous les jours des noms d'hommes moins utiles que celui-là.

Pinel avait entrevu les avantages du travail manuel comme moyen de diversion à la nature et à l'objet de la folie. Ce nouveau législateur souffrait de voir des aliénés de Bicêtre, pour la plupart jeunes et vigoureux, s'agiter dans le vide. Ces forces oisives dont une sage économie aurait pu régler l'exercice étaient alors employées par le délire, qui les tournait en désordre

et en violences. Mais Pinel eut le sort de tous les grands réformateurs ; il mourut sans avoir accompli son œuvre. Il était réservé à l'un de ses successeurs, M. Ferrus, et à M. Mallon, nommé en 1827 directeur de l'hospice de Bicêtre, d'exécuter ce projet hardi. Peut-être y avait-il en effet quelque danger à remettre des instrumens de travail entre des mains que ne dirigeait plus la raison. On essaya pourtant : d'abord un petit nombre d'aliénés furent occupés, sous la garde vigilante d'infirmiers de la maison, à des ouvrages de terrassement dans l'intérieur de l'hospice. Le succès dépassa les prévisions et encouragea M. Mallon à concevoir le travail des aliénés de Bicêtre sur une plus grande échelle. Diverses pièces de terre, situées autour de l'établissement, étaient louées à des bras étrangers qui les exploitaient ; le directeur obtint de l'administration que ces terres lui fussent remises au fur et à mesure de l'extinction des baux. Un plus grand nombre d'aliénés purent dès-lors être employés aux travaux et trouvèrent un contre-poids aux égaremens de l'esprit dans l'attrait qu'inspirent la vue et la culture des champs.

On s'applaudissait de ces résultats, lorsqu'en 1832 une circonstance se présenta qui permit de donner un plus large développement aux moyens d'activité des malades. La ferme Sainte-Anne, située à peu de distance de Bicêtre, étant devenue vacante par suite de cassation de bail, M. Mallon, homme d'intelligence et de zèle, de concert avec M. Ferrus, réalisa l'heureuse idée d'en livrer l'exploitation aux aliénés. Ce but fut bientôt atteint ; la ferme Sainte-Anne,

convertie en une annexe de Bicêtre, reçut des fous convalescens à demeure; cependant l'état des lieux était déplorable, les bâtimens délabrés menaçaient ruine de tous côtés, de grands espaces de terrain, dans le voisinage même de l'établissement, étaient en friche, d'autres opposaient à la culture une résistance qui venait de l'inégalité du sol. Tout cela s'aplanit et changea bientôt de face sous la main industrieuse des aliénés; les murs penchans se relevèrent, les anciens bâtimens virent réparer l'outrage des siècles, des dortoirs furent créés; des réfectoires et des ateliers s'établirent dans ces lieux, témoins assidus d'antiques misères : — la ferme Sainte-Anne était, au moyen-âge, une léproserie. On trouva, dans cette colonie de malades, des maçons, des charpentiers, des couvreurs, des menuisiers, des serruriers, des peintres, en un mot tous les ouvriers nécessaires pour transformer des ruines en une maison habitable. Nous avons visité nous-même la ferme Sainte-Anne; nous avons observé durant plusieurs heures les travaux et les mouvemens de ces fous, devant lesquels l'ignorance ancienne tremblait; nous les avons vus armés de fourches, de pelles, de bêches, de pioches, de fléaux : tous ces instrumens de travail si dangereux, qui pourraient devenir, en l'absence de la raison, autant d'instrumens de mort, n'ont jamais été détournés de leur destination utile et pacifique. Pas un seul accident n'est survenu à Sainte-Anne depuis plus de dix années. Il semble que le travail ait comme une vertu secrète qui en sanctifie tous les instrumens entre les mains les moins faites en apparence pour s'en servir.

Nous avons suivi avec un intérêt infini les ouvrages des aliénés; mais ce sont là de ces choses qu'on affaiblit toujours en les décrivant. Il faut voir, comme nous l'avons vu, ce peuple de travailleurs, occupés dans le clos au blanchissage des toiles, ou donnant le mouvement à un moulin à foulon pour le dégraissage des couvertures et des effets d'habillement; on se croirait plutôt dans une fabrique que dans une maison de fous, tant la régularité du nombre transforme ces pauvres insensés en des ouvriers ordinaires. On obtient d'eux comme exécution tout ce qu'on obtiendrait de gens raisonnables et appliqués qui ont leur esprit à l'ouvrage. Si quelqu'un d'entre eux s'oublie un seul instant, ses camarades s'empressent de réparer sa faute et de le ramener à lui-même, avec cet intérêt naturel qu'inspirent à l'homme la sainte association du travail et la fraternité du malheur.

E con ciò, c' ha mestieri al suo compare.

De Bicêtre plusieurs groupes de quinze à vingt individus sont dirigés, chaque matin, sur les divers points où s'exerce la culture des terres; nous avons souvent rencontré de ces brigades : les travailleurs, munis d'instrumens aratoires, traversent d'assez longues distances et se livrent paisiblement, durant toute la journée, à l'agriculture. Les évasions, quoique beaucoup plus faciles, sont moins fréquentes dans les champs, sous la garde du travail, que dans l'intérieur des murs de Bicêtre. Enfin ceux que leur faiblesse physique ou l'état de leur raison ne permet

pas d'envoyer au dehors, sont employés dans l'hospice à des ateliers de corderie, de menuiserie, de bonneterie, à la confection des souliers et des vêtemens. Autrefois les malades de l'hospice étaient coiffés, l'été comme l'hiver, d'un feutre très incommode par les grandes chaleurs. M. Leuret rapporta d'un de ses voyages l'heureuse idée de remplacer ce feutre par une coiffure plus légère. Il y a maintenant dans sa division un atelier où l'on tresse des chapeaux de paille. Je n'ai pas vu sans une sorte d'attendrissement ces chapeaux et d'autres jolis ouvrages, formés par des mains dont la raison est absente, mais qui savent pourtant encore donner à la paille commune de la grâce et comme une coquetterie singulière. Le travail est volontaire, et les malades, loin d'y résister, se partagent avec une sorte d'émulation, les différentes tâches qui doivent charmer pour eux l'ennui et la longueur du temps. Les médecins encouragent d'ailleurs les bonnes dispositions des aliénés; le travail est une partie essentielle du traitement et chaque jour on en voit les heureux effets : l'esprit, tendu par le délire, se relâche pendant que les mains, industrieusement occupées, s'exercent dans des ouvrages dont le bien de la maison a dicté l'ordonnance. Le travail a en outre l'avantage de poser l'aliéné devant des réalités, et de rompre par ce moyen la chaîne vicieuse des idées dont son imagination oisive ne manquerait pas de nouer, de dénouer et de renouer sans cesse les interminables anneaux. Nous avons recueilli à la ferme Sainte-Anne l'aveu suivant sur les lèvres d'un vieillard en convalescence : « Monsieur, j'ai été

frappé à trois reprises par des maladies cérébrales, et toujours je n'ai trouvé de soulagement que dans l'emploi de mes bras; c'est encore le travail qui vient de me délivrer, cette fois, des préoccupations du délire.»

Nous avons tous éprouvé que la fatigue du corps reposait l'esprit et que la contention du cerveau se dissipait au bout de quelques heures par le mouvement de la marche. Il faut cependant éviter de tenir les forces des aliénés en agitation sans les diriger vers un but utile : on a essayé de faire tourner et retourner un coin de terre aux malades d'un établissement connu, uniquement pour remuer leurs bras; cet exercice n'eut aucun des avantages du travail, èt, loin de donner du repos au délire, ne fit qu'animer les fous au désordre et les pousser à des actes d'insubordination.

Au point de vue économique, la culture de la ferme Sainte-Anne et de ses dépendances par les mains des aliénés présente des résultats considérables; le rapport de la commission médicale de 1838 constate que le produit net des travaux industriels s'est élevé à plus de 50,000 francs dans le cours de cette année ; les bénéfices se sont encore accrus depuis ce temps-là; une vaste porcherie, dont les élèves sont nourris avec les détritus de Bicêtre et des autres hôpitaux du département de la Seine, donne à elle seule une somme considérable qui va grossir, chaque année, la caisse de l'administration des hospices. Une indemnité, selon nous beaucoup trop faible, est accordée à chaque travailleur pour l'ouvrage de sa journée, et encore cette légère rétribution subit-elle une

retenue destinée à former une masse qui est remise au malade à sa sortie de l'établissement. Un grand nombre de malheureux fous sont rentrés, après leur guérison complète, dans la société avec un petit pécule proportionné au temps de leur séjour dans l'hospice de Bicêtre et à la nature de leur travail : cette mesure est excellente, mais sur ce point, comme sur tant d'autres, on est encore bien loin de la justice.

L'aliéné est un homme qui vit en lui-même au lieu de vivre dans l'humanité; le moyen de le guérir, c'est de renouer le lien social que la maladie a brisé. Il semble au contraire que l'ancienne méthode de traitement ait pris à cœur de ménager au malade les moyens d'exister seul et de se retirer de plus en plus en lui-même, dans ses pensées et dans ses actes. Autrefois les aliénés de Bicêtre mangeaient isolément dans des vases de bois qui exhalaient une odeur infecte; ce repas maussade et solitaire, outre l'inconvénient d'entretenir les malades en dehors des relations humaines, causait une grande perte d'alimens, par suite du dégoût qui s'attachait à la nature des vivres. M. Ferrus essaya de mettre un terme à cet état de choses; mais ce n'était encore qu'une tentative, quand le docteur Leuret, avec ce *fiat lux* de la volonté qui change les élémens du chaos et leur donne la figure d'un monde, entreprit décidément de faire descendre la société dans ce ramas de fous. Un réfectoire fut institué : des tables proprement servies se couvrirent des apprêts nécessaires; nous avons vu nous-même ces tables dressées; chaque convive a son assiette, sa cuiller, sa fourchette, son gobelet

d'étain luisant comme de l'argent et son couteau ; car on n'a pas craint de confier des couteaux, pour le repas commun, à ces mains qui n'avaient pas abusé des instrumens de travail. Quatre-vingts aliénés furent choisis dès le premier jour, et divisés par séries de dix individus ; dans chaque série, M. Leuret nomma un chef qui eut pour fonction de réunir ses commensaux, de les conduire à la salle à manger, d'avoir soin qu'en entrant chacun se découvrît et se lavât les mains, de faire les honneurs de la table. Tout cela s'exécuta dès le premier jour avec un ordre admirable. On a osé nier l'existence du repas commun des aliénés de Bicêtre, ou n'y voir qu'une scène comique ; nous avons assisté nous-même au dîner des malades, et nous déclarons qu'il n'est pas au monde de spectacle plus touchant. Il est touchant en effet de voir des êtres, condamnés naguère à la perte de tous sentimens et de tous devoirs sociaux, prendre les uns aux autres un intérêt qui ressemble presque à de la charité chrétienne. M. Leuret n'a voulu admettre à la table des aliénés aucun infirmier, il a défendu même que les portions fussent coupées à l'avance, pour que tout se fît sans autorité apparente ; le meilleur moyen de rappeler à la raison les actes des insensés, c'est de les traiter en tout comme des êtres raisonnables. Nous avons cru être présent à une table d'hôte plutôt qu'à un dîner de Bicêtre. Chaque chef aliéné doit savoir le nom de ses commensaux, veiller à ce que chacun d'eux soit bien servi, et les traiter comme s'il les eût invités à manger chez lui. Les avantages de ce réfectoire sont incalculables ; il y a moins de perte d'ali-

mens, et par conséquent économie pour l'administration; les malades mangent avec plus de goût et d'appétit; enfin ils reconstituent dans ce rapport et ce commerce mutuel le lien qui doit les réunir à la société.

Le nom même qui sert à désigner les aliénés annonce des êtres étrangers aux autres hommes, *alieni;* nous croyons que le traitement le plus efficace pour les retirer du désert de leurs pensées et pour les reconduire à la cité de l'intelligence consiste à les mettre en présence d'un grand nombre d'individus; car c'est dans le nombre, dans la masse, que réside vraiment l'autorité de la raison. Ce moyen devient surtout utile quand la folie porte principalement sur les instincts, ou quand c'est l'action qui est malade. Il faut alors écraser le fou par l'exemple d'actes contraires à l'objet de son délire, pour qu'ébranlé par cet accord et cet ensemble, il sente mieux sa solitude, sa faiblesse, et qu'il consente à se soumettre.

Un aliéné de Bicêtre, désigné sous le nom d'Urbain, languissait dans son lit, refusant de se lever, de prendre aucune nourriture et de se livrer au travail. On le tire de son lit, on l'habille; deux servans le prennent par les bras, le soutiennent, et l'amènent dans un jardin où d'autres malades sont occupés à des travaux de terrassement. L'interne, M. Jules Picard, imagine de faire transporter des pierres d'un lieu dans un autre; on range pour cette manœuvre les aliénés de manière à former la chaîne. On place Urbain, tout faible qu'il est, au milieu de cette chaîne; quand son voisin lui présente une pierre, il le regarde, sourit, et, après un moment d'hésitation, il prend

cette pierre pour la transmettre à un autre. Sa langueur s'anime peu-à-peu, et il finit par se mettre au train de ses compagnons. Pendant qu'il travaille, M. Leuret envoie chercher une gamelle de soupe et autant de cuillers qu'il y a d'ouvriers. Les malades rompent la chaîne. Urbain est invité par un de ses voisins, qui déjà le tutoie, à venir prendre sa part de la nourriture; il se laisse conduire vers la gamelle, se munit d'une cuiller, et mange presque autant que les autres ouvriers. M. Leuret, présent à cette scène, ne témoigne ni satisfaction ni étonnement. Après la soupe on apporte du vin, et comme le même verre doit servir à toute la bande, on verse à chacun sa ration, en commençant par les plus âgés. Le tour d'Urbain arrive; notre pauvre fou balance un instant; cependant, comme un camarade attend qu'Urbain ait vidé son verre, ce dernier finit par se décider à boire. Le but de M. Leuret, en ne faisant apporter qu'un verre, était de détourner l'esprit d'Urbain de toute crainte d'empoisonnement, crainte qui travaille souvent l'imagination des aliénés, et les porte à refuser de boire et de manger. Cette intention était habile; mais nous croyons qu'idée de poison à part, pour l'homme en état de folie comme pour l'homme qui jouit de la raison, il y a dans l'exemple, c'est-à-dire dans l'association des actes qui s'exécutent autour de lui, une force qui entraîne son consentement. Un verre, que tout le monde se passe à la ronde, est plus sympathique, invite plus à boire qu'un autre verre.

L'église avait institué, à l'exemple des anciens, le

repas commun pour servir de symbole à la fraternité naissante : nous avons interrogé les surveillans de Bicêtre, et tous nous ont dit qu'on observait de même plus de liaison et de bon accord parmi les malades depuis qu'ils prenaient ensemble leur nourriture. L'établissement d'un réfectoire a donc pour résultat précieux de faire communier les fous aux sentimens qui distinguent l'homme et dont le retour annonce chez lui le retour de la raison. Nous ne citerons plus qu'un fait qui s'est passé dans l'établissement de M. Esquirol, et qui prouve l'influence de l'exemple sur les actes des aliénés. Une femme s'obstinait depuis une douzaine de jours à refuser toute espèce d'alimens ; on fait prévenir sa famille, et un plan est arrêté. Au matin convenu, tous les parens de cette dame, et ils étaient nombreux, entrent dans la chambre de la malade, lui prodiguent des caresses, et lui disent qu'ils viennent la chercher pour aller à Versailles. On l'emmène. Pendant la route, il n'est question ni de médecin ni de traitement, mais chacun cause allègrement de sujets choisis çà et là. Arrivé à Versailles, on fait une courte promenade ; tout le monde a faim, on entre dans un restaurant, et on fait servir à déjeuner. La malade s'asseoit comme les autres ; on remplit son assiette ; elle hésite un moment ; on n'a pas l'air de s'en apercevoir ; alors cette femme entraînée mange. Depuis ce jour elle n'a plus jamais refusé de se nourrir. Il était décidé qu'elle ne rentrerait pas dans l'établissement, mais qu'on chercherait à la distraire de ses idées tristes et qu'on l'emmènerait ensuite dans son pays.

Au nombre des créations les plus utiles et les plus curieuses dont Bicêtre a été dans ces dernières années le théâtre privilégié, nous ne devons pas omettre celle d'une école où des individus aliénés, appartenant presque tous à la classe pauvre, et malheureusement ignorante, trouvent les moyens de s'instruire et de se distraire. Ces écoles, que nous avons visitées avec un intérêt très vif, nous ont présenté le fait curieux d'une seule faculté qui survit chez certains insensés à la mort de toutes les autres. Cette faculté solitaire, demeurée debout au milieu des ruines, semble même profiter du silence et de l'inaction de l'esprit pour se concentrer tout en elle-même. Nous avons vu dans la division de M. le docteur Voisin, au milieu d'un grand nombre de très jolis dessins, une peinture à l'huile d'un effet agréable, d'une touche fine et spirituelle, qui excita notre étonnement. On nous présenta alors le peintre : c'était un garçon d'une vingtaine d'années, en état presque complet de démence, qui collait amoureusement ses lèvres au talon de son sabot. Il nous a été montré, dans la salle des aliénés paralytiques, un autre individu incurable et tout près de mourir, chez lequel la même faculté a surnagé au grand naufrage où l'intelligence a irréparablement sombré. Il paraît que ces artistes aliénés dessinent fatalement et aveuglément, comme si une force occulte dirigeait leur main ; on les voit, par exemple, commencer l'image d'un lion par la queue, et conduire leur trait jusqu'à la tête, avec la puissance mécanique de la nature en action. Nous avons admiré le talent du dessin, même chez des fous dont les mouvemens

nerveux troublaient continuellement la face; tranquille à travers l'agitation de tout le cerveau, cette faculté unique continuait doucement son ouvrage au milieu des ombres du délire. — Nous comparions tout bas ces instrumens brisés de l'intelligence, chez lesquels la folie a pourtant respecté un don solitaire, à ces harpes éoliennes où l'orage n'a laissé qu'une corde.

M. Leuret emploie avec succès la lecture à haute voix faite alternativement par les malades. Les passages les plus divertissans sont ceux qui se font écouter avec le plus d'attention et qui impriment à la voix du lecteur des intonations plus variées. Le dialogue si comique de Trissotin et de Vadius dans *les Femmes Savantes* manque rarement son effet sur l'esprit des aliénés. De la lecture à la répétition des pièces de théâtre il n'y a qu'un pas, et avec un homme comme M. Leuret, ce pas fut bientôt franchi : on joua donc à Bicêtre quelques comédies, *les Plaideurs*, *Brueis et Palaprat*, *l'Ours et le Pacha*, etc. C'était un spectacle nouveau et inouï qu'une pièce jouée par des fous devant un auditoire de fous. Dans ces lieux où la misère humaine étalait depuis des siècles le luxe sauvage de ses souffrances et de ses plaies, sous ces voûtes dont les échos n'avaient appris à répéter que les cris furieux du délire, quel événement ce fut d'entendre réciter les beaux vers de Racine et les plaisanteries de M. Scribe! Les acteurs, quoique choisis parmi les malades les plus sombres, étaient obligés par amour-propre à entrer dans l'esprit de leur personnage, et s'acquittaient de leur rôle avec convenance, en même

temps qu'ils trouvaient dans cet exercice une diversion utile à l'objet de leur délire. A force de représenter des hommes gais et raisonnables, ils finissaient quelquefois par le devenir eux-mêmes. Nous avons admiré dernièrement la puissance du théâtre sur un grand acteur de la Comédie-Française, atteint d'une maladie mentale contre laquelle il luttait en vain depuis plusieurs années. Monrose monte sur les planches au milieu des ténèbres de la folie : au moment où il entre en scène, il reprend toute sa lucidité d'esprit, remplit le rôle de Figaro avec une adresse merveilleuse et en se surpassant lui-même. A la fin de la pièce, au moment où il remet le pied dans la coulisse, suivi par les bravos de tous les assistans, le délire abaisse de nouveau son voile sur cette intelligence obscurcie, et le triomphateur manque à son triomphe.

Nous pourrions citer mille exemples d'individus depuis long-temps perdus à eux-mêmes, qui se retrouvaient comme par miracle dans l'exercice d'une œuvre d'art ou dans un acte de mémoire. Ce sont autant de plaidoyers en faveur de la représentation des comédies dans les établissemens d'aliénés. Cependant, au moment où nous écrivons, les répétitions de Bicêtre sont suspendues, nous n'osons pas écrire interdites. Nous avons vu les planches, la toile, les décors, mais tout cela ne forme plus qu'un théâtre sans pièces et sans acteurs : un ordre de l'administration les a supprimés. Il paraît qu'on s'est effrayé du caractère gai des pièces choisies par M. Leuret pour divertir ses malades, et du grand nombre d'é-

trangers que ces répétitions si piquantes attiraient dans les salles de Bicêtre. Pourquoi donc tenir à ce qu'un hôpital soit triste? Ne vaudrait-il pas mieux au contraire, voiler aux yeux des fous mélancoliques la solitude et la taciturnité de ces lieux, malgré tout si peu récréans? Nous croyons surtout qu'il était bon de laisser faire le médecin : à lui seul appartient le choix et le jugement des moyens qui doivent ramener la lumière dans ces esprits de ténèbres. Quelques âmes pieuses se sont émues de ces représentations théâtrales, au nom de la sainte église. Nous ne leur en voulons pas; mais nous pensons toutefois que la véritable religion est de guérir les malades, de leur restituer les titres abolis de l'intelligence, de refaire à l'image de l'homme ces créatures effacées. Voyez cette toile, aujourd'hui immobile et abaissée, qui raconte les tribulations du théâtre de Bicêtre. Cette toile a valu la raison à un aliéné. C'était un artiste Polonais dont toutes les facultés languissaient dans un état d'accablement, et qui se refusait au travail. M. Leuret imagine d'ouvrir un concours : il réunit cinq individus, parmi lesquels se trouvait notre malade, qui réclamait avec instance sa liberté; il leur commande de dessiner chacun à part le projet d'une toile de théâtre, et se réserve le droit de choisir entre les six projets celui qui lui semblerait le meilleur. Le prix qu'il met à ce concours est la sortie de l'hospice. Nos malades se livrent tous au travail. M. Leuret homme d'inspiration, médecin de génie, examine l'ouvrage de chaque concurrent, et fixe son choix sur l'esquisse de notre artiste polonais. Le vainqueur se met à l'œuvre; une toile et des couleurs

sont sous sa main ; chaque jour M. Leuret le visite, l'encourage, le félicite. En effet, le tableau prenait figure et devenait remarquable. Au bout d'une douzaine de jours, l'ouvrage du peintre et celui de la guérison étaient achevés. M. Leuret tient sa promesse, et le paysagiste sort de Bicêtre. Cet exemple, entre mille, montre ce que peut l'amour-propre, excité avec adresse, sur le moral abattu des aliénés. Eh bien! nous le demandons, où l'amour-propre est-il plus en jeu que sur les planches d'un théâtre, devant des spectateurs nombreux, et au milieu de l'éclat d'une fête?

Nous avons plusieurs fois visité dans l'hospice de Bicêtre une autre école, qui mérite les plus vifs encouragemens : c'est celle des idiots. Pendant la suite des siècles, ces pauvres êtres dégradés, chez lesquels l'ombre de l'homme, souvent même celle de l'animal, se montre à peine, avaient été entièrement négligés : les civilisations anciennes eurent même l'affreux courage de s'en défaire. Le christianisme devait changer sur ce point les idées de la société; celui qui avait dit : « Heureux les pauvres d'esprit, » ne pouvait souffrir qu'on les reléguât éternellement en dehors de la pitié et même de l'existence. Toutefois la lettre de l'Évangile ne fut pas comprise, et jusqu'au XIXe siècle, les idiots reçurent à peine les soins grossiers nécessaires à leur conservation. Enfermés dans des cours tristes et obscures où ils piétinaient pendant des années, comme des animaux immondes, ces parias de l'entendement achevaient de mourir dans leurs ténèbres. L'éducation? on ne la croyait pas même possible vis-à-

vis de ces créatures avortées. Un tel état de choses ne devait pas durer : plus l'humanité s'élève, et plus elle condescend à la partie souffrante, infime, abaissée, qu'elle laisse en arrière de son mouvement, plus elle sent le besoin de l'attirer, du moins à une certaine hauteur. M. le docteur Voisin, homme de progrès, médecin éclairé, avait déjà plaidé généreusement la cause de ces déshérités de l'intelligence. Sa voix était éloquente : elle réclamait comme un devoir l'établissement d'une école pour les idiots de Bicêtre. Le moyen de ne pas applaudir à de si nobles efforts! revêtir ces organisations brutes des premiers traits de l'humanité, n'est-ce pas seconder la nature dans son œuvre et créer conjointement avec elle des êtres à l'image de Dieu! Cette école fut heureusement fondée : M. Édouard Seguin, auteur d'une méthode ingénieuse sur l'éducation des idiots, embrassa avec assez de dévoûment le sort de ces pauvres enfans abandonnés. Son œuvre devait rencontrer plus d'un genre de résistances.—Il y a une cérémonie que nous avons tous vue dans notre enfance et qui laisse beaucoup à dire dans sa majesté naïve, comme toutes ces vieilles formes catholiques auxquelles le cœur tient longtemps même après que l'esprit s'en est détaché. Le dimanche des Rameaux, le prêtre, à la fin de la procession, heurte avec le bâton de la croix la porte de l'église. A ce bruit, suivi de l'ordre d'ouvrir, *aperite portas,* des voix d'enfans répondent par une question bien naturelle : Quel est celui qui vient? Le prêtre répond, frappe de nouveau jusqu'à trois fois, et emporte, pour ainsi dire, l'entrée au nom de son Dieu

dont il énumère à haute voix les attributs, *Deus fortis et potens.*—Il se passe chaque jour quelque chose de semblable à la porte de ces natures idiotes. La science frappe; mais d'abord on ne l'entend pas, ou on ne lui répond que par un cri d'étonnement stupide; il faut qu'elle revienne à la charge, qu'elle frappe de nouveau à coups plus forts et qu'elle redouble; il faut qu'elle se nomme, qu'elle dise ses titres, il faut surtout qu'elle commande, pour que les deux battans de l'intelligence s'entr'ouvrent, et qu'un rayon de lumière pénètre dans les profondeurs de ce temple obstinément fermé aux magnificences de la nature et de la société.

Si l'éducation est toujours une œuvre violente, elle le devient surtout quand il s'agit de forcer l'entrée d'entendemens étroits qui se refusent au passage. Nous avons assisté aux exercices (1); nous avons vu les jeunes idiots de Bicêtre se livrer à des mouvemens réglés qui fixent leur attention, assembler des lettres en plomb, nommer des figures géométriques, mesurer les longueurs sur des morceaux de bois, tracer quelques lignes au crayon blanc; le but de ces exercices, éminemment utiles, est de présenter toutes les idées aux sens de l'idiot sous des formes simples et matérielles. Il ne faut d'ailleurs pas demander à la méthode plus qu'elle ne saurait donner, et croire que ces enfans puissent jamais devenir des miracles. Non, l'éducation développe, elle ne crée pas. On n'obtient pas

(1) Ceci fut écrit en 1844. Depuis lors, M. Séguin a quitté Bicêtre. L'école de idiots est aujourd'hui tenue par M. Valée, qui s'acquitte avec zèle de ses fonctions.

au-delà des moyens de l'instrument; mais avec du zèle et de la persévérance, on obtient toujours quelque chose. La nature n'a confié qu'un talent à ces organisations mal partagées; ce n'est pas une raison pour l'enfouir, mais au contraire pour le faire valoir, afin que le peu qui a été donné à ces pauvres esprits ne leur soit pas encore enlevé. Nous applaudissons du fond du cœur aux résultats de cette école. Que n'a-t-on pas écrit sur ces philanthropes illustres qui ont fait entrer la lumière de la science et la parole chez de pauvres enfans aveugles ou sourds-muets! Les idiots sont également des aveugles et des sourds-muets de l'ordre moral; ce ne sont pas seulement leurs sens qui se trouvent fermés au monde extérieur, c'est leur cerveau. Ils ont des yeux et ils ne voient pas, des oreilles et ils n'entendent pas : stupides images de la divinité qui ne vit pas en eux, ils ressemblent à ces idoles de bois dont se moque la Bible; le ver de l'ignorance les ronge sur l'autel même où l'homme a placé son orgueil, et les plus vils animaux insultent en passant à leur dégradation. Certes un nouvel abbé de l'Épée ne serait pas de trop pour éclairer les ténèbres et faire parler le silence de ces âmes aveugles et muettes. Les siècles comme les individus ne s'illustrent pas seulement par les actions d'éclat, mais encore par les humbles services qu'ils rendent à l'humanité infirme : saint Vincent de Paul n'est pas moins grand que Bossuet.

Plus d'une fois pendant que nous visitions les cours de l'hospice, où se traînent toutes les misères morales, un bruit de concert arrivait jusqu'à nos oreilles. Nous

nous rendîmes à deux ou trois séances de musique. Des aveugles et des aliénés étaient assis sur des bancs dans une vaste salle, les aveugles jouaient des instrumens, et les aliénés les accompagnaient avec la voix. Ces deux infirmités, qui se marient et se consolent dans l'harmonie, sont d'un effet pénétrant. Je ne suis pas très sensible à la musique, mais jamais cet art ne m'avait paru si beau, si poétique et si grand que sous ces vieux murs, au milieu de ces intelligences délabrées dont il répare les ruines. Qu'était Orphée domptant les lions et les ours avec son luth, auprès du médecin se servant de l'influence des sons pour calmer les bêtes fauves du délire et apprivoiser l'esprit sauvage du mélancolique! Tous les fous se trouvent bien de cet exercice du chant, ils s'en vont de la salle moins agités, moins livrés à eux-mêmes. L'emploi de la musique dans le traitement de la folie n'est pas nouveau; il remonte pour le moins à David, dont la harpe calmait les fureurs de Saül. Dans les temps modernes, on continua de temps en temps à faire entendre de la musique aux aliénés; toutefois jusqu'ici les malades assistaient aux concerts sans y jouer un rôle. Il en est autrement à Bicêtre; un tiers des malades prend une part active au chant, le reste écoute; mais les uns et les autres témoignent d'une attention soutenue. Les airs vifs et belliqueux nous ont semblé avoir plus d'action sur les aliénés, et principalement sur les idiots, que les airs de sentiment. Un célèbre artiste de l'Opéra fit entendre son organe plein et sonore, à la fin du concert, dans un solo de basse-taille; il était curieux de voir tous ces visages et toutes ces

oreilles d'insensés pendus à la force et à la justesse de cette voix, que le délire, un délire incurable, doit bientôt éteindre pour jamais. Nous sortîmes de cette salle avec des émotions douces et tristes. N'est-il pas d'ailleurs consolant d'entendre les gais accens de la musique dans ces mêmes lieux où ne retentissait autrefois que le bruit affligeant des chaînes ?

Bicêtre a encore à cette heure un maître et une école de danse : ce maître est un ancien professeur en état de démence que l'on arrêta faisant des gambades sous les galeries de l'Odéon, et dont M. Leuret utilise les dernières facultés pour le bien des autres malades On pourrait maintenant écrire à Bicêtre, sur les murs de cette ancienne prison détruite et transformée, ce qu'on lisait, il y a un demi-siècle, sur les ruines de la Bastille : « Ici l'on danse. »

La trace laissée par les âges d'ignorance et de barbarie dans le traitement des aliénés n'a pu encore cependant être entièrement effacée. Il existe à Bicêtre un quartier de sûreté où sont renfermés comme dans une prison tous les fous dangereux. L'un d'eux, que nous avons vu, ayant surpris une infidélité de sa maîtresse, la tua par jalousie, comme Othello ; un autre a coupé sa femme par petits morceaux, un troisième a assassiné deux voyageurs dans une diligence : nous avons dit sous l'empire de quelle hallucination. Ce dernier prétend être le verbe incarné : il n'a pas tué les deux voyageurs, il les a seulement *éprouvés ;* lui seul sait ce qu'il en a fait, et il les remontrera au monde lorsque l'heure en sera venue. La plupart de ces insensés ont été frappés devant les tribunaux de

peines sévères. Quelques-uns ont même été tirés du bagne par la main de la médecine, qui a constaté leur état mental, et qui les a soustraits de la sorte à l'injustice des hommes. Le docteur Voisin a étudié les bagnes et les prisons ; il résulte pour lui, de ses expériences, que la plupart des criminels sont des enfans mal nés, des têtes faibles, des pauvres d'esprit, chez lesquels l'intelligence, les sentimens moraux, ne disputent pas même la victoire aux instincts. Or, quand cet équilibre est rompu, l'homme disparaît et incline tellement vers la bête, qu'on rencontre à peine dans ses actions la trace d'une volonté libre. Cet observateur estime que sur vingt-cinq mille forçats qui composent la population des bagnes, il y en a au moins vingt-trois mille qui portent la peine d'une organisation défectueuse et incomplète. Plus d'une fois sa conscience a frémi en voyant confondus sous les coups de la justice le coupable et l'insensé, le scélérat et l'idiot. Cependant, imbécillité n'est pas crime. Dans son zèle très louable, le docteur Voisin propose d'instituer une commission de médecins physiologistes pour visiter les détenus accusés de faits graves, et constater l'état de leur intelligence. Cette sorte d'enquête devrait même précéder celle du juge d'instruction ; car le ministère de ce dernier n'a rien à voir là où ce n'est pas la volonté, mais la nature qui a failli. Quoi qu'il en soit, la présence de condamnés et de forçats parmi les insensés de Bicêtre est un reste de cette ancienne ignorance qui confondait toutes les notions du mal. Long-temps même le quartier des fous, dans cet hospice, demeura affligé par le voisinage

des galériens qui attendaient leur départ pour le bagne, et par celui des condamnés à mort qu'on apprêtait pour l'échafaud. Cet état de choses cessa en 1837, et l'hospice s'affranchit de la prison.

Il existe encore à Bicêtre un grand nombre de besoins qui ne sont pas satisfaits. « Tout est bien ici, me disait naïvement un des employés de la maison, seulement nous n'avons pas de linge. » Un hôpital sans linge, c'est une place forte sans munitions.— Pourquoi ces aliénés, qui ont l'air valide, gardent-ils le lit? demandais-je aux infirmiers.—Hélas! me répondaient ceux-ci d'un air contrit, nous n'avons pas de culottes à leur donner. Nous avons vu sécher, à la ferme Saint-Anne, le linge de Bicêtre: il n'est pas de spectacle plus attristant que celui de ces lambeaux percés de mille trous. Des faits plus graves encore nous ont été rapportés par les médecins: les garçons de service, qui tous appartiennent à la domesticité la plus basse, se seraient livrés envers les aliénés à des voies de fait, et envers les enfans idiots à des actes inouïs devant lesquels la nature se révolte. Arrêtons-nous. Qui accuser d'ailleurs de ces désordres? Les chefs? Non certes; les cheveux blanchis du directeur portent le témoignage de ses longs et honorables services. Les médecins? pas davantage; MM. Voisin et Leuret sont des hommes remarquables, quoique d'opinions différentes en médecine; tous les deux veulent le bien et s'efforcent à le réaliser. Qui donc, alors? personne en vérité; il y a dans les obstacles matériels une résistance dure et fatale contre laquelle viennent se briser les meilleures volontés du monde. S'il y a un coupable dans tout

ceci, c'est cette loi du temps qui enchaîne les pas du progrès ou du moins les attache au cours des siècles. Il a été beaucoup fait depuis cinquante ans pour les pauvres aliénés de Bicêtre, il reste encore beaucoup à faire : nous avons confiance dans l'avenir. On nous a bien dit que des luttes d'amour-propre et des rivalités puissantes entre des conseils entravaient la marche des améliorations dans les hospices d'aliénés du département de la Seine : nous ne voulons pas le croire. Entre les petites passions et les petites vanités des hommes, il y a ici des intérêts sacrés devant lesquels l'orgueil individuel doit fléchir ; entre le conseil des hospices et le conseil municipal en balance, il y a le fou qui est nu et qui a froid, le malade qui souffre. Nous ne pensons pas qu'on dispute long-temps en face de si épouvantables misères. Il ne faut pas non plus s'arrêter devant la fatalité apparente des obstacles. La fable nous raconte qu'un fou fut trouvé au bord d'un fleuve assis et pleurant : — Qu'attends-tu donc, l'ami ? — J'attends que le fleuve passe. Ils ressembleraient à cet insensé, ceux qui attendraient sans agir sur la cause du mal. On rencontre chaque jour, dans la société, des résistances qu'il faut en quelque sorte franchir à la nage, car le fleuve des misères et des faiblesses humaines coulera toujours.

XVI. — Les établissemens particuliers. — Vanvres. — Du sentiment religieux dans le traitement de la folie.

Nous remettons à écrire plus tard l'histoire de la Salpêtrière et de la maison royale de Charenton, qui a

pour médecin en chef un homme d'un rare mérite, M. Foville. Ces deux établissemens feraient maintenant passer sous nos yeux le tableau répété des mêmes misères morales, des mêmes situations affligeantes, des mêmes luttes administratives. Il existe, comme nous l'avons dit, à côté des hospices, dans lesquels la charité publique reçoit les aliénés de la classe pauvre, des maisons de traitement qui sont destinées à la classe opulente. Paris compte plusieurs de ces établissemens; il y a outre l'ancienne maison de M. Esquirol, celles du docteur Belhomme, du docteur Blanche, du docteur Pinel; M. Leuret en visite une rue Saint-Dominique. — Prenons le chemin de fer et arrêtons-nous un instant à l'établissement fondé par MM. Voisin et Falret.

Les rives de la Seine, vues à vol de vapeur, ont des attraits qui attachent. En face de Clamart, dont le parc tout trempé de sources et d'eaux vives, est une charmante promenade, nous trouvons à notre droite Vanvres, animé par le battoir et le caquetage des blanchisseuses. C'est à Vanvres que MM. Voisin et Falret, ces deux frères d'armes de la science, ont fondé un établissement d'aliénés. On croirait à un château de plaisance, quand on a sous les yeux une maison de traitement. Ce parc magnifique, traversé par une rivière anglaise, au bord de laquelle des cygnes, chaudement pelotonnés dans l'herbe humide, gonflent leur poitrine blanche; des accidens de terrain disposés à souhait pour les plaisirs de l'œil; une variété d'arbres d'agrément et d'arbres à fruits; une faisanderie peuplée d'oiseaux aux mille couleurs; qui

dirait que cet établissement si riche et si orné est en quelque sorte, sous une autre face, un grand tombeau où Dieu anéantit l'orgueil de l'homme ? Les hôtes de cette ravissante demeure sont de pauvres fous qui n'assistent même plus au spectacle dont leurs yeux sont frappés. La science a pourtant reconnu que les milieux extérieurs exerçaient une influence sur ces cerveaux malades. Les fleurs, les oiseaux, la verdure, contribuent à les détacher de leurs préoccupations délirantes. Les mêmes points de vue ne conviennent d'ailleurs pas à tous les malades. Les horizons rétrécis vont mieux que les grands espaces aux fous absorbés et mélancoliques ; au contraire, l'agitation morale se perd et se dissipe en quelque sorte dans l'étendue des lieux. L'intérieur est approprié au service des malades ; l'ameublement des chambres varie selon la nature et et le degré de l'aliénation mentale, de manière à correspondre toujours au moral de l'individu qui les habite. A mesure que le fou revient à lui-même, on a soin de l'environner d'objets plus agréables. Le malheureux passe ainsi, par des transitions ménagées, des rigides meubles de chêne, premiers témoins de son délire, aux dorures et aux meubles de bois d'acajou, qui deviennent comme les ornemens de sa convalescence. Une discrétion sévère préside au traitement de ces maladies, dont l'existence est le plus souvent pour les familles un mystère douloureux. Les hommes et les femmes sont revêtus, en entrant dans la maison, de noms empruntés qui les désignent vis-à-vis des gens de service sans les découvrir. Ce voile délicat demeure abaissé même long-temps après la

sortie des malades, et lorsque leurs extravagances ne sont plus qu'un souvenir. Le contraste entre cette belle nature de Vanvres, si bien parée par la main de l'art, et la raison troublée des témoins muets et stupides qui la contemplent d'un regard éteint, nous a donné une idée terrible de la pauvreté morale. L'homme n'est riche que de ce qu'il s'approprie par l'âme ou par le cœur. C'est pitié que de voir dans leur commerce avec le monde extérieur, et jusque dans les bras de leur famille, ces pauvres fous, objets de soins, d'hommages et de tendresses qui ne viennent plus jusqu'à eux. Horrible vengeance de la fortune, qui ôte tout à l'homme sans lui rien enlever de ses biens ! La main de Dieu n'a touché qu'à la raison de ces riches du monde, et voilà tout le reste qui s'évanouit.

M. Falret, qui est en même temps médecin d'une division de la Salpétrière, a introduit la pratique du sentiment religieux dans le traitement de la folie. J'assistais, un jour de la semaine sainte, aux exercices qu'il préside deux fois par semaine; après la récitation de poésies bibliques, des femmes aliénées chantèrent entre elles un chœur de Racine, dont les beaux vers sont une traduction presque littérale des paroles que l'église récite à l'office des ténèbres. Une voix seule chantait :

Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire?

Le rapprochement n'était pas cherché, mais il me frappa. Ce contraste entre l'état passé et l'état pré-

sent; les ruines de Jérusalem à côté de ces âmes dévastées; une cité éteinte, une raison humaine dont l'éclat est obscurci; une ville choisie, dont la gloire n'est plus que poussière; des femmes dont la beauté n'est plus qu'une ombre, toutes ces images se confondaient pour l'auditeur dans un sentiment qui ne s'analyse pas. Je me souviens encore de mon émotion au moment où une autre folle s'écria sur le même air:

Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts?

Ce vers fut chanté avec une mélancolie qui ne pouvait venir chez cette femme que du sentiment de son état; elle priait Dieu, j'en réponds, de relever les ruines de son intelligence.

O rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux!
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées!
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées!

Ici l'allusion était évidente. Je crois encore entendre ces exilées de la raison dire dans un langage figuré, et avec une voix que je n'ai point entendue ailleurs, leurs plaintes, leurs regrets, leurs lointaines espérances. Revenir à la raison, pour l'âme, c'est revenir à sa patrie. Combien de folles de la Salpêtrière, s'en vont cherchant cette patrie-là au ciel! Les rives du Jourdain, comparées à celles des fleuves de Babylone, me parurent dans ce moment une image triste et charmante de ces âmes captives, assises au bord du fleuve

du délire, et qui ne détachent un instant leurs instrumens de musique, les pauvres folles! que pour faire entendre leurs soupirs harmonieux. Quand la strophe fut terminée, une jeune fille de dix-sept ans se leva à son tour et se mit à chanter :

Hélas! si jeune encore,
Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur!
Ma vie à peine a commencé d'éclore :
Je tomberai comme une fleur
Qui n'a vu qu'une aurore.
Hélas! si jeune encore,
Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur!

C'est le caractère des grandes poésies de s'assortir merveilleusement, et comme à dessein, aux grandes infortunes. Racine ne se doutait guère, en imitant Jérémie, qu'il racontait les douleurs d'une jeune enfant privée de raison. Voilà, du reste, où le poète est admirable : c'est lorsqu'il revêt une fonction sainte, et qu'il devient, en quelque sorte, le médecin des âmes.

Le sentiment religieux est un levier puissant, mais dangereux. Aussi faut-il le manier dans le traitement de la folie avec une extrême réserve, surtout auprès des mélancoliques. Il y a pourtant des cas où les âmes malades se consolent dans la sainte tristesse des cérémonies du culte, et dans un mystère infini d'immolation. On se demande comment ce spectacle de deuil et cette douleur de l'église peuvent soulager : nous allons en donner un exemple qui nous semble convaincant. Un homme atteint d'une de ces folies

sombres qui mènent presque toujours au suicide, avait eu recours à toutes les distractions pour s'en délivrer; il avait essayé du théâtre, de la promenade, de la ville; mais ces divertissemens ne faisaient qu'accroître sa mélancolie par le contraste d'une joie qu'il ne partageait pas. Un jour, le médecin ou le hasard (je ne sais lequel) le conduisit dans un hôpital, où notre malade vit toutes les souffrances réunies. Ce spectacle l'émut; la comparaison qu'il fit de ces maux réels au mal imaginaire qui le consumait le détrompa de son erreur: il n'était décidément pas le plus infortuné. De ce moment, notre homme se crut guéri, et il le fut. Une douleur moindre s'efface et se console dans une douleur plus grande: c'est de l'homœopathie morale.

Le médecin peut surtout se servir utilement quoique toujours avec une discrétion habile, de la religion auprès des femmes. — « Quand je les laisse faire me disait un jour le docteur Falret, à une des séances de la Salpétrière, elles choisissent toujours, pour la récitation, des poésies religieuses ou des élégies de sentiment. Ne pouvant leur donner un amant, pour consoler la solitude de leur cœur, je cherche à leur donner Dieu ». — Appuyé sur l'élément religieux, ce médecin, chez lequel les lumières de la science s'unissent aux nobles intentions a institué en outre une œuvre utile. La guérison n'est pour beaucoup d'aliénés qu'un retour aux souffrances morales qui ont occasionné leur maladie. Nés dans la classe pauvre, ils avaient peu de liens en ce monde; ils en ont moins encore depuis leur affreux événement. Les

femmes surtout se retrouvent en présence de nécessités horribles qui compromettent de nouveau leur raison, souvent même leur honneur. Le docteur Falret a voulu adoucir pour les folles de son service, les angoisses et les tristes conditions qui succèdent à leur sortie de l'hospice. Après s'être dit qu'il ne suffisait pas de traiter les femmes aliénées dans nos établissemens publics, mais qu'il fallait encore leur ménager des ressources à la suite de leur guérison pour lutter contre les dangers d'une rechute, il a intéressé à cette œuvre les membres du clergé supérieur. Cette alliance de la médecine et de la religion est assez singulière au XIX[e] siècle pour être du moins remarquée. Un sermon de charité est prêché tous les ans à Notre-Dame en vue d'attirer sur l'œuvre naissante les sympathies et les aumônes. J'assistai, il y a deux ans, dans cette église, à un sermon de l'abbé Lacordaire, qui commençait en ces termes : « Il y a trois voix chargées de nous avertir de notre néant : la première est la maladie, la seconde est la mort, la troisième est la folie. » C'est de la folie que le prédicateur devait entretenir son auditoire. Dans un exorde assez éloquent, il a montré l'homme commandant à toute la nature, domptant la mer sur une frêle planche, enchaînant la foudre avec un léger fil de fer; puis la main de Dieu touche cet être si grand, dans son corps, dans son âme, dans un organe mystérieux, je ne sais où, et le voilà qui passe, fantôme éteint, devant la nature qui le regarde comme un réprouvé. L'orateur a été moins heureux, lorsque abordant l'analyse de la folie, — qu'il définissait une perte ou une plaie de la rai-

son, — il a cherché à faire voir, dans la dégradation successive de la vérité catholique, autant d'échelons qui conduisent à l'aliénation mentale.

Cette manière d'envisager la folie n'a rien de sérieux. Pour se ménager le facile plaisir d'apprendre aux philosophes qu'ils sont des fous, M. Lacordaire passe par-dessus tous les faits et toutes les autorités de la science. L'aliénation mentale est une maladie. On tombe fou comme on tombe frappé d'apoplexie. La plupart des aliénés que contiennent nos établissemens n'ont fait aucun abus de leur raison; à peine si la plupart d'entre eux l'ont exercée. Il n'y a là ni *hérétiques*, ni *déistes*, ni *naturalistes*, ni *idéalistes ;* il y a de pauvres hommes et de pauvres femmes qu'un vice d'organisation ou d'intelligence, — Dieu sait lequel, — a privés de l'usage de leurs facultés. Souvent ce sont des mères frappées au sortir de leurs couches; d'autres fois ce sont des ouvriers honnêtes dont l'adversité a usé la raison. La philosophie n'a rien fait à cela. Il est peut-être vrai que les époques où l'on pense le plus doivent fournir plus de folies intellectuelles que les siècles d'ignorance ou de foi; mais, loin de voir dans cette menace suspendue au-dessus de la raison humaine un châtiment, nous aimerions, au contraire, à y voir un privilége. Dieu a mis l'ombre à côté de la lumière, le précipice à côté du sommet, la folie à côté de l'idéal.

Dans les siècles où l'orgueil croît, ajoute le prédicateur, le doute croît. Ce sont là de ces accusations banales dont la chaire abuse, et qui ne prouvent jamais rien contre les idées qu'on attaque. Oui, plus l'âme

pense, plus l'âme s'élève, et plus quelquefois elle se trouble, parce que l'horizon s'éloigne avec la vue qui se développe, et que derrière les groupes de vérités découvertes il reste toujours d'autres vérités à découvrir. Le voile recule, il ne tombe pas. Ceci n'ajoute ni n'ôte rien à la grandeur de la pensée. L'oiseau qui vole peut fléchir. Faut-il pour cette raison accuser ses ailes?

Toute puissance a en elle-même sa faiblesse. Je pense, donc je puis me tromper. Je suis un être raisonnable, donc je puis devenir un fou. S'ensuit-il que je doive me sentir humilié de ma pensée et de ma raison? Non, en vérité. Quand Pascal dit : « L'homme est si grand, que sa grandeur paraît même en ce qu'il se connaît misérable », Pascal a deviné tout le secret de notre légitime orgueil. L'arbre qui secoue ses feuilles au vent du soir ne deviendra jamais fou, parce que cet arbre ne pense pas; le fou, dans sa disgrâce, est donc encore plus grand que toute la nature; ses misères sont celles d'un maître dépossédé. Si l'intelligence de l'homme n'était pas reine, elle ne tomberait jamais de son trône.

La manière dont le P. Lacordaire a envisagé la folie n'est pas seulement fausse, elle est inhumaine. En voulant que l'aliénation mentale soit le dernier terme de la dégradation de la vérité catholique, en poursuivant, dans les maladies de l'esprit, autant de conséquences de la révolte contre l'Église ou contre Jésus-Christ, on fait réellement du fou un impie, un réprouvé, un hérétique à la dernière puissance. Comment voulez-vous que je m'intéresse à ce misérable aliéné, s'il a été frappé pour la faute de sa rébellion,

si c'est un ennemi de Dieu? Il est malheureux, eh bien! qu'il souffre! Sa folie est un péché, et le péché ne saurait être trop sévèrement puni. Ce sont ces idées horribles qui, durant le moyen-âge, ont présidé, en Italie et ailleurs, au traitement des fous; on les jetait dans les cachots des monastères, on les chargeait de chaînes, on les fouettait. La superstition croyait encore bien faire en les châtiant, car ces hommes étaient des damnés de l'Église.

Le prédicateur n'a pas voulu, nous le savons, ressusciter contre les fous ces préjugés barbares; le cœur de M. Lacordaire vaut mieux que ses raisonnemens; mais il y a toujours du danger à propager des idées fausses. Nous répondrons au révérend père dominicain ce que Jésus-Christ répondait aux Juifs : « Le fou, ce malade, ce paralytique de l'intelligence, n'a pas été frappé pour ses péchés, ni pour ceux de ses pères, mais afin que la miséricorde de Dieu pût éclater quelquefois dans sa guérison. »

Laissons au reste les hérésies scientifiques et les sophismes de M. Lacordaire. Que les riches nous entendent, et qu'ils viennent au secours d'une œuvre vraiment utile, vraiment chrétienne.—Femmes du monde, figurez-vous avoir été éprouvées par le délire; figurez-vous sortir d'un hospice, dont les portes se sont brusquement ouvertes et refermées : vous voilà seules, seules dans le monde, seules avec le souvenir,—j'oserai presque dire avec la tache — de votre folie! Que devenir? comment lutter à l'aide d'une raison convalescente contre une situation si accablante et si affreuse? Évitez aux autres ce que vous redouteriez pour vous-

mêmes ; éloignez ces circonstances impérieuses qui font que tant de femmes du peuple retombent dans la folie pour n'en plus ressortir. Fermez par vos aumônes l'abîme qui rappelle à soi la raison échappée des ténèbres de la maladie.

L'erreur dont M. Lacordaire s'est fait l'interprète éloquent a malheureusement des échos dans la médecine. « C'est, dit M. Leuret, une doctrine qui, professée par Heinroth, semble prévaloir en Allemagne, que les aliénés ne sont pas des malades, mais des coupables ; que le dérangement d'esprit tient au désordre des passions non réprimées ; que celui-là n'a pas à craindre la folie qui a toute sa vie devant les yeux et dans son cœur l'image de son Dieu ; et comme tous les principes ont leur conséquence, la conséquence du principe posé par Heinroth, est qu'on ne doit pas traiter les aliénés, mais les punir. » Les faits répondront pour nous à ces théories odieuses. Il existe à la Salpêtrière dans la division de M. Trélat, une fille aliénée qui est tombée dans ce triste état en voyant son père battre sa mère ; était-elle coupable celle qui n'a pu voir frapper le sein dont elle était sortie sans se démettre de sa raison ? Plusieurs autres folles de la Salpêtrière, dont j'ai obtenu d'apprendre l'histoire, étaient les victimes d'une délicatesse de conscience. J'en ai vu une, qui, en proie à d'infâmes obsessions paternelles, s'était réfugiée dans le délire, pour conserver son âme pure et la remettre à Dieu. Enfin M. Leuret m'a montré dans son service un jeune maniaque, qui s'était fait dans le monde, par excès de dévoûment, le chien de son oncle aveugle ; la figure

de cet adolescent était intéressante, sa conduite admirable, son caractère angélique : il n'en avait pas moins été frappé. Après de tels exemples une doctrine est jugée. L'opinion que l'Église se fait de la folie est une opinion fausse, qui amène des conséquences monstrueuses.

La bonne intelligence que M. Falret cherche à établir entre la médecine et la religion, peut néanmoins être utile; mais elle demande à être renfermée dans des bornes. Le ministère du prêtre vient quelquefois en aide à celui du médecin dans le traitement de la folie. Son intervention doit toujours, en pareil cas, être recherchée. M. Falret a été plus loin : il a en quelque sorte délégué ses pouvoirs à l'autorité ecclésiastique pour ce qui regarde dans la maison l'exercice du sentiment religieux, tout en se réservant, il est vrai, une surveillance. Ses intentions ont rencontré dans l'abbé Christophe, aumônier de l'hospice, un digne auxiliaire : cet abbé fait tous les jours sa visite spirituelle dans les salles. L'alliance des deux ministères a été, je crois, pratiquée à la Salpétrière avec succès. J'ai moi-même assisté à une des instructions; les malades écoutaient la parole du prêtre avec assez de recueillement et d'attention. La sainte semence tombait sur une bonne terre. Il ne faudrait pourtant étendre cette innovation qu'avec une prudence extrême. Il y a d'abord le danger assez grave de gêner pour les malades la liberté de conscience. Ensuite les prêtres et les médecins ne professant pas toujours sur la folie, ni en général sur les devoirs de l'homme, les mêmes idées, leur action peut, dans plus d'un cas, se

contrarier. J'entrevois bien entre ces deux puissances l'utilité d'une entente cordiale : mais, là aussi, il faut savoir se défier d'une politique de conciliation entre des élémens hétérogènes, qui paraîtrait servir les intérêts de la raison, sans les protéger sérieusement.

XVII. — Conclusion.

Nous avons étudié la folie du point de vue philosophique : arriverons-nous aux mêmes résultats que la médecine? — Les médecins ont généralement évité de définir la folie et de caractériser la raison. C'est précisément vers cette connaissance que tendent au contraire nos recherches. M. Leuret seul a dit : « Le fou est un homme qui se trompe. » Ceci est bien : mais, comment reconnaître l'erreur d'avec la vérité? Il déclare ailleurs que « notre raison est la mesure de la folie des autres (1) » : cette mesure-là me semble arbitraire et défectueuse. Supposons un instant qu'il ne reste plus que deux hommes au monde, et parmi ces deux un halluciné; je défie l'homme sain de trouver une seule raison valable pour prouver à l'autre que ses sensations l'abusent. Comment en effet décidons-nous qu'il y a dans tels cas, erreur de la vue, de l'ouïe, du tact? Nous comparons malgré nous l'état des organes chez un individu à l'état de ces mêmes organes chez les autres hommes : c'est la sensation

(1) *Fragmens psychologiques*, p. 76.

générale qui juge ici la sensation particulière. Nous n'avons que ce *criterium* pour prononcer sur l'existence des autres genres de folie. Dans toutes les conceptions délirantes, ce sont constamment les rapports d'un seul avec la raison du plus grand nombre qui se trouvent lésés. La folie est donc un écart du sens commun, autrement dit du consentement que les autres hommes accordent à des idées et à des faits, regardés par eux comme empreints de certitude. L'aliéné est un être qui a cessé de participer à la vie morale et organique de son espèce; il s'est mis volontairement ou involontairement, en dehors des lois convenues, en dehors du sentiment général : il vit en lui-même au lieu de vivre dans l'humanité. Le traitement, indiqué par la nature et l'origine du désordre, consiste évidemment à rétablir l'autorité de la raison universelle sur cette raison insurgée et malade.

Quand l'opinion générale se trompe, il y a erreur, il n'y a pas folie. Mais quand une fois l'erreur a été jugée telle par le genre humain en progrès, l'homme qui voudrait la reprendre et l'imposer aux autres hommes serait tenu pour un insensé. C'est le cas des démonomanes. J'ai rencontré à la Salpétrière une femme qui, croyant toutes ses idées liées à l'action de la lumière, prie et adore le soleil. C'est encore ici une folie de date, une folie géographique; car il y a eu, il y a même encore des peuples qui professent le culte des astres. — La plupart des génies novateurs ont été traités de fous de leur vivant; il n'y a rien là qui doive étonner : un homme en opposition avec les

idées de son siècle, peut être en parfaite intelligence avec la pensée future du genre humain; fou dans le présent, il ne l'est pas pour l'avenir. Ce peu de mots suffit à expliquer l'histoire de Galilée et de tous les grands philosophes qui ont passé, de leur temps, pour des esprits malades. De tels penseurs, bien différens des aliénés, qui reprennent des erreurs laissées en arrière par la marche intellectuelle du monde, n'allaient pas contre mais devant le sentiment de tous. Quoique sous les apparences de l'isolement, ils n'ont pas cessé un instant de communier à la pensée universelle de l'esprit humain.

J'ai fait une autre observation : toutes les fois que la nature d'une idée folle est essentiellement solitaire, qu'elle repose sur la manière de sentir particulière à l'individu, elle est plus facile à déraciner et cède plus aisément, chez le malade, à la contradiction, que quand elle s'appuie sur un préjugé qui a eu ou qui a même encore dans le monde quelques adhérens. Il est plus aisé de guérir, en général, un fou qui se dit roi, qu'un fou qui se croit révélateur; parce que l'un a contre lui toute la raison de son siècle, tandis que l'autre trouve au contraire dans l'état inquiet des esprits, à certaines époques, des rêves d'avenir qui alimentent son illusion. M. Leuret a fait la même remarque : « L'idée de la venue prochaine du Messie, dit-il, vous l'ôterez au chrétien; vous ne l'ôterez pas au juif (1). » — L'erreur étant le réservoir dans lequel puise la folie, il en résulte qu'à mesure que l'huma-

(1) *Du traitement moral de la folie.*

nité se dépouille d'une idée fausse, elle enlève au délire un de ses élémens. Ceci dément l'opinion de quelques médecins qui regardent l'aliénation mentale comme en voie d'accroissement. Je crois au contraire que l'ignorance ayant été la maladie originelle du genre humain, le délire a dû être très fréquent dans l'antiquité : nous en retrouvons partout la trace sur les monumens consacrés par le respect des anciens peuples. La civilisation qui travaille à guérir l'homme des préjugés, doit, par cela même, le préserver de plus en plus de la folie. Ajoutons à ces faits l'autorité croissante du sens commun et sa prépondérance effective sur le sens individuel, prépondérance consacrée déjà par nos institutions politiques, et destinée à s'établir de plus en plus avec les bases du régime représentatif. Le dogme de la démocratie, qui met sans cesse l'esprit et la volonté de chacun en présence de l'esprit et de la volonté de tous, est non-seulement le plus juste, mais encore le plus favorable à l'exercice régulier des forces morales de l'homme. La souveraineté de la raison réside dans la masse.

Et maintenant je définis la raison : c'est le lien des pensées de l'homme aux idées consenties par la majorité intelligente du genre humain (1).

(1) Il va sans dire que cette majorité ne doit pas être restreinte à une époque : à peine s'il y a dans chaque siècle une centaine d'esprits, capables de contrôler par eux-mêmes toutes les vérités mathématiques ; mais ces esprits se succèdent, et finissent par former un groupe qui entraîne à sa suite la croyance de la masse. Il en est de même en religion, en politique, en littérature. Le goût dans les arts n'est également que l'autorité de la raison, appliquée à la recherche du beau ; il se dégage, à travers les siècles, du consentement des maîtres.

J'ai négligé à dessein le siége de l'aliénation mentale (1). Il me paraît du reste y avoir trois classes de folies : 1° L'une provenant d'une cause organique. 2° L'autre tenant à un dérangement de l'esprit. 3° Une intermédiaire, qui se complique à-la-fois de désordres moraux et de désordres physiques. Le traitement doit se mouler sur ces différens caractères de la maladie. De l'étude bien faite de l'aliénation mentale sortira une analyse exacte des facultés de l'homme. Le traitement moral de la folie doit aussi fournir à l'éducation de précieuses lumières; comme en revanche un système d'éducation fondée sur la nature, serait d'un grand secours à la médecine pour redresser les écarts de l'intelligence ou du caractère. Enfin, les moyens qui régénèrent, dans nos hospices, les malades atteints par le délire des passions, seraient-ils de même employés avec succès dans les maisons centrales vis-à-vis des criminels que la loi punit? Je n'en doute pas. Le traitement moral de la folie doit perfectionner notre système pénitentiaire. C'est même faute de recourir à cette source féconde de psychologie pratique qu'on n'a encore proposé rien d'utile, rien de raisonnable, pour améliorer la population de nos détenus. Ce traitement varie selon la nature de l'aliénation et le caractère de l'aliéné. Tout en préférant d'ordinaire les moyens naturels de diversion, je crois

(1) Il sera temps de traiter cette question dans un travail sur les *Anatomistes et les physiologistes modernes du cerveau*. Disons d'avance à la gloire de notre siècle, que le matérialisme est de plus en plus abandonné. Les organologistes modernes admettent presque tous que le cerveau est le *substratum* de l'âme; on ne dispute plus que sur le rôle de ces deux puissances, la matière et l'esprit, ainsi que sur les liens qui les unissent.

la terreur un fouet moral qui peut souvent frapper çà et là des coups utiles. Il en est des maladies de l'âme, comme des révolutions : elles nécessitent l'emploi de mesures énergiques, tout-à-fait déplacées dans les temps de calme.

Beaucoup des idées du délire deviennent par l'habitude comme quelque chose de tracé dans les organes. Il est alors très difficile de les détruire. Je suis pourtant convaincu que le traitement moral a des ressources infinies. En réformant les mœurs, on réforme les idées ; cet axiome est connu de toutes les institutions religieuses, où l'on s'en sert pour amener les esprits à la croyance par la voie des pratiques. En forçant les fous à agir raisonnablement, on met de même leur intelligence sur la trace du sens commun. Comme la folie est, d'après notre définition, le brisement du lien moral qui unit l'esprit de l'homme à l'esprit de l'humanité, le traitement doit tendre à rétablir ce lien. Il faut déconcerter les idées et les actes solitaires du délire par la force de la raison rendue visible dans le grand nombre de ceux qui pensent et agissent autour du malade. La vie commune et régulière est, sous ce rapport du moins, favorable à la guérison des maladies de l'âme. Il est bon que l'aliéné se sente seul de son parti, qu'il aperçoive tout se mouvoir autour de lui en sens contraire de son délire ; forcé de donner tort à tout le monde, pour se donner raison à lui-même, il se montre déjà moins assuré dans sa manière de voir. Dans cette situation d'esprit perplexe, un ordre militairement exécuté, sous ses yeux, par plusieurs personnes, suffira quel-

quefois à l'ébranler; sa volonté indécise pourra bien céder à l'exemple, à l'autorité toujours effective du grand nombre, et si elle cède une fois il y a lieu de compter sur un retour à la vie normale. Sorti de la raison par l'orgueil, il faut que l'homme y rentre par l'obéissance. La soumission à un seul fait les esclaves; la soumission aux idées et à la volonté de tous trace à la raison perdue la route qu'elle doit suivre pour retrouver son chemin.

J'arrive à la partie administrative. De l'avis de tous les médecins, de tous les moralistes, la loi sur les aliénés est mauvaise; l'exécution l'a rendue plus détestable encore. Soit négligence, soit incapacité, soit oubli des devoirs de la charité sociale, l'administration des hospices a de beaucoup aggravé dans la pratique les intentions déjà trop peu humaines du législateur. De toutes les infirmités, la plus triste est sans contredit l'aliénation mentale; c'est précisément celle qui est le moins secourue dans tout le royaume. Les établissemens comme Bicêtre et la Salpêtrière, ne peuvent être assimilés par leur organisation fiscale aux véritables hospices. Chaque pensionnaire y est tenu de payer trente sous par jour, tout le temps que dure son traitement. Dans le cas où son insolvabilité est patente, on s'adresse à sa ville natale pour acquitter les frais de la maladie. L'hospice se trouve ainsi déchargé, en tout événement. Cette disposition amène tous les jours des résultats déplorables. Un jeune homme quitte son pays après avoir emprunté à une vieille femme la somme de 500 francs pour faire son voyage. A peine a-t-il mis le pied sur le pavé de

Paris, qu'il est frappé de délire; conduit à l'hospice des aliénés de Bicêtre, il passe dix-huit mois dans la division de M. Leuret. Cependant la maladie s'efface. Il va sortir : mais ici se présente un fait extrêmement grave. Les effets de ce malheureux l'avaient suivi à Bicêtre; dans sa valise fouillée et refouillée, on avait retrouvé presque intacts les 500 francs prêtés. Autorisée par le texte de la loi l'administration prononça la retenue de cette somme, l'argent trouvé sur le malade devant servir à solder les frais de son séjour dans l'établissement. Ce malheureux est donc sorti de l'hospice entièrement dépouillé; autant aurait valu pour lui passer par les mains des voleurs, que par celles de notre charité publique (1). En beaucoup d'autres circonstances l'administration a eu recours, envers les aliénés guéris ou envers leur famille, à des moyens coërcitifs que le progrès de nos mœurs désavoue. On vend leurs meubles, on saisit le livret de la caisse d'épargne, sur lequel figure le chiffre de leurs modestes économies. Je me demande si l'état de dénuement auquel on réduit ces malheureux par de semblables poursuites, n'est pas la cause des rechutes si graves et si fréquentes, qu'on observe parmi les ouvriers, durant les quinze

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites (1844), un homme de cœur, M. de Kergorlay, est intervenu, et a fait rendre à notre malheureux la somme qui lui avait été enlevée. C'est bien : mais, la racine de semblables abus persiste, et cette racine est le texte même de la loi. Encore un mot : il arrive de temps en temps que l'administration supérieure s'émeuve des révélations de la presse (j'entends de la presse sérieuse); elle écrit alors à l'administration des hospices, pour obtenir des éclaircissemens sur le fait dénoncé à l'opinion publique. Les hospices répondent que rien de pareil n'a eu lieu, et l'affaire en reste là.

premiers jours qui suivent leur sortie de l'hospice. Ne serait-il pas temps d'établir le traitement de la folie sur des bases économiquement meilleures? L'humanité veut qu'une ville comme Paris, qui a des asiles pour toutes les maladies du corps, donne également une hospitalité gratuite aux malades de l'intelligence.

Je ne finirais pas si je disais toutes les lacunes qui existent dans notre système de secours publics, surtout vis-à-vis des aliénés. Passons à une question plus générale : pour beaucoup des malades qu'on reçoit à Bicêtre et à la Salpêtrière, les circonstances extérieures ont été de moitié dans les causes qui ont amené la folie. Ces circonstances étaient mauvaises. La raison de ces hommes a fléchi sous la nécessité, sous la lutte, sous des enchaînemens de faits désastreux qui auraient entraîné l'esprit le plus solide. Fous, ils le sont sans doute : mais nous le serions peut-être de même à leur place. Dans un tel état de chose, que faire? Améliorer politiquement la situation des classes pauvres, augmenter le capital social du travail, occuper utilement les mains de l'homme, et mettre la faiblesse de la femme à l'abri du besoin. Tout ce qu'on enlèvera dans la société à la misère, à l'inquiétude, aux insomnies de la faim, on le retrouvera en moins sur la population alors décroissante de nos hospices d'aliénés. Les progrès de l'économie sociale tiennent sous leur dépendance ceux de l'hygiène publique. La raison d'un peuple a des rapports étroits avec son bien-être. Il appartient aux institutions, selon qu'elles prennent plus ou moins pour base la

justice, d'accroître ou de restreindre pour l'esprit les élémens de son intégrité. La même puissance morale qui organise le droit dans la société, met la paix dans le cœur de l'homme, dans ses facultés, dans sa conscience.

Avant de poursuivre la revue des maladies et des infirmités qui intéressent la connaissance philosophique de la nature humaine, nous allons sonder une plaie sociale, dont les effets contribuent à altérer, dans les races, l'intégrité du germe. De tous les actes qui influent le plus sur le perfectionnement ou sur la dégénérescence de l'homme, le premier est la conception, le second est la naissance. Au nombre des circonstances extérieures les plus défavorables à la naissance, figure le délaissement du père et de la mère.



LES

ENFANS TROUVÉS.

I. — L'hospice de Paris.

Depuis un demi-siècle, des économistes et des hommes d'état avaient signalé l'accroissement du nombre des enfans trouvés dans nos hospices comme un fait chargé d'embarras pour l'avenir. Necker avait prédit que le moment viendrait où l'excès du mal forcerait l'autorité d'y chercher un remède. Ce moment est arrivé. Les conseils généraux, qu'afflige l'impôt de plus en plus onéreux des enfans trouvés, ont fait entendre, sur plusieurs points de la France, un cri de détresse. Ce cri a trouvé des échos dans les diverses branches de l'administration supérieure. Le gouvernement, épouvanté à son tour de la nature et

de l'intensité d'un mal dont tout lui révélait les progrès, a réclamé le concours et les lumières de la science pour arrêter le fléau dans sa marche. Les avis ont été partagés, contradictoires. Tout le monde convient qu'il y a quelque chose à faire; mais on n'est pas d'accord sur les moyens qui doivent accomplir cette réforme nécessaire et hérissée d'obstacles. Par où commencer? La statistique a dévoilé des faits; elle n'a presque rien appris sur les causes du mal ni sur la nature du remède. S'il ne s'agissait que de réduire à tout prix le chiffre annuel des dépenses dans le service des enfans trouvés, l'entreprise ne serait point encore très facile; mais il s'agit en outre de la conservation de l'enfance, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus faible, de plus touchant et de plus digne d'intérêt sur la terre. Sous une question de chiffres en apparence, c'est le cœur humain tout entier que nous rencontrons ici à chaque pas, le cœur humain avec ses faiblesses et ses attachemens, avec ses misères et ses affections délicates. Le point de vue financier, quoique important et considérable sans doute dans une telle matière, nous paraît devoir être subordonné en théorie au point de vue moral. Il est temps d'appeler au secours de la législation actuelle sur les enfans trouvés, non cette économie publique, sans entrailles, qui ne voit partout que calculs, mais cette économie humaine, sœur de la charité, qui embrasse à-la-fois tous les intérêts, toutes les souffrances, dans ses recherches et ses solutions prévoyantes.

Un hospice s'élève dans Paris pour les enfans délaissés; la fondation de cet hospice remonte à des

événemens connus, sur lesquels nous reviendrons en peu de mots. Avant qu'il existât un asile pour les recevoir, le sort des enfans exposés, dans la ville de Paris, était déplorable. Jetés nuitamment *à val les rues,* ou déposés en *certain* lit à l'entrée de l'église Notre-Dame, ils n'avaient guère d'autre secours à attendre que ceux de la charité privée. Ces secours précaires, éventuels, ne sauvaient qu'un très petit nombre de victimes. Le cœur des habitans s'endurcissait à des maux qu'ils avaient sans cesse sous les yeux, et les enfans mouraient. Les commissaires du Châtelet retiraient chaque matin des égouts plusieurs cadavres de nouveau-nés. En 1636, une veuve (on rencontre de siècle en siècle les traces d'une femme sur cette voie épineuse de la bienfaisance) recueillit de ses deniers un bon nombre de ces innocens dans sa propre maison. Cette veuve demeurait dans une rue étroite et sombre, près de Saint-Landry. Sa vieille maison à ogives et à colonnettes était connue sous le nom de *la Couche*. On y apportait des enfans relevés çà et là dans les rues de la ville; mais la maison était petite et le mal était grand : ceux que l'exiguïté du local empêchait d'admettre étaient exposés de nouveau. Un jour la veuve de Saint-Landry mourut; avec elle se retira de la grande ville la providence des enfans trouvés. La bonne dame avait laissé des fonds pour continuer son œuvre, mais elle n'avait pas laissé son cœur dans la petite maison de *la Couche,* qui devint bientôt le théâtre d'un indigne commerce et des plus honteux abus. Le désordre était au comble quand M. Vincent (c'est ainsi qu'on nommait alors un ecclé-

siastique de Provence) alla visiter l'établissement dont la mort avait enlevé la bienfaitrice. Quel spectacle! De petits êtres, jetés les uns auprès des autres et mêlés à des cadavres, se tordaient en criant sur de fétides grabats. Le bon prêtre s'en retourna consterné. Bientôt cependant une résolution prompte comme l'éclair déchire le voile de ténèbres et de mélancolie dont son âme était couverte. — Avec l'aide de Dieu, s'écrie-t-il, je sauverai ces enfans! — Mais que pouvait-il par lui-même? Cet homme avait le génie de la charité; il comprit qu'il fallait intéresser les femmes à son œuvre. On sait le reste. Vincent de Paul commença par former une association à l'aide de laquelle on loua, en 1638, une petite maison à la porte Saint-Victor. Il n'était pas encore content; il se disait que son œuvre finirait comme les précédentes, s'il ne parvenait à la faire revêtir d'un caractère public : les hommes passent, la société reste.

Vincent de Paul fit monter sa voix ou plutôt le cri des petits enfans jusqu'à la cour. Le roi Louis XIII accorda à l'œuvre des enfans trouvés les bâtimens de Bicêtre, ce sombre château où se sont promenés toutes les grandeurs et toutes les misères humaines. L'air y était trop vif pour les nouveau-nés. L'hospice des Enfans-Trouvés de Paris, situé plus tard au faubourg Saint-Lazare et en dernier lieu rue Notre-Dame, dans une maison appelée *la Marguerite,* fit venir des nourrices auxquelles on donna des nourrissons pour les élever à la campagne. Au bout de six ans, ils revenaient à la maison de Paris, où l'on s'occupait du soin de leur éducation. A l'âge de dix à onze ans, on les

mettait en apprentissage; enfin, lorsqu'ils avaient atteint leur seizième année, ils recevaient, pour dernier secours, une somme qui les aidait à commencer l'exercice de l'état qu'ils avaient choisi. Ce régime dura ainsi pendant un siècle et demi; la révolution y mit fin. L'hospice des Enfans-Trouvés changea d'abord d'emplacement : l'ancienne abbaye de Port-Royal et la maison d'institution de l'Oratoire, situées à l'extrémité méridionale de Paris, formèrent les deux sections de l'*Hospice de la Maternité*. Ce transfert, motivé par les améliorations et les accroissemens du service, reconnaissait encore une autre cause. Les monumens ont, comme les diverses productions du sol, leur loi géographique; ils sont nécessités par la nature et les besoins des quartiers au sein desquels nous les voyons s'élever. Les femmes pauvres accouchaient autrefois à l'Hôtel-Dieu dans des lits à trois ou à quatre, et les enfans dont on voulait se défaire étaient déposés, comme nous l'avons dit, dans une maison voisine. Cette situation des établissemens de secours tenait à ce que la Cité était alors le centre de la misère et de la débauche. A la chute des ordres religieux qui couvraient de jardins, d'églises et de bâtimens immenses le plateau méridional de Paris, la classe pauvre se déplaça. Elle vint habiter le quartier Saint-Marceau et l'extrémité du faubourg Saint-Jacques, qui forment aujourd'hui le 12e arrondissement, — le plus riche de tous les arrondissemens de Paris en misères physiques et morales. Comme il existe un rapport constant entre la destination des établissemens publics et le caractère de la population qui les

entoure, les deux hospices de l'accouchement et de l'allaitement suivirent alors la marche de la classe inférieure qui émigrait du centre vers un des points excentriques de la ville. A cette raison topographique ajoutons une raison morale. Par un sentiment de délicatesse, ceux qui ont institué les tours ont voulu que les hospices d'enfans trouvés fussent placés à l'écart, dans des lieux isolés, pour ne point effaroucher la pudeur qui se cache, ou ne point faire rougir la misère qui pleure. A ces maisons de mystère il faut l'ombre, la solitude et le silence.

L'alliance intime qu'on avait voulu établir entre les deux sections de l'hospice de la Maternité (celle des femmes en couches et celle des enfans trouvés) fut bientôt reconnue entachée de quelques inconvéniens. On brisa le lien financier qui les unissait : les dépenses de la maison d'accouchement furent déclarées à la charge de la ville de Paris ; celles de la maison des enfans trouvés firent au contraire partie du budget de l'État, et durent être acquittées sur le produit des centimes additionnels. A partir de ce jour, la division de l'hospice appelé *la Maternité* en deux établissemens bien distincts fut tout-à-fait consommée. Le nom collectif qui désignait ces deux institutions périt lui-même dans l'événement qui les sépara. On regarda comme dérisoire d'attacher l'idée des devoirs les plus touchans et des affections les plus douces de la nature à un double établissement où les femmes renonçaient, au contraire, pour la plupart, au titre de mère. Quoi qu'il en soit de ce scrupule et de la mesure administrative qui sépara la maison d'accouchement de l'asile des

enfans trouvés, ces deux hospices ont continué de tenir l'un à l'autre par d'autres liens que ceux du voisinage. La maison d'accouchement, située rue de la Bourbe, fournit douze ou quinze cents enfans par an à la maison d'allaitement, placée rue d'Enfer. Il existe encore entre ces deux établissemens d'autres rapports moraux, et, quoique le sujet de nos études touche surtout ici à l'asile de l'enfance, nous aurons souvent besoin de nous transporter de l'ancienne abbaye de Port-Royal à l'ancienne institution de l'Oratoire.

Célèbre par ses malheurs, cette vénérable abbaye de Port-Royal de Paris servit d'abord de décharge à Port-Royal des Champs. Tout ce que le siècle de Louis XIV eut de grand a passé là. Marguerite Périer, nièce de Blaise Pascal, y obtint une guérison qui fut regardée alors comme miraculeuse; Mme de Sévigné contribua, avec beaucoup d'autres femmes de naissance, aux dépenses du bâtiment et de la chapelle; la duchesse de Fontange y fut enterrée. « Tout le monde sçait, disaient les registres de l'abbaye, le crédit que cette demoiselle eust auprès du roi. » Louise-Marie de Gonzague de Clèves, qui fut reine de Pologne, avait été élevée dans cette maison. Le cœur se trouble quand on songe au changement de destination qu'ont subi de nos jours les bâtimens à demi ruinés de cette abbaye sévère. Comment l'asile de la prière et de la chasteté est-il devenu un hôpital de femmes enceintes qui viennent pour la plupart se délivrer des suites du libertinage? Où êtes-vous, Angélique Arnaud, vous dont le nom seul répandait un parfum de vertu dans cette solitude? Hâtons-nous de

dire que les traces de la sainte janséniste ne sont pas entièrement effacées dans la nouvelle maison d'accouchement. Des sœurs infirmières ont succédé aux anciennes religieuses de l'ordre de Cîteaux. Consolons-nous : la charité vaut la prière ; aux yeux même de la foi, l'hôpital est une église où l'on assiste Dieu dans ses malades.

Le second établissement affecté aujourd'hui au service des enfans trouvés était une succursale où les pères de l'Oratoire, qui avaient leur maison rue Saint-Honoré, exerçaient pendant une année aux pratiques religieuses les novices qui se destinaient à entrer dans la congrégation. La maison jouissait de beaux revenus, et était assez grande non-seulement pour loger la communauté, mais même pour fournir des appartemens à plusieurs personnes de distinction qui venaient, comme on disait alors, y travailler à la *seule affaire nécessaire*. C'est de là que sont sortis pénitens les abbés de Rancé et Le Camus. Un jardin spacieux et planté d'arbres qui donnaient du couvert dans les plus grandes chaleurs s'étendait çà et là dans la campagne, sans autre défense qu'un mur de clôture. Aujourd'hui ce jardin a été fort entamé et fort resserré par les constructions voisines qui sont venues s'établir sur ces terrains, rejetés avant la révolution, en dehors de la barrière. Les bâtimens seuls, quoique retouchés, ont conservé ce caractère imposant et cénobitique dont l'esprit religieux savait revêtir ses moindres ouvrages. L'entrée de la chapelle, qui s'ouvrait autrefois sur la rue d'Enfer, a été brutalement masquée par un mur. La façade, quoique simple, est

d'une ordonnance agréable. Un Enfant-Jésus au maillot sort d'un nuage de pierre dans lequel flottent des têtes d'anges. On lit sur la frise qui accompagne cette figure le passage suivant tiré de l'Évangile : *Invenietis infantem pannis involutum*. Plus haut, une autre inscription latine donne l'explication de ce texte et de l'image taillée au ciseau sur la muraille : *Sanctissimæ trinitati et infantiæ Jèsu sacrum*. Cette Église était en effet consacrée au mystère de la sainte enfance de Jésus-Christ. Par quel hasard, nous dirions volontiers par quelle providence, ces murs, destinés à recueillir plus tard l'enfance abandonnée, furent-ils élevés dès l'origine en l'honneur de l'Enfant-Dieu couché dans une crèche et enveloppé de misérables langes? On adorait la pauvreté du premier âge dans ces mêmes lieux où l'on s'occupe maintenant à la secourir.

Pendant la journée, l'hospice des Enfans-Trouvés ne présente à l'extérieur rien de remarquable. Ses fonctions ne commencent, pour ainsi dire, qu'à l'heure des ténèbres et du crime. Il est minuit : la rue d'Enfer est déserte; les lumières, le bruit, le mouvement des voitures publiques, tout s'éteint de moment en moment. Une pâle clarté tombe des étoiles et de la lune sur les maisons endormies, sur la double rangée d'arbres qui bornent l'avenue de l'Observatoire, sur cet édifice même, qui détache dans un coin obscur du ciel sa masse tronquée. Au milieu de cette nuit silencieuse, au milieu de ce grand sommeil qui enveloppe de son aile un des quartiers les plus paisibles et les plus reculés de la ville, n'apercevez-vous pas, à l'une des fenêtres de l'hospice qui s'ou-

vrent au rez-de-chaussée de la rue d'Enfer, une lampe allumée derrière un rideau de toile? Quelquefois, encore, sur un des points élevés de l'Observatoire, une lunette, dirigée par une main invisible, guette le lever des astres et les mouvemens du ciel. Voilà les seuls objets qui annoncent à cette heure avancée la présence de l'homme au milieu de la solitude et du repos. Marchez doucement, passant attardé, et recueillez-vous: cette lunette qui regarde, c'est la science; cette petite lumière qui veille, c'est la charité! Cependant le léger tintement d'une clochette avertit votre oreille; un cylindre de bois, fixé dans le mur de l'hospice, exécute un demi-mouvement de rotation sur lui-même; une femme, couverte d'un long châle, la tête cachée sous un voile noir, glisse furtivement à côté de vous dans l'ombre. C'en est fait, le mystère d'abandon est accompli : un pauvre nouveau-né vient de tomber dans la fosse commune de la charité, où il perd, en commençant de vivre, son nom et son existence civile (1).

Que se passe-t-il cependant derrière ce rideau impénétrable, dans cette chambre où brille une petite lumière? La pierre, moins dure que le cœur de la mère dénaturée, la pierre s'est ouverte, et elle a donné passage à l'enfant, qui se trouve ainsi porté dans des bras charitables. Parlons sans figures : le tour, décrivant un demi-cercle, et présentant au-dehors, sur la rue, son côté vide, a reçu le nouveau-

(1) Nous avons cru devoir indiquer l'état de l'hospice de Paris jusqu'au commencement de 1846, sans nous préoccuper des changemens plus ou moins prochains qui doivent modifier le système d'admission suivi jusqu'à ce jour.

né et l'introduit dans l'hospice, en achevant son évolution. Une sœur hospitalière est là qui veille. Son premier soin est de placer le nouveau-né dans un berceau. Cet enfant du bon Dieu est toujours le bienvenu. S'il porte sur lui une médaille, un chiffre, un objet quelconque, la sœur conserve précieusement ces signes, qui peuvent servir dans la suite à le faire reconnaître. Les statistiques ne sont pas d'accord sur le sexe qui fournit le plus de victimes à l'exposition; on a long-temps cru que c'était le sexe le plus faible; une fille est, disait-on, un fardeau incommode et onéreux dont les parens doivent tenir à se décharger. A Paris, les résultats se balancent; il n'y a pas plus de filles que de garçons délaissés. Il est fort difficile de déterminer la proportion des enfans naturels et celle des enfans légitimes. L'administration ne peut exercer ici son jugement que sur des indices extrêmement vagues. On a bien eu quelquefois la précaution de joindre aux langes qui l'enveloppent une déclaration de père et de mère ou quelques autres indications; mais ces renseignemens, qui n'ont d'ailleurs pas toujours une authenticité absolue, manquent dans le plus grand nombre de cas, et la statistique en est alors réduite à conjecturer sur le silence. De 1816 à 1835, les enfans présumés légitimes figurent pour le chiffre de 6,774, contre 96,415, supposés naturels. Il n'est pas non plus sans intérêt de savoir quels sont les mois de l'année les plus chargés d'expositions : selon le témoignagne du directeur de la maison, ce sont les mois d'hiver. Nous devons ajouter que Paris n'alimente pas seul l'hospice de la Maternité. Cet établissement

est une sorte de dépôt central où l'on apporte des enfans de vingt lieues à la ronde. L'administration entrevoit avec inquiétude le moment où, nos grandes lignes de chemins de fer étant établies sur toute la France, la facilité des moyens de communication attirerait encore un plus grand nombre d'expositions dans Paris, et augmenterait ainsi la charge de l'hospice.

Un profond mystère entoure la maison des Enfans-Trouvés. Les registres, les réglemens, les actes officiels, tout est tenu secret. L'entrée même des bâtimens est interdite aux étrangers. Ce mystère a, dit-on, pour objet d'empêcher le père ou la mère qui aurait abandonné un enfant de suivre ses traces dans l'intérieur de l'hospice. Malgré cette défense, nous avons visité la *crèche,* l'infirmerie, les écoles (1). La crèche (dont le nom tout chrétien rappelle une des influences qui ont le plus contribué dans le monde à adoucir le sort des enfans trouvés) est une salle longue, spacieuse, bien aérée. Cette salle est garnie d'une double ou d'une triple rangée d'environ quatre-vingts berceaux en fer. Des rideaux d'une blancheur irréprochable protégent le sommeil des nouveau-nés. On a d'ailleurs eu soin de modérer la lumière dans toute l'étendue de

(1) L'administration a bien voulu se relâcher un peu en notre faveur de sa réserve habituelle. Le directeur, M. Gourousseau, homme faible et profondément timide vis-à-vis de l'administration des hospices, nous a fait pénétrer, sur une lettre de M. Dubost, dans toutes les parties de la maison qui présentent quelque intérêt. Nous avons rencontré surtout dans M. le docteur Baron, médecin en chef des Enfans-Trouvés, cette obligeance et ces lumières qui sont toujours le partage des hommes distingués. Il serait injuste d'oublier MM. Terme et Montfalcon, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, mais dont les beaux travaux statistiques ont servi à fixer nos observations personnelles.

la crèche, pour ne point offenser des yeux à peine entr'ouverts et encore peu familiarisés avec le grand jour. Le parquet est frotté à la cire. Un feu de bois flambe en toute saison dans une cheminée haute et vaste. Des berceuses habillées d'une grosse étoffe noire, président, sous la surveillance des sœurs de la charité, à la bonne tenue des enfans. Ces sœurs, dont le costume n'a point varié, portent une médaille qui représente leur vénérable fondateur, celui que l'église nomme saint Vincent de Paul. Quelques-unes d'entre elles ont vieilli dans ce service (1). Les soins dont ces nouveau-nés sont l'objet ont, en vérité un caractère tout maternel. Les berceuses ne doivent pas leur donner à boire dans leur berceau, mais les prendre et les tenir entre les bras; elles doivent également les changer de linge devant le feu de la cheminée. Tout cela est bien prosaïque sans doute, mais tout cela est bien touchant. Nous ne voudrions pas que les femmes qu'une funeste indifférence éloigne de leurs enfans fussent témoins de ce spectacle : nous craindrions que les soins délicats dont les nouveau venus dans l'hospice sont entourés ne rassurassent trop leur conscience sur la manière dont elles seraient suppléées dans leurs devoirs de mère. La vérité est qu'aucun de ces pauvres petits êtres ne recevrait à domicile les secours généreux qui leur sont prodigués ici par l'État et par des mains étrangères toujours prêtes à les accueillir.

(1) Nous aimons à rappeler ici le nom déjà oublié de la sœur Guillot, qui, durant cinquante-deux années d'un dévouement admirable, avait reçu et soigné plus de 860,000 enfans quand l'établissement la perdit.

Le service médical est très bien fait. Les enfans sont visités tous les matins, et les prescriptions du docteur sont assez bien suivies. Le résultat de ces soins et des progrès de la science a été de réduire le chiffre de la mortalité pour les enfans trouvés. Autrefois cette mortalité était effrayante. S'il faut en croire une statistique flatteuse, le mouvement de destruction naturelle, qui enlevait encore au commencement de ce siècle une si forte proportion de nouveau-nés dans l'hospice de Paris, aurait diminué de près des trois quarts. Nous ne garantissons pas l'exactitude du chiffre; toujours est-il qu'il ne faut plus guère chercher dans les agens extérieurs sous l'influence desquels se trouve placée la vie de l'enfant durant son séjour à la Maternité la cause d'un fléau exceptionnel. Non, cette cause doit être cherchée dans l'enfant lui-même, ou, si l'on aime mieux, dans les circonstances qui ont précédé son entrée à l'hospice. La plupart des petits êtres que des bras inconnus délaissent nuitamment dans le tour de la rue d'Enfer ont été conçus au milieu de circonstances désastreuses. Quelques-uns sont nés de l'orgie; d'autres sont le produit d'une extrême misère : ceux-ci ont souffert dans le ventre de leur mère d'une grossesse dissimulée; ceux-là ont vu le jour sous les toits, dans des greniers ouverts à tous les vents; ils sont déjà raidis par le froid, au moment où le tour les amène dans l'hospice. Que peut la science sur de pareils cadavres? Enfin nous devons dire que l'état de maladie de plusieurs de ces enfans paraît avoir décidé leur abandon : leur mère les eût gardés vivans; mourans, elle les apporte pour ne point être

témoin de leur triste sort. Comme Agar, dans le désert, qui dépose son enfant sous un arbre et qui s'éloigne pour ne point le voir mourir, quelques femmes jettent leur enfant à l'entrée de l'hospice, et s'en vont en détournant la tête, car elles désespèrent de le conserver et ne veulent point assister à son agonie.

On conçoit qu'avec de tels antécédens l'hospice soit le tombeau d'une très forte portion des enfans trouvés, surtout durant les premiers jours qui suivent leur admission. Tous les enfans malades sont envoyés à l'infirmerie. Cette section de l'hospice offre, comme la crèche, un tableau parfait de bonne tenue et de propreté. Les médecins sont secondés dans leurs fonctions par des religieuses et des filles de service. On remarque des différences dans la manière dont ces femmes traitent les nouveau-nés chétifs qui leur sont confiés. Toutes ont bonne volonté, elles montrent en général de l'exactitude, mais celles-là seules mettent dans l'exercice de ces pénibles travaux de l'affection et de l'attrait, qui ont reçu de la nature l'amour des enfans. Il ne suffit pas d'être pieuse et charitable pour soigner comme il faut ces nouveau-nés si peu intéressans, il faut être mère. Si la maladie n'est point étrangère à la détermination qui fait abandonner les enfans, il doit en être de même, à plus forte raison, de la difformité. L'hospice reçut, il y a quelques années, un petit être dont toute la figure n'était qu'une lèpre. Au moment où il avait été jeté dans le tour de la maison, la religieuse qui veillait recula d'horreur à sa vue. Nous avons rencontré cet enfant à l'infirmerie. La mère qui a repoussé ce malheureux, sans doute

à cause de sa laideur effrayante, rougirait peut-être de sa lâche action, si on lui remontrait à cette heure un frais et beau garçon de quatre à cinq ans, que des soins étrangers ont pour ainsi dire rendu à l'espèce humaine(1).

La partie la plus attristante de cette maison, si chargée d'infortunes et d'infirmités, est celle où l'on soigne les enfans atteints d'ophthalmies. Ces petits êtres défigurés ne sont pas les seules victimes que nous devions plaindre : leur terrible maladie est contagieuse, et déjà deux ou trois infirmières ont perdu la vue dans ce service. Que diraient les filles débauchées, les femmes égoïstes et insouciantes qui *oublient* leur enfant dans le tour de l'hospice, en voyant, comme nous l'avons vu, des sœurs de la charité, de simples filles de service, presque sans autre motif que celui du devoir ou du besoin, risquer leur santé, leurs yeux même, pour dérober à une cécité éternelle de petites créatures qui ne leur sont rien, et qui ne leur auront même point de reconnaissance? Si nous pardonnons aux unes, combien ne devons-nous pas encourager les autres! On ne saurait trop louer en général le dévoûment anonyme des religieuses de Saint-Vincent de Paul, de ces vierges-mères qui prodiguent leurs soins et leur tendresse aux petits enfans, sans connaître jamais pour leur compte les joies du mariage ni les

(1) Une remarque physiologique assez curieuse : la plupart des enfans que j'ai vu couchés dans les berceaux présentent une infériorité notoire dans la conformation du crâne, une absence de symétrie dans les deux moitiés de la face et d'autres vices organiques; l'immoralité des circonstances au milieu desquelles la plupart de ces enfans ont été conçus, contribuerait-elle à altérer dans l'espèce humaine l'intégrité du germe? le fait, pour moi, n'est pas douteux.

douceurs de la maternité. A elles les peines, les travaux, les fruits amers de ces voluptés illicites dont d'autres ont cueilli secrètement la fleur. Et quelle est leur récompense? Le monde les plaint, la société les ignore; Dieu seul les connaît pour nous, et bénit leur œuvre.

Nous avons suivi le nouveau-né depuis son entrée dans l'hospice; il s'agit maintenant de satisfaire au plus essentiel de ses besoins, à l'alimentation. Une nourrice que la maison loge depuis quelques jours est ordinairement là toute prête. Elle va sans doute lui offrir son sein? Non : la prudence défend de le faire avant que l'enfant ait été examiné. Si ce nouveau-né nous touche par son malheur, la femme qui se présente pour le nourrir et pour remplir vis-à-vis de lui les devoirs de mère n'est pas moins digne de notre intérêt. Or, aux yeux de l'administration, tout enfant qui arrive par la voie du tour est suspect. Craignant chez lui la présence de quelque maladie occulte qui se communique, on le soumet à une épreuve de deux ou trois jours; c'est juste le temps qu'il passe à l'hospice, et durant lequel on le nourrit uniquement au gobelet ou à la cuiller. Cette épreuve est insuffisante pour prévenir tous les accidens : le germe de la maladie odieuse que les enfans trouvés apportent quelquefois avec eux ne se développe souvent qu'au bout d'un mois. Il en résulte que malgré la surveillance du médecin, l'hospice de Paris a tous les ans une quarantaine de nourrices infectées. Quand un enfant présente quelques signes de mauvais augure, on l'isole et on le nourrit artificiellement jusqu'à ce que la mala-

die ait eu le temps de se déclarer. Ces précautions sont très sages. On ne peut disconvenir, d'un autre côté, que le mode d'alimentation auquel l'hospice est forcé, dans ce cas, d'avoir provisoirement recours ne soit nuisible à la santé du nouveau-né; mais qu'y faire? On rencontre à chaque pas, dans le service des enfans trouvés, des nécessités puissantes vis-à-vis desquelles, entre deux maux, il faut savoir bravement choisir le moindre.

Quoique atténuée par les progrès de la science médicale, la mortalité des enfans trouvés, dans l'hospice de Paris, n'en est pas moins très considérable. On en perd un peu plus d'un quart. Les causes de cette mortalité doivent être cherchées d'abord, comme nous l'avons dit, dans l'enfant : elles résident ensuite dans les nourrices.

L'administration traitait autrefois avec les nourrices par l'intermédiaire des *meneurs*. Ces hommes étaient de simples charretiers ; ils amenaient dans leur voiture, à la maison de Paris, des femmes de la campagne, plus ou moins récemment accouchées. L'existence des meneurs s'explique par la quantité d'enfans qui réclament le sein, et par la difficulté qu'il y a de satisfaire à leurs besoins. Une partie des fonctions de ces messagers consistait donc à pourvoir l'hospice des moyens d'allaitement; véritables maquignons de nourrices, ils s'en allaient recrutant dans les communes et conduisant avec eux, à la maison de la rue d'Enfer, toutes celles qui voulaient bien les suivre. Cette industrie donnait très anciennement lieu à des abus que le temps dévoila et qui furent réprimés. Des

meneurs venus d'une province éloignée se chargeaient d'amener des enfans qu'à leur arrivée ils déposaient clandestinement dans le tour de l'hospice. Ils obtenaient ensuite, à l'aide de secrètes manœuvres, que ces mêmes enfans leur fussent remis pour les conduire à la campagne. Les nourrissons revenaient ainsi dans leur famille, mais ils y revenaient aux frais de la maison des Enfans-Trouvés. On a vu une mère apporter elle-même son nouveau-né des environs d'Autun et l'abandonner, dans l'espérance de le ravoir au bout de quelques jours avec les mois de nourrice. La maladresse d'une meneuse nouvelle, qui était dans le secret, fit découvrir la fraude. A l'époque même où ces désordres avaient depuis long-temps disparu, le service des meneurs était encore très loin de répondre à tous les besoins de l'administration. Un de ces besoins est la visite des enfans placés à la campagne. Les meneurs n'avaient ni les lumières suffisantes, ni le caractère convenable pour exercer sur les nourrices de leur arrondissement une surveillance efficace. L'administration crut bien faire en les réformant. Une partie du service des anciens meneurs est aujourd'hui remplacée, dans les communes, par des *préposés*. Ces derniers sont chargés d'inspecter les enfans trouvés disséminés sur leur arrondissement, et de s'entendre avec l'administration pour le choix des nourrices. La suppression des meneurs est une mesure louable, et cette légère amélioration amena quelques autres progrès.

L'hospice de Paris reçoit des nourrices de la campagne et des nourrices sédentaires. Celles qui son à

demeure gardent et nourrissent dans la maison les enfans plus faibles, à l'égard desquels on pourrait craindre la fatigue d'un voyage. Dès qu'un de ces enfans est reconnu assez fort pour être transporté sans danger à sa destination, on le retire à sa nourrice et on le remplace par un autre. Combien sont ingrates de telles fonctions, on le comprend sans peine : la femme qui sait que son nourrisson lui sera enlevé dans quelques mois ne peut ni s'attacher à lui, ni prendre d'attrait à ses devoirs. Simples machines à lactation, les nourrices sédentaires donnent mécaniquement leur sein à des nouveau-nés chétifs et malingres, dont elles n'obtiendront pas même un sourire. Comme s'il ne suffisait pas de ces motifs de répugnance pour éloigner de la Maternité les bonnes nourrices, on commettait anciennement la faute de les charger de deux nourrissons à-la-fois. Une pareille tâche a été reconnue au-dessus des forces de la nature : ce qui est possible à la campagne, au grand air, au milieu de l'abondance rustique des moissons et des vendanges, ne l'est plus avec la mélancolique réclusion d'un hospice. Ces nourrices à demeure sont en général des filles-mères. A la mortalité qui règne sur les maisons d'enfans trouvés, à la vie monotone qu'on mène dans ces établissemens réguliers et tristes, ajoutez, pour de telles mercenaires, la nécessité de se séparer de leur ménage, l'inquiétude qui résulte de cet abandon, et vous sentirez qu'en effet des femmes mariées, si pauvres qu'elles soient, doivent rarement se condamner à une captivité si dure. Par la misère qui court et malgré les moyens qu'emploie l'admi-

nistration, il y a des temps dans l'année où l'hospice manque de nourrices sédentaires, soit qu'il n'en arrive pas dans ce moment-là en proportion des exigences du service, soit que plusieurs d'entre elles aient perdu leur lait. Ce dernier accident est en général la conséquence de l'ennui que ces femmes éprouvent et des travaux contre leur goût auxquels on les assujettit dans l'intérieur de la maison. Cette disette de nourrices sédentaires est un inconvénient très grave et une cause de mortalité pour les enfans qu'on garde dans l'établissement de Paris. On est alors obligé de recourir à une nourriture artificielle qui ne supplée jamais heureusement l'usage du sein. L'enfant reste ainsi dix ou douze jours privé de l'allaitement naturel. L'embarras où se trouve, dans de pareils momens, le service médical, les accidens qui en résultent, ont fait imaginer deux ou trois fois de confier à un autre système d'alimentation le soin du nouveau-né. En 1803, quatre enfans sucèrent à la Maternité le lait d'une chèvre : tous les quatre périrent. L'expérience a été renouvelée depuis, non à la maison de la rue d'Enfer, mais dans les hospices de province : en général, les résultats n'ont guère été plus heureux. C'est surtout vis-à-vis des enfans trouvés que la nature maintient ses droits.

Outre les nourrices sédentaires, l'hospice a un grand nombre de nourrices à la campagne. En général, l'administration se voit contrainte d'aller les chercher dans les provinces éloignées du centre. On conçoit, en effet, que la facilité dont jouissent, pour

utiliser leur lait, les nourrices de la Normandie, de la Flandre, de la Beauce et des autres localités voisines de la capitale, doit les détourner de tout engagement avec la maison des Enfans-Trouvés, qui ne peut leur offrir qu'un très faible salaire. On est donc obligé de recruter les forces nourricières sur un rayon de soixante-dix à quatre-vingts lieues de distance, pour que les besoins de l'allaitement soient pourvus dans l'hospice de Paris. Comme ces besoins sont énormes et sans cesse renaissans, on prend à-peu-près ce qui se rencontre. Rien pourtant n'est plus grave que le choix des nourrices; car, il faut bien le dire, le sort de ce nouveau-né que nous venons de voir endormi dans son berceau va être lié désormais pour plusieurs années, souvent même pour toute la vie, au sort de la femme dans les bras de laquelle l'administration va le remettre. Si la nourrice est très pauvre, elle fera partager sa triste et chétive condition à l'enfant trouvé. Affaiblie par la misère, cette femme, qui donne son lait, inoculera sa faiblesse à son nourrisson; peut-être succombera-t-elle même à l'œuvre, et la charité publique aura fait, sans le vouloir, deux victimes au lieu d'une. Quoique appartenant à la classe la moins aisée de nos campagnes, les nourrices que reçoit la Maternité sont, nous devons le dire, d'une qualité peu inférieure à celle des nourrices ordinaires. Les enfans trouvés placés à la campagne ne sont donc pas, en général, plus maltraités que d'autres; ils sont seulement soumis aux chances d'un partage qui établit entre eux des inégalités de bien-être, selon qu'ils échoient à des mains dures, né-

cessiteuses, ou qu'ils sont mis en nourrice dans des familles à-peu-près aisées.

Les bâtimens de la Maternité logent, en toute saison, seize à vingt femmes de la campagne qui attendent des nourrissons. Après un séjour de courte durée dans l'établissement, elles retournent dans leur pays, emmenant avec elles l'enfant que l'administration leur délivre. Pour ces nourrices, comme pour le nouveau-né qu'elles emportent à leur sein, l'hospice n'a donc été absolument qu'un lieu de passage. L'éloignement du pays où elles se rendent étant, comme nous l'avons vu, un inconvénient lié à la force même des choses, il faut nous occuper maintenant des moyens de franchir cette distance. Il y a quelques années, l'administration se servait encore à cet effet du ministère des *meneurs*. Le voyage était long, pénible, insupportable. Ces hommes disposaient d'une étroite charrette où l'on entassait les nourrices avec leurs nourrissons; l'incommodité qui résultait du mauvais air, des cris des enfans et des cahots de la voiture fit naître l'idée de changer un mode de transport si défectueux. Ajoutez un autre inconvénient: la cherté des auberges forçait les meneurs de stationner en route dans de pauvres hôtelleries, les seules qui fussent toujours ouvertes et accessibles pour eux, mais où les nourrices étaient fort mal traitées. Le même voyage, qui durait autrefois douze et quatorze jours, n'en dure plus que trois ou quatre. L'administration a, depuis quelque temps, adopté un nouveau système de voitures à-peu-près semblables à nos omnibus, construites seulement avec plus de solidité,

en vue des fatigues d'un service de diligences. Aujourd'hui les nourrices de l'hospice voyagent de toutes les manières : quelques-unes ont continué de faire route à petites journées; la plupart d'entre elles vont en poste; enfin il y en a déjà qui circulent par les chemins de fer. Ce dernier moyen de transport serait, sans comparaison, le plus utile de tous pour abréger, pour supprimer même la distance; il ne se trouve malheureusement pas très en rapport avec les faibles ressources dont l'établissement dispose. L'administration est en train, dans ce moment-ci, de traiter avec les directeurs des grandes lignes pour obtenir des conditions plus favorables. L'hospice ne pouvant se servir, dans tous les cas, que des wagons de troisième classe, il y aura toujours un inconvénient grave à exposer, comme sur le chemin de fer de Rouen ou d'Orléans, des femmes qui nourrissent et de faibles nouveau-nés à toutes les intempéries des saisons. Il est donc à désirer que ces wagons soient désormais couverts. Si l'industrie tient à s'absoudre du reproche de matérialisme, elle n'y parviendra qu'en venant en aide aux misères, aux souffrances et aux besoins les plus intéressans de l'espèce humaine.

La nourrice est désormais pour l'enfant trouvé une mère que la société lui donne. Tandis que dans les asiles ordinaires la charité s'exerce toute à l'intérieur de l'établissement, ici, dans une maison d'enfans trouvés, l'action de la bienfaisance publique s'étend au contraire *extra muros*. Ce n'est pas même un hospice proprement dit, c'est une institution tutélaire A peine, comme nous l'avons vu, après quelques jours

seulement d'hospitalité, l'enfant a-t-il été remis à la femme qui doit le nourrir, tous d'eux s'éloignent, et le plus souvent ce départ est sans retour. Le seul rôle que l'administration conserve, rôle qui durera cette fois plusieurs années, est celui de tuteur. Les inconvéniens de ce patronage résultent de l'impuissance même des forces humaines à protéger de loin (de bien loin, hélas!) un si grand nombre de pupilles. Nous avons dit les moyens de surveillance dont l'administration se sert pour exercer sa tutelle : elle se fait représenter auprès des nourrices par des hommes qu'elle a revêtus d'un caractère légal. Comment ces *préposés* remplissent-ils les devoirs de leur charge? C'est ce qu'il est fort difficile de décider. En ce qui regarde les soins sanitaires, l'administration traite à forfait avec un médecin pour tous les enfans trouvés de l'arrondissement. Ce médecin est chargé de les visiter et de fournir lui-même les médicamens en cas de maladie. La mortalité des enfans trouvés, quoique moins forte dans les campagnes que dans l'intérieur de l'hospice, est encore très considérable, et hors de toute proportion avec celle des enfans ordinaires.

Cette circonstance s'explique pour les uns et les autres, du moins en partie, par la nature et les antécédens de leur naissance. Les enfans trouvés conservent les traces d'une génération viciée dans sa source : ils sont en général faibles, rachitiques, scrofuleux et de petite taille. A peine si, à l'époque du tirage, la moitié d'entre eux (200 sur 400) sont trouvés en état de faire partie du service militaire. Une telle infériorité mérite de fixer notre attention. Au nombre total

des naissances (961,226) qui ont lieu chaque année en France correspondent 32,000 expositions d'enfans. C'est une exposition sur trente naissances. On voit donc que les enfans trouvés glissent dans la population un élément très sérieux et très considérable de débilité. Ce danger est grave. Quand les races dégénèrent, les nations déclinent; or, une race, si forte qu'elle soit ne résiste pas long-temps à l'intrusion annuelle d'un pareil nombre de nouveau-nés malades ou chétifs. Les anciens avaient prévu ce danger, et ils lui avaient cherché un remède dans la mort des enfans trouvés : aujourd'hui le problème est à résoudre dans un sens plus humain; mais de quelque côté qu'on se tourne, il ne faut point perdre de vue l'amélioration de l'espèce, sans laquelle tous les autres progrès avortent.

Outre les enfans trouvés proprement dits, la Maternité reçoit encore des enfans en dépôt, des enfans abandonnés et des orphelins. On nomme enfant en dépôt celui dont la mère est malade dans un des hôpitaux de la ville, et qui se trouve ainsi privé, durant quelque temps, des secours nécessaires à sa conservation. L'admission de ces enfans étant considérée comme provisoire, on les confie à une nourrice sédentaire, quand il y en a; sinon, ils subissent le système d'alimentation artificielle avec tous les inconvéniens qui en résultent. Il arrive trop souvent que la mère disparaisse dans l'intervalle, et que le dépôt de l'enfant devienne, au bout de quelques mois, un abandon définitif. Dans le langage économique et administratif, on distingue entre l'enfant trouvé et

l'enfant abandonné : ce dernier est né de parens connus ; il a d'abord été élevé par eux ou du moins à leur charge ; il est ensuite délaissé à un certain âge, sans qu'on sache ce que son père ni sa mère sont devenus. Il ne se passe guère de jour que la police ne rencontre, dans les rues de Paris, de ces garçons ou de ces petites filles perdus, dont les parens ont pris la fuite sans qu'il soit possible de retrouver leurs traces. Conduits à la Maternité, ces enfans abandonnés sont fondus, par l'administration de l'hospice, dans la masse des enfans trouvés, dont néanmoins ils se distinguent en général par leur mauvais naturel. Plusieurs d'entre eux, placés en pension dans une famille agricole, à une grande distance de Paris, se sont sauvés secrètement de la maison adoptive, pour revenir à pied dans la ville. Élevés par des parens dissolus, habitués presque depuis leur naissance à battre le pavé fangeux des quartiers les plus suspects, ces petits bohémiens ont du sang vicieux et vagabond dans les veines. Le mauvais caractère de ces enfans, qui est l'effet de la négligence, devient quelquefois une cause qui décide leur abandon. Des familles, ne sachant plus comment vaincre les inclinations vicieuses de leur rejeton opiniâtre et récalcitrant, se déterminent à s'en défaire. Quand, à la suite de plusieurs épreuves infructueuses, l'hospice ne peut venir à bout de ces sujets rebelles, il les place dans une maison de correction, où leur caractère indomptable résiste dans plus d'un cas à tous les traitemens. On reçoit encore à la Maternité les enfans dont les père et mère ont été frappés de condamnations sévères par les tribunaux, et qui su-

bissent leur peine dans les prisons de l'État. Tout cela ne constitue pas, comme on le pense bien, une population de choix. Outre que l'hospice fournit à cette dernière classe d'enfans les secours de la vie matérielle, il préserve leur moral d'un contact qui ne pourrait leur être que dangereux.

Enfin la maison donne aussi entrée à des orphelins pauvres. L'Asile des Orphelins a été long-temps séparé de l'hospice des Enfans-Trouvés. Nos pères, mus en cela par un double sentiment d'économie et de délicatesse, n'avaient pas voulu accorder indistinctement les secours de la charité publique aux enfans du péché et à ceux que la mort avait privés de leurs soutiens naturels. Au commencement de ce siècle, les orphelins habitaient encore une maison à eux, située rue du Faubourg-Saint-Antoine. L'administration n'a vu, de nos jours, aucun inconvénient à réunir sous le même toit ces deux misères. Les orphelins sont maintenant assimilés, dans la maison de la rue d'Enfer, aux enfans trouvés. L'État exerce, vis-à-vis des uns comme des autres, les droits et les devoirs d'une paternité transmise.

La population de l'hospice peut, on le voit, se diviser en deux classes, l'une qui demeure à la campagne, et l'autre qui réside dans l'intérieur; cette dernière n'est jamais d'ailleurs bien stable. En voyant des enfans de tout âge passer dans les cours de la maison, un observateur superficiel pourrait croire qu'ils ont grandi sous ces bâtimens rigides et séculaires, dont les toits couverts de mousse s'élèvent parmi des clochetons et des têtes d'arbres. Il ne faut pas s'y trom-

per : ces enfans ne sont point les fils ni les filles de l'hospice; cette population adolescente n'a pas été élevée dans ces murs; elle se compose d'enfans abandonnés qui attendent leur départ pour la campagne. S'il se rencontre encore des personnes qui se figurent un hospice d'enfans trouvés comme une grande maison d'allaitement ou de sevrage, dans laquelle on nourrit et l'on soigne en commun des nouveau-nés jusqu'à l'âge adulte, ces personnes ont tort, et nous les engageons à se séparer d'une erreur dangereuse. La science n'a pas trouvé jusqu'ici d'appareil pour élever les enfans à une chaleur artificielle : non, il leur faut, à ces nouveau-nés, le sein de la femme pour les réchauffer; il leur faut de plus une maison, un foyer domestique pour les conserver à la vie. L'enfant est un germe délicat, qui ne vient point à bien hors de l'enveloppe tutélaire de la famille; si la famille naturelle manque, il est nécessaire de lui en créer une artificielle. Voilà précisément ce que se propose l'hospice quand il met ses pupilles en nourrice; il veut donner à ces enfans isolés dans le monde, non-seulement une seconde mère, mais encore des frères et des sœurs de lait, un père adoptif, un toit (fût-il de chaume) sous lequel leur tête repose en pays de connaissance. C'est en effet ce qui arrive dans les campagnes : l'enfant de l'hospice, assis à la même table que le fils de la maison, s'identifie avec la condition de ses hôtes. Dès que sa bouche peut essayer quelques mots, il s'habitue à dire *notre* arbre, *notre* chèvre, *nos* poules. Les élémens de la vie, même physique, n'existent, pour un être sensible, que dans ces conditions

de la famille et de la propriété. L'expérience contraire a été faite sur les enfans trouvés, et elle a toujours échoué. Aux yeux du moraliste, ce résultat est grave. L'idée d'entreprendre d'élever en masse des nouveau-nés dans un établissement régulier comme dans une fabrique a été appliquée, et elle a toujours rencontré dans la nature une résistance insurmontable. Cet essai malheureux, que nul n'osera recommencer à l'avenir, pourrait servir à faire juger ici certaines théories communistes, ennemies de la famille, si ces théories étaient sérieuses.

L'État doit aux enfans trouvés les soins conservateurs de la vie matérielle, mais il leur doit en outre l'éducation morale. Or, hâtons-nous de le dire, un hospice ne peut donner cette éducation. On attribue en général aux enfans trouvés un mauvais caractère; ce reproche, qui n'est point sans fondement, s'adresse surtout aux enfans qu'on élevait autrefois dans les maisons banales de bienfaisance. Une chose avait manqué à leur développement, c'est l'amour maternel. La charité ne supplée point à tout. L'enfant de l'hospice apprenait ses devoirs; il ne les suçait pas avec le lait, il ne les lisait pas en quelque sorte écrits dans les yeux d'une tendre mère, ou même dans ceux d'une nourrice qui, se considérant bientôt comme telle, l'associe à sa vie privée, à sa maison, à ses destinées, si pauvres qu'elles soient. L'habitude renoue ainsi entre cette femme et son nourrisson des liens que la nature avait prévus, et que le vice et le malheur ont rompus à sa naissance. Pour l'enfant de l'hospice, rien de semblable; on lui reproche d'être égoïste, indifférent, concen-

tré en lui-même : le moyen de s'en étonner? L'homme ne naît pas naturellement sensible, et le cœur a besoin d'être formé. Les affections se développent chez le nouveau-né par l'exercice, par un échange de regards et de caresses sur le sein de la femme qui l'a nourri. Ce développement se trouvait arrêté chez les enfans élevés dans nos hospices. Comme ils croyaient n'avoir rien reçu, ils n'avaient rien à rendre. Qui donc auraient-ils aimé? — L'État? — C'est un être bien vague et bien abstrait, pour toucher beaucoup de jeunes imaginations. — Les personnes qui les entouraient? — Mais ces personnes, chargées de distribuer les mêmes soins à tous les élèves de la maison, ne s'attachaient pas plus l'un que l'autre. Cabanis et d'autres observateurs ont vu dans ces enfans-là des êtres à part, chez lesquels le sens moral et même le sens commun n'existaient pas. Les filles valaient encore moins que les garçons : élevées dans la retraite jusqu'à vingt-deux ans, elles se trouvaient en outre gauches, embarrassées, timides, à leur entrée dans le monde. Voilà des faits convaincans qui démentent plus d'un système. L'éducation, et par ce mot nous entendons surtout la culture de l'être moral, ne peut donc s'exercer avec succès que hors des murs de la maison commune, dans le sein d'une adoption étroite qui remplace le plus possible la maternité. — Cette règle administrative est dictée par une loi même de la nature. La plante ne se développe point sans tenir à la terre, et le cœur humain, sans toucher à la famille.

Si d'un côté la tradition populaire attribue aux en-

fans naturels un caractère et des vices qui leur sont propres, elle leur accorde en revanche plus d'esprit qu'aux autres hommes. La vérité est qu'ils sont généralement plutôt au-dessous qu'au-dessus des enfans légitimes. La plupart des défauts que les anciens observateurs leur reprochent doivent être mis, comme nous l'avons vu, à la charge de l'hospice dans lequel on commettait alors l'erreur de les élever; d'un autre côté leur esprit ne se manifeste, comme celui des enfans ordinaires, que dans un milieu favorable. L'histoire cite, il est vrai, plusieurs d'entre eux qui sont devenus célèbres Moïse: le législateur des Hébreux, était un enfant trouvé; d'Alembert, dans le dernier siècle, avait été exposé, comme tant d'autres bâtards connus, sur les marches d'une église. Cependant il convient de faire observer que tous avaient été recueillis après leur disgrâce par les mains d'une femme, et qu'ils avaient ainsi reçu dès le plus bas âge l'éducation de famille. Le premier maître d'école de l'enfant, c'est sa mère, et, en l'absence d'une mère, sa nourrice. Les nouveau-nés de l'hospice envoyés à la campagne sont jusqu'à sept ans regardés comme des nourrissons, et depuis sept jusqu'à douze comme des pensionnaires de celle qui les reçoit. S'il est vrai que l'enfant suce avec le lait le caractère et les inclinations morales de la femme qui lui présente le sein, combien le choix des nourrices ne serait-il pas important vis-à-vis de ces innocentes victimes, pour lesquelles l'hospice doit réparer le malheur d'une naissance suspecte! Quels moyens a l'administration pour se déterminer dans un tel choix avec succès? Des moyens bornés et in-

suffisans. Elle est obligée de s'en rapporter à des renseignemens vagues, à des certificats de moralité qui ne certifient souvent rien que la complaisance des officiers publics. Les besoins du service contraignent même quelquefois l'administration à fermer les yeux sur ces enquêtes délicates. Si l'éducation des enfans trouvés est ainsi livrée au hasard, leur instruction est encore bien plus soumise aux éventualités. Le plus grand nombre d'entre eux, étant placés dans des familles pauvres et ignorantes, ne reçoivent aucune notion précise de leurs devoirs. Ce mal est grave; l'administration fait ce qu'elle peut sans doute pour y remédier, mais elle ne dispose que de moyens d'action très bornés. Comment exercer, à quatre-vingts lieues de distance, une surveillance active sur les études des pupilles de l'hospice? On donne bien des conseils, des avertissemens : sont-ils suivis? Il y a même tels cas où il est impossible de mettre ces conseils en pratique. Dans la plupart des provinces éloignées du centre, l'école primaire qui réunit les deux sexes, n'est déjà pas assez grande pour les naturels de la commune. L'enfant de l'hospice, envoyé dans une des familles agricoles du pays, est toujours un peu considéré comme un étranger. Le plus souvent on s'autorise de l'étroitesse du local et de la condition équivoque de cet élève pour refuser de l'admettre au bienfait public de l'enseignement. Ajoutez aux causes d'un tel refus des motifs d'intérêt privé. L'enseignement primaire, en France, doit être gratuit, ainsi le veut la loi; mais la loi n'est pas l'homme. La plupart des instituteurs de la campagne sont des hommes, et, qui

plus est, de pauvres diables, plus sujets que d'autres aux misères de notre nature. L'administration va lever cet obstacle, en payant pour chaque élève un franc par mois au maître d'école de la commune. Cette mesure est louable, et on peut en attendre quelques bons effets; mais il restera toujours à vaincre la résistance de certains parens adoptifs qui ne veulent point envoyer l'enfant trouvé, surtout durant la mauvaise saison, à une distance souvent fort grande de leur chaumière, pour lui faire acquérir une science dont ils méconnaissent le prix.

Il se tient à Paris une école dans l'intérieur de l'hospice, mais cette école n'exerce aucune influence sur l'éducation de la masse. Uniquement destinée à ceux qui passent dans l'établissement, elle voit se renouveler sans cesse la matière sur laquelle son action doit s'exercer. Le mouvement des élèves de la Maternité est de 130 à 150 enfans, tant trouvés qu'abandonnés ou orphelins. Cette population flottante ne fait, en général, que paraître et disparaître dans la maison. On conçoit que les frères de la doctrine chrétienne et les sœurs qui sont chargés de l'enseignement doivent avoir peu de goût à remplir leurs devoirs dans de pareilles conditions. L'école existe, mais les écoliers manquent, ou du moins ils sont trop peu stables pour que les leçons données leur profitent. Afin de ne pas décourager tout-à-fait les efforts des frères et des religieuses qui exercent ces fonctions ingrates, on a institué dans la maison un noyau de 14 filles et de 14 garçons. Ces élèves, choisis parmi les enfans des deux sexes qui manifestent les meil-

leures dispositions intellectuelles, demeurent là environ deux années, durant lesquelles ils suivent les classes avec assiduité. Leur éducation se borne d'ailleurs aux élémens du calcul, du dessin et de l'écriture. On s'occupe surtout de développer chez ces enfans le sentiment religieux. Ce soin est digne d'éloges : donnons un père et une mère dans le ciel à ceux qui n'en ont pas sur la terre. Je n'ai pu entendre sans attendrissement ces enfans délaissés à leur naissance réciter en chœur, au lever du matin, les premiers mots d'une prière bien commune, mais toute particulière dans leur bouche : *Pater noster, qui es in cœlis!* En visitant la chapelle, où mes yeux cherchaient partout les richesses de l'ancienne église de l'Oratoire et ne rencontraient que des bancs de bois, des murs peints en marbre, de mauvaises toiles, j'avisai aussi dans un coin une statue en plâtre de la vierge Marie, autour de laquelle quelques jeunes filles se tenaient à genoux. Il y avait, dans une scène si simple et si touchante, quelque chose qui allait au cœur. Les pauvres filles semblaient avoir retrouvé dans cette maternité divine une consolation à leur malheur : elles n'étaient plus orphelines.

En résumé, les secours matériels ont été assez largement distribués aux enfans trouvés ; il n'en est pas de même de secours moraux. On a veillé à la salubrité du local dans l'intérieur de l'hospice. On leur a assuré ensuite le lait nourricier, ce pain quotidien du premier âge ; mais on a négligé de leur servir le pain de l'éducation, le pain de l'esprit. Que résulte-t-il de cette absence d'enseignement ? C'est que bien peu

d'entre eux arrivent à triompher de l'infortune de leur naissance. La nourrice a reçu de l'administration 9 francs pour les premiers mois; la somme a été ensuite en décroissant jusqu'à l'âge de sept années; on transforme alors cette rétribution en une pension annuelle de 48 francs. A douze ans, la pension s'arrête; à douze ans, l'enfant trouvé cesse d'être à la charge de l'hospice. Il va entrer en apprentissage. Plusieurs d'entre eux restent alors sous le toit où ils ont grandi; d'autres sont placés, les garçons chez des laboureurs et des artisans, les filles chez des ménagères et dans des ateliers de couture. Cette destination n'est pas blâmable dans l'ensemble; sortis du peuple, les enfans trouvés retournent au peuple, à cette masse utile de travailleurs qui fécondent le sol ou alimentent l'industrie. La terre, cette mère du genre humain, suivant les anciens poètes, reçoit les soins et les âpres caresses de ces enfans qui n'ont qu'elle au monde pour les nourrir. Il nous semble néanmoins indigne de la France, pays de lumières et de liberté, de niveler, sans distinction aucune, le développement moral de tous ces pauvres enfans au degré le plus bas de l'échelle. Chez d'autres peuples moins civilisés que le nôtre, à Moscou, par exemple, on mesure le degré d'instruction des enfans trouvés à leur intelligence et à leur capacité naturelle. Il en résulte que plusieurs d'entre eux s'élèvent dans la société au-dessus de la ligne ordinaire. En France, c'est tout le contraire : la destination de ces malheureux bâtards a toujours eu quelque chose d'uniforme : ouvriers ou soldats, ils n'ont guère dépassé les conditions civiles les plus ob-

scures ou les grades les plus infimes de la milice. Une telle limite n'est à coup sûr pas tracée par la nature. Non, ce niveau fatal est l'ouvrage de la société, qui communique chez nous aux enfans trouvés une éducation également médiocre et bornée. On cite bien parmi eux, outre quelques célébrités anciennes, des chirurgiens qui se sont dernièrement rendus utiles, des vicaires de campagne, des professeurs; mais ces exceptions assez rares ne font que démontrer l'injustice de la règle. Il y a certes là une masse de besoins en souffrance, et, qui plus est, de besoins moraux, qui, selon nous, réclament une satisfaction.

Nous avons vu que le caractère des enfans trouvés se formait mal dans l'intérieur d'un hospice. Des témoignages d'une authenticité accablante déclarent ces élèves cloîtrés de la charité publique inférieurs, pour le physique et pour le moral, à la moyenne de la population ordinaire. En est-il de même des enfans élevés à la campagne? Non, sans doute. Ces derniers se montrent capables d'affection et de reconnaissance. A Dieu ne plaise que nous voulions faire peser un préjugé injuste sur des malheureux déjà si chargés par le hasard de leur naissance! toutefois, il faut bien le dire, nous avons rencontré à Paris et ailleurs un assez grand nombre de ces enfans, et nous les avons trouvés partout d'une race reconnaissable. Les filles surtout nous ont frappé; bien peu d'entre elles ont une figure intéressante. Presque toutes sont laides, communes, maussades. Ces malheureuses sont marquées d'un signe particulier; on devine, en les voyant, qu'elles n'ont point eu de mère. La statistique prétend

qu'il se rencontre une proportion très forte d'enfans trouvés dans les maisons de détention et sur les registres du bureau des mœurs. On, a voulu attaquer ces chiffres ; nous serions fort étonnés si de tels calculs en rapport avec le bon sens, étaient faux. Ces garçons et ces filles n'ont point l'honneur d'une famille à conserver, point de nom héréditaire à défendre de toute souillure. Où de tels êtres prendraient-ils le sentiment de leurs devoirs ? La vertu qui, chez l'enfant élevé dans la maison paternelle, s'insinue en quelque sorte avec le souffle des personnes qui l'entourent, est souvent pour l'enfant privé de ces influences délicates, un effort et une lutte au-dessus de la nature. Nous lui avons bien donné une famille ; mais cette famille artificielle, étrangère, ne lui tient point assez au cœur pour le préserver toujours des séductions du vice. A douze ans, il est mis en apprentissage ; le voilà presque son maître dans un âge où tant d'autres reçoivent encore les soins d'une surveillance attentive. L'hospice exerce bien sur lui jusqu'à la majorité le rôle de tuteur ; mais cet être de raison ne le protége que dans des circonstances tout-à-fait graves. Pour tout le reste il est abandonné à lui-même, à son inexpérience, à sa faiblesse. Quelques moralistes ont proposé de fonder, pour les enfans trouvés qui ont atteint l'âge de douze ans, une société de patronage. Cette œuvre charitable dont il existe déjà une légère esquisse, consisterait à choisir et à nommer pour chacun d'eux un parrain dans le monde. Nous aimerions mieux qu'on leur donnât une marraine. Les femmes ont la main plus délicate que les hommes

pour toucher à ces plaies sensibles du cœur. Ce n'est pas sans raison que Vincent de Paul s'est adressé à elles : « Or sus, mesdames... » Si nous formons après lui un vœu, c'est de voir l'influence des femmes du monde, bannie presque aussitôt de l'œuvre qu'elles avaient fondée, renaître et s'étendre aujourd'hui dans certaines limites à l'amélioration du sort des enfans trouvés.

Nous avons suivi le nouveau-né depuis son entrée à l'hospice jusqu'à l'âge de sa majorité. Tel n'est point, il faut le dire, le sort de tous ceux qui entrent dans le tour. Les parens ne renoncent pas tous à l'enfant qu'ils ont glissé dans le sein de la charité publique; on voit quelquefois de pauvres filles-mères passer à la brune, le cœur serré, passer encore devant cette grande maison fatale où elles ont laissé le triste fruit de leur déshonneur. Comme la sœur de Moïse, elles se tiennent de loin en observation, et cherchent, mais en vain, à savoir ce que deviendra l'enfant qu'elles ont risqué sur les grandes eaux de l'adversité. A Paris, toute recherche de ce genre est impossible : l'hospice garde sous le secret tout ce qu'il reçoit, et ne le rend qu'après certaines formalités légales. La proportion des enfans réclamés est, à Paris, de un sur cent. La restitution est précédée d'une enquête sur la moralité des parens. Outre cette information, on exige que le père et la mère rendent à l'hospice les frais d'éducation du nouveau-né. Si les réclamans sont très pauvres, on leur fait grâce de cette dette. Ce n'est point une scène dépourvue d'intérêt que celle d'un enfant remis, après un délaissement forcé, entre les mains

des auteurs de sa naissance. Quelle tendre curiosité s'attache, dans le cœur de la femme surtout, à ce petit être que la misère lui a arraché et que lui restitue la bienfaisance publique! Comme il a grandi! comme il ressemble à sa mère! Ne dirait-on pas qu'il revient de l'exil ou du tombeau? Nous avons connu un jeune et pauvre ménage qu'une catastrophe subite avait réduit tout d'un coup à la plus affreuse extrémité. Il y avait dans la maison trois enfans en bas âge; il fallut s'en défaire. La mère, avec ce courage que donne le sentiment du devoir uni à celui de la nature, travailla désespérément pour retirer ses enfans de l'hospice. Elle en racheta d'abord un du produit de son ouvrage, puis deux, puis tous les trois. Comme la lionne dont le chasseur a dérobé les petits, cette malheureuse mère revint à la charge et reprit ainsi un à un les objets de son affection, pour les ramener au gîte. Le hasard nous mit à même de rencontrer dans les bureaux deux autres réclamans qui fixèrent notre attention. Une mère qui avait délaissé son enfant fit, au bout de quelques mois, des démarches pour en obtenir la remise. Dans l'intervalle qui suivit sa demande, cette femme mourut. Le parrain et la marraine de l'enfant recueillirent la bonne intention de la défunte : ils venaient l'un et l'autre pour adopter le jeune orphelin.

De tels exemples sont malheureusement assez rares. En général, la femme qui a déposé son nouveau-né dans le tour de l'hospice ne songe plus guère à ses devoirs de mère; cet enfant n'existe plus pour elle. Nous ne disons rien de celles qui se présentent au

bout de quelques années pour retirer le fruit de leur grossesse, et qui reçoivent alors la nouvelle de sa mort : c'est cependant le cas le plus ordinaire. Une statistique prétend qu'on réclame plus de filles que de garçons. Ce fait s'explique : une fille est, durant les premières années de la vie, un fardeau incommode dont on juge à propos de se débarrasser, plus tard, on se forme d'elle une idée intéressante, on désire la ravoir auprès de soi, et on lui rouvre alors des bras incertains qui s'étaient fermés à sa naissance. Nous avons cherché les motifs qui déterminent le plus ordinairement ces sortes de démarches: le témoignage des chefs de la maison nous a appris que le cri de la conscience, et plus souvent encore la nature d'une position que le temps a améliorée, sollicitent en général le cœur des parens qui viennent pour retirer leur progéniture. Nous avons vu que les réclamations étaient rares On se demande si le mystère sous lequel l'administration tient ces asiles cachés avec d'extrêmes terreurs n'est pas un obstacle au retrait d'un plus grand nombre d'enfans trouvés. Ces précautions ont un bon et un mauvais résultat. Il y aurait sans doute un inconvénient à ce qu'un hospice de maternité devînt un pensionnat gratuit, où la première venue pourrait non-seulement se décharger du fruit de ses entrailles, mais encore conserver sur son enfant une surveillance et l'exercice des droits de la nature. C'est pour prévenir cet abus que l'administration a cru bien faire d'élever une barrière infranchissable entre les parens qui ont une fois renoncé à leurs devoirs et le nouveau-né que reçoit la charité publique. A peine le tour a-t-il exé-

cuté son mouvement cylindrique, le sacrifice fatal est consommé pour la mère : son enfant ne lui appartient plus. Elle n'en aura désormais aucune nouvelle, jusqu'au moment où elle se résoudra à le réclamer. Ce sacrifice est juste sans doute, puisque l'état l'impose à des créatures qui ont elles-mêmes immolé en quelque sorte leur nouveau-né; mais est-il toujours moral, est-il même économique de fermer ainsi tout retour à des sentimens plus humains ? Cette séparation absolue endurcit la femme dans son indifférence, dans son oubli, dans sa dégradante insensibilité. La conscience, n'ayant jamais le corps du délit sous les yeux, n'entendant plus même parler de son existence, efface bien vite le remords qu'une action si lâche peut avoir laissé. Et puis, disons-le, les sentimens les plus doux de la nature demandent un apprentissage. Comment aimer ce qu'on ignore? Telle qui s'est habituée sans beaucoup de peine à son isolement, séparée qu'elle est forcément de son nouveau-né par les murs de l'hospice, sentirait peut-être un jour frémir des entrailles de mère, si elle recevait seulement une fois ses embrassemens, si même elle voyait de ses cheveux dans une lettre. En rétablissant dans les limites fixées par la prudence une certaine liberté de communication entre la mère et l'enfant placé en nourrice, ne réveillerait-on pas dans le cœur de plus d'une malheureuse des affections qui s'ignorent elles-mêmes et comme une vertu endormie ? Si cette liberté des rapports existait, l'hospice recevrait peut-être plus d'enfans trouvés, mais il en verrait sortir davantage. Nous croyons qu'en somme la société est intéressée à

favoriser par tous les moyens raisonnables une reconnaissance que l'hospice cherche au contraire à empêcher dans l'état actuel des choses par un sentiment de crainte. N'ayons jamais peur de ramener le cœur humain à la morale et à la nature.

L'administration a dû prendre des précautions pour que les enfans ne se perdissent point en nourrice. Dans le dernier siècle, quand madame d'Épinay voulut retirer de l'hospice les deux premiers nés de Jean-Jacques Rousseau, ces enfans ne se trouvèrent point. L'auteur de l'*Émile* avait pourtant eu le soin de mettre un chiffre sur leurs langes. Une telle lacune dans le service ne se représenterait point aujourd'hui. On a varié dans ces derniers temps les moyens de reconnaissance. Il y a quelques années, chaque enfant mis en nourrice portait autour du cou un cordon auquel était fixée une petite plaque de plomb numérotée. L'administration de l'hospice crut ce signe d'identité sujet à des inconvéniens, et elle jugea à propos de le remplacer par des boucles d'oreilles. La science réclama : ses conseils ne furent point écoutés. Aujourd'hui des accidens fâcheux ont démontré le danger de ces boucles, et l'administration redemande elle-même en ce moment l'usage du collier. Si cette question des moyens de reconnaissance est grave aux yeux de l'homme de bureau et du médecin, elle ne l'est pas moins aux yeux du moraliste. Un signe est nécessaire sans doute pour éviter dans le service une confusion déplorable; mais nous touchons encore ici à une de ces mesures délicates qui demandent bien des ménagemens. Il ne s'agit pas seulement

de conserver à l'enfant des gages d'espoir, il faut de plus ne point afficher son malheur. Si à la note de sa naissance illégitime et de son exposition vous ajoutez une marque visible, vous en faites aux yeux des autres enfans de la commune un être à part et disgracié. Il serait à désirer que le collier fût au moins caché sous les vêtemens. Cet objet mystérieux a sans doute une grande valeur, puisque c'est peut être pour l'enfant un père ou une mère dans l'avenir; mais un tel secret le regarde seul, et il doit être seul à le connaître. Il importe de ne point attacher à son infortune, déjà trop réelle et trop connue, une sorte de collier de force, qui montre en lui un patient condamné, avant de naître, aux travaux forcés de la bâtardise.

Résumons en quelques traits les réflexions qu'inspire au moraliste l'état actuel des enfans trouvés dans la ville de Paris. Un des faits douloureux qui ont le plus frappé notre observation, c'est la grande mortalité de ces enfans. Il y a peu d'espoir, nous le disons à regret, que cette mortalité diminue. Elle a en effet son principe dans des causes qu'il n'est point donné à la médecine de détruire. Les conquêtes de la science rencontrent d'ailleurs une limite qu'elles ne peuvent plus guère franchir après un certain temps. Cette limite paraît être atteinte dans le service médical des enfans trouvés. Le mouvement de conservation, qui a sauvé depuis quelques années un plus grand nombre de ces malheureux, semble devoir aujourd'hui s'arrêter. En est-il de même de l'administration? L'état actuel de l'hospice des Enfans-Trouvés de Paris a aussi

très peu de chances de s'améliorer. Ce qui manque surtout, c'est une direction qui relie entre elles les diverses branches du service et qui imprime aux mesures adoptées une marche stable; or, une telle unité est impossible à obtenir avec les conseils et les influences diverses qui gouvernent cet établissement. On peut donc dire, sans attaquer en rien les hommes et en tenant surtout compte de la nécessité des choses, que l'institution des enfans trouvés dans la première ville du royaume fera gémir long-temps l'humanité, qu'elle est destinée à secourir.

L'étude de l'hospice des Enfans-Trouvés de Paris abrégera beaucoup celle des mêmes établissemens qui existent dans le reste de la France. Ces maisons sont en effet établies maintenant sur un système à-peu-près uniforme. Depuis long-temps la correspondance des préfets dénonçait à l'administration supérieure l'oubli des devoirs et des prescriptions légales dans le service des départemens. Une inspection fut créée en 1833, ou du moins établie sur des bases plus larges. Son devoir était d'éclairer le gouvernement touchant la véritable situation des choses. Cette surveillance étrangère ne tarda point à dévoiler sur plusieurs points du royaume des vices très graves, que le temps et l'habitude avaient profondément enracinés dans le service des enfans trouvés. Ce service était tout simplement une forêt d'abus. Comme certains oiseaux de nuit qui évitent la lumière des grandes villes, les désordres qui n'avaient pu s'établir dans la maison des Enfans-Trouvés de Paris, au grand jour de la vigilance officielle et de la publicité, s'étaient réfugiés

dans les vieux murs des hospices de la province. Ici, le mal était à la campagne : des nourrices substituaient leurs propres enfans à ceux qui leur avaient été confiés par l'administration, et qui étaient morts. Elles s'assuraient, au moyen de cette fraude, la continuation d'un paiement qui n'avait plus d'objet. Ailleurs, le désordre siégeait dans l'intérieur même de l'hospice ; c'étaient les économes et les autres employés qui envahissaient tous les bâtimens avec les jardins, et qui en chassaient ainsi les locataires légitimes. Les servans manquaient à leurs devoirs. Enfin les sœurs elles-mêmes, qui le croirait ? n'étaient point demeurées étrangères à des soustractions d'argent et à des trafics condamnables. Sous ce voile dont la religion protége la tête des filles de Saint-Vincent de Paul, pour mettre à couvert leur pudeur et tenir secrète leur charité, se cachaient çà et là l'hypocrisie, l'avarice, la ruse. Dans un assez grand nombre de localités, les registres où l'on doit inscrire l'entrée et la sortie des enfans étaient mal tenus ; dans quelques-unes même, ces registres n'existaient pas. L'inspection a diminué une grande partie de ces abus ; les a-t-elle fait disparaître ? Nul n'oserait le croire. On a changé plusieurs fois les réglemens et opéré depuis ces dernières années des réformes que nous passons sous silence. Malgré toutes ces mesures excellentes, les hospices d'enfans trouvés, dans les villes de province, sont, par le fait seul de leur existence et du mystère qui les entoure, des fourmilières de mauvaises œuvres que la surveillance la plus habile ne saurait réprimer ni détruire radicalement. Les aveux de l'administra-

tion supérieure ne nous laissent aucun doute à cet égard. On aura beau faire, le mal bravera tous les efforts humains, et l'amélioration de l'œuvre, en suivant la voie actuelle, est condamnée à rester toujours incomplète.

Il nous reste à dire un mot de la législation qui régit maintenant en France et dans le reste de l'Europe les enfans trouvés. Cette législation a changé plusieurs fois dans le monde avec les doctrines morales qui ont renouvelé les institutions et les hommes. La famille était, aux yeux des anciens, une propriété dont le chef disposait selon son plaisir. La naissance de tout enfant légitime était donc suivie d'un moment d'incertitude. — Vivra-t-il ou ne vivra-t-il pas? — Le père décidait la question en oui ou en non, et la mère présentait alors ou refusait le sein à son nouveau-né, suivant l'arrêt qui venait d'être rendu. L'usage était de déposer le nouveau-né, à terre : si le père était d'avis qu'on conservât cet enfant, il donnait ordre de le lever et de le prendre dans les bras, *tolle!* sinon, il le laissait, et tout était dit sur le sort du malheureux. Les enfans exposés étaient mis hors la loi; ils appartenaient à celui qui voulait bien les recueillir. A quel usage l'industrie privée faisait-elle servir le petit nombre de ceux qui étaient sauvés de la mort? On les élevait, en général, pour les consacrer à la débauche, *quel que fût leur sexe.* Il existait à Rome une abominable spéculation qui consistait à mutiler systématiquement ces pauvres victimes, afin que l'aspect déchirant de leurs maux, fît naître la compassion et attirât d'abondantes aumônes. Sénèque nous intro-

duit dans ces laboratoires de toutes les infirmités humaines : on y fabriquait des boiteux, des aveugles, des manchots, des culs-de-jatte, que sais-je encore? Désiriez-vous un bossu, un pied-bot, on avait toujours là de quoi vous le faire. Pour le coup, c'est trop fort : vous vous attendez sans doute qu'au récit de ces incroyables forfaits, l'indignation romaine va éclater. « Les enfans exposés, ajoute froidement Sénèque, ne comptent pas, puisqu'ils sont esclaves. Telle est la loi. » — Le monde en était là, quand un petit enfant naquit à Bethléem dans une étable. Le christianisme changea les idées anciennes sur l'exercice du droit; il protégea la vie de l'homme jusque dans le sein de sa mère, il fit de la faiblesse une vertu qui attire les yeux et touche le cœur de Dieu même. Comment l'enfant ne fût-il pas devenu sacré sous l'empire de ces nouvelles croyances? Le malheur de ceux qui avaient été délaissés à leur naissance devint un titre de plus en leur faveur aux yeux de la société chrétienne; la crèche sauva dans le monde les nouveau-nés qui n'avaient point de berceau. Il faut d'ailleurs bien se garder de croire qu'un tel résultat fut instantané. Non; les abus consacrés par la loi humaine ne se redressent pas avec cette rapidité heureuse. Les premiers temps de l'ère chrétienne nous présentent une lutte opiniâtre entre les anciennes mœurs et celles que la nouvelle croyance voulait établir. Nous avons besoin de traverser plusieurs siècles et d'arriver jusqu'à Constantin pour trouver dans l'ordre civil quelques dispositions bienveillantes en faveur des victimes du délaissement et de la cupidité. Constantin n'osa pas

toutefois abolir la servitude qui pesait encore sur les enfans trouvés; ce fut l'œuvre de Justinien. A lui était réservée la gloire d'effacer la tache originelle que l'abandon imprimait sur le front de ces malheureux. Durant le moyen-âge, la législation qui concernait les enfans exposés n'avait rien de très arrêté; tour-à-tour serfs ou vassaux des seigneurs hauts justiciers sur le territoire desquels ils avaient été trouvés, leur condition était alors passée sous silence. En 1670, Louis XIV, en fondant un hospice, assimila, dans la ville de Paris, le sort des enfans trouvés à celui des autres citoyens de l'État.

La religion chrétienne avait fait de la charité une vertu : la philosophie du XVIIIe siècle en fit une science. Elle démontra le prix d'un homme aux yeux de la société, dont il accroît le bien-être et la richesse par son travail. Cette science, connue de nos jours sous le nom d'économie politique, acheva l'œuvre de Vincent de Paul. La révolution de 89, qui venait rendre à la vie sociale tous les membres regardés jusque-là comme déchus, ne pouvait laisser dans l'oubli les enfans trouvés. Elle changea complétement en France la situation de ces victimes du préjugé, les plaça sous l'empire d'une juridiction uniforme et leur donna un état civil. La république fit plus, elle leur donna une mère : les enfans trouvés furent déclarés enfans de la patrie. Les événemens allèrent plus vite que la volonté des législateurs; la république avait emporté la monarchie dans un orage; l'empire à son tour emporta la république. Le sort des enfans trouvés se ressent du régime exceptionnel qui gouvernait

alors la France; ils sont mis hors du droit commun : seuls parmi les citoyens, la loi les condamne à ne pas jouir des chances favorables du tirage. Le ministre de la marine et le ministre de la guerre peuvent les réclamer pour le service de nos flottes ou de nos armées, dès qu'ils ont atteint l'âge de douze ans. Soumis à une sorte de servage militaire, les voilà donc traités une dernière fois comme dans le monde païen, avec cette différence qu'au lieu d'appartenir à un maître, ils sont maintenant la propriété de l'État qui les a recueillis. La patrie est bien encore, si vous voulez, une mère pour ces enfans délaissés, mais c'est une mère qui les oblige à mourir pour elle. Une disposition si contraire à nos mœurs constitutionnelles ne pouvait survivre à la chute du régime impérial. A peine le sceptre de la France, c'est-à-dire son glaive, fut-il brisé, à peine la guerre fut-elle effacée de l'Europe avec les pas du conquérant, cetté mesure, tout-à-fait transitoire, tomba d'elle-même dans l'oubli. La restauration rendit aux enfans trouvés la liberté de choisir l'état qui leur convenait. Il est à désirer qu'on fasse disparaître à cette heure de notre code un texte aboli, dont la lettre seule subsiste encore, comme la trace d'une époque fameuse où la gloire offensa quelquefois la justice et les droits de l'humanité.

Si le décret de 1811 détourna les établissemens d'enfans trouvés de leur destination charitable, en faisant de ces maisons des pépinières de soldats ou de matelots, on ne peut disconvenir d'un autre côté que le législateur n'ait très largement pourvu (trop

largement peut-être) à la conservation des nouveau-nés. Des hospices s'élevèrent dans toute la France, et un tour fut annexé à ces asiles pour protéger le mystère des admissions. Avant de juger au point de vue économique et moral cette institution mêlée d'inconvéniens, rendons ici justice au sentiment qui fit ouvrir chez nous une porte secrète de salut pour recevoir l'enfance délaissée. Ce sentiment fut généreux. La société présente aujourd'hui à Dieu, non comme les sociétés anciennes, des victimes détruites, mais des victimes conservées, c'est-à-dire des infirmes secourus, des pauvres soulagés, de petits enfans sauvés de la mort qui les attendait a leur entrée dans la vie. Voilà les offrandes du nouveau culte que la philosophie et la science doivent inaugurer sur la terre.

Nous allons achever en quelques traits le tableau historique du sort des enfans trouvés dans les temps modernes. Il existe ici une division entre les pays catholiques et les pays protestans. Les uns ont ouvert un grand nombre d'asiles aux nouveau-nés; la France en comptait à elle seule trois cent soixante-deux, autant que d'arrondissemens; les autres n'ont voulu instituer pour ces malheureux aucuns secours publics. Tandis que la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, entraient, avec la passion de la charité, dans la voie ouverte par Vincent de Paul, et ajoutaient même à la liberté des admissions un voile impénétrable, l'Angleterre refusait absolument de les suivre et continuait à se passer d'hospices. A Londres, dont la population est de 1,250,000 habitans, les nouveau-nés sont recueillis, comme autrefois en

France, par la charité particulière, ou élevés aux frais des paroisses. L'État ne fait rien pour eux. Il est naturel de se demander si le nombre des naissances abandonnées est moindre dans les pays protestans, où la liberté du tour n'existe pas, que dans les pays catholiques, où l'institution reçoit tout ce qui se présente. Selon un économiste connu par ses recherches sur l'état des enfans trouvés dans les divers pays de l'Europe, M. de Gouroff, Londres n'a eu dans l'espace de cinq ans, depuis 1819 jusqu'à 1823, que 15 enfans exposés. Le nombre des enfans illégitimes reçus dans les quarante-quatre maisons de travail ne s'est élevé dans le même espace de temps qu'à 9,668, ce qui fait une moyenne de 933 par année. A Paris, où la population est beaucoup moins considérable, on a reçu dans la même époque, 5,000 enfans, année commune, à l'hospice dit de la Maternité. Ces calculs ont été récemment attaqués par M. de Lamartine. Suivant lui, l'Angleterre aurait, sous un nom plus honnête, trois fois plus d'enfans trouvés à la charge de l'État que nous n'en avons en France. L'attaque manque, au reste, d'une base solide. A des chiffres, il faudrait répondre par des chiffres, et l'opinion de M. de Lamartine n'a jusqu'ici pour elle aucune statistique.

Si le nombre des enfans trouvés varie avec les latitudes du globe, leur condition n'est pas non plus la même chez toutes les nations modernes. En Espagne, les fils d'origine inconnue étaient regardés, dit-on, comme gentilshommes. Le peuple le plus fier et le plus pauvre du monde donnait aux enfans trouvés ce

qu'il avait de mieux, la noblesse. Il aimait à étendre le manteau troué du *caballero* sur la naissance douteuse de ces infortunés qui sont traités ailleurs comme des esclaves. En Russie, les enfans exposés appartiennent encore de nos jours à celui qui les a recueillis, si toutefois il est noble; dans le cas contraire, ils sont inscrits parmi les paysans de la couronne. On voit que la servitude ancienne s'est maintenue, pour les enfans trouvés, sous le gouvernement le plus arriéré de l'Europe. Il en est de même, à plus forte raison, pour toutes les nations étrangères à notre continent. Le mouvement de conservation et de délivrance, introduit chez nous depuis surtout deux siècles en faveur des enfans naturels et abandonnés, n'existe point pour les peuples chez lesquels le christianisme et la philosophie moderne n'ont point encore étendu leurs progrès. Le nouveau-né n'a pas cessé d'être la propriété de celui qui lui a donné naissance et qui peut le détruire, si bon lui semble. Les naturels de l'Afrique, les indigènes du Nouveau-Monde, les sauvages de l'Océanie, en un mot, tous les peuples arrêtés aux formes antérieures de la civilisation, continuent de tuer ou d'exposer à leur choix les enfans qui les embarrassent. Dans tous ces pays, l'espèce humaine agit envers elle-même comme envers ces animaux domestiques dont la fécondité incommode a besoin d'être de temps en temps réprimée. Il n'y a rien à cela de surprenant, puisque en France même il a fallu le sourd travail des croyances et des idées pour amener définitivement le triomphe de ce principe inconnu des anciens, dont saint Vincent de Paul a fait une

œuvre, dont Napoléon a fait une loi : tout ce qui est né de la femme a droit à l'existence.

L'ensemble de nos études sur l'état de choses actuel aboutit à une conclusion négative. En s'appuyant sur le mécanisme administratif, on n'arrive, comme nous l'avons vu, qu'à des résultats insuffisans. La législation en vigueur, quoique favorable aux enfans trouvés, est elle-même restée en arrière de nos institutions et de nos mœurs. Il y a donc peu d'espoir que le gouvernement parvienne à résoudre, de ce côté-là, un problème si grave, devant lequel l'habileté de Necker a reculé, et qui provoque à cette heure l'effroi des conseils généraux. Ne conviendrait-il point, dans une telle situation morale, de déplacer le terrain des faits? Si l'on se transportait au milieu du théâtre même des expositions, au lieu de chercher le remède dans des hospices toujours impuissans à détruire, sinon à soulager le mal, ou dans une législation pleine de lacunes, ne trouverait-on point dans la société des élémens pour un meilleur système de secours aux enfans trouvés? C'est ici un nouveau point de vue, une nouvelle face de la question, qui a besoin d'être traitée à part, et qui nous semble réclamer une attention sérieuse.

II. — Causes des expositions.

La question des enfans trouvés est entrée, depuis ces derniers temps, dans une phase nouvelle. L'ad-

ministration des hospices et la science économique ont tour-à-tour apporté leurs lumières à l'œuvre difficile d'une réforme. D'un côté, les conseils généraux signalaient l'accroissement des enfans trouvés comme un fléau dangereux pour nos finances; de l'autre, des hommes graves étudiaient au sein de la société le côté moral de la situation. Le moment est venu de se faire une opinion sur le meilleur système de secours qu'il convient d'adopter. Ce système doit s'appuyer avant tout sur la connaissance des causes de l'exposition, comme sur un moyen d'atteindre et de détruire le mal dans sa racine. Rechercher ces causes, qui ne sont pas encore toutes dévoilées, examiner la valeur des mesures que l'administration a essayées contre l'accroissement des enfans trouvés, présenter un projet de réforme qui prenne de plus haut les besoins de la mère et qui réunisse autour d'elle les élémens d'une nouvelle charité, tel sera maintenant l'objet de nos études.

Il faut d'abord bien établir qu'en général les mères n'abandonnent point leurs enfans sans y être contraintes. Le sentiment de la maternité est tellement dans la nature de la femme, qu'il commence chez elle presque avec l'existence. Jeune fille, elle nourrit ce sentiment confus; chaque enfant qu'elle rencontre communique une vivacité nouvelle aux vœux que, sans le savoir peut-être, elle forme déjà au fond de son cœur. Plus tard le mariage vient donner un but à ces vagues aspirations. On la voit alors partager tout son être avec le nouveau-né qu'elle porte sur son sein, lui donner son âme dans chaque

sourire, et se dévouer par amour pour lui aux plus rudes fatigues. Ses idées, ses soins, ses regards, n'ont plus alors qu'un objet : être mère, c'est toute la femme. Quand mille exemples de cette tendresse aveugle, infinie, inépuisable, existent tous les jours sous nos yeux, quand chacun de nous en a senti les douces et pénétrantes atteintes, comment croire après cela qu'une femme renonce volontairement aux devoirs de mère? Non; nous sommes obligés d'admettre que, dans presque tous les cas, sa résolution a été forcée par des causes supérieures à l'attrait de la nature. Telle est la règle générale contre laquelle ne sauraient prévaloir quelques tristes exceptions.

Ces exceptions, devons-nous en tenir compte? Sans doute, dans un travail complet sur les causes de l'exposition, il faut réserver une place à la plus déplorable de ces causes, à cet endurcissement du cœur qui est un vice de la nature contre lequel la société ne peut rien; mais nous ne voulons nous occuper ici que des causes contre lesquelles il est des remèdes efficaces. Notre but n'est pas de satisfaire une curiosité stérile, nous cherchons à réunir les élémens d'une réforme pratique. L'absence de l'amour maternel est d'ailleurs, dans la plupart des cas, moins une cause qu'un effet. Ce n'est pas toujours la nature qu'il faut accuser, c'est le désordre, la misère, souvent aussi le hasard de la naissance. La race des enfans trouvés se conserve, se reproduit d'elle-même en se renouvelant par quart. D'après les statistiques officielles, 129,629 enfans délaissés donneraient à leur tour un

chiffre moyen de 36,000 expositions annuelles. Un tel résultat ne doit pas nous étonner. Où ces malheureux prendraient-ils envers leurs nouveau-nés des sentimens et des soins qu'on n'a pas eus pour leur enfance? Les sentimens du cœur se correspondent, et l'on donne aux autres selon que l'on a reçu soi-même. La fille qui n'a point connu sa mère ne tiendra pas beaucoup de son côté à connaître son enfant et à le garder auprès d'elle. L'exposition crée de la sorte des êtres sans solidarité morale. Cette indifférence transmise contribue énormément à perpétuer, surtout dans nos grandes villes, une population d'hommes et de femmes qui, privés de famille à leur naissance, se croient délivrés ensuite de l'obligation d'en élever une. Diminuer le nombre des enfans trouvés, ce serait diminuer en même temps le nombre de ces parens dénaturés.

Nous sommes ramenés ainsi à la nécessité d'une lutte à-la-fois énergique et prudente contre les seules causes d'exposition que l'on puisse se flatter de détruire. Ces causes, l'administration ne les a qu'imparfaitement connues jusqu'à ce jour. Il y a dans le cœur de l'homme et surtout dans celui de la femme mille nuances délicates que la statistique ne saura jamais atteindre ni fixer. Il est donc nécessaire d'employer des moyens de contrôle plus subtils. L'analyse morale, le raisonnement, l'observation personnelle des faits, tels sont les fils conducteurs qui nous paraissent mener plus directement, et comme par un chemin de traverse, à la connaissance des causes de l'exposition dans les grandes villes.

Nous diviserons ces causes en deux classes selon le caractère des influences auxquelles la mère obéit : tantôt sa volonté nous apparaît comme enchaînée par une nécessité impérieuse; la crainte du déshonneur, le désordre, la misère, ont triomphé de l'amour maternel ; tantôt à côté de la nécessité se place une autre influence. Des conseils, d'odieuses menaces, en un mot l'action intelligente d'une volonté perverse remplace ou fortifie vis-à-vis de la mère l'action fatale des événemens. Suivant MM. Terme et Montfalcon, les expositions dont la crainte du déshonneur a été le seul motif figurent pour un chiffre bien minime dans la somme totale des abandons d'enfans. Un prêtre que les fonctions de son ministère ont mis à même d'observer les faits de plus près, l'abbé Gaillard, croit au contraire que le sentiment de la honte est une des influences qui enlèvent le plus d'enfans à leurs mères. La statistique nous dit, en effet, que les expositions sont plus nombreuses, toutes choses égales d'ailleurs, dans les endroits où les mœurs sont plus sévères, et qu'elles diminuent dans les pays où les mœurs se relâchent (1). Quelle conséquence tirer de ces résultats? Faut-il démoraliser la population pour diminuer le nombre des enfans trouvés? Le remède serait ici pire que le mal. Nous aurons à voir si des mesures dictées

(1) A Strasbourg, par exemple, où l'opinion est très tolérante, plusieurs maternités précèdent en général le mariage dans les classes inférieures, et cette violation de la pudeur n'entraîne pourtant qu'un nombre assez faible d'enfans trouvés. La raison en est simple : ces filles-mères trouvent aisément à se placer avec leur nouveau-né, en qualité de nourrices, chez les bourgeois de la ville, qui ferment les yeux sur une faiblesse regardée comme tout ordinaire.

par une sollicitude éclairée et charitable pour les filles-mères ne conduiraient pas plus sûrement au même résultat. Le sort de ces filles mérite encore plus de pitié que de blâme, car leur supplice vient d'un sentiment honnête : c'est ce qu'on garde de vertu dans le vice qui fait rougir.

Si des motifs d'honneur et de délicatesse déterminent quelques mères à se séparer de leurs enfans, le désordre des mœurs n'entraîne-t-il point d'un autre côté les mêmes conséquences? Ici la réponse, il faut l'avouer, est moins facile. On ne peut nier que la débauche ne soit une cause d'endurcissement. Cependant il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance. Des médecins dont le témoignage s'appuie sur une longue et constante pratique dans nos grandes villes assurent que les filles les plus libertines, les plus éhontées, sont souvent les plus désolées, les plus malheureuses, quand la nécessité les oblige à se séparer de leurs enfans. Si quelques économistes ont classé la débauche parmi les causes dominantes d'exposition, c'est qu'ils ont confondu son influence avec celle de la vie dissipée, des mœurs oisives au milieu desquelles elle se produit souvent. Les habitudes de coquetterie et de dissimulation que cette vie entraîne mènent plus rapidement encore que le désordre à l'oubli des devoirs maternels. Des femmes qui falsifient tout jusqu'à leur visage finissent par user la délicatesse et pour ainsi dire la fleur de leurs sentimens, comme elles altèrent la fraîcheur de leur teint sous le fard dont elles se couvrent. Les mères insensibles aux douceurs de la maternité se rencontrent en assez grand nombre parmi

les filles de théâtre, les femmes entretenues et cette nouvelle variété de femmes galantes connues sous le nom de *lorettes*. De telles personnes se sont habituées à tromper tous les sentimens de la nature. Elles élèvent à grands frais dans leurs appartemens des aras, des singes, des lévriers, et elles font porter leur enfant à l'hospice, se déchargeant sur la charité publique du soin de pourvoir à sa nourriture. Une naissance n'est, pour ces créatures égoïstes et blasées, qu'un embarras, un outrage à leur beauté, un fléau destructeur de leurs charmes.

La preuve du reste que cette négligence, souvent même cette haine des enfans, n'est pas toujours la suite de mœurs déréglées, c'est qu'on retrouve un semblable oubli des devoirs de la nature chez des femmes mariées. Les économistes ne sont point encore parvenus à se mettre d'accord sur la proportion des enfans légitimes reçus dans les hospices. Dans quelques localités, assure M. Lelong, membre du conseil général de la Seine-Inférieure, leur nombre a égalé et quelquefois même dépassé le nombre des expositions d'enfans nés hors du mariage. Ce résultat est au moins douteux; mais, quel que soit le chiffre relatif des uns et des autres, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible en songeant que ces enfans légitimes se trouvent déchus par un tel abandon de tous leurs droits civils. Cet acte seul leur imprime un caractère de bâtardise. Les femmes mariées qui exposent leurs enfans veulent bien pour elles des bénéfices et de la considération que donne dans la société l'union légale, mais elles ne veulent point

étendre les mêmes avantages à leur postérité. Égoïsme monstrueux! Les pauvres filles-mères qui, abandonnées de leurs séducteurs, élèvent à force de privations et de sacrifices le fruit d'un commerce illicite, affligent sans doute la morale publique; mais leur libertinage nous révolte moins que cette froide et sordide indifférence couverte du manteau de la légalité.

La crainte de la honte, la dépravation, l'endurcissement, sont des influences toutes morales. Il est une influence matérielle qui résume toutes les autres : nous avons nommé la misère. Plus les conditions de l'existence sont dures pour une race du genre humain ou pour une classe de la société, moins les mères tiennent à léguer à leurs enfans le triste héritage de leurs souffrances et de leurs privations. Un savant anatomiste, M. Serres, nous racontait un jour avoir reçu des crânes de nouveau-nés qui provenaient d'une race soumise et maltraitée; ces crânes portaient tous la trace imperceptible d'une piqûre d'aiguille qui avait dû occasionner sourdement la mort. Aux colonies, les femmes esclaves font périr en secret leur fruit dans leurs entrailles ou après leur délivrance, dans la crainte d'ajouter de nouvelles fatigues à leurs travaux, déjà si pénibles. Chez nous, les pères et mères des classes inférieures de la société montrent d'autant moins de répugnance au délaissement, qu'ils doivent faire partager à leur nouveau-né un sort plus triste et plus nécessiteux. La pauvreté exerce encore une plus grande influence sur l'exposition des enfans légitimes que sur l'exposition des enfans naturels. Suivant MM. Terme et Montfalcon, l'extrême misère

peut contraindre une femme, bonne mère d'ailleurs, au délaissement de son nouveau-né : ils en ont vu des exemples. L'abbé Gaillard croit même que cette cause agit presque seule sur l'abandon des enfans nés dans le mariage. Les médecins qui ont eu l'heureuse mission d'assister de pauvres femmes du peuple dans les travaux de l'enfantement ont presque tous été témoins de scènes navrantes. Quelques-unes accouchent sur la paille dans des greniers. Le médecin est obligé d'envoyer chercher de vieux linges pour envelopper l'enfant, qui sans cela eût été porté tout nu à l'hospice. Ces femmes fondent en larmes et en sanglots quand elles voient leur nouveau-né s'éloigner d'elles. Il est rare qu'elles permettent son enlèvement sans se ménager par quelques signes le moyen de le retrouver un jour : dernière précaution bien touchante de la part d'une malheureuse mère qui se voit à ce point abandonnée de Dieu et des hommes ! L'espérance, ce sentiment dont la religion a fait une vertu, est, dans le cœur de la femme contrainte d'abandonner son enfant, quelque chose de plus encore: c'est la foi en une Providence qui protége les petits de l'oiseau sous l'aile de leur mère. Hélas! il arrive trop souvent que l'oiseleur arrache pour toujours la couvée du nid, et que le besoin enlève à jamais l'enfant du berceau.

Il est un autre ordre de causes qui supposent l'action d'une volonté étrangère à celle de la mère. Sur ce terrain, c'est le père que nous rencontrons d'abord. Il faut le dire à son honneur, la femme se résigne moins aisément que l'homme à l'abandon de

son enfant. Presque toujours sa résolution a été forcée, soit par l'éloignement du séducteur, soit par les conseils de l'amant ou du mari. La position abaissée de la femme dans les classes ouvrières est une des causes morales qui contribuent le plus à peupler nos hospices d'enfans trouvés. Une malheureuse accouche-t-elle sur un grabat, souvent l'homme sera assez lâche pour lui faire un crime de sa fécondité. En général, ces pauvres créatures accueillent ces grossières offenses avec un murmure timide et patient. Le père annonce hautement la résolution de mettre le nouveau-né à la charge de l'hospice: la mère désire le conserver, elle le ferait si elle était seule; mais la crainte d'aggraver par sa résistance une position déjà si affreuse et d'encourir tout-à-fait la disgrâce de son mari l'emporte sur le sentiment maternel : elle se résigne. Accoutumée à fléchir dans toutes les actions de la vie, elle obéit cette fois encore en gémissant. Il n'est pas rare que le mari se charge de porter lui-même l'enfant dans le tour. Quelques économistes ont accusé le libertinage des mères: trop souvent la mauvaise conduite de l'homme amène le mépris des devoirs chez la femme, et les enfans portent la peine attachée au relâchement des liens conjugaux. L'exposition, dans un pareil cas, n'a même pas la misère pour excuse : des parens sans tendresse et sans moralité se débarrassent quelquefois des fruits du mariage uniquement pour être plus libres de suivre leurs penchans vicieux.

L'action de l'homme sur l'accroissement des expositions ne se limite pas à ce triste abus de l'autorité

paternelle : dans nos campagnes, elle s'exerce encore sous une autre forme. Il n'est guère de plaie vive du cœur humain sur laquelle ne s'établisse une industrie ignoble et parasite. On ne s'attendait sans doute pas à rencontrer dans notre société le métier d'*expositeur;* ce métier existe pourtant, il est même lucratif. De tels hommes se chargent, moyennant un prix convenu, de conduire secrètement au tour le plus voisin les enfans qu'on veut faire disparaître. Une facilité qui sert si bien les désirs de tant de filles ne pouvait manquer d'être recherchée ; les expositeurs ont réussi. Leurs prétentions s'accroissent à mesure qu'ils ont la conscience d'être plus nécessaires : en général, ces hommes vendent chèrement leurs services ; ils reçoivent pour chaque enfant une rétribution qui s'élève de 30 à 100 francs. Ce tarif varie d'ailleurs selon les localités et selon les personnes dont les expositeurs tiennent le secret entre les mains. Quelques-uns sont parvenus à mettre leur entreprise clandestine sur le pied d'un véritable établissement industriel ; ils travaillent en grand et ont des voitures pour faire régulièrement le chemin de l'hospice. Si encore ces misérables ne faisaient que servir l'indifférence de certaines mères en leur facilitant les voies à l'exposition ! mais on a vu des repris de justice, des gens sans aveu, parcourir ainsi tout un département, et intimider les filles séduites pour leur arracher le fruit de leur grossesse. Il y en a même qui poussaient la contrainte et l'audace jusqu'à ravir les enfans dans les bras des mères, en les menaçant de les perdre si elles refusaient de leur abandonner ces nouveau-nés moyen-

nant un indigne salaire. Suivant M. Curel, préfet du département des Hautes-Alpes, cette vile spéculation est une des causes qui livrent le plus d'enfans aux tours des hospices. Dans quel état encore les malheureux confiés aux mains des expositeurs arrivent-ils entre les bras de la charité publique! Des faits d'une gravité accablante démontrent que ces hommes ne respectent guère la matière de leur industrie : des enfans ont souvent péri, faute de soins, durant le trajet; d'autres ont été jetés à la porte de l'asile avec une négligence déplorable. Un enfant n'est, pour de tels êtres, qu'une marchandise dont ils n'ont pas même à supporter les avaries. Les tribunaux ont sévi çà et là contre ces criminels abus; mais, il faut bien le dire, ils ont sévi mollement. La crainte d'un jugement et de quelques mois de prison ne suffit pas à éloigner ces spéculateurs sans âme et sans pudeur d'un métier qui leur produit de beaux bénéfices. Il faudrait d'ailleurs plus qu'une répression accidentelle pour arrêter la pratique de telles manœuvres ténébreuses; il faudrait un système de surveillance bien établi et sévèrement pratiqué.

Les officiers de santé ne sont pas toujours demeurés étrangers à de semblables actes; mais, de toutes les instigations qui poussent les filles-mères à l'abandon de leurs nouveau-nés, la plus puissante dans les grandes villes, c'est l'entremise des sages-femmes. Nous devons arrêter ici quelques instans notre attention sur une plaie affligeante et peu connue. L'institution des sages-femmes n'est point condamnable en principe; elle a pour but d'offrir à la mère, dans les

classes pauvres, des secours qu'elle ne peut réclamer du médecin, de fournir aussi un asile secret et assuré aux jeunes filles qui se trouvent dans la nécessité de donner clandestinement le jour à un enfant. Si de tels services sont utiles, la nature même de cette utilité les rend dangereux pour la morale publique. Il ne faut pas que la jeune fille ou la femme mariée qui a commis une faute ne puisse la cacher; si telle était l'intention du législateur, il aurait voulu multiplier le suicide et l'infanticide. La force des préjugés est si grande en effet, que souvent on a recours au crime pour masquer une faute. La femme chez laquelle tous les sentimens d'honneur et de délicatesse frémissent encore se détruira ou détruira son enfant, plutôt que de divulguer sa faiblesse. Elle tue pour qu'on ne sache pas qu'elle a aimé, c'est-à-dire qu'elle a été femme. Dans un tel état de choses, on comprend la nécessité d'un asile mystérieux où cette infortunée reçoive tous les soins que réclame son état. Cet asile de l'amour trompé, souvent même du repentir, existe chez la sage-femme. Celle qui prend à petit bruit le chemin d'une de ces maisons de refuge ne lui confie pas seulement sa vie, son enfant, mais encore son secret; elle s'y décide avec d'autant moins de peine, que la sage-femme, avant tout, est femme, et qu'à ce titre elle comprend les faiblesses de son sexe. On lui dit ce qu'on n'oserait pas dire au médecin, ce qu'une timidité bien naturelle fait cacher même aux parens. La sage-femme est donc, sous ce point de vue, un confesseur qui a charge d'âme. Plus de telles fonctions sont importantes et délicates, plus

l'abus en est facile : ce voile de mystère qui protége la naissance dans la maison d'accouchement peut favoriser bien des désordres. Il faudrait que les sages-femmes fussent d'une moralité au-dessus de toutes les séductions pour ne trahir jamais le secret qui leur est confié, pour détourner du libertinage la jeune fille timide qui vient réclamer leur secours une première fois. A ces conditions, leur ministère mériterait vraiment la reconnaissance publique. En est-il ainsi? Existe-t-il beaucoup de sages-femmes honnêtes, charitables, discrètes, qui soient pour la jeune fille séduite des sœurs aînées, et qui cherchent à la ramener aux bonnes mœurs tout en soulageant sa souffrance? Avant de répondre à cette question, nous devons rechercher la source à laquelle l'institution des sages-femmes se renouvelle constamment dans les grandes villes.

Il nous en coûte de dire : cette source est impure. Des filles qui ont vécu du théâtre ou de la débauche finissent d'ordinaire par prendre, en désespoir d'amans, une profession qui n'exige pas de grandes études (1). Voilà les mains, au moins suspectes, entre lesquelles plus d'une jeune fille séduite, mais encore intéressante après sa faute, vient remettre ce qu'elle a de plus précieux au monde, son honneur et son enfant! Qui ne tremblerait pour l'un ou pour l'autre

(1) Ceux qui ont été à même d'observer les mœurs des habitans de la campagne savent fort bien que les femmes qui ont souvent été mères sont regardées comme très capables d'assister et de conseiller les jeunes femmes en travail dans les hameaux où la médecine n'est pas encore représentée. Ce sont les matrones.

de ces trésors, surtout quand il est si aisé d'en trahir le dépôt? C'est à peine si une moralité vigoureuse résisterait à des épreuves aussi délicates, aussi répétées; comment espérer que l'honnêteté douteuse ou tout au moins bien novice de ces femmes sortira d'une telle entreprise avec les honneurs de la guerre? Voyons maintenant si l'expérience justifie nos craintes.

Il semble d'abord que les sages-femmes devraient être plus nombreuses dans les endroits où l'on a le plus besoin de leurs services. L'administration l'a voulu ainsi, mais le contraire arrive, et ce fait seul nous met sur la trace des abus que cache leur ministère. Les sages-femmes sont très nombreuses à Paris et dans les grandes cités, où les secours de la médecine sont prompts et faciles; elles sont rares dans les petites villes, où ces secours sont moins à la portée de tous les habitans; elles manquent enfin dans les hameaux, où leur entremise serait la plus utile à cause de l'absence des hommes de l'art. Ces femmes recherchent évidemment les grandes villes, parce que les grandes villes sont des foyers de libertinage. Il n'est personne qui, en parcourant les rues de Paris, n'ait remarqué le nombre vraiment prodigieux des tableaux de sages-femmes qui garnissent les murs. Plus on s'enfonce dans les quartiers pauvres, obscurs, mal famés, plus ces enseignes se multiplient. Le grand nombre des maisons d'accouchement, évidemment hors de toute proportion avec les besoins réels, la vie excentrique et dissipée que mènent les maîtresses de ces établissemens, tout nous dit que souvent leur profession est un masque, et que sous

ce masque se cachent çà et là d'autres manœuvres que l'on n'avoue pas. Il nous reste à chercher quelles sont ces manœuvres, et comment de telles femmes vont mêlant la sainteté de leur ministère à toute sorte de profanations (1).

Pour beaucoup d'entre elles, ce métier est un prétexte, un voile complaisant destiné à couvrir le dérèglement des mœurs, tout en attirant les regards, et en montrant le chemin de leur domicile. Les sages-femmes, dans les grandes villes, ne viennent pas seulement au secours de la licence, elles vont pour la plupart au-devant. On les voit s'entremettre à l'envi dans toute sorte d'intrigues, et négocier, moyennant un prix fixé, des rencontres funestes à la vertu. Couvertes du manteau de la science qu'elles possèdent assez mal, ces créatures spéculent, et sur quoi? sur ce qu'il y a de plus délicat, de plus précieux, de plus sacré dans le monde, les faiblesses du cœur et la maternité! Les sages-femmes ont tout profit à favoriser la violation des devoirs. Loin de détourner la jeune fille d'une première faute, leur intérêt est au contraire de l'engager à la récidive, en lui évitant les ennuis et les embarras de la fécondité. Aussi excitent-elles la jeune mère à l'abandon de son enfant, comme au seul moyen de conserver intacte la liberté de ses actions. L'ardeur que mettent les sages-femmes à séparer les

(1) Les renseignemens qu'on va lire ont été recueillis par un médecin distingué dans le cours d'une longue et orageuse pratique. Nous avons dû, par une réserve que l'on comprendra, écarter quelques détails, sans cependant sacrifier les faits principaux. Quand on tient à guérir une plaie, il faut avoir le courage de la sonder et d'en étudier la nature.

filles-mères de leur nouveau-né relève d'un motif plus profond et plus calculé qu'on ne le croirait. Les maîtresses de maisons d'accouchement n'enlèvent pas le nouveau-né pour l'hospice, en vue seulement du gain attaché à cette démarche clandestine : non; elles savent que l'enfant est en outre un moyen de réparation pour la mère, et elles craignent plus que tout le reste les suites de cette influence morale.

L'action que les sages-femmes exercent à Paris sur les expositions d'enfans est incalculable; non-seulement la plupart d'entre elles acceptent volontiers la commission de porter elles-mêmes le nouveau-né aux Enfans-Trouvés, mais, non contentes d'une coupable complicité, elles obsèdent, en cas de résistance, l'esprit affaibli des femmes récemment délivrées, pour les amener à une séparation contre laquelle se soulève la nature. Quelques-unes ont eu recours, en pareil cas, à la menace ou à la fraude. A peine ont-elles obtenu, par une sorte de contrainte morale, la permission d'enlever le nouveau-né pour l'hospice, qu'elles s'en saisissent comme d'un proie. Ce petit être leur a été remis ordinairement couvert des nippes de la mère; un grand nombre de ces femmes le dépouillent en chemin, et le jettent ensuite tout nu dans le tour. Voler les langes d'un enfant abandonné, c'est presque aussi odieux que de prendre le linceul d'un mort! La maison d'accouchement, située dans le quartier Saint-Jacques, étant ouverte aux sages-femmes comme le théâtre classique de leurs études, elles en profitent pour y semer de mauvaises influences. Parmi les femmes enceintes qui mettent au jour dans

cet hospice les fruits de l'imprudence ou de la débauche, il y en a un grand nombre qui sont irrésolues sur la destination de leur enfant. Les religieuses leur donnent de bons avis pour les déterminer à remplir les devoirs de mère. Le plus souvent ces avis ont un heureux résultat : les pauvres Madeleines, à demi repentantes, sont sur le point de sortir de l'hospice avec leur enfant qu'elles ont bien l'intention de garder. Une sage-femme survient qui détruit l'ouvrage des religieuses. Cette mauvaise conseillère choisit plus d'une flèche dans son carquois; elle en a qui manquent rarement le but. Elle trouve moyen de persuader à la mère que son enfant sera mieux traité entre les bras de la charité que dans les siens, déjà si chargés de misère et de travaux. Une des ruses, un des argumens que les sages-femmes emploient le plus ordinairement en pareil cas, et qui ont le plus de prise sur le cœur des faibles mères, c'est de leur laisser croire qu'elles pourront communiquer librement avec leur nouveau-né après son admission dans l'hospice. On sait qu'il n'en est rien : l'enfant tombé dans le tour est un enfant perdu pour sa mère. Quelques sages-femmes ont eu alors recours à des artifices inimaginables pour abuser les pauvres filles durant plusieurs années, en leur donnant sur le compte de leur enfant des nouvelles fausses, qu'elles faisaient semblant de tenir de l'administration par une voie secrète et coûteuse. Il va sans dire que les mères payaient les frais de cette correspondance imaginaire. La ruse finissait quelquefois par se découvrir : l'enfant était mort ou perdu depuis long-temps; mais

la honte de leur lâche action réduisait le plus souvent ces malheureuses mères au silence, et assurait l'impunité d'une complice mille fois plus coupables qu'elles-mêmes.

Comme on le voit, les sages-femmes ont d'autres motifs que la rétribution directe pour exhorter les mères au délaissement. Ce gain pourtant n'est pas à dédaigner. Les sages-femmes exigent en général de 20 à 30 francs pour déposer un enfant dans le tour, et croirait-on qu'une quinzaine d'entre elles à Paris portent à l'hospice jusqu'à sept enfans par semaine? ce qui suppose en moyenne, pour chacune, un revenu de 9,000 francs par an! Quelques-unes même retirent de leur industrie un bénéfice encore plus considérable; il y en a qui prélèvent sur les expositions une rente annuelle de 14,000 à 20,000 francs. Sur 5,000 nouveau-nés (et nous comptons au plus bas) qui tombent, année commune, à la charge de l'hospice de Paris, la moitié au moins ont passé entre les mains des sages-femmes. On voit d'ici qu'elle vaste exploitation! Il n'y a plus guère sujet après cela de s'étonner du grand nombre des sages-femmes et de la concurrence qui règne en un pareil métier. On a plutôt le droit d'être surpris en voyant ces pourvoyeuses du tour exiger un prix si élevé d'une commission que le premier venu pourrait remplir; mais les sages-femmes ont le talent d'exagérer aux yeux des filles mères les difficultés de l'admission dans l'hospice. Elles profitent ainsi de l'ignorance et de la honte des malheureuses pour les rançonner, car ces difficultés n'existent pas : le tour est ouvert pour tout

le monde. Enfin elles s'arment de toutes les ressources du charlatanisme pour persuader aux mères que le secret de l'exposition sera mieux placé entre leurs mains. La discrétion devrait assurément constituer la première qualité de semblables confidentes, mais les sages-femmes ne connaissent que la discrétion qui s'achète, et la coupable facilité avec laquelle ces femmes vendent le secret qui leur a été confié n'a d'égale que leur adresse à poursuivre et à dévoiler les traces d'une affaire ténébreuse.

Les enfans que les sages-femmes ravissent en quelque sorte par violence au sein des mères sont-ils du moins déposés invariablement dans le tour de l'hospice? Des témoignages accablans nous forcent d'en douter. D'abord un certain nombre de ces enfans sont exposés sur la voie publique; ces commissionnaires infidèles trouvent quelquefois plus commode de s'épargner les ennuis et les longueurs de la route en se déchargeant du nouveau-né au coin de la première borne venue. Il est arrivé aussi que des enfans confiés à des sages-femmes pour être portés dans l'hospice ont été redemandés plus tard à l'administration par leurs parens, et n'ont pas été trouvés inscrits sur les registres. Ces enfans avaient été vendus par les sages-femmes dans des familles où se machinait une odieuse supercherie. Il fallait simuler une grossesse, un accouchement, pour que le mari, en l'absence d'héritiers directs, ne léguât pas ses biens à des collatéraux, et les sages-femmes avaient prêté avec empressement à ces tristes manœuvres un concours intéressé.

L'infanticide et l'avortement relèvent en grande partie des mêmes causes auxquelles nous avons dû attribuer la multiplicité des expositions. L'administration a, dans ces derniers temps, dirigé de nombreuses recherches statistiques sur les crimes envers les naissances, mais elle n'est pas remontée à la source. L'influence des sages-femmes se montre là plus active qu'ailleurs et plus funeste. C'est par leur intervention, souvent même par leur conseil, que se commettent presque toutes ces énormités dont la trace fugitive échappe trop souvent aux lumières de la justice. L'idée de l'infanticide ou de l'autre crime, plus lâche encore, est presque toujours, chez la jeune fille séduite, le résultat d'un sentiment d'honneur exagéré ou d'une légèreté déplorable. Si au malaise de son état, qui obscurcit toutes ses facultés morales, s'ajoute le concours de circonstances impérieuses; si surtout une personne de son sexe, lui évitant l'embarras d'un aveu pénible, prête à ces circonstances l'entremise et le ministère de la science médicale, c'en est fait du fruit de la grossesse : on essaiera de porter en commun des mains criminelles sur l'ouvrage de Dieu.

Les causes des expositions et des crimes envers les naissances sont maintenant connues. C'est sur ces causes qu'il faut agir, si l'on tient à restreindre sérieusement le nombre des enfans trouvés. Laissez la femme à ses inspirations; écartez les besoins matériels dont le poids entraîne et subjugue trop souvent sa volonté; éloignez d'elle surtout les démarches perfides, les industries intéressées à sa faiblesse, et nous croyons

que le sentiment maternel, dégagé alors des circonstances qui l'excitent à faillir, combattra lui-même le fléau bien mieux que ne peuvent le faire les actes administratifs. Là, mais là seulement est le remède au mal. Faute de s'être attaqué aux causes des expositions, faute surtout d'être venu au secours de la nature pour lui restituer toute son action et tous ses droits, on n'a guère tenté jusqu'ici que des réformes impuissantes, téméraires, prématurées. L'administration supérieure a fait de grands pas en France depuis quelques années sur le terrain de la question des enfans trouvés; mais, il faut bien le dire, et nous espérons le démontrer, ce sont des pas hors de la voie.

III. — Des mesures administratives : le déplacement, la fermeture des tours.

Il nous est venu d'Angleterre, dans ces derniers temps, je ne sais quelles théories matérialistes, qui au nom de l'économie sapent toutes les bases de la morale et de l'humanité. Que disent ces théories? Les riches ne doivent rien aux pauvres; il faut que chacun pourvoie comme il peut à ses besoins; l'assistance publique est un abus qui encourage la paresse et les penchans vicieux. Peu s'en faut que, séduit par de telles doctrines, on n'ait déclaré la charité une vertu immorale ou tout au moins dangereuse. Voici un homme qui meurt de faim à votre porte : gardez-vous

bien de le secourir, car vous en feriez peut-être un mendiant ou un vagabond. Voici un enfant qu'une main inconnue a jeté sur le seuil de votre maison : n'allez pas commettre la faute de vous laisser attendrir et d'adopter cet enfant, car d'autres mères pourraient le savoir, et l'idée qu'une femme a pu exposer un nouveau-né sans causer sa mort les engagerait à en faire autant. Mal pour mal, nous aimons encore mieux la doctrine chrétienne qui a fait un précepte de l'aumône. Si l'aumône est un palliatif grossier et impuissant, elle entretient du moins le lien social. Une charité irréfléchie peut sans doute devenir funeste aux pauvres en les poussant à l'oisiveté, et nous sommes même prêt à reconnaître que dans beaucoup de cas il vaudrait mieux donner du travail que des secours. Travailler, c'est devenir meilleur : l'ouvrier actif rapporte non-seulement au logis, à la fin de la semaine, l'argent nécessaire pour nourrir sa famille; il rapporte encore chaque soir à sa femme, à ses enfans, un front plus joyeux, un cœur plus fidèle et plus dévoué. Celui qui donne de l'ouvrage donne deux fois, car, outre le salaire qui est le fruit du travail, il communique le bien-être moral attaché à l'accomplissement d'un devoir. Il y aura néanmoins toujours une classe de pauvres que cette philanthropie n'atteindra pas. C'est surtout vers ceux-là, c'est vers les vieillards, les infirmes, les enfans en bas-âge, que la charité chrétienne inclinait le cœur des riches. Elle leur disait : Vous êtes les pourvoyeurs de leurs besoins ; je vous adjure de prélever pour eux un fonds sur la modération de vos vanités et de vos délicatesses

sensuelles. Un tel langage était sans contredit plus humain que celui des économistes de la Grande-Bretagne; il était même plus politique, car la société est aux yeux du philosophe un apport mutuel de forces et d'élémens divers qui se fécondent par l'union. La somme des services se mesure sur celle des biens : celui qui a plus reçu est tenu à faire et à donner davantage.

Quoi qu'il en soit, les doctrines économiques (1) contraires à la charité ont prévalu dans ces derniers temps. Un des résultats de l'application de ces doctrines au système administratif a été de réduire la somme des secours publics. Les enfans trouvés ne pouvaient manquer d'être compris dans une telle réforme. La question de ces enfans se rattache en effet à celle du paupérisme par des liens faciles à saisir : chez de telles victimes, sorties nues du ventre d'une mère ignorée, la pauvreté est, pour ainsi dire, de naissance. Qu'a prétendu l'administration en introduisant des changemens dans le service des enfans trouvés? Elle a voulu faire des économies. Il est bon sans doute d'épargner les deniers des contribuables, il est juste de ménager le budget, notre bourse à tous; mais toute économie qui entreprend sur les comptes de la morale et de l'humanité est une économie onéreuse pour un État. Si peu que coûte l'oubli des devoirs de la charité, cet oubli coûte toujours trop cher. Il

(1) Nous regrettons de retrouver ces doctrines dans un ouvrage récent : *Parti à prendre dans la question des enfans trouvés*, par M. T. Cuel; nous le regrettons d'autant plus, que nous aurons bientôt l'occasion de louer les idées pratiques et le bon sens administratif de l'auteur.

est vrai que l'économie a une morale à elle : moins on secourra les enfans trouvés, nous dit-elle, moins les pères et les mères exposeront leurs enfans. Ce raisonnement n'est pas neuf, il remonte au rhéteur Sénèque ; admis et suivi courageusement dans la pratique, il amènerait des conséquences monstrueuses.

Depuis long-temps les hospices de province se plaignaient du grand nombre d'enfans trouvés qui étaient à leur charge. On avait cru remarquer dans certaines localités que des filles-mères, après avoir délaissé leur nouveau-né dans le tour, cherchaient, par un sentiment bien naturel, à suivre la piste de cet enfant chez la nourrice entre les bras de laquelle l'administration l'avait remis. Quelques-unes, encore à demi mères, surveillaient ainsi de l'œil et du cœur le fruit de leur malheureuse grossesse. L'administration crut voir dans cet exercice clandestin des droits de la nature un abus qu'il fallait réprimer. Le moyen qu'on inventa pour déjouer cette pieuse fraude n'était pas heureux : il consistait à transporter les enfans placés en nourrice d'un département dans un autre. Le déplacement (c'est le nom qui fut donné à cette mesure) eut quelques heureux résultats, si l'on n'envisage ici que la question financière. Certaines mères froissées dans leurs sentimens les plus tendres, et voyant tout-à-coup leur sollicitude déroutée, se décidèrent à retirer leur enfant. L'hospice bénéfia ainsi d'une diminution dans ses dépenses. Ces minces avantages matériels ne sont-ils point balancés par d'autres inconvéniens moraux? Nous voulons croire que les transports ont été effectués avec tous les ménagemens

convenables; on a choisi le moment de la belle saison ; on n'a déplacé que les enfans valides, dont l'allaitement était terminé depuis six semaines au moins. Tout cela est fort bien pour prévenir les accidens mortels; mais a-t-on aussi ménagé le cœur des nourrices et l'avenir des enfans? L'État ne doit pas calculer uniquement dans les secours aux enfans trouvés les soins qui conservent l'existence : un enfant ne vit pas seulement de lait; il lui faut en outre de la tendresse, des affections qui veillent autour de son berceau. Le déplacement détruit tout cela. Un lien commençait à se former entre ces enfans délaissés par leurs véritables parens et la famille adoptive que l'État leur a donnée : ce lien moral, le seul qui puisse exister pour eux, vous le brisez. Les premières nourrices avaient appris à aimer leur nourrisson ; ce nourrisson était presque devenu pour elles un enfant : on le leur enlève. Et cet enfant déplacé, où va-t-il? Exilé si jeune sur la terre, il voit changer déjà au-dessus de sa tête le ciel qui l'a vu naître et grandir. Nous savons bien qu'une autre nourrice, un autre toit va le recevoir; mais on ne transporte pas ses affections comme son domicile. Cet enfant s'était fait une famille, il commençait à tenir par des attaches mystérieuses au sein qui lui versait sa nourriture, et vous le jetez entre les mains d'une femme inconnue, pour laquelle il n'est plus qu'un étranger. Combien faudra-t-il de temps pour que ce tendre arbrisseau, transplanté dans une nouvelle terre, reprenne racine? L'amour naît d'un regard, d'un souffle, d'un mouvement de la nature : il n'en est pas de même de l'attachement.

Le système des échanges est fatal aux enfans ; il est quelquefois inutile pour dérouter les recherches des mères. Plus d'une a en effet réussi à suivre, malgré la distance, les traces qu'on voulait dérober. De l'avis même des partisans du système, les déplacemens, pour atteindre le but qu'on se propose, auraient besoin d'être souvent renouvelés. Or, nous ne craignons pas de le dire, le déplacement souvent reproduit serait une mesure inhumaine, qui punirait les enfans pour des fraudes dont ils seraient les innocentes victimes. Des hommes graves, des économistes de bonne foi, des médecins, qu'avait d'abord séduits l'idée de dépayser les nourrissons, ont renoncé à cette idée, après avoir été témoins des scènes douloureuses qui accompagnent un pareil acte administratif, après avoir vu des nourrices, des vieillards fondre en larmes, en se séparant des petits enfans qu'ils s'étaient accoutumés à regarder comme les leurs. Des femmes les serraient entre leurs bras pour les défendre contre les atteintes de l'autorité. On eût dit un second massacre des innocens. Quelques pauvres familles refusaient même absolument de rendre ces enfans adoptifs, et aimaient mieux partager avec eux leur pain noir que de les voir s'en aller. Qu'a produit le déplacement en échange de tant de larmes? Une économie de deux ou trois millions!

L'administration s'est autorisée de l'accroissement des enfans trouvés pour essayer une autre mesure encore plus grave : nous voulons parler de la fermeture des tours. Cet accroissement est sans doute un fait alarmant et capital, mais il y aurait de l'injustice

à le mettre tout entier sur le compte de nos institutions de bienfaisance. L'augmentation du nombre des enfans trouvés paraît tenir à deux autres causes : le mouvement de la population, et les soins apportés dans le régime des établissemens où l'état exerce les devoirs de la maternité. Ce n'est pas tant le nombre des naissances inconnues et délaissées qui augmente, c'est la mortalité qui diminue. Il n'y a guère plus d'enfans exposés qu'autrefois ; il y a dans nos asiles publics beaucoup plus d'enfans conservés. Il est vrai que pour l'administration le résultat est le même : la charge de l'hospice s'accroît aussi bien des conquêtes de la science que du désordre des mœurs. Aussi voyons-nous l'économie publique s'épouvanter de ces soins charitables et vouloir y mettre un terme ou du moins une mesure. Intéressée à méconnaître ce qu'a de consolant pour l'humanité l'élévation progressive du chiffre des enfans sauvés d'une mort presque certaine par la généreuse assistance de nos hospices, elle n'a voulu voir dans la liberté du tour qu'un encouragement à l'oisiveté, au libertinage, au mépris des devoirs de la nature. Un des freins que la nature a mis au libertinage des femmes, disent les adversaires du tour, c'est la crainte d'avoir des enfans : leur apprendre à braver un tel péril, c'est renverser la digue qui retient chez la plupart d'entre elles tous les penchans vicieux. A vrai dire, nous ne croyons pas que la suppression des tours diminuerait beaucoup le nombre des naissances illégitimes : la faiblesse ou le vice ne prévoient pas. L'amour est, comme tout le monde sait, une force aveugle qui ne

calcule même pas avec la mort. Ce n'est pas l'oubli de la pudeur, c'est tout au plus l'oubli de la maternité que le tour encourage. Ici encore les plaintes ont été excessives : on a accusé cette institution nouvelle (1) d'être une provocation indirecte au délaissement, un appel muet à l'indifférence des mères, un tronc ouvert à l'immoralité publique. On a été jusqu'à dire que la liberté du tour menaçait la famille, et que la famille ne résisterait pas long-temps à une si rude et si constante épreuve. L'influence de ces craintes exagérées se trahit dans les nouvelles mesures que vient de prendre l'administration.

Quelques départemens ont substitué au tour l'admission à bureau ouvert. Le dépôt du nouveau-né s'y fait sans mystère, dans un bureau de l'hospice, par un étranger qui donne son nom et celui de la mère. Le nom et le domicile de cette femme sont inscrits sur un registre. Si l'ancien système avait ses défauts, le nouveau présente aussi des inconvéniens. Le mystère du tour favorisait sans doute quelques abus : la réception banale et clandestine offrait aux mères qui voulaient se débarrasser de leurs enfans une facilité dangereuse; mais cette clandestinité même avait aussi quelques avantages moraux. L'exposition du tour était du moins une œuvre nocturne, furtive, inaperçue, une œuvre qui fuyait la lumière ; on en a fait par la nouvelle mesure une œuvre avouée, régulière, qui ose se déclarer elle-même aux fonction-

(1) Les tours n'étaient pas connus au temps de saint Vincent de Paul; ils étaient même peu communs en France pendant les premières années du XIXe siècle.

naires publics. Le tour tolérait l'abandon du nouveau-né : l'admission à bureau ouvert l'autorise. Il était bon qu'on se cachât pour manquer aux devoirs de la nature ; il était moral d'épargner la rougeur des mères. Qu'arrivera-t-il? La malheureuse que vous mettez dans la nécessité de confesser sa faute s'en excusera sur les circonstances qui l'ont amenée à faillir; elle appuiera sur son état de misère le refus d'élever son enfant; elle cherchera, en un mot, à s'absoudre elle-même en accusant la société. — Quelle a été la pensée de l'administration? Elle a compté sur l'effet de cette mesure pour intimider l'amour-propre et le respect humain : elle s'est dit qu'un grand nombre de mères reculeraient devant l'obligation de se faire connaître à un employé. Nous ne contestons pas que la nécessité de se découvrir n'ait arrêté en chemin des femmes qui avaient gardé quelque pudeur; mais dès-lors le but de l'institution est manqué. Vous écartez la faiblesse honteuse et timide; vous n'écartez pas le vice endurci qui lève le masque et qui ose dire son nom. Abolir le mystère des réceptions, dépouiller l'exposition du secret dont le législateur avait cru prudent de l'entourer, c'est une tentative qui aggrave le principe du mal au lieu de le détruire. Il y a des délits tellement contraires à la nature, que l'administration doit paraître les ignorer; il y a des secours qui tombent sur des besoins si délicats, qu'elle ne doit point intervenir directement dans la distribution de ces secours. La providence de l'État doit être vis-à-vis des enfans trouvés comme la providence divine, qui cache sa main.

L'administration a prétendu en outre se réserver par l'admission à bureau ouvert un droit d'examen sur les expositions. Ce droit s'est exercé et même assez sévèrement dans quelques provinces. Le résultat d'une telle information a été le refus d'un grand nombre de nouveau-nés à la porte de l'hospice, et le refoulement de ces nouveau-nés dans les bras de leur mère. Nous ne doutons pas que dans les provinces, où il est plus facile à l'administration d'exercer son contrôle vis-à-vis des habitans, les motifs d'exclusion n'aient été fondés sur un examen sincère des moyens d'existence. En voilà assez peut-être pour justifier les auteurs de l'enquête; mais les nouveau-nés rendus de vive force à leurs mères, comment sont-ils reçus, comment sont-ils traités? Il a souvent fallu que le maire ou le préfet, suivi d'autres officiers publics, se rendît au domicile des femmes qui venaient d'accoucher pour leur faire reprendre leur enfant. Rien ne manquait à de telles scènes de contrainte et de violence. Comment ne pas trembler ensuite pour le sort d'un être frêle et sans défense ainsi imposé de vive force aux soins de celle qui lui a donné le jour? Cette femme cède à la crainte, à la nécessité, elle se vengera. L'autorité, dit-on, a les yeux sur elle, mais l'autorité ne voit pas tout. A peine l'action des officiers publics s'est-elle éloignée, que l'enfant est exposé de nouveau sur un grand chemin, ou, si la mère le garde, c'est pour lui faire sentir sa colère. En fermant brusquement la voie des tours, on multiplie le nombre de ces petits martyrs domestiques, pour lesquels le toit maternel est un enfer et l'existence une mort

mille fois répétée. C'est pour fuir les mauvais traitemens de la femme chargée malgré elle de remplir les devoirs de la nature, qu'un grand nombre de jeunes garçons et de jeunes filles s'échappent, et vont se jeter chaque jour dans le vice, dans la misère ou dans le vagabondage. La loi ne crée pas des sentimens; elle peut bien obliger les femmes à garder leurs enfans, elle ne saurait faire des mères. Il lui faudrait pour cela une puissance dont Dieu seul a le secret. Or, quand le cœur manque aux mères, l'hospice, malgré tous ses maux et ses dangers, vaut encore mieux pour les enfans que la maison maternelle.

La clôture des tours n'était qu'un premier pas dans une voie plus rigoureuse encore, un acheminement vers la suppression des hospices d'enfans trouvés. O Vincent de Paul, ton œuvre fut battue en brèche de tous côtés; les établissemens que créa ta main charitable passèrent pour des fléaux du genre humain! Au nom de Malthus, on t'accusa d'avoir décimé la population! Une science inconnue de ton temps, la statistique, établit qu'en contribuant à augmenter le nombre des enfans trouvés, les hospices dont tu fus le fondateur avaient étendu les lois d'une mortalité sauvage sur une plus forte masse d'individus. Ta charité, ô malheureux apôtre, avait donc été en définitive une vertu nuisible et meurtrière! Nous négligerons ces attaques. Il n'est pas vrai que les établissemens d'enfans trouvés aient versé sur la société tous les maux qu'on leur reproche. Ces asiles publics ont répondu aux besoins des deux derniers siècles. Il y avait de malheureux enfans jetés sur le pavé de la

rue : un bon prêtre sentit le besoin de les ramasser dans un pan de sa robe ; la charité chrétienne en eût fait autant à sa place. De tels établissemens sont-ils devenus inutiles de notre temps par le progrès des mœurs ? Non, puisque les mêmes maux et les mêmes besoins existent. Il y a encore des petits enfans privés de mère. Que deviendraient sans les hospices le plus grand nombre de ces enfans nouveau-nés qu'on expose chaque jour? Ils mourraient. Ce seul mot tranche pour nous la question et donne raison à Vincent de Paul contre Malthus. Il est vrai que l'administration ne se montre point si aisément convaincue : que nous dit-elle? Beaucoup de mères qui n'auraient point abandonné leur enfant, si elles avaient cru l'exposer à la mort, se décident à cet acte contre nature, quand elles savent que leur enfant sera recueilli. Sans doute les hospices admettent quelques abus, mais mieux valent dix abus qu'un crime. Est-il d'ailleurs bien moral de suspendre un pareil glaive au-dessus de la résolution d'une pauvre mère, pour la forcer à remplir son devoir ? Il peut s'en trouver une que le danger de mort de son enfant n'arrête pas. Nous croyons qu'il y aurait de la barbarie à calculer les chances qui suffisent exactement à sauver les nouveau-nés de la destruction, car il peut arriver qu'une chance sur cent vienne à manquer, et l'on ne peut jouer sans une légèreté criminelle avec la vie que Dieu a mise dans ces enfans.

De tels calculs ont pourtant été faits. Il s'est rencontré des lumières complaisantes pour mettre la science au service des théories administratives. Il s'a-

gissait de prouver que le nombre des infanticides et des autres crimes contre les naissances n'avait point augmenté dans les départemens où les nouvelles mesures avaient été appliquées. M. Remacle a dirigé vers cet objet des recherches fort savantes à coup sûr; ces recherches ont néanmoins l'inconvénient de toutes les statistiques, où l'opinion de l'homme n'a pas été faite sur les chiffres, mais où les chiffres ont été faits sur une opinion arrêtée d'avance. Les calculs arithmétiques donnent presque toujours en pareil cas la réponse qu'on souhaite. Le bons sens et la conscience ont aussi leurs révélations, si la statistique a les siennes. Or, une voix intérieure nous dit qu'on ne retire pas subitement sans danger la main tutélaire étendue depuis de longues années sur les expositions. Quoi! le libertinage, le vice, la misère, trouvent tout-à-coup la voie du tour fermée, et vous voulez que la pensée de l'abandon, irritée par cet obstacle, ne cherche pas d'autres moyens pour se satisfaire! On aurait beau grouper des chiffres autour d'une telle affirmation, qu'on ne les croirait pas. Sans doute les tours n'exercent pas une influence absolue sur les infanticides; c'est dans le cœur de la mère bien plus encore que dans les institutions de bienfaisance qu'il faudrait mettre des garanties contre un pareil crime. La mère qui expose tuera néanmoins une autre fois si les circonstances le lui conseillent, et si l'État refuse de se charger du fruit de sa grossesse. Quand la France ne ferait par l'existence des tours qu'enlever toute excuse à un acte monstrueux et révoltant, elle remplirait encore le devoir de toute société vigilante, qui

est d'éloigner de ses membres les tentations et les dangers de chute. Il y a d'ailleurs un autre crime plus caché que l'infanticide, plus insaisissable, plus rebelle à la statistique; ce crime, puisqu'il faut le nommer par son nom, c'est l'avortement. Or, les tentatives d'avortement se multiplient. Les aveux même de l'administration ne nous laissent aucun doute à cet égard (1). Qu'on accuse les progrès de la science de servir trop bien les désirs coupables de certaines femmes, toujours est-il que le fait existe, et que ce fait est alarmant. Il se rencontre, nous le savons, des mères qui, malgré la présence des tours, ont recours à l'avortement pour s'éviter les ennuis et les incommodités d'une grossesse féconde; mais le nombre de ces mères augmentera, quand à de tels motifs, basés sur un vil et immoral égoïsme, s'ajoutera pour elles l'obligation de garder leur enfant. On a dit, pour démontrer l'impuissance des tours, que l'infanticide était le plus souvent un acte de délire. Il n'en est pas de même de l'avortement. Ce dernier crime se commet souvent de sang-froid ; il est volontaire, réfléchi, prémédité. La femme qui s'y livre, quoique entraînée par de perfides conseils, a eu le temps de calculer les chances de sa situation et les motifs de cet acte. Il y

(1) A Paris, le nombre des nouveau-nés et des fœtus reçus à la Morgue, présente, pour les années 1834, 1835 et 1836, une moyenne annuelle de 19; pour 1837 et 1838, la moyenne a été de 39 par an; la moyenne pour les six années de 1839 à 1844 a été de 61. Ces chiffres sont encore très éloignés de nous donner une idée exacte des crimes qui se commettent. Toutes les statistiques officielles ne révèlent jamais, en matière d'avortement et d'infanticide, que le mal connu, patent, constaté; elles ne peuvent dévoiler la plaie latente.

aurait donc de l'entêtement à soutenir que le plus ou moins d'obstacles apportés à l'abandon des enfans nouveau-nés n'exercera aucune influence sur l'extinction de ces enfans dans le ventre de leur mère.

Les départemens étaient déjà engagés dans la voie des épreuves et des tentatives, que la ville de Paris hésitait encore. Une expérience avait été faite néanmoins durant les deux derniers mois de l'année 1837 et les deux premiers mois de 1838. Cette expérience fut courte : le résultat n'en fut pas heureux. On avait fait garder le tour durant la nuit par deux sergens de ville : les expositeurs, trouvant l'entrée de l'hospice fermée ou du moins contrariée, ne se déconcertèrent nullement. On déposa les enfans çà et là aux environs de la maison de la Maternité. Des accidens survinrent, et la mesure fut retirée. Aujourd'hui le conseil des hospices demande au conseil général de la Seine le rétablissement du système essayé en 1837 pour la réception des enfans dans l'hospice. Un projet de réglement est voté. On n'a pas osé détruire le tour de Paris. L'administration a inventé un moyen mixte, qui tout en respectant l'existence matérielle de ce cylindre de bois, en rend l'usage illusoire. Des agens de l'hospice auront les yeux sur le tour : chaque déposant qui aura le courage d'affronter la présence de ces agens sera interrogé sur l'origine du nouveau-né, sur la mère qui lui a confié la mission de l'apporter, et sur les motifs de cet abandon. On voit jusqu'où peut remonter une telle enquête. Cette invention du tour surveillé ne nous semble pas heureuse : elle enlève à l'institution son caractère. Quelle a été la pen-

sée du fondateur? C'est de couvrir d'un voile impénétrable l'acte d'abandon du nouveau-né. Du moment que vous ôtez ce voile, vous ôtez le tour. Ce que nous avons dit de l'admission à bureau ouvert retrouve ici son application. La nécessité de fuir la lumière et les regards agit plus qu'on ne le croit sur les natures timorées. Voici, à ce propos, un fait que nous pouvons garantir. Une fille-mère, réduite à l'isolement et à la misère la plus affreuse, était sur le point de perdre son enfant après s'être perdue elle-même. Une nuit, elle s'engage d'un pas tremblant dans cette longue et tortueuse rue d'Enfer, toute pleine de ténèbres. Elle arrive devant l'hospice. Sa conscience troublée donne une voix au moindre bruit du vent, au moindre mouvement des feuilles. Pleine d'hésitation et de crainte, elle se traîne jusqu'au cylindre fatal. La lune est au-dessus de sa tête. A cette pâle clarté, elle voit son enfant; elle le regarde avec un déchirement de cœur; elle l'embrasse une dernière fois, elle l'embrasse encore, et elle pleure. Alors un bruit de voiture se fait entendre derrière elle : ce bruit augmente sa frayeur; elle se retire. Le danger s'éloigne : la voix de la nature la détourne de son coupable dessein. Quoi qu'il doive lui en coûter, elle élèvera son enfant. Cette mère a tenu sa résolution, et elle serait désespérée aujourd'hui d'avoir manqué à ses devoirs, car son enfant est sa consolation et son soutien; son enfant la nourrit. Dira-t-on que les représentations des fonctionnaires de l'hospice auraient déterminé le même changement? Nous ne savons : le tour avec son silence éloquent, sa solitude, ses ter-

reurs nocturnes, parlait peut-être mieux que la voix des hommes à certaines consciences délicates. Supposons d'ailleurs que le même effet heureux eût été produit par les conseils de l'administration, l'idée d'abandon, qui est restée un secret entre cette femme et Dieu, un secret à jamais ignoré de son enfant, cette idée serait devenue par le fait de l'admission à bureau ouvert un secret public. Tout est là.

Cette recherche de la maternité, mesure tracassière et inquisitoriale, s'il en fut, atteindra-t-elle le but qu'on se propose? L'administration veut arriver par ce moyen à dévoiler les crimes que les naissances et les expositions clandestines peuvent couvrir. L'intention est bonne, mais il y aurait de la naïveté à croire que les expositions entachées de forfaiture viendront s'offrir d'elles-mêmes à la lumière d'une enquête. On aura recours, en pareils cas, à d'autres moyens qui compromettront l'existence des enfans. Un des moindres dangers à craindre est celui des expositions sur la voie publique. Cet abus persiste malgré l'existence des tours. Le chiffre moyen des enfans exposés dans les rues de Paris, de 1838 à 1844, est de 29 par année. Le nombre de ces enfans augmentera. On sait comment doivent s'expliquer de telles expositions dans l'état actuel des choses. Des sages-femmes, pour en avoir plus tôt fait, déposent quelquefois dans une allée ou même au milieu de la rue l'enfant qui leur a été commis. Des filles isolées, venues à Paris pour cacher leur faute, ignorent le chemin de l'hospice et n'osent pas le demander, craignant qu'on ne lise leur secret sur leur figure, dans leur maintien em-

barrassé ou dans le son tremblant de leur voix : elles se décident alors par honte et par timidité à abandonner la nuit leur enfant dans un endroit désert. La fermeture des tours ne détruira pas ces causes d'exposition sur la voie publique, elle en créera d'autres qui n'existent point à cette heure. La preuve que l'administration pressent elle-même le danger, c'est qu'elle n'a pas osé appliquer les nouvelles mesures durant l'hiver de 1846 ; elle attend le retour de la belle saison. Dieu veuille que la surveillance des tours n'amène point sur la tête des mères et des nouveau-nés d'autres maux plus graves encore! Dieu veuille qu'on ne remplace pas l'hospice des Enfans-Trouvés par la cour d'assises (1)! L'État disait autrefois avec le Christ : Laissez venir à moi les petits enfans! Il se réserve maintenant de laisser venir à lui ceux qu'il voudra et de repousser les autres. Une telle limite arbitraire, un tel choix, mis à la place d'une institution libérale, où tous étaient appelés, où tous étaient élus,

(1) Le projet de réforme, dicté par un intérêt tout fiscal et admis à la hâte, était de nature à soulever des craintes sérieuses. L'administration des hospices, prévoyant l'effet de ces craintes, a entrepris de calmer l'opinion et la conscience des hommes éclairés qui avaient adopté, sur sa demande, une mesure si grave. Il faut bien le dire, cette administration met du secret partout, même dans sa publicité. Une brochure où sont démenties les accusations qu'une voix éloquente venait de faire entendre devant le conseil général de Saône-et-Loire n'a été distribuée qu'en très petit nombre. M. de Lamartine avait prononcé en faveur des tours un plaidoyer généreux, mais chargé, par malheur, de faits inexacts. Ce sont ces faits que M. Boicerboise, administrateur des Enfans-Trouvés, a voulu combattre. Ce démenti timide une fois donné, on crut avoir répondu. Nous ne suivrons pas le conseil des hospices dans le demi-jour de cette discussion à huis-clos: un fait domine seul tout le nouveau système; ce fait, c'est le droit de contrôle substitué au libre exercice des expositions.

est bien fait pour soulever quelques terreurs, quand on songe que ces enfans exclus seront peut-être repoussés dans la souffrance ou dans la mort. Que nous dit l'administration pour nous rassurer? — Les hospices augmentent le nombre des victimes au lieu de le diminuer, car la mortalité des enfans trouvés est telle que l'abandon d'un nouveau-né dans le tour est un infanticide indirect. — On voit d'ici quelle grave responsabilité un tel aveu fait peser sur les hommes qui dirigent ces établissemens. Quelle consolation en outre que celle qui consiste à remplacer un danger de mort par un autre, et à mettre, pour ainsi dire, la conscience entre deux glaives!

Tout n'est pas blâmable cependant, il faut le reconnaître, dans les vues de l'administration des hospices. Il faut tenir compte aussi de sa position difficile. Depuis quelques années, la ville de Paris se plaint de ce que les quatorze départemens voisins, qui ont fermé leurs tours, font refluer sur elle un nombre considérable d'expositions étrangères. L'inconvénient est grave : il accuse le besoin d'une juridiction uniforme pour le service des enfans trouvés dans tout le royaume. Il est sans doute pénible de voir l'humanité de certains départemens qui ont conservé l'usage des tours punie et imposée par d'autres départemens plus économes qui l'ont aboli. Cet état de choses fâcheux ne démontre-t-il pas d'un autre côté que les tours sont encore nécessaires, puisque les expositions, trouvant la voie fermée sur un point, se répandent ailleurs, et vont même quelquefois chercher l'entrée libre d'un hospice à une grande distance? L'anéantissement de

ces institutions muettes et charitables n'a guère abouti jusqu'à ce jour qu'à déplacer le mal. Malgré cet enseignement des faits, l'administration des hospices de la ville de Paris s'est laissé entraîner dans la voie des tentatives par le mouvement des provinces. Nous résumerons en deux mots notre jugement sur ces essais. Le déplacement est une mesure violente; l'échange compromet le peu d'existence civile qui reste aux enfans trouvés (1). La fermeture des tours, à Paris surtout, est une expérience téméraire qui peut amener de grands malheurs. On sème l'économie; on récoltera le crime. L'administration avoue elle-même qu'elle va agir sur l'inconnu, mais elle veut agir. Nous avons bien le droit de trembler sur le résultat, quand on songe que de telles expériences administratives ont pour matière ce qu'il y a de plus faible, de plus innocent, de plus digne d'intérêt, l'enfant qui vient de naître.

IV. — Projet de réforme : les secours à domicile. — Les crèches.

Si nous blâmons le caractère étroit et coërcitif des nouvelles mesures, s'ensuit-il que nous réclamions le maintien de l'ancien système? Non en vérité. Le tour est loin de répondre à tous les besoins. Nous venons

(1) Le déplacement n'a jamais eu lieu pour les enfans de l'hospice de Paris, qui se trouvent dispersés en nourrice sur presque toute l'étendue du royaume.

de combattre les adversaires de cette institution, qui veulent la détruire subitement; nous devons combattre aussi les partisans exclusifs des tours, qui veulent les maintenir contre le progrès des idées. « Ingénieuse invention de la charité, s'écrie M. de Lamartine, qui a des mains pour recevoir et qui n'a point d'yeux pour révéler! » Nous ne voulons pas, pour notre compte, d'une charité aveugle. Laissons à cette vertu chrétienne son cœur, ses entrailles de mère, mais enlevons-lui son bandeau. Nous avons besoin à l'avenir d'une charité qui raisonne et qui aime. Ce n'est plus seulement à réparer le mal causé par les expositions, c'est à le prévenir qu'il faut maintenant travailler.

Pour certains moralistes, le tour doit être conservé comme un châtiment. On se montre enchanté de la douleur qui accompagne chez la jeune fille séduite l'abandon de son nouveau-né. A nos yeux, ce supplice est injuste en ce qu'il frappe deux victimes, là où il n'y a qu'une seule volonté coupable. La femme a péché, soit; mais a-t-il péché, ce pauvre enfant qui tend ses petits bras à la vie? Ce sont d'ailleurs les moins criminelles qui souffrent le plus d'un pareil sacrifice. Le tour ne punit donc en définitive que l'innocence ou le remords. Est-il vrai encore que cette institution conserve la honte nécessaire aux bonnes mœurs? « Chez nous, on sait encore rougir! » s'écrie l'abbé Gaillard, émerveillé de ce résultat dont il fait honneur à l'existence des tours. — Chez nous aussi, on sait exposer et tuer au besoin le fruit de ses entrailles : nous aimerions mieux moins de rougeur et

plus d'humanité. Écartons cette odieuse doctrine qui tend à faire d'une première faute une nécessité pour la femme de renoncer aux devoirs de la nature. La morale chrétienne, toute de tolérance et de pardon, ne peut exiger une telle immolation du cœur. Il est urgent de faire comprendre à ces filles trompées que la faute n'est pas dans la naissance de leur enfant, et que, si cette faute peut être rachetée devant l'opinion, c'est surtout par l'accomplissement des devoirs de mère. Faire de l'exercice de ces devoirs un commencement de réhabilitation pour les filles déchues, c'est leur ouvrir une source nouvelle d'innocence retrouvée, bien préférable, selon nous, à ce repentir stérile qui entraîne parfois l'enfant à l'hospice et la mère au fond d'un cloître. En rattachant la femme au sentiment de la maternité, on la rattache au sentiment de la vertu : Dieu a mis le germe du pardon dans la faute. Beaucoup de filles-mères que l'abandon de leur enfant délivre d'un frein, d'une occupation morale, auraient arrêté le cours de leurs désordres si elles avaient eu la présence de cet enfant pour les retenir, si un amour nouveau avait remplacé dans leur cœur celui qui les égare. On oppose à cette vérité des exceptions; sans doute il y a quelques femmes perdues qui gardent auprès d'elles leur très jeune fille pour lui faire suivre la trace de leurs déréglemens. Il ne faut pas s'arrêter à ces exemples, Dieu merci, assez rares. En général, ces mères étourdies qui savent ce qu'on souffre dans le vice s'efforcent d'éviter à l'être qui leur doit la vie la même expérience et les mêmes égaremens. Les enfans sont les anges gardiens de la vertu

régénérée des filles-mères. Comptez-vous d'ailleurs pour rien d'épargner à ces malheureuses le remords d'une lâche action? L'exposition, qui est un délit devant la loi, est un crime devant la nature. De quoi rougiront-elles si elles ne rougissent pas de cela? Il est temps d'établir sur les ruines du tour ce principe dicté par la plus simple morale : une fille qui devient mère n'est pas moins obligée de nourrir son enfant qu'une femme mariée; elle peut seulement réclamer le soutien de la charité publique pour l'aider dans cette tâche difficile. Au-dessus de la famille, il existe dans les sociétés modernes une paternité inconnue des anciens, la paternité de l'État. A Dieu ne plaise que nous voulions abolir cette paternité, d'autant plus sublime qu'elle tient moins aux liens du sang! nous voudrions seulement qu'elle se dissimulât toujours derrière les parens naturels du nouveau-né. La société doit nourrir, en cas d'indigence, l'enfant dans sa mère.

Les partisans du tour applaudissent encore au caractère de cette institution, qui permet à la mère de retrouver son enfant : soit, nous nous réjouissons avec eux de ce résultat, mais nous désirerions quelque chose de mieux; nous voudrions qu'elle ne le perdît jamais. Oui, nous voudrions que l'enfant ne quittât jamais ce sein destiné à le nourrir, ces bras faits pour le porter, cette maison qui est la sienne par e droit de la naissance. Sans doute il est bon que l'enfant rentre après deux ou trois ans dans sa famille : nous avons été nous-même témoin de scènes touchantes dans cet instant solennel où la nature re-

prenait ses droits ; il faut cependant le dire, cette séparation, si courte qu'elle soit, laisse une trace dans le cœur des victimes. Nous nous plaisons à croire que la mère se montrera désormais tendre, attachée à ses devoirs ; elle aimera peut-être plus son enfant que si elle ne l'eût jamais quitté ; elle a des torts si graves à réparer envers lui ! Mais l'enfant oubliera-t-il jamais l'outrage qui a frappé sa naissance ? De quel œil verra-t-il ce sein qui l'a repoussé ? comment prendra-t-il des entrailles filiales pour celle qui l'a une fois renié ? L'expérience nous apprend que ces enfans réclamés ont rarement fait la joie de leur mère.

Le droit d'exposition que le tour sanctionne, du moins par son silence, c'est le droit de vie et de mort morale, car le père ou la mère qui délaisse un nouveau-né dans le tour lui fait perdre son état civil ; c'est le droit de vie et de mort matérielle, car bien peu d'enfans reviennent de cette cruelle expérience. Sans doute, le mouvement de mortalité qui enlevait autrefois les enfans trouvés en masse s'est un peu calmé dans ces derniers temps : il faut pourtant bien le dire, cette mortalité est toujours effroyable. Elle dépasse de deux tiers au moins la perte des nouveau-nés dans les classes les plus pauvres (1). Il résulte de

(1) Laissons parler les chiffres : en réunissant la mortalité de l'hospice à celle de la campagne, on découvre que 66 enfans trouvés sur 100 sont frappés de mort dans la première année de la vie. La mortalité des nouveau-nés conservés par leur mère ne présente, dans le même espace de temps, que 19 décès sur 100 enfans. Un tel résultat ne doit pas nous surprendre : l'enfant que l'hospice envoie en nourrice à la campagne retrouve une famille sans doute, mais c'est une famille artificielle, un lait étranger, des soins merce-

cette cruelle expérience qu'une mère qui éloigne d'elle son nouveau-né l'envoie à une mort probable. On se demande avec effroi à quoi servent alors tant de sacrifices qu'une aveugle humanité impose au trésor public. Avec la moitié de la somme (11 ou 12 millions) que dépense l'État en France pour l'entretien des enfans trouvés dans les hospices, il rendrait au moins les trois quarts de ces enfans à leurs mères.

Voilà bien assez de motifs pour remplacer un système de séparation et d'isolement par un système opposé. Vincent de Paul, Napoléon, vous tous, prêtres, moralistes, législateurs, qui avez voulu combattre le fléau des expositions, vous avez songé à l'enfant; mais avez-vous songé à la mère? Tout système qui n'embrasse pas l'un et l'autre dans sa prévoyance est à nos yeux un système incomplet, transitoire, inefficace. Comment séparer ce que la nature a si

naires, une tendresse plutôt acquise que naturelle et spontanée. Encore présentons-nous le beau côté du tableau : plusieurs de ces enfans mis en pension dans des familles agricoles sont traités en esclave par le maître nourricier ; un calcul sordide règle la quantité de leurs alimens et la nature de leurs travaux. Il existe des inspecteurs ; mais bien des abus échappent à leur surveillance. Comment les enfans abandonnés qu'une administration place entre des mains étrangères ne souffriraient-ils point de l'absence des soins maternels, puisque les enfans mis en nourrice par leurs parens courent déjà de grands dangers? M. Benoiston de Châteauneuf a comparé la mortalité de la campagne avec celle des enfans élevés à Paris, et il a trouvé le résultat suivant : sur 100 enfans nourris par leur mère, il en meurt 18 la première année; sur le même nombre mis en nourrice, il en périt 29. Cette mortalité augmente pour les enfans du peuple en raison de l'éloignement des nourrices, de leur manque de soins et de leur état de pauvreté. M. Marbeau a dévoilé aussi, dans un excellent mémoire à l'Académie des sciences morales, plusieurs fraudes commises par les femmes de la campagne, qui font métier de vendre leur lait et leurs soins à des enfans de la ville.

étroitement uni? Il est affreux qu'une mère perde son enfant; il est affreux qu'un enfant perde sa mère. L'État doit intervenir dans un tel sacrifice et descendre au secours de la femme avant qu'elle ait renoncé à ses devoirs. Le tour vient bien en aide aux naissances occultes ou malheureuses, mais il vient trop tard; le tour ne soulage qu'à la condition de briser des liens précieux. Il dit à la mère pauvre et abattue : Si tu ne veux pas le voir expirer dans tes bras, donne-moi ton enfant! Le tour, c'est la séparation ou la mort. Cette institution n'est donc point définitive; seulement il faut la remplacer avec toute sorte de ménagemens. La société actuelle est chrétienne par le cœur, philosophe par la tête; elle doit imprimer ce double caractère au système de secours qu'elle médite pour les enfans trouvés. Conservons le tour encore quelque temps, puisque le tour est après tout une garantie d'existence pour les nouveau-nés; mais cherchons à lui substituer des garanties meilleures, en réveillant dans le cœur de la femme le sentiment de la maternité.

Il faut remonter aux temps les plus orageux de la révolution pour trouver le germe de l'idée féconde qui doit, selon nous, transformer le service des enfans trouvés. Une loi du 28 juin 1793 offrait des indemnités aux mères, pour arrêter celles que la misère portait à exposer leurs enfans. Le législateur avait en vue d'encourager ainsi l'amour maternel et de faire tourner cet amour au profit du nouveau-né. L'État se montra prodigue de secours. Toute fille qui déclarait sa grossesse devait recevoir une pension alimentaire

qui pouvait s'élever jusqu'à 120 francs. Cette mesure eut d'heureux résultats. Les expositions diminuèrent vers la fin de la révolution, non pas que les naissances naturelles fussent moins nombreuses, mais parce que les filles-mères se décidaient plus aisément à garder leur enfant. Nous devons tenir compte sans doute des circonstances uniques dans l'histoire au milieu desquelles se trouvait placée la France. La nécessité de faire appel aux forces vives du pays, pour maintenir la défense du territoire, a bien pu amener quelque exagération dans le tarif des secours qu'on accordait aux filles-mères. Cette mesure, isolée des circonstances fatales qui l'ont vue naître, nous indique pourtant la trace de la meilleure voie à suivre pour arriver à la fermeture des tours et même des hospices. Il faut effacer, dans les temps calmes où nous sommes, l'idée de récompense qu'un régime militaire avait attachée à la grossesse des filles; mais il faut conserver l'idée d'indemnité qui seule peut combattre chez elles les funestes inspirations de l'indigence. Un tel système est économique, il est moral.

Nous ne venons point ouvrir une nouvelle source de dépenses. Il s'agit tout simplement de remplacer à domicile pour la mère les secours que l'on donne aujourd'hui à l'enfant dans l'hospice, il s'agit de payer à la femme qui gardera son nouveau-né les mois de nourrice qu'on paie actuellement à une femme étrangère. L'État recueillera de ce système, par la suite, des avantages certains, car les enfans secourus ne resteront pas à sa charge, comme dans les hospices, jusqu'à l'âge de douze ans. Il est bon néanmoins d'y

prendre garde : une économie hâtive ferait avorter les résultats. Dans un département où les bénéfices opérés par la clôture des tours s'élevaient à 153,000 fr., la somme fixée par le conseil général pour secours aux filles-mères n'a pas dépassé 2,000 francs. Qu'est-il arrivé ? Une de ces malheureuses, hors d'état de payer des mois de nourrice et ne pouvant rien obtenir de la charité étroite du conseil, a assassiné son enfant. A Paris, l'administration vient aussi d'entrer dans la voie des secours ; mais elle y est entrée avec parcimonie. Il est à désirer qu'elle y entre plus largement, si elle tient à tarir la source des expositions. Peut-être sera-t-il même nécessaire, dans les commencemens, de dépasser les ressources de l'ancien budget : ce sont des avances qui se retrouveront plus tard. Il faut aller tout d'abord les mains pleines de secours au-devant des besoins, car chacun de ces secours d'argent, c'est peut-être un crime de moins, c'est à coup sûr une vertu de plus dans la société. Jamais aumône ne descendit sur une meilleure terre. N'oublions pas en outre que le nouveau système aura à combattre des habitudes funestes ; n'oublions pas qu'il s'agit de désapprendre aux filles-mères le chemin des tours. Une telle œuvre ne peut être le fruit que de nombreux sacrifices. Quand le fatal penchant à l'abandon des enfans sera redressé, quand le torrent impur qui entraîne aujourd'hui tant de nouveau-nés à l'oubli et à la mort aura changé de cours, alors, mais alors seulement, l'État pourra refermer ses mains. Ces sacrifices passagers trouveront d'ailleurs une compensation morale dans les devoirs et dans les sentimens de fa-

mille qu'ils feront refleurir. Quelques moralistes se sont effrayés de ces secours, qu'ils regardent comme une prime d'encouragement offerte au libertinage. Dans le sujet délicat qui nous occupe, les nuances sont tout : il ne faut pas encourager les filles à devenir mères; mais, une fois qu'elles le sont, il faut leur prêter assistance pour leur ôter l'envie d'effacer par un crime les traces de leur faiblesse. Les indemnités que leur servira l'administration ne seront point des motifs pour réitérer une première faute. L'homme qui tend la main à son semblable tombé sur le bord d'un abîme ne l'engage pas pour cela à recommencer sa chute; il l'aide au contraire à se relever, et lui inspire ainsi l'effroi du danger qu'il a couru.

Nos vues ne sont pas des utopies : un administrateur distingué, M. Curel, préfet du département des Hautes-Alpes, les a mises en pratique, et il a réussi à éteindre dans sa localité le fléau des expositions. Le tour existe encore, mais on ne s'en sert plus; il est fermé en principe. Objectera-t-on contre un tel résultat que le nouveau système ne s'est guère exercé jusqu'ici que sur une population restreinte et connue? Sans doute, le département des Hautes-Alpes n'est pas la France, l'action de l'autorité rencontrera plus d'obstacles dans les grandes villes; mais le cœur des mères est le même partout, et en s'adressant à cette tendresse quelquefois obscurcie, rarement éteinte, en dégageant les bons sentimens de la femme des entraves du besoin, on obtiendra partout des sucès consolans. Il faut seulement suivre la marche prudente et ferme que M. Curel s'est tracée. Avant de briser l'in-

stitution ancienne, il faut en rendre l'usage inutile. Supprimer les tours, c'est le but, ce n'est pas le moyen. Isolée, la fermeture des tours serait une tentative téméraire, rétrograde, homicide. Le système des secours à domicile est au contraire une mesure sage, utile et morale, qui peut seule fermer le gouffre ouvert dans nos campagnes, et surtout dans nos grandes villes, par l'habitude funeste du délaissement. En attendant ce résultat qu'on entrevoit dans l'avenir, une administration éclairée, et qui s'appuiera sur tous les sentimens de la nature, rétrécira de jour en jour la voie des expositions, sans recourir à la contrainte. Le tour n'aura plus besoin alors d'être aboli; il tombera tôt ou tard de lui-même, quand une fois il sera vide. Ce que M. Curel a tenté avait été essayé ailleurs et n'avait pas réussi; c'est que la difficulté ne réside pas tant dans la nature du secours que dans la manière de le distribuer. L'aumône ne porte son fruit que quand elle est accompagnée d'exhortations et de surveillance. Quoique les moyens de douceur soient de beaucoup préférables dans un tel service, il faut savoir quelquefois s'armer d'une sévérité bienveillante; car il y a des consciences indécises qui ont besoin de se sentir sous le regard de l'autorité pour redresser leurs voies tortueuses. L'accord des pouvoirs et de certaines influences morales est encore nécessaire, comme l'observe M. Curel, pour assurer le succès de cette œuvre délicate. Il ne faut surtout pas négliger dans les campagnes l'assistance du clergé; le curé peut beaucoup sur l'esprit de ses jeunes brebis égarées, et il ne refusera sans doute pas son concours

à l'administration dans une œuvre toute dictée par l'esprit évangélique.

Le secours à domicile combattra la misère, qui est une des causes dominantes d'abandon, mais il n'éloignera pas les mauvais conseils. Toute réforme administrative qui n'aura pas pour auxiliaire une réforme dans l'institution des sages-femmes sera frappée d'impuissance. Là, nous l'avons dit, est la racine du mal. Il conviendrait d'abord de restreindre le nombre des élèves-femmes qui se destinent à la pratique des accouchemens, en posant à l'entrée de cette profession des examens sérieux. A l'heure qu'il est, les sages-femmes ne savent rien : cette ignorance les rend téméraires; elles négligent trop souvent d'appeler le médecin dans des cas difficiles où leur ministère ne suffit pas. Une telle assurance aveugle a compromis maintes fois les jours de la mère ou ceux de l'enfant. Il serait ensuite utile de les écarter des grandes villes pour les refouler dans les petites localités. Dans les hameaux, tout le monde se connaît ; il est difficile de s'y livrer à un commerce clandestin et criminel. Celles qui, ayant offert des garanties de moralité, demeureraient dans les grandes villes, à Paris surtout, devraient être pourvues d'une autorisation spéciale pour tenir une *maison d'accouchement*. Il importe qu'une surveillance plane sur ces établissemens douteux, de manière à dévoiler les abus qui s'y cachent, sans enlever à de telles maisons l'obscurité qui convient aux mystères de la pudeur vaincue et confuse de sa défaite. Nous savons que des commissaires de police se sont plus d'une fois transportés, à Paris et

dans les provinces, au domicile des sages-femmes, pour savoir le nom de leurs pensionnaires et pour vérifier la nécessité où ces dernières se trouvaient d'abandonner leur enfant. De telles visites ont presque toujours eu des résultats fâcheux. La main de la police est trop brutale pour toucher à ces voiles délicats; s'il faut en croire des témoignages très graves, la décence n'aurait même pas toujours présidé à ces inspections. Nous voudrions que ces fonctions de surveillance fussent confiées, dans chaque arrondissement, à un ou deux médecins, dont le caractère serait estimé, et qui réuniraient aux lumières de la science une connaissance pratique du cœur humain. Quel tact moral ne faudrait-il pas pour distinguer, en toute occasion, le vice de la faiblesse abusée, pour marquer la limite entre une faute souvent généreuse et l'acte qui commence à être crime ou délit, enfin pour ne requérir l'intervention de la justice que dans les cas extrêmes, où tous les moyens de douceur et de persuasion auraient été essayés sans succès! C'est, du reste, moins contre les mères que contre les fauteurs et les complices de l'exposition qu'il sera besoin de sévir.

Il y a une autre influence sur laquelle nous comptons pour combattre les manœuvres des sages-femmes. Déjà dans quelques villes existent des sociétés de charité maternelle, dont l'action bienfaisante, jusqu'ici fort bornée, pourrait concourir puissamment à conserver les enfans dans les familles. Il s'agirait d'organiser ces sociétés sur une échelle plus étendue. Nous voudrions qu'elles envoyassent au chevet du

lit de chaque fille en travail un ange consolateur. La femme assistant la femme, la devinant, prévenant dans son cœur des idées de désespoir, d'abandon ou de suicide, quel spectacle ! C'est dans le monde, au milieu de la richesse et des plaisirs, qu'on recruterait des missionnaires pour cette œuvre utile, qui aurait aussi ses joies sérieuses. Il faudrait toute l'autorité de la vertu, mais d'une vertu douce et intelligente, pour traiter avec les faiblesses du cœur humain. C'est ici surtout que les caractères varient avec la nature de la faute : telle fille-mère a failli par légèreté, telle autre par besoin ; chez celle-ci, la conscience n'est pas morte, elle n'est qu'endormie ; chez celle-là, le remords et la honte menacent les jours de l'enfant ; il y en a peut-être qui ont secoué toute pudeur. Qui ménagera toutes ces nuances? Nous parlons, les femmes agissent. Elles sont douées d'une pénétration merveilleuse pour entrer dans chaque souffrance. Leur charité distribuera à l'une un secours, à l'autre un conseil; leur voix réveillera celles-ci de leur somnolence morale, épargnera à celles-là l'humiliation d'un aveu. Quand elles ne pourront sauver la mère, elles chercheront toujours à sauver l'enfant. Une fille a-t-elle résolu d'exposer son nouveau-né, elles feront semblant de consentir à la nécessité qui lui dicte cet arrêt fatal; elles l'engageront seulement à le conserver durant une semaine. Gagner quelques jours avec la nature, c'est gagner tout. Le sentiment maternel a besoin d'être mis à l'essai. Presque toutes les femmes qui abandonnent et qui sacrifient leur enfant n'ont pas eu le temps de l'aimer. Ont-elles fait une fois l'ap-

prentissage des devoirs de mère, elles y trouvent un charme qui les retient et qui les attache pour l'avenir à leur nouveau-né. L'indifférence vaincue, il faudra combattre encore la honte qui pousse au délaissement. Si l'enfant n'est pas la faute, il en est du moins la révélation; c'est cette révélation que l'on hait, qu'on veut écarter de ses propres regards, et surtout des yeux du monde. Une morale éclairée fera comprendre à ces malheureuses que, si leur conduite de fille est peu digne d'éloge, leur conduite de mère peut leur mériter plus tard l'estime et le pardon. C'est rendre service aux filles-mères que de les forcer à élever leur nouveau-né : elles s'en détachent dans un premier moment de honte, de gêne ou d'indifférence; mais plus tard quels regrets! En venant à leur secours, on leur ménage un soutien, une consolation pour l'avenir. Ce n'est point dans le tourbillon des plaisirs, souvent même des désordres, que la voix de la nature se fait entendre. Les sentimens maternels sont plus lents à naître chez ces filles dissipées que chez les autres femmes; mais quand la jeunesse, l'âge des étourdissemens, a cessé, quand les adorateurs se retirent, on se souvient amèrement de l'enfant qu'on a mis au jour. C'est alors que le cœur parle; malheureusement il est trop tard. Où le retrouver? Cet enfant ne repoussera-t-il pas d'ailleurs les bras qui l'ont lui-même rejeté? On le craint, et la solitude, une solitude morne, éternelle, punit alors cruellement celles qui, dans leur jeunesse, ont oublié d'être mères.

L'influence de telles sociétés charitables balancerait d'abord l'action malfaisante des sages-femmes;

elle ne tarderait pas à la dominer. Il est bien entendu que ces fonctions seraient purement honorifiques. A Paris surtout, on trouvera dans chaque quartier des mains blanches et oisives, toujours prêtes à s'entremettre dans une œuvre de bienfaisance. Le grand mal quand on donnerait au soulagement des peines les plus graves quelques-unes de ces heures dorées qui s'éteignent çà et là dans l'ennui d'un salon ou d'un boudoir! Il ne faut pas que les filles-mères se sentent abandonnées; chacune de ces malheureuses, reconnaissant qu'elle a sur elle les yeux de la société qui applaudit à ses efforts, à ses pénibles devoirs, à ses sacrifices, trouvera dans cette surveillance même un noble motif d'émulation, qui soutiendra son courage défaillant. N'oublions pas que sa tâche est rude et ingrate. Les travaux de la maternité, déjà si écrasans pour la femme mariée dans les classes ouvrières, le sont bien davantage pour la fille isolée. Le mépris, d'autant plus dur qu'il est plus aveugle, habite précisément les régions basses de la société. Il faut être éclairé pour être bienveillant. Les gens du peuple ne comprennent rien à la vertu repentante, ni à une faute rachetée; il est donc nécessaire que le baume et le pardon viennent de plus haut. Nous aimerions mieux voir aussi les secours d'argent passer par les mains de ces sociétés maternelles que par les mains de l'administration. Les plus faibles d'entre les faibles, celles qui ont aimé, n'en comprendront que mieux les rougeurs de l'amour facile et puni. Rien ne s'oppose, comme on voit, à introduire dans le service des enfans trouvés un ministère nouveau, le ministère

des femmes du monde. Qu'on ne s'effraie pas de telles fonctions, moins faites pour exalter les vues ambitieuses d'un sexe timide que pour contenter son cœur. Il ne s'agit pas d'appeler les femmes du monde au maniement d'affaires administratives, mais d'envoyer au lit de la fille du peuple, après le grand désastre de l'honneur naufragé, une chaste colombe qui lui rapporte le rameau vert de l'espérance.

Les secours combattront le besoin; les sociétés maternelles éloigneront les mauvais conseils et les résolutions funestes. Il reste encore un obstacle à vaincre, c'est l'embarras que cause à une ouvrière allant en journée la présence d'un enfant qui vient de naître. Une institution s'élève à Paris pour détruire cet inconvénient: nous avons nommé les *crèches*. Le premier essai de ce genre a été fait dans le quartier de Chaillot. On loua un local modeste, on acheta douze berceaux, quelques petits fauteuils, un crucifix, et le 14 novembre 1845 la crèche était ouverte. Un prêtre la bénit; des sermons de charité furent prêchés dans les églises sur ce texte connu: *Infantem positum in præsepio*. L'éloquence de la chaire, si pauvre qu'elle soit aujourd'hui, trouva dans toute cette paille quelques inspirations touchantes, et comme des ornemens chrétiens pour émouvoir les cœurs; le rapprochement entre la crèche de Béthléem, où l'enfant-Dieu fut couché sur un peu de litière fraîche, et celle de Chaillot, où l'enfant du pauvre allait trouver un berceau, des langes blancs et des soins charitables, tout cela était de nature à ouvrir la source des aumônes. Les aumônes coulèrent en effet. Mme la du-

chesse d'Orléans vint en son nom et au nom de son fils au secours de l'œuvre commencée. Nous aimons à voir ce qu'il y a de plus grand par la naissance descendre vers ce qu'il y a de plus petit et de plus faible. La crèche ayant réussi à Chaillot, d'autres quartiers de Paris accueillirent cette fondation utile. Vers la fin de décembre dernier, une crèche s'ouvrait rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, au centre de la population la plus souffrante et la plus démoralisée. Nous avons visité ces lieux avec intérêt. Au milieu d'une grande cour, dont les bâtimens conservent un air abbatial, montez un escalier raide et étroit, sur les marches duquel la pauvreté a laissé ses traces; au second étage (si ce n'est pas au troisième) se trouve la crèche : deux chambres aux murs nus, avec des berceaux garnis de rideaux blancs, une lingerie naissante et un tronc pour recevoir les offrandes des visiteurs. Dans la première pièce sont les nouveau-nés qui sommeillent, dans la seconde se tiennent les enfans au-dessous de deux ans, assis sur de petits fauteuils et qui jouent. Deux dames de charité surveillent les berceuses. L'instant de la journée le plus intéressant est celui où les mères s'échappent de leurs travaux pour venir donner le sein à leur nourrisson ou prendre dans leur bras leur enfant sevré. La tendresse de ces femmes, si belles dans ce moment-là sous leurs haillons, la joie angélique de ces petits êtres qui reconnaissent leur mère, qui voudraient lui parler et qui ne savent, tout cela met gracieusement en action ce vers du poète latin :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

On voit clairement le but des crèches : fournir aux mères pauvres qui travaillent un moyen économique de faire garder leur enfant durant la journée. Cette institution enlève une excuse et un motif grave au délaissement; elle sert à renouer le lien de la famille, sans lequel tous les autres liens de la société se relâchent. Il importe néanmoins de modifier plusieurs des statuts : la crèche ne reçoit que les enfans dont les *mères se conduisent bien* (1). Nous n'approuvons guère cette charité exclusive qui regarde aux mœurs de la personne secourue plus qu'à ses besoins et aux infirmités du premier âge. Ce ne sont d'ailleurs pas les femmes d'une conduite irréprochable, d'une vie sévère, qui abandonnent leurs nouveau-nés. En allégeant à ces dernières le fardeau de la maternité, vous faites sans doute une œuvre méritoire; mais cette œuvre ainsi restreinte, n'exerce plus aucune influence sur les expositions d'enfans trouvés, qui restent en dehors de votre prévoyance inutile. Il faut transporter aux crèches la liberté qui existe pour les tours, si l'on tient sérieusement à remplacer une institution qui favorise les causes du délaissement par une autre institution plus morale qui les prévienne. Le second inconvénient est dans la distance : une femme perdra une partie de sa journée, l'hiver par la gelée, presque toute l'année par la pluie, s'il faut qu'elle apporte, loin de chez elle, le matin, qu'elle allaite à midi et qu'elle reprenne le soir son nouveau-né. Pour que la crèche fût recherchée par l'ouvrière, il serait

(1) Premier article du réglement.

nécessaire que la crèche se trouvât toujours à la portée de son domicile. On voit combien ces établissemens auraient besoin d'être multipliés. Nous avons visité tout ce qui existe jusqu'ici dans Paris, et ce que nous avons visité est encore peu de chose. C'est moins une œuvre faite que le noyau d'une œuvre. Du reste, l'idée nous semble féconde, et peut avoir d'heureux développemens. Une bonne étoile s'arrêtera, nous n'en doutons pas, sur ces établissemens si utiles, sur ces crèches où déjà l'enfant du pauvre est entouré d'un bien-être qui manquait au petit enfant de l'Évangile. Il faut maintenant que la bienfaisance vienne au secours de l'œuvre imparfaite. Si votre charité hésite encore, mères, regardez votre enfant! Femmes du monde, donnez un berceau pour que le berceau de votre nouveau-né ne soit jamais vide!

Nous arrivons à un dernier moyen d'éteindre les expositions : c'est la recherche de la paternité. Dans l'état actuel des choses, l'enfant est puni, la mère est punie : est-il juste que l'homme qui est le plus coupable, souvent même le seul coupable, soit le seul aussi qui échappe au châtiment? On objecte que le secours payé par le séducteur à la mère de l'enfant constituerait un privilége en faveur de la richesse. Ce privilége existe déjà; tout le monde sait que ce sont les jeunes gens riches et oisifs qui, pour passer le temps, font œuvre de séduire les jeunes filles; seulement, au privilége, la recherche de la paternité ajouterait la charge. Dans l'état présent, ils trompent et ils abandonnent; c'est tout profit. La seule objec-

tion grave qu'on élève contre la recherche de la paternité, c'est la difficulté matérielle, souvent même l'impossibilité absolue, de remonter à la preuve du délit. Aussi cette mesure est-elle extrêmement délicate. Avant la révolution de 89, la recherche de la paternité était admise en France. Elle s'est maintenue en Angleterre jusqu'à ces derniers temps. Une fille était-elle devenue mère, elle nommait le père de son enfant; son serment était considéré comme une preuve, et suffisait pour faire condamner le séducteur à épouser la fille ou à payer la pension de son enfant jusqu'à la douzième année : un refus était puni d'un long emprisonnement. L'exercice de ce droit donna naissance à des fraudes considérables. Aujourd'hui, depuis 1834, ce sont les paroisses et non les filles qui mettent le père en cause pour en obtenir la pension destinée à l'entretien de l'enfant. La déclaration et le serment de la mère ne sont plus considérés comme des preuves suffisantes. Un tel usage s'introduirait-il heureusement dans les mœurs françaises? Des hommes graves, qui appartiennent à l'administration, ne seraient pas éloignés d'admettre la recherche de la paternité, non toutefois pour imposer le mariage, en tout état de cause, comme peine de la séduction (au moyen-âge, il fallait choisir entre épouser la femme, ou la potence), mais pour encourager les unions légitimes, qui sont la plus forte garantie contre l'abandon des nouveau-nés. C'est ici que les sociétés maternelles interviendraient encore avec succès; leur influence toute de persuasion et de douceur enlèverait à la recherche de la paternité ce qu'une telle

enquête a toujours d'odieux et de blessant entre les mains de la justice.

Les armes de la prévoyance pourront sembler insuffisantes en présence des causes si nombreuses qui invitent les mères au délaissement. Pas une de ces causes, la misère, la honte, la séduction, n'échapperait cependant tout-à-fait aux moyens que nous venons d'indiquer. Le temps ferait le reste. Si les enfans trouvés n'avaient pas disparu entièrement sous l'action de ces moyens pratiqués avec une persévérance intelligente, leur nombre aurait du moins beaucoup diminué. Il serait temps alors de porter la main sur les hospices. Nous arrivons, on le voit, au même but que l'administration se propose d'atteindre par la fermeture des tours; seulement nous y arrivons après avoir tari la source des expositions d'enfans. Cette voie nous semble la seule raisonnable, la seule possible. Si la solution n'est pas là, elle n'est nulle part (1). La clôture des tours et des hospices, non comme mesure immédiate et préalable, mais comme objet d'efforts constans, comme mesure préparée, tel est le terme vers lequel doivent tendre les vues de l'administration. Tous les moralistes ont entendu sortir des sociétés anciennes et modernes une grande voix qui se lamentait, la voix de la mère pleurant le fruit de ses entrailles, que le sentiment de l'honneur ou une nécessité cruelle lui avait ravi. Tous ont rencontré sur le chemin Rachel abandonnée et refusant toute con-

(1) Nous n'avons rien dit, et pour cause, des colonies agricoles d'enfans trouvés; ces établissemens, quoique patronnés par des hommes honorables ne mènent pas au but; ils en éloignent.

solation, parce que ses enfans n'étaient plus pour elle. Quitte tes vêtemens de deuil, ô femme inconsolée ! relève ta tête abattue, ô mère ! tes enfans sont retrouvés. Un système de charité plus large que celui des tours peut te les rendre.

Le chiffre total des malheureux qui vivent au milieu de nous privés d'état civil et de famille dépasse un million. L'antiquité ne voyait de motif d'intérêt au théâtre et ailleurs que dans l'existence de ces acteurs mystérieux sur la scène du monde. On ne comprenait alors que la poésie de la fatalité. Aujourd'hui la poésie de la charité, la poésie de la famille surtout, est destinée à remplacer la source désormais tarie où puisait la muse antique. Les naissances occultes doivent rentrer dans la règle des naissances ordinaires. L'opinion publique, tout en conservant l'amour du devoir et le respect du bien, pardonnera la faute de la fille à la tendresse de la mère. Il faut surtout qu'elle lève l'anathème jeté sur la tête de l'enfant, car nul ne peut être coupable d'une faute qu'il n'a pas commise. Le péché originel s'en va de nos croyances ; qu'il s'efface aussi de nos mœurs ! Les progrès du christianisme et de la philosophie ont rendu l'existence matérielle de l'homme sacrée jusque dans le sein de la femme ; ils doivent assurer maintenant son existence morale et civile. De quelque part qu'il nous vienne, tout enfant qui naît, aux yeux de l'État, c'est un citoyen ; aux yeux de l'économie politique, c'est un travailleur ; aux yeux de la religion, c'est un frère.



LES

SOURDS-MUETS.

I. — L'abbé de l'Épée. — L'abbé Sicard. — Bébian

C'est une prérogative de l'homme que d'être soumis à de grands maux ; ce qui s'élève beaucoup descend beaucoup ; le même terme chez les anciens voulait dire hauteur et profondeur, *altitudo*. Un de ces abîmes de la nature où la dignité humaine vient irréparablement sombrer, et peut-être un des plus tristes de tous, c'est le mutisme, ou, selon le langage scientifique, la surdi-mutité. Il n'est nul de nous, doué de l'intégrité de ses organes, qui n'ait plaint quelquefois le sort lamentable du sourd-muet, cet être condamné

par la nature à la perpétuité du silence. Le sourd-muet est bien un homme comme un autre, moins un petit organe, l'ouïe; mais la privation de ce sens unique met primitivement entre lui et les autres hommes une distance qu'il est impossible à ses propres moyens de franchir. Plongé au sein du monde physique, dont il ne reçoit pas même les sons, il languit dans la plus morne infirmité; les oiseaux qui chantent ne chantent pas pour lui; l'air ému n'a pas de confidences à lui faire; pourvu de simulacre d'oreilles, il voit partout la nature qui parle, et il ne l'entend pas. Nous avons de la peine à nous faire une juste idée de ce silence immobile, éternel; dans l'état ordinaire, nous entendons toujours, au milieu du calme, des voix insensibles qui nous rassurent. Le nouveau système pénitentiaire, par lequel une philanthropie barbare cherche à mutiler chez l'homme des sens qu'avait respectés la nature, a imaginé d'éteindre autour du condamné tous les bruits vivans; mais elle a beau faire, elle ne parviendra jamais à réaliser le silence absolu. Un voyageur nous racontait avoir rencontré ce silence dans un des mornes déserts de l'Afrique; il nous disait avoir été saisi d'épouvante au milieu de la nature muette, tant est insupportable pour l'âme humaine cette taciturnité de plomb, cette extinction complète de tous les mouvemens sonores: eh bien! ce silence est celui du sourd-muet, et il dure toute la vie.

On comprend dès-lors la tristesse empreinte sur le visage de ces malheureux; autant valait pour eux n'être pas nés, si une providence humaine ne les avait

enfantés une seconde fois à une nouvelle existence. Or, telle est la profondeur de la misère morale qu'elle n'excite pas même, ou du moins bien tardivement, la pitié. A ces maux, qu'avait créés la nature, venaient se joindre tous ceux que les préjugés accumulaient sur la tête des sourds-muets. Dans l'antiquité, les infirmes, les idiots, les sourds-muets, les aveugles, tous ceux qui arrivaient incomplets à l'existence, étaient impitoyablement retranchés ou envisagés comme non avenus. Le monde ancien ne faisait aucun cas de la famille; il ne considérait que l'État; le citoyen était tout, l'homme rien; du haut de ce point de vue, la société sacrifiait sans remords tout ce qui ne pouvait pas lui rendre de services. Le christianisme modifia un peu ces notions cruelles de la politique ancienne; la charité intervint et posa sa main sur les chaînes morales de la nature humaine. Toutefois les siècles chrétiens considérèrent encore longtemps avec une sorte d'effroi l'empreinte du doigt de Dieu sur certaines infirmités mystérieuses. Les sourds-muets étaient à peine regardés commes des hommes: saint Augustin les déclarait incapables de comprendre les vérités de la religion. Les lois civiles les maintenaient en tutelle durant toute leur vie et leur interdisaient de disposer de leur bien par testament; les parens affligés et honteux de leur œuvre jetaient un voile sur ces êtres manqués, pour les dérober à tous les regards. Voilà quel était le sort des sourds-muets; et si ce triste tableau va disparaître, c'est qu'un homme s'est rencontré dont les entrailles ont frémi à la vue de ces infortunés, et qui a juré d'effacer leurs

maux par l'éducation. Sa main charitablement téméraire osa toucher ce voile que la justice divine était censée avoir étendu sur l'esprit du sourd-muet comme pour l'ensevelir. Tout le monde connaît cet humble et généreux grand homme qui, témoin d'une des plus graves infirmités de notre nature, mit tous ses soins à la réparer. Nous avons vu de jeunes sourds-muets, émus jusqu'aux larmes par la reconnaissance, tracer avec de la craie sur une planche noire ce nom que nous écrivons maintenant sur le papier et que nous voudrions écrire dans tous les cœurs, l'abbé de l'Epée.

Il ne faut pourtant pas exclusivement rapporter à un homme ce qui est le fruit du progrès général des idées et des mœurs. Il était réservé au siècle par excellence des lumières et de la liberté de créer un système d'émancipation morale pour les sourds-muets, en déliant l'intelligence de ceux dont la nature avait enchaîné la langue. Ce sont les philosophies qui amènent les découvertes; le XVIII[e] siècle inspira cet homme étonnant qui osa revêtir d'une existence nouvelle des êtres abandonnés dont le monde avait consacré depuis des siècles la mort civile et la déchéance. Il fallait le secours des idées qui ont préparé une grande rénovation dans la société pour qu'une main entreprît de régénérer la destinée des sourds-muets en les rétablissant dans leurs droits d'hommes et de citoyens. Tout le monde connaît, au moins d'une manière générale, le moyen dont se servit l'abbé de l'Épée pour réhabiliter l'intelligence chez ces êtres déchus selon l'ordre de la nature : il

mit la parole au bout des doigts du sourd-muet. A ceux qui douteraient encore de sa mission, le XVIIIe siècle pourra dire désormais : « Regardez autour de vous : les sourds-muets entendent; les aveugles voient; reconnaissez donc à ces signes que le progrès est envoyé de Dieu. » S'il nous en coûte en effet de croire que Dieu étende maintenant sa main à des prodiges et à des miracles, c'est au contraire un besoin pour notre raison de croire qu'il préside aux grandes découvertes par lesquelles se complète en quelque sorte de siècle en siècle l'humanité.

Achever par l'éducation ces êtres incomplets qu'on nomme les sourds-muets, c'est continuer l'œuvre du Créateur, c'est s'associer aux intentions de la Providence. Aussi bien la triste condition de ces membres déshérités et infirmes va changer; ils vont être rendus à la société qui les repoussait; l'égoïsme industriel qui exploitait les sourds-muets comme des bêtes de somme, qui les faisait servir comme autant d'échelons vivans à élever d'en bas les plus rudes fardeaux, va être contraint à les restituer. Vingt à vingt-cinq mille individus, franchissant les préjugés qui s'élevaient entre eux et nous, vont redevenir nos égaux et nos frères. Tout cela, nous le répétons, ne fut pas uniquement l'œuvre d'un homme; plusieurs siècles avaient concouru à cette vaste émancipation des forces de la nature opprimée; mais le XVIIIe avança plus que tous les autres ce mouvement par lequel l'humanité, rattachant à sa cause celle de tous les infortunes, réunissant sans cesse à sa marche les abandonnés, les infirmes, ne laissera bientôt plus rien

derrière elle. Ce qui appartient aux individus dans cette œuvre générale, ce sont les inventions utiles ; témoin celle de l'abbé de l'Épée qui tient vraiment du merveilleux. Il ne s'agit pas ici de ces signes et de ces prodiges par lesquels d'anciens thaumaturges s'amusaient à troubler les lois de la nature : les miracles de la philanthropie moderne ont au contraire pour objet de réparer la violation de ces lois qui maintiennent la dignité de l'homme.

Les grandes découvertes sont le plus souvent dues au hasard ; on est convenu de désigner de ce nom les causes secondaires et accessoires qui les ont fait naître. L'abbé de l'Epée eut l'occasion de se rendre un jour dans une maison de la rue des Fossés-Saint-Victor. Il y rencontra deux jeunes filles occupées l'une et l'autre à un travail d'aiguille et assises gravement sur leurs chaises. Leur mère était absente. Le bon prêtre demande à attendre le retour de cette dame ; les deux jeunes filles le reçoivent avec cet air intéressant qu'on a toujours à leur âge, mais sans lui répondre un seul mot. Elles s'étaient remises froidement à la couture. L'abbé de l'Épée ne pouvait se lasser d'admirer la modestie de ces deux enfans dont le silence relevait encore les charmes ingénus. Il se hasarde à leur adresser une question ; les deux jeunes personnes, sans lever les yeux de leur ouvrage, continuent à se taire. Pour le coup, c'était trop fort ; l'étranger commençait à craindre qu'elles ne fussent mal élevées et impolies , il interroge encore, même silence. La mère des deux jeunes filles arrive ; l'abbé de l'Épée la salue, et se plaint avec douceur de l'accueil qui lui a

été fait : « Je leur ai adressé plusieurs fois la parole, dit-il, et elles n'ont pas voulu me répondre. — Hélas ! reprend la mère avec tristesse, ce n'est pas leur faute ; elles sont l'une et l'autre sourdes-muettes de naissance. » L'abbé de l'Épée, avec sa bonté naturelle, craint d'avoir offensé cette malheureuse mère, et se confond en excuses. « N'y aurait-il pas, ajoute-t-il, de remède à leur état ? — Un religieux, dit-elle, le père Vanin, s'était chargé de leur instruction ; au moyen d'estampes, il était parvenu à leur apprendre l'histoire sainte ; aujourd'hui, ce bon père est mort, et nous voilà abandonnées. » La mère pleura ; l'abbé de l'Épée sortit. — En chemin, il réfléchit amèrement au malheur de ces deux jeunes filles, et se demanda s'il ne pourrait pas remplacer auprès d'elles le père Vanin. Il ne suffisait pas de la bonne volonté ; il fallait trouver une méthode. Les estampes du père Vanin (ou Famin) ne présentaient au bon sens de l'abbé de l'Épée qu'une ressource faible et incertaine. Or, marchant toujours, il se souvint d'une conversation qu'il avait eue à l'âge de seize ans avec son répétiteur ; celui-ci lui avait prouvé « qu'il n'y a pas plus de liaison naturelle entre des idées métaphysiques et les sons articulés qui frappent nos oreilles, qu'entre ces mêmes idées et les caractères tracés par écrit qui frappent nos yeux. » Ce raisonnement fut pour l'abbé de l'Épée un trait de lumière. Il se demanda alors s'il n'y aurait pas un moyen de *faire monter par la fenêtre*, dans l'esprit du sourd-muet, ce qui n'avait pas pu *entrer par la porte ;* en d'autres termes, de suppléer un sens par un autre. Cet espoir fait tressail-

lir le cœur de cet honnête homme; comme prêtre et comme chrétien, il se réjouit déjà en entrevoyant la possibilité de faire parler à Dieu le silence de ces enfans, dont la nature avait fermé éternellement la bouche. Il essaie, il tâtonne d'abord; il essaie de nouveau, et déjà le succès de ses premières tentatives l'encourage à continuer. Nous ne le suivrons pas dans tous les détours de cette entreprise hardie; un homme, avec ce génie que donne la charité, osa faire ce qui avant lui était regardé comme impossible : communiquer toutes les idées et toutes les connaissances sans le secours de la parole.

On se tromperait en croyant que cette admirable découverte fut d'abord accueillie avec l'enthousiasme qu'elle méritait. On commença par contester à l'abbé de l'Epée la priorité de son système; l'envie ne manque jamais, en pareil cas, d'érudition; elle découvrit aisément, dans les ténèbres des siècles passés, des traces d'une lumière vague et incertaine. Où trouver un fait sans précédens? Il est certain que les essais de Pedro de Ponce et de Bonnet en Espagne, de Gregory et de Wallis en Angleterre, d'Amman en Hollande, de Péreire et de l'abbé Deschamps en France, que, même avant eux, un témoignage écrit de Jérôme Cardàn, avaient fait entrevoir la possibilité de donner quelque instruction aux sourds-muets. Mais, outre que l'abbé de l'Épée n'eut aucune connaissance des travaux de ses devanciers, il créa une méthode qui diffère essentiellement de la leur par les moyens et par les résultats. Aucune de ces méthodes, en effet, n'avait mérité de survivre à son auteur. La vérité est

donc que l'abbé de l'Épée seul, en renouvelant l'instruction des sourds-muets par la base, éleva une simple découverte à la hauteur d'une révolution morale. En voilà assez pour lui restituer ce titre d'inventeur qu'une rivalité jalouse lui disputa. L'abbé de l'Épée eut à soutenir d'autres luttes plus sérieuses avec les préjugés de son siècle, ou, pour mieux dire, des siècles passés; l'ignorance superstitieuse ne vit pas sans ombrage cet homme innocemment téméraire forcer la nature à réparer ses erreurs. Il ne fut pas plus à l'abri des attaques du monde savant; les théologiens, les philosophes, les académiciens de différens pays soutenaient qu'il était impossible d'assujettir des idées abstraites à des signes méthodiques. Les plus rebelles au progrès ne sont pas toujours les moins instruits; ce sont souvent ces têtes vénérables qui, asservies par une idée philosophique, se croient dans l'obligation de repousser sans examen tous les faits qui paraissent contredire cette idée. Le zèle de l'abbé de l'Épée se fortifia à l'épreuve de ces contradictions: la Providence élève des obstacles autour du berceau des découvertes utiles, afin d'exciter sans cesse le génie inventeur au progrès, comme ces fontaines dont la course est d'abord tranquille et auxquelles on fait prendre par la résistance la rapidité d'un torrent. Le créateur de la méthode d'enseignement des sourds-muets avait été formé de bonne heure à la persécution. Il existait alors dans le diocèse de Paris l'usage de faire souscrire le *formulaire* à tous les prêtres qui allaient être ordonnés; ce *formulaire* était une espèce de profession de foi décrétée par l'assemblée générale

du clergé en 1655, à la suite des querelles des molinistes et des jansénistes. Tolérant par nature et par esprit de charité, l'abbé de l'Épée était d'avis qu'il fallait souffrir toutes les sectes, puisque Dieu les souffre; sa conscience se refusa donc à signer un acte qui entretenait la division dans l'église. Sur le point d'atteindre le terme de ses études ecclésiastiques, il fut arrêté au diaconat. Voyant cette carrière interrompue, il se jeta dans celle du barreau; mais les luttes de la discorde et de la chicane ne tardèrent pas à l'éloigner. Qui songe aujourd'hui aux querelles des molinistes et des jansénistes? Alors il fallut que l'évêque de Troyes, neveu du grand Bossuet dont il portait le nom, imposât de ses mains à l'abbé de l'Épée le caractère sacerdotal. Cette mesure fut très loin de réconcilier ce saint prêtre avec le clergé : M. de Beaumont ne cessa de l'accabler de ses censures et de son silence. Le saint Vincent de Paul des sourds-muets, celui auquel ces infortunés doivent leur rédemption intellectuelle, ne pouvait pas même trouver de repos devant Dieu. S'étant présenté le premier mercredi de carême pour recevoir les cendres que l'église dépose sur le front de ses fidèles, le prêtre chargé de cette cérémonie le repoussa avec outrage. C'est au milieu de ces persécutions et de ces attaques grossières, qu'à l'aide de signes introducteurs d'idées, l'abbé de l'Épée travaillait à imprimer le christianisme sur ces âmes obscurcies qui, avant lui, n'avaient pas même connu les devoirs de l'homme.

Cette œuvre incroyable, il l'entreprit avec ses propres ressources, il l'entretint avec ses faibles moyens.

Le gouvernement ne vint pas à son secours. L'abbé de l'Épée soutenait jusqu'à cinquante ou soixante pauvres enfans sourds-muets; son patrimoine étant insuffisant, il empruntait à ses amis; en vain sa famille lui reprochait-elle sa conduite déraisonnable, il promettait de devenir plus sage; mais le pauvre homme était d'une bonté incorrigible, et à chaque occasion il retombait toujours dans ses libéralités. Sa charité était sans bornes : il portait des vêtemens usés, afin que ses élèves n'allassent pas nus; il se contentait des alimens les plus grossiers, pour qu'ils n'eussent pas faim; il se privait de bois l'hiver, pour qu'ils n'eussent point à souffrir des injures de la saison. On a écrit plusieurs fois l'histoire de ces saints qui se dépouillaient de leurs habits pour revêtir les membres des pauvres mendians; combien est encore plus grand qu'eux cet apôtre moderne de l'humanité travaillant en même temps à orner les pauvres âmes de ses sourds-muets et à couvrir leur nudité morale sous le manteau de la science! Sa charité n'avait d'égale que sa modestie. Tandis que l'éclat de sa découverte attirait sur son œuvre les regards du monde savant, lui se retirait humblement dans le silence et l'obscurité pour fuir la lumière de ses succès. Il ne voulait de renommée qu'en vue de ses élèves, et reportait à Dieu la gloire dont il lui avait plu de le couvrir. Cependant les cheveux du vieillard avaient blanchi au service de ses frères; on lui fit offrir une abbaye en récompense de ses travaux; il l'écarta d'une main sévère et désintéressée. « Ce n'est pas, répondit-il, sur ma tête penchée vers le tombeau qu'il faut placer vos bienfaits, c'est sur

l'œuvre elle-même; je vais finir, il faut qu'elle dure.» L'abbé de l'Épée avait fait plusieurs démarches pour que le gouvernement adoptât son école.

L'heure marquée par la nature était venue, il allait mourir dans l'inquiétude du sort de ses enfans (c'est ainsi qu'il désignait les pauvres sourds-muets), quand l'Assemblée constituante, héritière de toutes les grandes idées philosophiques, envoya quelques-uns de ses représentans pour consoler ce juste à son lit de mort. Une députation ayant à sa tête M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, vint assister les derniers momens de l'abbé de l'Épée et lui donner l'assurance que son œuvre ne périrait pas. « Votre institution, ajouta le prélat constitutionnel, va recevoir le caractère d'un établissement public. — Dieu soit loué! répondit le vieillard; je mourrai satisfait, maintenant que je sais que mes enfans ne resteront pas orphelins. » A peine le père adoptif des sourds-muets avait-il fermé les yeux, que le monde entier retentissait de son nom et de ses vertus. Son oraison funèbre fut prononcée le 23 février 1790 par l'abbé Fauchet, prédicateur ordinaire du roi; mal apprécié pendant sa vie, il fut mal loué après sa mort: cette oraison funèbre est un des plus mauvais ouvrages de ce genre. Comment d'ailleurs célébrer dignement cette conscience délicate et difficile envers elle-même, qui, craignant d'être trop à l'aise dans ce monde, mettait à fuir le repos toute l'ardeur que d'autres mettent à le conquérir! L'abbé de l'Épée, qui n'avait été pendant sa vie d'aucune société savante, eut à souffrir encore plusieurs éloges académiques, entre autres

celui de M. Bazot, tous fort détestables ; on voit que l'ex-instituteur des sourds-muets n'eut décidément pas à se louer de la parole. Il était réservé dans ces derniers temps à un sourd-muet de naissance (M. Berthier) de faire entendre pour la première fois, sur les cendres de l'abbé de l'Épée, un langage vraiment éloquent ; c'est par la bouche de ces enfans régénérés que Dieu a voulu achever la louange du plus simple et du plus admirable des hommes.

La mort de l'abbé de l'Épée fut un événement européen. Nul n'est inventeur dans son pays : tandis qu'en France on contestait, du vivant de l'auteur, l'initiative et l'efficacité de sa méthode, les cours étrangères ne cessaient de chercher à le lier par des faveurs. L'ambassadeur de Catherine, impératrice de Russie, vint le féliciter au nom de son auguste maîtresse et lui offrir un présent considérable : « Monseigneur, répondit l'abbé, je ne reçois jamais d'or ; mais si votre souveraine veut me faire un cadeau, dites-lui de m'envoyer un ou deux sourds-muets à instruire. » Un désintéressement si ombrageux n'était pas de nature à faire son chemin dans le monde. Joseph II, empereur d'Allemagne, fut touché d'un si beau caractère ; il assista sans se faire connaître aux leçons de l'instituteur, et s'en retourna émerveillé. Un jour l'abbé de l'Épée était sur le point de monter à l'autel, quand l'enfant de chœur chargé de répondre à l'officiant vint à manquer ; un inconnu se présente et offre au prêtre de lui servir la messe. L'abbé accepte. Quel fut plus tard son étonnement, quand il reconnut que ce servant de messe n'était autre que

l'empereur! Après de tels témoignages d'estime, on juge si la perte de cet ami de l'humanité fut généralement sentie; les sourds-muets de tous les pays le nommèrent dans leur langage reconnaissant leur père intellectuel.

L'année où mourut l'abbé de l'Épée, 1789, avait sonné l'heure d'émancipation de tous les citoyens privés de leurs droits. L'Assemblée nationale poursuivait son œuvre : la cause des sourds-muets, portée devant ce tribunal de la raison et de l'égalité philosophique, était une cause gagnée. M. Prieur, député de Châlons, lut un rapport dans lequel la situation morale des sourds-muets était présentée sous des couleurs nouvelles : ce ne sont plus ces êtres dégradés que les siècles de superstition regardaient passer avec effroi; non, le sourd-muet a cessé d'être sourd avec ceux qui écrivent, et il n'est plus muet avec ceux qui savent lire. Le rapporteur désigne l'abbé Sicard comme l'élève et le successeur naturel de l'abbé de l'Épée; il propose de placer l'école des sourds-muets dans la maison claustrale des Célestins, près l'arsenal, et soumet à l'assemblée un projet de réglement. C'était la première fois que la loi allait parler le langage de l'humanité : « A votre voix, messieurs, disait l'auteur du projet, quatre mille infortunés (on s'abusait alors étrangement sur le nombre réel des sourds-muets) pourront recouvrer toutes leurs facultés, et avec elles l'usage de leurs droits; ils redeviendront des hommes et des citoyens. » Ce rapport était imprimé par la main des sourds-muets eux-mêmes; il est touchant de voir ces étrangers dans la société, ces anciens parias,

comme les nomme l'orateur, tracer eux-mêmes avec des caractères leurs lettres de naturalisation intellectuelle. Toutes les conclusions de Prieur furent votées; l'Assemblée nationale statua dans ses séances du 21 et du 29 juillet 1791 que l'institution de l'abbé de l'Épée serait entretenue aux frais de l'État, comme un monument digne de la nation française; l'article 1er du décret rendu le même jour porte en outre : « Le nom de l'abbé de l'Épée, premier fondateur de cet établissement, sera placé au rang de ceux des citoyens qui ont le mieux mérité de l'humanité et de la patrie. » C'était là, il nous semble, une meilleure oraison funèbre que celle de l'abbé Fauchet.

L'abbé de l'Épée avait semé, son successeur récolta. L'abbé Sicard était l'homme qu'il fallait pour propager une découverte nouvelle et merveilleuse. Autant l'inventeur se cachait pour faire le bien, autant le continuateur de l'abbé de l'Épée cherchait à mettre la lumière sur le boisseau. La nature l'avait pourvu à cette intention de facultés vives et brillantes. Son *Cours d'instruction d'un Sourd-Muet* est un roman philosophique dans lequel l'auteur a su transporter les principaux élémens de sa théorie. Le héros de ce roman est le célèbre Massieu, qui vient de mourir, et dont l'abbé Sicard a créé la gloire. Le maître prend l'histoire de son élève au degré le plus abaissé de l'échelle morale des développemens ; on l'accuse même d'avoir exagéré l'état de dégradation primitive du sourd-muet, dans le but de faire valoir davantage la puissance de la méthode à l'aide de laquelle il se propose de le relever. On ne suit pas sans intérêt les

pas d'abord timides de l'élève dans cette voie intellectuelle ; on monte avec lui de connaissance en connaissance vers celle qui les couronne toutes, l'idée de Dieu. Cet ouvrage est à l'éducation des sourds-muets ce que l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau est à l'éducation des *parlans*, étrange et souvent impraticable dans les détails, mais digne, par la force et l'élévation des principes, du succès qui l'accueillit. En abrégeant et en simplifiant dans ces dernières années la méthode d'éducation des sourds-muets, on l'a dépouillée de ce caractère philosophique dont l'avait revêtue l'esprit éminent de l'abbé Sicard. Il a seulement été reconnu dans la pratique (et en cela l'abbé Sicard s'est démenti lui-même) qu'après avoir fait de son élève au point de départ une sorte de brute, il lui prêtait dans la suite une intelligence fort au-dessus du niveau ordinaire, tant les démonstrations qu'il lui soumet sont compliquées. Qu'importent, au reste, ces nuances par lesquelles l'abbé Sicard se distingue de ses successeurs? il n'en a pas moins rendu de véritables services à la cause des sourds-muets en faisant lever la lumière sur les points qui avant lui étaient encore obscurs, et en perfectionnant entre ses mains un instrument dont l'inventeur, par excès de modestie, avait restreint l'utilité. L'abbé de l'Épée avait deviné l'abbé Sicard : « J'ai trouvé le verre, lui disait-il, vous ferez les lunettes (1). » C'est à l'aide

(1) Une pierre qui tombe en ruine couvre au cimetière les restes de cet homme remarquable. Au dernier banquet annuel des sourds-muets (1836), M. Puybonnieux a proposé de relever le tombeau de l'abbé Sicard : puisse ce vœu être entendu !

de ces lunettes-là que les sourds-muets voient clair maintenant dans les mystères de la science et de la nature, qui étaient autrefois pour eux obscurcis d'un nuage.

L'abbé Sicard fut troublé dans son œuvre par les événemens historiques. Attaché aux idées et aux souvenirs contre-révolutionnaires, il avait été arrêté par ordre et conduit à la prison des Carmes. Les journées des 2 et 3 septembre arrivèrent. Les massacres ont commencé; déjà un grand nombre de détenus, jugés par un simulacre de tribunal, ont subi la nécessité des circonstances. Les *travailleurs* vont procéder à une nouvelle exécution; tout-à-coup un cri s'élève : « Arrêtez! c'est l'abbé Sicard, l'instituteur des sourds-muets, le successeur de l'abbé de l'Épée. » A ce nom, les furieux s'arrêtent; les armes tombent de leurs mains. Un élève de l'abbé de l'Épée, un instituteur des sourds-muets, un bienfaiteur des enfans du peuple, ne saurait être un aristocrate; l'abbé Sicard est jugé innocent et acquitté. A peine la sentence est-elle rendue que des cris de joie se font entendre. Emporté en triomphe dans ces mêmes bras qui étaient sur le point de le massacrer, l'abbé Sicard est ramené par ces fanatiques à son domicile; leur attendrissement est au comble; ils saluent une dernière fois, en versant des larmes, l'*ami de l'humanité*. Cela fait, ils se retirent et vont continuer leur ouvrage. Effrayé de sa délivrance et craignant le ressentiment de ceux qui l'avaient fait mettre en prison, l'instituteur en chef des sourds-muets écrivit à la Convention pour demander qu'on lui rendît sa captivité. Il demeura libre

néanmoins jusqu'à la loi du 19 fructidor, qui le replongea dans une sévère retraite.

Tout en surveillant le patriotisme douteux de l'abbé Sicard, la Convention était très loin de négliger l'œuvre des sourds-muets. La cause de ces malheureux ne pouvait passer indifférente devant une assemblée comme celle-là, qui avait lié ses intérêts à ceux de toutes les classes opprimées. Les 12 et 14 mai 1793, un rapport ayant été lu par le citoyen Maignet, la question des sourds-muets se présenta de nouveau à la tribune : ce rapport est remarquable. L'abbé de l'Épée est désigné sous les traits d'un philanthrope qui, ayant rencontré sur sa route des êtres d'exception, formant une caste à part, trouva le moyen de les reporter dans le sein de la société. Le vote de la Convention sera la sanction légale d'une œuvre qui mérite à son auteur la reconnaissance des siècles. La charité publique n'est plus un vain mot ; l'État, cet être de raison, va prendre un cœur ; la société contracte désormais une dette envers tous les membres qui naissent. Cette dette augmente en proportion des besoins et des défectuosités de la nature ; elle est surtout grande envers les sourds-muets, ces enfans déshérités de la famille universelle.

Au milieu de ses travaux herculéens, la Convention trouve le moyen de jeter, en deux séances, un projet d'organisation dont les bases reparaissent sous toutes les réformes proposées à cette heure par les amis éclairés des sourds-muets. Le rapporteur reconnaît la nécessité d'une école centrale pour y former des instituteurs ; cette école doit être établie à Paris, ber-

ceau de la découverte qui rend aux sourds-muets l'usage de toutes leurs facultés. Les leçons seront publiques. Le nombre des sourds-muets étant évalué alors à 4,000, six établissemens seront créés en France pour les recevoir; c'est, toute proportion gardée, plus que nous n'en demandons à cette heure pour la population mieux connue de ces infortunés. Des ateliers seront fondés dans chaque institution. Plusieurs fois dans la semaine, les instituteurs conduiront leurs élèves au milieu des champs, et s'efforceront de leur inspirer du goût pour les travaux de l'agriculture. L'assemblée décrète que l'institut des sourds-muets, placé dans le cloître des Célestins, sera transporté dans le ci-devant séminaire de Saint-Magloire, rue Saint-Jacques, et qu'une autre école sera fondée à Bordeaux. Les sacrifices qu'exigeaient ces créations devaient paraître onéreux à la patrie dans un moment si critique; le comité des secours publics insista par la voix de Maignet : « Nous venons, dit celui-ci, vous offrir un nouveau genre d'alliance à contracter, alliance inconnue jusqu'ici dans les fastes de l'histoire, mais qui n'en sera que plus chère à vos cœurs; c'est l'alliance avec l'infortune. Il s'agit de lier par la reconnaissance les enfans sourds-muets au règne de la liberté. » C'était assez; le projet fut adopté par la Convention, et l'ombre de l'abbé de l'Épée dut tressaillir en voyant son œuvre législativement étendue en France à tous les citoyens privés du sens de l'ouïe, dont la perte entraîne toujours avec elle l'abolition de la parole. — Ne vous réjouissez pas, ombre généreuse, car les événemens vont effacer ces heureuses disposi-

tions! La révolution passa, l'empire passa, la restauration passa, et la cause des sourds-muets fut oubliée. Nous en sommes encore au projet d'organisation que la Convention nous a laissé; nous n'avons d'écoles royales que celles de Paris et de Bordeaux fondées par la Convention; aucun pas n'a été fait depuis dans cette route si largement tracée; aucune voix officielle n'a plaidé la cause du silence, et un grand nombre de sourds-muets délaissés tendent encore leurs mains à la société qui leur refuse le pain de l'éducation.

Après la mort de l'abbé Sicard, en 1822, l'établissement de Paris flottait à l'abandon, quand un homme d'un grand mérite, d'une volonté infatigable, d'un caractère ardent et ami du bien, Auguste Bébian, se présenta pour continuer l'œuvre de l'abbé de l'Épée. Nous passerons sous silence ses ouvrages. On le loue d'avoir dépouillé l'enseignement de cette obscurité savante dont son maître l'avait enveloppé. La vérité est qu'en faisant descendre la méthode des hauteurs où la maintenait le génie élevé de l'abbé Sicard, il la dégagea de certains nuages et la mit plus à la portée de l'intelligence des enfans, surtout des enfans sourds-muets. Le malheur de Bébian fut de ne pouvoir tolérer les nombreux abus dont ses yeux étaient chaque jour les témoins. Voyant ses efforts enchaînés par le désordre des études et par les actes du conseil d'administration, il fit entendre, à plusieurs reprises, des plaintes énergiques. Sa franchise déplut : une circonstance acheva de le perdre. La duchesse de Berry étant venue visiter l'institution, Bébian, qu'on avait éloigné à dessein, survint tout-à-coup. Il offrit à la

princesse quelques ouvrages des élèves. Madame témoigna alors ses regrets qu'on ne lui eût pas présenté ces élèves intéressans : « Si les sourds-muets ne paraissent pas devant votre Altesse Royale, dit Bébian, c'est qu'ils ne sont pas vêtus ; depuis quatre mois, ils ne peuvent aller à la promenade, faute d'habits et de souliers. » Cette vérité imprudente tomba comme la foudre sur la tête des administrateurs. Deux jours après on força Bébian de résigner ses fonctions. Le reste de sa vie ne fut qu'une lutte perpétuelle ; seul contre tous, il devait échouer ; il échoua. Confiant dans ses forces, dans ses lumières auxquelles ses persécuteurs eux-mêmes étaient obligés de recourir, il avait espéré rétablir à lui seul l'enseignement des sourds-muets sur des bases nouvelles et consciencieuses ; il se trompa : les abus ont leurs attaches dans des intérêts puissans qu'on ne tente pas en vain d'ébranler. Abreuvé, malade, tourmenté par les premières atteintes de la misère, il se sépara avec un déchirement de cœur de la France, de Paris, de ses chers sourds-muets qui le regardaient partir et qui pleuraient. Le 24 février 1839, il mourut à la Pointe-à-Pître. Le dégoût, la persécution, l'exil ; telle fut la récompense de cet instituteur dévoué qui jeta d'une main habile et ferme les bases d'une révolution dans le langage des signes. Le nom de Bébian est sacré parmi les sourds-muets : ils honorent en lui l'alliance, hélas! trop commune du talent et du malheur. Son tort fut de vouloir le bien intempestivement ; sans consulter la force de la résistance, il crut pouvoir faire remonter à la pureté de son origine l'établis-

sement fondé par l'Assemblée constituante ; la tentative était noble, mais téméraire : le courant l'a emporté.

Achevons en quelques traits l'histoire de la surdi-mutité. En regard des moyens inventés pour instruire le sourd-muet, plaçons les essais tentés pour le guérir, et disons tout de suite que, si les uns ont presque toujours été féconds, les autres ont constamment été stériles. Le Bouvier-Desmortiers crut que le traitement électrique pouvait rendre l'ouïe et par suite la parole à ceux qui en étaient naturellement privés ; ses prétendues cures n'ont jamais été confirmées. C'est assez dire qu'elles n'existaient pas. Dans ces derniers temps les mêmes tentatives ont reparu sous d'autres formes ; M. Dupotey de Sennevoy crut faire entendre les sourds-muets par la vertu du magnétisme animal ; quoique ses opiniâtres essais en ce genre méritent de l'intérêt, nous sommes autorisé à dire que le nouveau traitement est resté comme les autres frappé d'impuissance. La science veut ouvrir l'oreille des sourds-muets ; mais Dieu ne le veut pas. M. Puybonnieux nous a conservé sur ce point le sentiment de feu Itard ; or voici ce que lui disait ce médecin célèbre, attaché à l'institution : « La médecine n'opère pas sur les morts, et il est bien constant pour moi que l'oreille, cette partie si essentielle de l'organisme humain, est morte chez le sourd-muet. La science n'a plus rien à y faire. » Dépouillons donc à jamais l'espoir insensé de ressusciter l'ouïe chez les enfans qui l'ont une fois perdue ; il y va de leur repos et même de leur intelligence ; les tortures auxquelles

ces jeunes infortunés ont été quelquefois soumis par la médecine ont amené dans plus d'un cas une oblitération complète des facultés; l'enfant que la nature ou la maladie avait simplement rendu sourd est devenu idiot par l'art. Ce motif d'espérance étant anéanti, nos vaisseaux ayant en quelque sorte été brûlés de ce côté-là, il faut bien nous tourner vers d'autres moyens pour adoucir une incurable et si cruelle infirmité : ces moyens sont dans l'éducation. L'instituteur doit remplacer le médecin. Ce nouveau-venu, respectant le sceau que le doigt de Dieu a mis sur des organes condamnés, cherche à ouvrir chez le sourd-muet une autre porte au monde physique et au monde moral; regardant l'oreille comme irrévocablement détruite, il va faire entendre son élève par les yeux. Voilà, il faut le déclarer, la seule ressource qui reste à l'enfant privé du sens de l'ouïe, et cette ressource est grande; car le sourd-muet instruit devient en tout semblable aux autres hommes. Cette merveilleuse puissance de l'enseignement, la seule que le sourd-muet puisse invoquer utilement au secours de son infirmité, il nous reste à voir ce qu'elle est à Paris, nous chercherons ensuite ce qu'elle devrait être. Suivre l'état de l'éducation dans les principaux établissemens, ce sera additionner la somme des résultats qu'a produits l'heureuse découverte de l'abbé de l'Épée. Une telle revue est l'histoire des développemens de cette sentence que le célèbre instituteur avait prise pour thème d'un de ses concours : « *Sapientia aperuit os mutorum.* » C'est en effet ouvrir moralement la bouche des sourds-muets que de les

faire parler avec les doigts une langue nouvelle qui suffit à tous les besoins de la pensée.

II. — Théorie des signes. — Massieu. — Le sourd-muet parlant.

Nous avons indiqué une nouvelle puissance qui, ajoutée au sourd-muet, lui donne en quelque sorte un sens nouveau et supprime par l'art son infirmité naturelle; nous avons dit que cette puissance était l'éducation. Il est aisé de prévoir que l'enseignement de ces êtres silencieux va différer beaucoup de celui qu'on applique au reste des hommes. C'est en usant de la seule faculté active chez ces natures incomplètes, et en la revêtant, pour ainsi dire, du rôle propre à la faculté abolie, que nous tirerons le sourd-muet de son exception. On devine déjà que nous voulons transporter l'ouïe aux organes de la vue. C'est, en effet, par le secours des yeux, devenus non-seulement les organes de la vision, mais encore des agens auditifs, que nous remettrons le sourd-muet en possession de cet instrument du langage auquel l'esprit humain doit en grande partie le développement de ses forces. La vue nous offrira deux moyens de rompre les liens du mutisme : le premier sera ce merveilleux vocabulaire des signes qui ajoute une langue à toutes les langues humaines, le second sera la parole rendue aux sourds-muets sans le secours de l'oreille, ou, pour mieux dire, en formant chez eux une oreille acquise qui leur

tienne lieu de l'organe naturel. Le sourd-muet cessera d'être alors une créature à part; il rentrera, au contraire, dans les conditions générales qui établissent l'harmonie de notre espèce. Si l'on considère l'humanité en grand, on voit qu'elle répète les variations du système nerveux qui existent dans le règne animal. Comme, en parcourant les différentes classes de la série zoologique, nous voyons sur tout un degré de l'échelle un sens s'oblitérer, tandis qu'un autre sens le remplace dans ses fonctions, de telle sorte qu'ici ce soit l'ouïe qui domine, plus loin la vue, et que la vue gagne toujours en activité ce que l'ouïe a perdu, d'où résulte pour les êtres organisés un caractère spécial et défini; de même les infirmités de naissance ne sont dans le genre humain que des différences dont la nature se sert pour faire arriver un sens, par la privation d'un autre sens, à son plus haut degré de développement. On peut donc dire, après les travaux modernes de la science et de l'éducation, que le sourd-muet, comme l'aveugle-né, est une variété nécessaire à l'unité du type humain.

Cherchons d'abord ce qu'est le sourd-muet quand il arrive à l'éducation. S'agit-il, selon l'expression hardie de l'abbé Sicard, de lui faire une âme? Non; la surdité, il est temps de le reconnaître, ne porte aucune atteinte au principe des facultés intellectuelles. Cette infirmité agit seulement au dehors; en privant le sourd-muet des principaux moyens de communication, l'ouïe et la parole, elle arrête en lui tous les développemens qui naissent du commerce avec la société. Le sourd-muet est, comme on l'a dit, l'enfant de

la nature : entouré de solitude et de silence, il reçoit presque toutes ses leçons des objets extérieurs; les phénomènes de la lumière, du mouvement, de la végétation, sont les premiers maîtres qui lui apprennent l'existence du monde et ses rapports avec les êtres créées. L'enfance est le sommeil de la raison; ce sommeil se prolonge chez les sourds-muets non instruits, bien au-delà du terme que lui a marqué la nature; il tend même à durer toute la vie, si une main forte et éclairée ne se présente pour en secouer les ténèbres. Leurs facultés, intactes mais endormies, finiraient peu-à-peu par s'éteindre faute d'exercice, sans le moyen inventé pour les mettre en point de contact avec tous les intérêts sérieux de la vie. Ici se présente l'intervention de la méthode : connaissant les rapports que les sens ont les uns avec les autres et les secours mutuels qu'ils se prêtent, l'instituteur cherche à suppléer chez son élève l'ouïe par la vue; ne pouvant se faire entendre des oreilles il cherche à se faire entendre des yeux. Quand l'abbé de l'Épée se fit le missionnaire de la civilisation vis-à-vis de ces pauvres étrangers qui végétaient au milieu de nous, il se proposa seulement de trouver une voie nouvelle pour transporter dans leur esprit les connaissances acquises par l'ouïe aux autres hommes; cette voie est celle des signes.

Quelle transformation va s'opérer alors dans l'esprit du sourd-muet! Il assiste au réveil de ses facultés, il trouve ses semblables, il se trouve lui-même; il va rencontrer son âme. Le langage mimique exerce sur le développement intellectuel des sourds-muets

autant d'influence que les sons articulés en exercent sur l'esprit des enfans qui entendent; mais cette action est bien plus sensible chez l'enfant privé de l'organe de l'ouïe, en ce que, venant de plus loin et de plus bas, il a plus à faire pour remonter à l'état d'homme. L'isolement était, comme nous l'avons vu, la cause de son ignorance : étranger à cet échange perpétuel d'idées qui circulaient dans le monde autour de ses oreilles, il était resté pauvre au milieu de toutes les richesses morales qui forment dans la société, pour les autres hommes, une sorte de propriété commune; cette cause funeste va cesser. Par l'intervention du langage des signes se forme entre le sourd-muet et l'instituteur un canal au moyen duquel le maître va verser dans l'esprit de son élève tous les trésors de l'intelligence humaine. Borné naguère à ses propres impressions, manquant d'un lien pour les associer entre elles, le sourd-muet sentait vivement, plus vivement peut-être que les autres hommes; mais il laissait beaucoup échapper. Le langage fixe; le langage est un lien : aujourd'hui, chaque impression nouvelle, chaque fait nouveau se rattache à d'autres faits et à d'autres impressions dont le sourd-muet instruit trouve aisément la place sur l'échelle de ses connaissances. Il n'est pas vrai que la surdité soit un obstacle aux idées naturelles; l'enfant sourd-muet avait réfléchi avant de venir à l'école; mais l'éducation, en passant la main sur ces ébauches d'idées, les dessine dans son esprit d'une manière nouvelle. On peut donc dire, sans rien exagérer, que l'enseignement produit sur ces êtres incomplets une véritable rédemption morale,

un sourd-muet instruit est un homme de plus rendu à la société.

Nous avions partagé nous-même une erreur trop générale; long-temps nous avions cru que le langage des sourds-muets consistait à figurer successivement avec les doigts les lettres qui composent les mots de notre dictionnaire. On comprend ce qu'une telle méthode aurait de lent et de fastidieux. A peine avons-nous vu les enfans de l'école répéter leurs leçons et communiquer entre eux par le moyen des gestes, que nous fûmes détrompé de notre erreur. Nous avons bien vite reconnu que le langage des sourds-muets était une collection de signes imitateurs qui reproduisent la figure des objets, leur manière d'être ou leur rapport à une idée. Dès la première fois que les élèves sourds-muets voient un étranger, ils remarquent dans son maintien, dans sa personne ou dans son habillement, un caractère particulier; ils en font le signe, et ce signe devient à l'instant pour tous le nom propre par geste de cet individu. Tous les professeurs de l'institution ont reçu successivement de ces noms figurés : on désignait l'abbé Sicard en penchant la tête sur l'épaule droite; Massieu est représenté par le mouvement de la main qui relève des cheveux flottans; M. Berthier en mettant l'index de travers dans la bouche; M. Puybonnieux en imitant avec le doigt une épingle plantée sur le devant de la chemise. Nous avions à peine fait une séance de quelques heures dans la maison, que nous étions déjà nommé des élèves par la forme de nos moustaches. La nature fournit les principaux traits au langage des

sourds-muets : l'instituteur veut-il désigner un chien? il imite avec la main le geste que l'on fait pour appeler à soi cet animal. S'agit-il d'indiquer une vache? on commence par un signe qui est commun à la vache et au bœuf (c'est celui de la position des cornes), et on y ajoute le geste de traire. Cette faculté que l'homme a d'isoler d'un objet ou d'un animal un caractère saillant, et de le personnifier par ce seul caractère, est le moyen quele sourd-muet applique sans cesse pour désigner dans les êtres leur usage ou leur sexe; le signe représentatif des femelles des oiseaux, par exemple, sera celui de l'œuf et de l'incubation. Il arrive quelquefois aux sourds-muets de généraliser un rapport, et par suite le geste qui l'exprime, sur une très grande échelle; dans l'institution de Paris on énonce encore quelquefois le masculin par le signe d'un chapeau d'homme, et le féminin par celui d'un bonnet de femme : ainsi un banc, une table, se trouvent assez originalement coiffés. Cette manière de retracer tous les objets de la nature par un signe tiré de leurs caractères extérieurs, de leur usage ou de leur ressemblance à quelque chose, se rapproche beaucoup de ce que nous voyons dessiné sur les monumens de la vieille Égypte : c'est l'hiéroglyphe appliqué aux gestes de la main. Ce langage d'action est très-propre à imprimer des images vives et justes dans l'esprit des enfans : aussi la plupart des sourds-muets instruits ont-ils un tour oriental dans les idées et dans la manière de les écrire.

Le nombre des signes paraît d'abord incalculable; mais, pour peu qu'on pénètre dans le mécanisme du

langage des sourds-muets, on voit qu'il en est de leurs signes comme des lettres de notre alphabet qui, au nombre de vingt-quatre, fixent et représentent toutes les idées par leurs combinaisons infinies. Le jeu de la physionomie éclaire continuellement la nature du geste; pendant que le sourd-muet gesticule, son visage prend successivement un air de doute, d'indifférence, de vénération, de crainte ou de menace. Si je veux désigner l'être suprême, en montrant les cieux, j'accompagnerai mon geste d'un air d'adoration et de respect; si au contraire je veux désigner le firmament, je tiendrai ma figure immobile. On peut dire qu'en général le signe exprime la forme des objets du monde extérieur, et que le mouvement de la physionomie moule au-dehors ce qui se passe au-dedans de l'homme. Si le sourd-muet a besoin de représenter l'idée de défendre, il étend les bras avec un air de protection : le geste donne une image de l'acte, et la figure animée montre le sentiment qui l'accompagne. Cette langue muette a son éloquence : il est impossible de voir les sourds-muets communiquer entre eux sans être frappé du caractère scénique qu'ils impriment à tous leurs récits; il ne leur manque même pas la parole; car le geste, vivifié par l'action de la physionomie, est une véritable parole mimique qui devient tout aussi intelligible que l'autre. L'abbé de l'Epée faisait réciter en gestes à ses élèves des fables de La Fontaine qui étaient parfaitement comprises des auditeurs.

Le langage des sourds-muets a ressuscité la pantomime des anciens; aussi la plupart de ces parleurs de signes se montrent-ils des juges fort délicats sur le

mouvement de l'art théâtral. Madame Malibran faisait placer à côté de la scène, dans une loge, M. Berthier, sourd-muet de naissance, et réformait souvent son jeu sur les observations qui lui étaient faites par cet habile instituteur. Dernièrement un élève de l'école de Paris a rempli avec beaucoup de naturel le rôle d'un sourd-muet dans une pièce du théâtre de M. Comte. Le caractère de cette langue des signes qu'on se représente comme lente et compliquée dans ses moyens, est au contraire la rapidité. « Vous autres parlans, disait le sourd-muet Desloges à un détracteur du langage mimique, vous avez souvent beaucoup de peine à trouver quelqu'un dans Paris, même avec une adresse écrite. Eh bien, il n'y a aucun logement dans cette grande ville, soit boutique, soit hôtel, soit chambre à un premier ou à un cinquième étage, où je n'envoie, sans qu'il s'y trompe, un de mes camarades sourds-muets ne sachant ni lire ni écrire, pourvu que j'aie une seule fois vu le local. Je lui donnerai l'adresse de la personne indiquée avec beaucoup moins de signes que je n'emploierais de mots en l'écrivant. » Nous avons été nous-même témoin de cette rapidité électrique dans les rapports de l'instituteur avec ses élèves. Le télégraphe, cette grande main de bois qui s'agite dans l'air au-dessus de nos têtes et qui passe pour transmettre les nouvelles avec tant de célérité, est doué en comparaison de l'action mimique, d'une vitesse podagre. C'est qu'outre le jeu des doigts, le sourd-muet a, pour communiquer ses idées, le magnétisme du visage et des yeux qui rendent visibles à l'instant même tous les mouvemens de son âme.

L'histoire de ce langage mimique remonte très haut dans l'antiquité : Cassiodore fait mention d'hommes dont les mains disertes avaient pour ainsi dire une langue au bout de chaque doigt, qui parlaient en gardant le silence, et qui savaient faire un récit entier sans ouvrir la bouche. On sait que le célèbre Roscius se flattait de traduire par gestes toute une tirade d'un poète tragique. Dans les temps modernes, nous voyons encore la pantomime des anciens présider à la fondation de l'ordre de la Trappe; ces sourds-muets volontaires qui ont condamné leur bouche au silence s'entendent et communiquent entre eux par le moyen des signes. Ce langage d'action paraît même avoir été le langage primitif; nous croyons que le genre humain est né parlant; mais on doit présumer que, dans les commencemens, sa voix, encore bornée à un petit nombre de sons articulés, avait recours aux gestes pour se faire comprendre (1). Cette langue est encore la première qui nous ait assistés à notre berceau : la mère qui veut apprendre à son enfant à parler ne manque jamais de lier les noms aux objets en les montrant par quelques signes des yeux ou de la main. Si une chose étonne après ces élémens c'est que la découverte de l'abbé de l'Épée ait mis tant de siècles à se produire. Au reste, il en est toujours ainsi : l'esprit humain marche entouré d'un nuage qui le dérobe à lui-même; il cherche des difficultés qui ne sont pas dans la nature, et franchit

(1) Cet état s'est conservé dans toutes les peuplades sauvages, chez lesquelles la langue est trop pauvre pour exprimer les idées, même les plus simples; ils ajoutent aux mots des gestes qui interprètent le sens de la parole.

mille obstacles imaginaires avant de rencontrer le point le plus simple de la solution. Il n'y avait qu'un pas à faire, et ce pas est le dernier dont on s'avise. Ne voyons-nous pas chaque jour des parlans employer le langage des sourds-muets quand le leur vient à manquer? Tout individu qu'une circonstance empêche d'énoncer ses idées avec la voix a immédiatement recours aux signes pour se faire comprendre; témoin le prisonnier qui, à travers ses barreaux, concerte avec quelqu'un du dehors des moyens d'évasion. Nous nous servons encore toute la vie, en discourant, de gestes oratoires; mais ces gestes, qui ne sont chez nous que des auxiliaires de la parole, deviennent, chez le sourd-muet de naissance, le fond de ses moyens de communication, sa langue naturelle.

Tous les enfans privés de l'usage des sons articulés qui arrivent à l'école de Paris ont déjà à leur disposition des signes qui leur servent pour manifester leurs besoins ou leurs sentimens. Il n'existe pas de sourd-muet pour sa mère; l'enfant qu'un défaut de nature empêche de communiquer avec les autres hommes trouve toujours moyen d'entendre et de se faire entendre au milieu de sa famille. Avant les idées acquises, l'homme a en lui un grand nombre d'idées naturelles : ce sont ces dernières que le sourd-muet revêt pour ainsi dire de signes innés. L'éducation, en éveillant de nouvelles idées, provoque l'invention de signes nouveaux. On peut donc considérer deux sortes de langages bien distincts chez les sourds-muets, l'un naturel et l'autre appris; c'est celui-ci

qui forme le premier objet de leur enseignement. La parole mimique, artificielle, a subi quelques changemens depuis son inventeur, l'abbé de l'Épée. Ce saint prêtre, en fondant sa méthode, se proposa moins de mettre le sourd-muet en relation avec ses frères en infirmités, que de l'instruire des vérités de la religion et de faire entrer Dieu dans son âme. Étant d'ailleurs né parlant, il était inévitable que l'habitude que nous avons tous de penser dans notre langue naturelle ne l'entraînât à calquer plutôt son geste sur les mots que sur les idées. Ce qui devait arriver arriva. Le célèbre instituteur dénaturait quelquefois le langage des signes pour le plier aux formes de la langue française; s'agissait-il, par exemple, de dire en action : « J'ai trouvé cela beau! » au mot *trouvé,* il faisait le geste d'une personne qui ramasse quelque chose à terre. Évidemment il y avait ici un contre-sens; le génie des deux langues est distinct, souvent même opposé; ce qui produit une image naturelle dans le style parlé ou écrit n'en présente qu'une étrangère et presque bizarre dans le style figuré par les doigts. Son successeur, l'abbé Sicard, ne paraît pas avoir exercé une grande influence sur le langage des signes. Il était réservé à Auguste Bébian d'opérer une révolution dans cette partie si importante de l'enseignement des sourds-muets. Ce jeune et mobile créole comprit que le but d'une langue n'est pas de traduire une autre langue, mais d'être l'expression vivante des idées. Ceci vu, il s'étudia à dépouiller soigneusement la pensée des mots et des tournures grammaticales dont elle s'enveloppe en se

formant dans notre esprit, pour la revêtir immédiatement des signes. Le résultat de ces efforts fut considérable : le progrès qu'il a commencé se continue entre les mains de ses successeurs. Ce progrès consiste à affranchir de plus en plus le langage des gestes de toute association avec les langues parlées; cette indépendance était nécessaire pour faire prendre à la mimographie le rôle qui lui appartient dans l'avenir.

Le projet d'une langue universelle, que les philosophes, Leibnitz lui-même, regardaient plutôt comme un rêve flatteur que comme une réalité, un humble prêtre, avec ce génie que donne le cœur, en a jeté les premières bases. L'œuvre n'est plus qu'à continuer; tant que le sourd-muet de Paris parlait français avec ses doigts, que celui de Vienne parlait allemand, que celui de Saint-Pétersbourg parlait russe, il n'y avait guère de lien entre les sourds-muets des différens pays; mais le jour où le langage des signes sera entièrement ce qu'il doit être, une peinture d'idées par gestes, la langue cosmopolite, le moyen de communication universelle sera trouvé. Nous ne sommes pas très loin de ce résultat : dernièrement, un instituteur de New-York et un instituteur de Paris (l'un ne sachant pas le français et l'autre ignorant l'anglais) ont rencontré dans le langage des signes le moyen de se communiquer mutuellement toutes leurs idées. — Nous voilà devenus sourds-muets, — se sont-ils dit. Il fallait en effet être sourd-muet dans cette circonstance, ou du moins instituteurs de sourd-muets, pour parler. On peut donc le dire hardiment, la langue universelle existe, il ne s'agit plus que d'établir

dans les colléges et dans les écoles primaires des maîtres chargés d'enseigner cette langue, c'est-à-dire de donner des leçons de gestes et de mouvemens, pour que le rêve de la philosophie soit désormais une vérité. Il restera à fixer ce langage mimique sur le papier. Il faudrait remonter pour cela aux plus anciennes sources de l'écriture hiéroglyphique. Au reste, quand on songe que toutes les langues parlées ne se forment que par la lente succession des siècles, on est étonné de voir le degré de perfection auquel est arrivée déjà la langue des sourds-muets, qui compte à peine quatre-vingts ans d'existence.

On croyait, avant l'abbé de l'Épée, que la parole était indispensable à l'exercice de la pensée. Condillac, ayant assisté plusieurs fois, sans se faire connaître, aux leçons du célèbre instituteur, se retira pénétré : « Cet homme, s'écria-t-il, donne à ses élèves des idées de toute espèce, et, j'ose dire, des idées plus exactes et plus précises que celles qu'on acquiert communément avec le secours de l'ouïe. » Nous avons éprouvé le même sentiment en sortant des classes. Il est bien vrai que le développement des facultés intellectuelles se fait plus lentement chez le sourd-muet, à raison des obstacles que l'on doit vaincre pour faire parvenir chez lui l'instruction ; mais, s'il sait en général moins de choses que le parlant, en revanche le sourd-muet possède mieux ce qu'il sait. La plupart des enfans de nos écoles ou de nos colléges s'accoutument à ne penser qu'avec leur mémoire ; ils retiennent des mots et voilà tout ; la parole devient pour eux un masque dans lequel leur esprit est tout entier. Si encore les

phrases qu'ils récitent sans cesse étaient pour eux la représentation vivante d'une idée! mais l'habitude qu'ils contractent de plus en plus de se contenter du mot finit par abolir dans ces jeunes cerveaux jusqu'à la faculté de réfléchir par eux-mêmes. Tous ces enfans prodiges qui ont leur esprit dans la langue, deviendraient bien sots si la nature paralysait tout-à-coup chez eux ce grand nerf de leur esprit. Ils connaissent tout par les sensations des autres avant d'avoir rien senti; ils voient en quelque sorte par les yeux que leur a donnés la parole, trouvent beau ce qu'on leur a dit être beau, et soumettent toutes leurs impressions au langage. Si, comme le prétend Jean-Jacques Rousseau, la manière de former les idées est ce qui donne un caractère à l'esprit, un enfant qui forme ses idées sur des rapports qu'il n'a pas sentis par lui-même, mais qu'il a entendu exprimer, ne sera jamais un esprit original. C'est cependant sur des bases si superficielles, sur des données si incertaines, que s'appuie et s'élève chez les enfans de nos colléges l'orgueil de leurs connaissances : aussi, à la moindre secousse, tout l'édifice s'ébranle et l'œuvre de l'enseignement s'évanouit. Le jeune sourd-muet procède autrement, il voit tout par les yeux que la nature lui a faits; réduit durant les premières années de son enfance à ses propres sensations, il cherche à les comparer entre elles; ne pouvant ni parler ni entendre, il observe. Plus tard, la nécessité où il est d'extraire de chaque objet un caractère distinct pour en former son langage, le force à étudier la nature, à juger sur ses impressions et à joindre continuellement l'idée au

signe. Les signes, en effet, supposent la connaissance non-seulement des objets, mais du rapport de ces objets à l'homme; peignant en outre les objets tels qu'ils sont, ils en impriment la fidèle image dans le cerveau, et doivent servir d'un puissant secours à la mémoire. Il y aurait, selon nous, une comparaison très utile à faire entre l'état des enfans sourds-muets dans les écoles et celui des enfans dits *entendans-parlans;* c'est sur les sourds-muets qu'on pourrait observer l'histoire du développement successif de nos facultés et assister vraiment à la naissance de l'homme moral. De cette étude sortirait, nous le croyons du moins, un système plus raisonnable d'éducation.

L'enseignement des sourds-muets est relativement plus avancé que celui de nos écoles, d'abord parce que vis-à-vis d'eux il a été nécessaire de calquer la méthode sur des faits naturels, et ensuite parce qu'un homme de génie et de cœur s'y est appliqué : les parlans attendent encore leur abbé de l'Épée. Le résultat de l'application de la méthode des sourds-muets aux enfans ordinaires ne serait pas de priver ces derniers des ressources attachées à la parole, mais de développer chez les jeunes élèves les phénomènes de relation avec le monde extérieur, avant de les transporter dans le monde des idées et des abstractions grammaticales. Les sens sont, chez l'enfant, des messagers auxquels Dieu a donné la commission d'apporter constamment à l'âme l'image des objets; c'est faute de mesurer l'éducation sur les forces et sur les facultés naissantes de ces petits êtres, qu'on crée par la parole dans leur

mémoire une science artificielle qui s'évanouit avec l'âge. L'éducation des sourds-muets, qui s'avance du connu à l'inconnu, qui conduit son sujet par l'analyse des formes sensibles aux idées abstraites, nous paraît être la seule qui respecte chez l'homme l'ordre des développemens établi par la nature.

L'abbé Sicard faisait un puissant usage du dessin dans son cours d'études : un élève arrivait sans aucune notion du langage; l'instituteur le plaçait devant un tableau noir et traçait à la craie l'image d'une chaise; il liait en même temps par un geste l'image à l'objet, en montrant à l'élève le meuble qui était représenté. Il écrivait ensuite le mot *chaise*, et faisait comprendre à l'enfant que l'écriture est un dessin conventionnel dont les hommes se servent pour s'entendre entre eux. Le sourd-muet, habitué dès sa naissance à fixer chaque forme nette et précise dans son esprit, retient et imite ce qu'il voit écrit sur le tableau. Encore aujourd'hui les élèves de l'institution ne décomposent pas les lettres des mots; pour eux le mot est comme le signe, l'image représentative des objets : le langage des gestes sert de transition au langage écrit. Il y a seulement ici une difficulté qui ne nous semble pas avoir été vaincue, c'est que le signe écrit ne présente pas d'abord aux yeux étonnés de l'élève l'esquisse matérielle des objets qu'il exprime; lui répondre à cela avec Auguste Bébian « que tout le monde fait ainsi et qu'il faut faire de même», c'est accoutumer de bonne heure sa jeune raison à fléchir devant tous les préjugés qu'elle rencontrera dans le monde un peu fortement établis. Mieux vaudrait,

selon nous, faire remarquer à l'élève le rapport caché qui existe entre l'écriture et le dessin. Il n'est pas douteux que les caractères des langues primitives n'aient été dans l'origine des signes hiéroglyphiques destinés à reproduire la forme plus ou moins exacte des objets; nos langues modernes ont conservé encore des vestiges de cette écriture pittoresque. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, nous trouvons dans l'*o* du mot soleil le contour orbitaire de cet astre, et dans l'*s* une image du scintillement que sa lumière produit sur l'œil. Nous croyons qu'on pourrait se servir utilement de ces rapports, très nombreux dans notre langue, pour établir dans l'esprit de l'élève un lien entre les mots écrits et les objets de la nature qu'ils représentent.

Nous n'avons jusqu'ici tenu le sourd-muet que dans le monde des faits ; comment franchir maintenant l'espace qui sépare les idées physiques des notions purement intellectuelles ? Voici de quelle manière s'y prenait l'abbé de l'Épée : il regardait devant ses élèves l'ensemble de sa bibliothèque; ensuite, fermant les yeux et ne voyant plus extérieurement aucun de ces objets, sphères, livres, bustes, il en retraçait les différentes figures et leurs positions. Il faisait alors observer plusieurs fois de suite aux jeunes sourds-muets que ce n'était plus les yeux de son corps qui voyaient; d'où les élèves finissaient par conclure qu'il existe des yeux de l'esprit. L'abbé Sicard prenait une autre voie qui ne diffère pas sensiblement : il faisait venir un élève que nous nommerons Charles, et le montrait à ses camarades; il lui faisait

ensuite signe de sortir. Alors il montrait un tableau qui était une copie de la figure de l'élève absent, et écrivait au bas du tableau, portrait de Charles. Enfin, il fermait les yeux, dessinait en lui-même la représentation mentale de l'élève-portrait, et écrivait sur le mur : Idée de Charles. De l'idée des êtres visibles il s'élevait ainsi peu-à-peu à celle des êtres invisibles. Cette marche rationnelle a sur celle qu'on suit ordinairement dans l'instruction un avantage immense, surtout en ce qui touche les vérités de la religion. Enseigner trop tôt et, pour ainsi dire de force, à l'homme des dogmes que son esprit ne peut comprendre, c'est lui ménager des doutes pour l'avenir : nous voyons tous les jours avec regret la peine qu'on se donne pour tendre dans l'esprit de l'enfant des chaînes de vérités, où, dès qu'un anneau est rompu, tous les autres s'ébranlent, et l'unité disparaît. Mieux vaudrait, selon nous, laisser l'enfant acquérir de lui-même ces notions dans l'ordre où la vue des phénomènes sensibles les lui révèle. C'était aussi la méthode de l'abbé Sicard. Loin de provoquer l'idée de l'existence de Dieu chez les élèves sourds-muets, il la reculait avec soin de leurs jeunes intelligences. Ce dogme conservateur de la raison humaine lui semblait devoir être différé à propos. Ce n'était qu'après leur avoir fait passer en revue toutes les créatures; après s'être servi de chaque sens intact et surtout de la vue comme d'un porte-idée, pour leur faire pressentir au bout de l'univers la nécessité d'un auteur, que, jugeant leur âme préparée à cette révélation, il se décidait enfin à déchirer le voile. Ce sujet impo-

sant réclamait toutes ses forces. Dessinant alors devant ses élèves sur un tableau la terre et les sphères étoilées, il traçait au-delà de ces mondes un cercle autour duquel il écrivait *nature*, puis un second cercle autour duquel il écrivait le mot *esprits*, puis enfin un troisième et dernier cercle, qui embrassait tous les autres dans son enceinte, et autour duquel il écrivait le mot des mots, *Dieu*. Aujourd'hui l'on se sert de moyens plus simples pour faire entrer cette vérité dans l'esprit des enfans sourds-muets, mais toujours en allant du connu à l'inconnu, du monde sensible au monde intellectuel. On leur demande : Quel est celui qui a bâti la maison? Les enfans qu'on a préparés d'avance à cette réponse, disent le nom de l'architecte; — qui est-ce qui a fait cette horloge? L'élève répond encore le nom de l'horloger. On s'avance ainsi de suite de question en question et d'auteur en auteur vers le grand architecte de l'univers, l'horloger de la nature, celui que Montaigne nomme, dans son langage philosophique, le suprême faiseur des causes.

Il ne faudrait pas croire que le sourd-muet n'eût, avant d'arriver à l'éducation, aucune idée de Dieu; le témoignage de Massieu nous avertit qu'il en est autrement, seulement cette notion vague s'enveloppe dans son esprit des mêmes formes dont elle s'est revêtue dans l'esprit des peuples durant les premiers âges de l'humanité. L'enfant sourd-muet commence par adorer le ciel terrestre ; à l'exemple des anciennes religions de la nature, celle de Massieu ne dégageait pas l'être suprême des élémens : il attribuait à l'in-

tervention des causes matérielles, transformées pour lui en puissances divines, la naissance des animaux qui peuplent le globe. Plus tard, son père lui ayant fait voir une grande statue qui représentait un vieillard avec une longue barbe, Massieu donna cette figure à la divinité. Cette évolution dans la forme sous laquelle l'enfant se représente Dieu, cette idée de personne qui succède à l'idée confuse des forces naturelles, nous reproduit d'une manière frappante le progrès que le paganisme, autrement dit l'anthropomorphisme des Grecs, fit accomplir à la raison humaine. Enfin le dogme chrétien se révèle à l'esprit du sourd-muet; l'idée d'un être purement intellectuel se dégage pour lui de toutes les formes sensibles, le jour où l'abbé Sicard intervient pour lui dévoiler l'unité de Dieu. Ce moment fut pathétique : Massieu, foudroyé par cette manière de concevoir le grand être, tremblant, épouvanté, deux fois muet, tomba la face contre terre, et adora la puissance infinie qui apparaissait cette fois à sa pensée. Il n'est donc pas vrai, comme le croyait Jean-Jacques Rousseau, que la première image de la divinité qu'on imprime sur l'intelligence de l'enfant y demeure ensuite toute la vie; non, nos facultés se renouvellent continuellement, et avec elles les notions qui s'y rattachent. L'idée de l'existence de Dieu est progressive chez l'individu, comme dans le genre humain, par la succession des âges. Nous croyons donc que, pour être logique, l'éducation devrait suivre ce développement naturel, et renouveler plusieurs fois, dans l'esprit de l'élève, les dogmes pri-

mitifs et enveloppés qui constituent l'état d'enfance du sentiment religieux ; l'homme est l'humanité en petit.

Voilà déjà le sourd-muet bien avancé, lui si reculé à son point de départ : le langage des signes l'a mis en rapport avec ses frères en infirmité ; l'écriture lui a créé un lien avec la société de ceux qui savent lire. Son esprit orné a reçu des mains de l'éducation une nouvelle existence qui l'égale en tout aux autres hommes. On peut donc dire que la barrière élevée par la privation d'un sens entre le sourd-muet et le parlant se trouve déjà renversée. En effet, il existe dans les ministères, dans les imprimeries, dans les institutions, des sourds-muets qui y occupent des emplois honorables. Toutefois, il est temps de le dire, cette distance ne s'effacera complétement que par l'intervention d'une nouvelle faculté. Le moyen de rendre complétement les sourds-muets à la société est de leur apprendre à entendre avec les yeux et à s'exprimer avec la voix. Si rapide, en effet, que soit l'écriture, si riche que soit le langage naturel des signes, on ne saurait disconvenir que ces deux agens de communication ne remplacent pas toujours la parole articulée. Wallis en Angleterre, Bonnet en Espagne, Amman en Hollande, avaient essayé de faire parler les sourds-muets, quand l'abbé de l'Épée inventa à leur usage une langue silencieuse dont le succès dépassa celui de toutes les autres tentatives. Ce sage instituteur ne rejeta pas néanmoins sans réserve les méthodes de ses devanciers ; un inconnu étant venu lui proposer de lui vendre un livre espagnol, l'abbé de l'Épée le refusa d'a-

bord, en donnant pour motif qu'il n'entendait pas cette langue; mais, ayant bientôt reconnu, par le titre, *Arte para enseñar á hablar los mudos*, qu'il s'agissait d'un livre enseignant l'art de rendre la parole aux sourds-muets, il l'acheta. Ses efforts dans cette nouvelle voie ne furent pas stériles : parmi ses élèves se distinguait Clément de la Pujade, que le maître avait mis en état de prononcer à haute et intelligible voix un discours latin de cinq pages et demie, et de soutenir une discussion en règle sur la définition de la philosophie. Il y avait aussi une sourde-muette qui était parvenue à réciter de vive voix les vingt-huit chapitres de l'Évangile selon saint Matthieu, et de dire avec sa maîtresse l'office des primes tous les dimanches. Les succès de l'abbé de l'Épée dans l'enseignement du langage articulé furent néanmoins laissés bien en arrière par son antagoniste, Pereirès. Ce Portugais fit de sa méthode un secret qu'il voulut vendre de son vivant aux académies, et qu'il s'obstina, faute d'acheteurs, à ensevelir dans la tombe. Nous ne connaissons donc de lui que ses élèves; ce sont les seuls ouvrages qu'il ait publiés, mais ils suffisent à établir la réputation de leur auteur. Les deux plus illustres d'entre eux sont M. Soubaroux de Fontenay et Mademoiselle Barois d'Orléans : cette dernière, jugeant avec raison son infirmité complétement supprimée, signait au bas de son nom *ci-devant sourde-muette*. De tels exemples étaient bien faits pour exciter l'émulation; la parole artificielle rencontra néanmoins des détracteurs comme en avait trouvé le langage mimique. Les adversaires de ce système ne craignirent pas

d'assimiler le sourd-muet parlant au canard de Vaucanson ; ce rapprochement ne mérite pas d'être discuté : si le canard de Vaucanson demeure un automate tout en nageant et en digérant, c'est qu'il n'a pas la conscience de ses actes, tandis que le sourd-muet parlant sait fort bien pourquoi il ouvre la bouche, quoi qu'il ne s'entende pas parler.

Aujourd'hui Pereires est mort, l'abbé de l'Épée est mort, et les sourds-muets, loin d'être rendus à la parole, sont plus que jamais ensevelis dans le silence. Pourtant les organes de la voix sont intacts chez ces malheureux; la surdité est la seule cause de leur mutisme. En transportant la faculté de l'ouïe à un autre sens, en créant chez eux pour ainsi dire une *vue auriculaire*, on les mettrait infailliblement en état d'entendre et par suite de parler. C'est ce qui arrive dans un assez grand nombre de cas. Il n'est même aucun de nous, doué de l'intégrité de ses organes, qui n'ait éprouvé que les yeux sont de puissans auxiliaires de l'ouïe; le dos tourné à la tribune, nous avons de la peine à entendre le discours d'un orateur que nous ne voyons pas, tandis que, à égale distance, nous interprétons très bien au moyen de la vue les mots que nos oreilles ne peuvent mécaniquement saisir. Ce qui n'est, dans cette circonstance, qu'un complément des facultés auditives, arrive à les suppléer chez les sourds-muets de naissance. Ces derniers, inquiets, croyant toujours qu'on parle d'eux, sont instinctivement portés à nous observer avec une grande attention ; ils nous dévorent des yeux. En donnant un intérêt et un but à cette curiosité naturelle, on pourrait s'en servir

comme d'un puissant auxiliaire dans l'enseignement de la parole. Nous avons vu une mère sourde qui avait pour ainsi dire cessé de l'être, en voyant des parlans causer sous ses yeux avec sa fille, qui était jeune et belle : la crainte que ces hommes ne tinssent des propos libres ou inconvenans lui avait fait comprendre le langage articulé au mouvement des lèvres. Dès que le sourd-muet est reconnu pour intelligent, on peut l'appliquer de bonne heure à cette étude. Les obstacles ne sont pas aussi énormes qu'on se l'imagine; l'abbé de l'Épée ne demandait à l'instituteur chargé de cette œuvre que de la patience; l'abbé Sicard disait : « Donnez-moi des commissionnaires, et j'en ferai, dans mon institution, des professeurs de parole articulée. »

Cette mobile lecture sur les lèvres n'offre d'abord au sourd-muet qu'une suite de caractères fugitifs dont il ne saisit pas le rapport avec le son, mais il faut se dire qu'il n'existe pas de langue vivante pour le sourd-muet; la parole écrite comme la parole articulée ne présente à ses yeux que des formes mortes. L'écriture est le signe de la parole comme la parole est le signe de l'idée; de même que le sourd-muet arrive à lire les sons représentés sur un tableau par des traits, il peut très bien parvenir à lire les sons figurés sur le visage par la position des lèvres. D'un autre côté, la bouche est un organe naturellement imitateur, qui tend à reproduire les mouvemens exécutés par ce même organe devant les yeux du sourd-muet; il agite ses lèvres non parce qu'il entend, mais parce qu'il voit parler. Il s'agit seulement de daguerréotyper dans

son cerveau chaque son articulé au moyen d'une méthode simple et nette; M. Puybonnieux a fait sur ce sujet un excellent travail qui consiste à expliquer la formation des voyelles et des consonnes dans les organes de la voix. La scène si parfaite de Molière où le Bourgeois Gentilhomme ouvre méthodiquement la bouche pour décomposer des sons naturels cesse d'être comique vis-à-vis des sourds-muets. Cette scène est en effet une leçon très sérieuse de parole enseignée par le secours des yeux. Cette double faculté de voir la parole et de la mouler par les lèvres, sans en entendre le son, est celle qui restitue totalement les sourds-muets à la société. En forçant le mutisme à déposer son silence et la surdité à ouvrir une oreille acquise, on crée vraiment chez le sourd-muet un homme nouveau, qui n'est plus du tout l'infirme inventé par la nature. Dernièrement, à un banquet annuel donné par les sourds-muets de Paris, l'un d'eux prononça en français un discours qui fut compris de tous les auditeurs. Chez quelques autres, l'organe rauque et embarrassé n'aurait eu besoin que d'être formé plus tôt et par de meilleures méthodes pour rompre entièrement ses liens. Au reste, nous reviendrons toujours, en fait de sourds-muets parlant, aux élèves du fameux Pereirès; c'est à retrouver son secret et à en étendre l'usage que consiste en définitive le progrès de l'éducation dans nos écoles. Une partie saine et intelligente de ces malheureux réparerait de la sorte entièrement son irréparable infirmité; chacun d'eux pourrait dire alors comme Soubaroux dans une lettre autographe que nous avons entre les mains:

« Je ne me souviens presque plus d'avoir été sourd-muet. »

III. — L'institution royale.

Lorsque l'Assemblée constituante eut revêtu du caractère d'établissement public l'école des Sourds-Muets, fondée par l'abbé de l'Épée, elle la logea dans l'ancien cloître des Célestins, que la dispersion des ordres religieux par toute la France venait de laisser vide. En 1794, la Convention, voulant continuer la protection de l'État à l'œuvre toute révolutionnaire de l'affranchissement moral des sourds-muets, reconnut que le centre de leurs études avait été mal situé dans cet emplacement à cause du voisinage de l'Arsenal, où s'exécutaient les travaux de la guerre. Il existait alors rue du Faubourg Saint-Jacques un vaste bâtiment dont le caractère grave et cénobitique annonçait son ancienne destination; c'était le séminaire de Saint-Magloire, où l'archevêque de Paris formait les prêtres de son diocèse. La Convention, jugeant dans sa philosophie que cet établissement était désormais inutile, ordonna de transporter dans l'enceinte vacante l'institution des Sourds-Muets de Paris; l'abbé Sicard était chargé d'organiser les études. La Convention avait dit : Que cela soit : cela fut. L'ancien séminaire de Saint-Magloire, approprié à un nouveau genre de service, changea peu-à-peu sa mine

froide et cléricale pour revêtir les traits d'un établissement de bienfaisance. Les sourds-muets remplacèrent dans la maison de la rue Saint-Jacques les élèves du clergé; le silence, qui avait contracté pour ces lieux recueillis des attachemens indissolubles, continua seul d'y résider. Depuis quelques années, de grands travaux ont réparé, embelli, consolidé le corps de l'édifice; de superbes bâtimens, qui ont coûté à l'État plus de 1,500,000 francs, s'élèvent au milieu de ce quartier, couvert autrefois de riches ordres religieux, peuplé maintenant de chétives masures qui affligent par leur contraste. L'Institution royale des Sourds-Muets est un établissement considérable; des étrangers, des oisifs, viennent de temps en temps pour le visiter; ils s'arrêtent dans la cour spacieuse devant un orme séculaire : cet arbre célèbre, qui figure sur toutes les cartes de Paris, et dont on rapporte l'origine à Sully, s'étend en été avec orgueil dans les airs obscurcis, comme s'il était fier de son ombrage et de la grande mémoire qui s'y rattache. Laissons les curieux traverser la cour, parcourir les longues et silencieuses galeries, admirer naïvement le réfectoire et son lavoir de marbre, la régulière façade qui regarde les jardins, les somptueux bureaux, les lignes architecturales des diverses ailes de bâtimens. Pour nous, allons plus loin que cette écorce de pierre, et voyons si sous tout cela il existe vraiment une grandeur solide, une véritable richesse. — Hélas! nous sommes contraint d'en avertir le visiteur séduit : tout ce luxe extérieur ne recouvre qu'une grande pauvreté morale. Regardez autour de vous : les belles salles! les

beaux appartemens ! vous avez devant les yeux des administrateurs bien nourris, bien chauffés, bien rétribués ; tout se passe pour le mieux dans le meilleur des établissemens possibles ; il n'a été oublié qu'une seule chose dans l'institution royale, c'est l'enseignement. Une école sans enseignement, une institution qui n'instruit pas : voilà sans doute qui est de nature à surprendre ; nous allons pourtant voir que les faits dessinent exactement cette situation incroyable.

Autrefois l'institution de Paris était la métropole de l'enseignement des sourds-muets ; elle tenait la tête du mouvement par la supériorité de sa méthode ; elle représentait, en quelque sorte, l'avant-garde de la Providence vis-à-vis de ces enfans excentriques qu'il s'agissai de rendre à la société. Long-temps l'Institution royale fut l'école modèle sur laquelle se façonnaient les écoles de la France et de l'étranger. Des voyageurs venaient des contrées lointaines, conduits par le nom de l'abbé de l'Épée comme par l'étoile des mages, et s'arrêtaient à cet établissement, berceau d'un art régénérateur. Cette gloire, l'école de Paris la devait non-seulement à son fondateur, mais encore à la prospérité constante des études, aux sourds-muets instruits comme Massieu, Clerc, Gard, Beretta, Lenoir, Forestier et tant d'autres, qui étaient la preuve vivante de l'efficacité de son enseignement. Aujourd'hui cet éclat s'est obscurci. Si, grâce à la renommée de l'abbé de l'Épée, de l'abbé Sicard, de Bébian, de Berthier, l'Institution royale conserve encore une certaine influence qui attire à elle les étrangers, elle ne sait comment les satisfaire. En effet, que viennent chercher

ces étrangers dans l'école de Paris ? Une méthode, des traditions, un cours d'études ; or, l'institution n'a plus rien de tout cela à nous offrir ; elle en est réduite au silence, ou mieux encore, à confesser que ce précieux dépôt du XVIII[e] siècle, cet art rédempteur du sourd-muet, elle l'a laissé se perdre dans son propre sein. N'ayant plus rien à dire, elle montre des murs, comme si cet éclat extérieur pouvait long-temps servir de masque à l'absence de toute doctrine. L'Institution royale vit sur ses succès passés ; mais cette vie d'ombre et de souvenirs tend chaque jour à décroître.

Une visite attentive des classes nous ferait pénétrer dans les causes de cette décadence que nous rapporterons tout de suite à deux chefs : la prépondérance de l'administration sur le corps enseignant, et la division des instituteurs en une multitude de systèmes. Nous croyons devoir avertir qu'en exerçant notre critique sur cet établissement, nous sommes très loin de le regarder comme un malade sans connaissance. L'Institut royal sait aussi bien que nous la plaie qui le ronge, mais il ne peut s'en délivrer qu'en faisant intervenir l'opinion publique dans ses moyens de guérison. Personne ici ne nie la nature du malaise, personne n'est intéressé au maintien du désordre : les professeurs en gémissent, les élèves en souffrent, les inspecteurs s'en alarment. Nous ajouterons que le but de notre critique n'est pas de faire croire à un état de choses désespéré : la mesure des abus est au comble ; la multitude des erreurs a surmonté la patience des hommes les plus graves et les plus modérés, le mal

est grand, mais il n'est pas irréparable. Cette école pourrait remonter à son ancienne splendeur : le trésor des vérités est intact; les professeurs sont tous des hommes capables auxquels il ne manque à cette heure qu'un point de ralliement pour ressaisir leur influence. Ce qui prouve l'importance de l'institution de Paris, c'est son ascendant sur les autres écoles de sourds-muets; tant qu'elle fut le phare auquel les écoles de province venaient emprunter leur éclat, la précieuse découverte de l'abbé de l'Épée porta ses lumières; aujourd'hui le phare est éteint, et l'enseignement des sourds-muets retombe par toute la France dans les ténèbres.

Si l'on remonte à la source du mal, on voit que l'état de choses déplorable auquel l'institution de Paris doit son abaissement vient de ce que cette école royale de sourds-muets dépend du ministère de l'intérieur au lieu d'appartenir (comme le voudrait la loi du bon sens) au ministère de l'instruction publique. Que résulte-t-il en effet de ce déclassement? C'est qu'en tout, le matériel l'emporte dans l'établissement sur le moral. Ce résultat n'était pas difficile à prévoir : du jour où l'éducation des sourds-muets fut aliénée du ministère où l'instruction publique a, pour ainsi dire, toutes ses attaches, on n'a plus vu dans les enfans sourds-muets des élèves, mais des infirmes ; et la maison est tombée peu-à-peu au rang d'hospice. Ce qui arrive ici pour les sourds-muets se représente à Bicêtre pour les enfans idiots. Loin de nous l'idée de comparer entre elles deux infirmités qui n'ont rien de commun ; toutefois, pour l'une comme pour

l'autre, l'ancien préjugé a prévalu : au lieu de voir dans ces êtres incomplets, fort bien portans, du reste, des malades que l'éducation seule peut guérir, on les a relégués entre les mains de la médecine qui ne peut presque rien pour eux, ou entre les mains de l'administration qui se borne à leur fournir les secours matériels. Il est temps de dégager enfin ces infortunés des liens grossiers dont l'ignorance les enveloppe. Qu'il y ait altération du cerveau ou simplement altération du sens de l'ouïe ou de la vue, ces vices naturels ne peuvent être réformés que par un traitement moral dont l'éducation est la base. Il se rencontre pourtant encore au XIXe siècle des hommes qui, regardant avec un dédain stupide les enfans sourds-muets, croient que l'administration a rempli tous ses devoirs envers eux, quand elle les a bien nourris, bien logés, bien vêtus. Cette bienfaisance est un outrage à l'humanité. Non, les sourds-muets ne sont pas des animaux ; les sourds-muets, non plus que les autres hommes ne vivent pas seulement de pain ; il faut joindre par charité au pain matériel que l'administration leur offre, la nourriture de l'esprit et du cœur. Or de celle-ci nulle trace, nul vestige, nul souci. Allez-vous proposer dans les bureaux du ministère de l'intérieur une réforme matérielle, une amélioration pratique, vous êtes sûr d'être favorablement accueilli. Si, au contraire, vous présentez des considérations sur l'état de l'enseignement et sur les méthodes à introduire dans l'Institution de Paris, on vous oppose, et non sans raison, les attributions spéciales du ministère de l'intérieur. On

conçoit qu'un tel état de choses doit porter des fruits amers : les instituteurs, voyant que leurs efforts ne sont pas remarqués, qu'il n'est tenu aucun compte de leur zèle et de leurs intentions, finissent par céder au découragement. Nous n'accusons ici personne dans les rangs de l'administration, nous accusons la situation même, dont tout le monde se plaint, et ceux qui l'imposent et ceux qui la subissent. Il faut que cette situation change, et il est nécessaire qu'on se hâte, car le mal fait de son côté des progrès rapides : si l'on tarde à y porter un remède, l'école royale des sourds-muets de Paris ne sera plus dans dix années d'ici que le cadavre de l'institution fondée en 1789.

L'état actuel de l'enseignement et de la méthode a ses racines dans le passé de l'établissement. Durant ces dernières années, l'institution de Paris vécut sous le gouvernement d'un conseil d'administration, composé d'hommes honorables, mais étrangers à l'enseignement des sourds-muets, et qui, dans leur ignorance, avaient la malheureuse prétention d'innover. L'école de Paris vit alors les plus étranges tentatives naître et mourir dans son sein, au milieu des réclamations du corps enseignant, dont la voix n'était plus entendue. Chacun des membres du conseil avait son système ; chacun voulait expérimenter *in animâ vili :* on oubliait qu'il n'y a plus désormais dans l'espèce humaine de matière à expériences, et que l'âme du sourd-muet est aussi noble que celle de l'homme parlant. Ce conseil ne pouvait tenir contre la force de la nature et contre la loi du bon sens ; il tomba. De ses

débris on forma un conseil supérieur qui n'exerce plus aucune influence sur les études, ni même sur l'administration de l'école : Nous les élevons, disait M. A. Passy, en parlant des membres de l'ancien conseil, afin de les anéantir. » En effet, ce conseil *supérieur*, chargé seulement de donner son avis sur des questions qu'on veut bien lui soumettre, se trouve réduit dès-lors au rôle d'autorité passive (1).

Nous chercherions en vain aujourd'hui cette centralisation, que les représentans du peuple avaient reconnue nécessaire dans l'enseignement des sourds-muets comme moyen d'entretenir la vie des études. Non seulement l'école de Paris ne rayonne pas sur les autres établissemens de France pour y maintenir l'unité précieuse de la méthode; non-seulement il n'existe pas de surveillance générale qui rapproche les découvertes faites par chaque instituteur disséminé sur la surface du pays; mais dans l'intérieur même de l'Institution royale, vous ne retrouveriez

(1) L'institution a bien son directeur, M. de Lanneau : mais sans attaquer en rien les qualités personnelles d'un homme auquel l'établissement est redevable de quelques mesures d'ordre, nous devons dire que le directeur actuel n'a presque rien fait pour relever les études. Par son influence municipale, M. de Lanneau, qui est maire de son arrondissement, a réussi à détruire la puissance de l'ancien conseil d'administration; il a été, sous ce rapport, un instrument utile; mais là s'est arrêté l'exercice de ses réformes : venu à la suite de directeurs qui ne dirigeaient rien, cet honorable fonctionnaire a subi les inconvéniens de la position qui lui était faite par ses devanciers. Une volonté forte aurait sans doute pu surmonter de tels obstacles; mais le nouveau directeur, ami du repos, étranger d'ailleurs au langage des signes et à l'enseignement des sourds-muets, se contenta d'introduire dans la maison une discipline matérielle qui en était depuis long-temps absente. Toutefois, à l'ombre de cet ordre extérieur, l'anarchie morale continua de régner.

pas la moindre trace d'un plan régulier, uniforme. Le domaine de l'enseignement est divisé en autant de méthodes qu'il y a d'instituteurs de l'un ou de l'autre sexe, en autant d'écoles qu'il s'y trouve de classes. On ne s'attendait guère à rencontrer la confusion des langues parmi les sourds-muets : c'est pourtant au milieu d'eux que la tour de Babel a été transportée. Le langage mimique, tel qu'il existe aujourd'hui, est devenu tellement obscur et arbitraire que, non-seulement deux sourds-muets d'écoles différentes ne peuvent pas se comprendre ni se mettre en rapport, mais qu'encore on a vu deux élèves de la même école, livrés à des professeurs différens, ne pouvoir pas davantage s'entendre entre eux. A la mort de l'abbé Sicard, l'enseignement des sourds-muets se démembra comme l'empire d'Alexandre; depuis quelques années la désunion a fait de tels progrès, que l'institution de Paris se trouve maintenant déchirée en huit ou neuf institutions. Ce fractionnement paralyse toutes les forces, décourage toutes les volontés, rend stériles les efforts des hommes qui voudraient continuer l'œuvre de rédemption dont la France fut le berceau, et qu'elle abandonne maintenant aux étrangers. Encore quelques ténèbres sur les méthodes, sur les lumières du corps enseignant, et la situation intellectuelle des sourds-muets sera chez nous, à peu de chose près, ce qu'elle était avant l'avénement de l'abbé de l'Épée. Les traditions de ce célèbre inventeur et de son élève l'abbé Sicard ne forment plus à cette heure qu'une chaîne rompue dont chacun se dispute les anneaux. L'ambition d'innover, ambition louable et généreuse

si elle savait se contenir dans de justes bornes, enfante chaque jour des systèmes, des méthodes, des idées qui ne ressemblent à celles de personne, qui souvent même ne ressemblent à rien, et qu'on essaie à tort et à travers sur les pauvres élèves sourds-muets. Au milieu de tout ce chaos, il faudrait une main ferme, un esprit éclairé, qui tirât une seconde fois l'invention de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard du désordre moral où cette découverte sublime s'est ensevelie. L'ordre matériel est impuissant à créer ce résultat : on ne fait pas une institution avec un réfectoire; autour de ces tables si bien servies, il y a des âmes qui ont faim. C'est en ramenant l'unité dans l'enseignement, et non par un autre moyen, qu'on arriverait à régénérer l'école des sourds-muets de Paris. Au lieu de cela, l'établissement travaille sans cesse à sa perte en relâchant les derniers liens qui unissaient les professeurs et les élèves des différentes classes. L'institution est aujourd'hui cette maison divisée contre elle-même dont il est parlé dans l'Évangile : comment donc se soutiendra-t-elle ?

A la faveur de cette division, de cet isolement, de cette anarchie du corps enseignant, l'administration a établi dans l'école une suprématie inévitable. Du jour, en effet, où les études ont perdu ce caractère d'unité qui constituait leur force, les instituteurs ont ouvert eux-mêmes la voie aux envahissemens du pouvoir matériel (1).

(1) Nous irons contre la vraisemblance, mais non contre la vérité, en disant que l'institution des sourds-muets de Paris compte pour administrateurs attachés à l'établissement un directeur, un agent comptable, ayant sous

Il se renouvelle dans l'institution des sourds-muets de Paris quelque chose de cette lutte entre l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle qui a déchiré le monde durant les siècles de barbarie : seulement ici c'est le pouvoir temporel qui l'emporte; l'Église, c'est-à-dire le corps enseignant, est opprimée. Les accroissemens du pouvoir administratif ont d'abord donné lieu, de la part du corps enseignant, à de vives réclamations; puis les professeurs, se sentant de jour en jour plus faibles, plus désunis, plus délaissés, ont fini par se résigner au silence. Or, ce silence, loin d'être l'aveu d'un état meilleur, ne traduit qu'une démoralisation arrivée à son dernier terme. Tous gémissent en secret de cet état de désordre si fatal à l'enseignement; mais que peuvent des efforts isolés contre une situation ancienne et appuyée sur de hautes influences? qui oserait recommencer une lutte

ses ordres deux commis, une surveillante en chef du matériel, un contrôleur du service et une foule de subalternes; quelle armée d'employés pour 152 élèves, filles et garçons! Et tout cela contre sept professeurs et trois institutrices! Nous aurions voulu dissimuler ces abus; mais ce n'est point arrêter le désordre que de le couvrir. La part de l'administration dans les appointemens est excessive : le directeur a 5,000 francs de traitement, quinze voies de bois, le logement, un domestique entretenu et nourri aux frais de la maison; l'agent comptable, 3,500 francs, dix voies de bois, l'éclairage et le reste; la surveillante en chef du matériel, 2,000 francs; les deux commis sont payés aux frais du ministère et reçoivent chacun 1,500 francs par an. S'il s'agissait de toute autre institution, nous aurions pu omettre ces détails mesquins; quand il s'agit d'un établissement de bienfaisance, le mal prend un caractère tellement grave que les moindres faits acquièrent une importance relative. Il faut tout dire : ces fonctionnaires ne se montrent pas encore satisfaits. Quand on songe que le traitement des professeurs a été un instant réduit à 800 francs, quand on sait qu'un instituteur sourd-muet, très-remarquable, attend en vain depuis plusieurs années une augmentation de 500 francs qui lui est due, on a vraiment lieu de s'étonner des exigences de l'administration.

dont Bébian lui-même a été victime? Il en résulte que l'enseignement des sourds-muets, enrayé à des obstacles matériels très nombreux et très compliqués, ne peut plus avancer, si une nouvelle puissance n'intervient pour le tirer de cet état stationnaire qui cause sa ruine. La prédominance de l'administration dans les établissemens de bienfaisance est un fait général qui se traduit ailleurs en excès monstrueux : à la maison royale de Charenton, par exemple, les bureaux, les logemens des employés, les appartemens du directeur, occupent plus de terrain à eux seuls qu'il n'en faudrait pour établir toute une colonie d'aliénés. L'institution des sourds-muets, rangée, on ne sait comment parmi les hospices, a subi la même destinée; mais ici cette prédominance entraîne des inconvéniens mille fois encore plus graves, qui doivent finir par éteindre tout-à-fait les études : en mettant l'administration au-dessus du corps enseignant, on a posé le boisseau sur la lumière.

Une revue de l'établissement confirmera ces idées générales. Entrons d'abord dans les classes, c'est là que nous pourrons reconnaître l'état de l'enseignement et la situation des études. Nos regards étonnés ont cherché vainement les dessins lithographiques qu'un ancien réglement ordonne d'exposer sous les yeux des élèves dans les salles de réunion. L'éducation du sourd-muet a ses racines dans le monde extérieur, toutes les connaissances entrent chez lui par les yeux; on comprend dès-lors combien il importe d'entourer sa vue d'images destinées à fixer et à reproduire par le dessin les objets absens. L'administra-

tion si soigneuse des moindres détails qui intéressent la bonne tenue de la maison, a négligé ce moyen d'enseignement comme elle néglige tous les autres. Les classes ne sont pas divisées dans l'institution de la rue Saint-Jacques par ordre d'avancement, de telle sorte qu'il y ait un instituteur pour les élèves de première année et d'autres pour la seconde, la troisième et les années suivantes. Ici chaque professeur reçoit tour-à-tour les élèves nouvellement arrivés dans l'école, et les conduit jusqu'au terme de leurs cours d'instruction. Nous sommes autorisé à dire que ce système d'enseignement continu fut introduit à une certaine époque dans l'institution des sourds-muets de Paris pour favoriser le népotisme : on voulut détruire par ce moyen une hiérarchie nuisible à quelques ambitions occultes, mais favorable assurément au succès des études. La *rotation* (c'est ainsi qu'on est convenu de nommer cet ordre circulaire, en vertu duquel les mêmes élèves tournent pendant six années autour du même professeur) présente de nombreux inconvéniens que nous avons signalés ailleurs (1).

Nous assistions un jour, dans la classe de M. Puybonnieux, à une leçon d'histoire naturelle. Le professeur commence par tracer sur un tableau noir quelques lignes relatives aux caractères et aux mœurs d'un animal ; il traduit ensuite cette écriture en langage mimique, puis il fait répéter sa version par un élève. Il existe pour les dispositions au langage mimique des différences innées : de même que les divers

(1) *Revue de Paris* 1844.

enfans de nos écoles apportent à la récitation un organe plus ou moins docile, on rencontre des sourds-muets chez lesquels la mobilité de la physionomie, la tournure dramatique du geste, la transparence du regard, donnent à l'expression de la pensée une forme naturellement rapide et saisissable. Nous trouvâmes ces caractères chez un élève sourd-muet d'une douzaine d'années, qui, selon le terme en usage dans l'école, *fait très bien les signes*.—O aberration incroyable! L'institution de Paris fut un instant sur le point d'abandonner ce beau langage mimique que son fondateur l'abbé de l'Épée avait établi, que les écoles étrangères nous ont emprunté et qui a fait partout des miracles. En 1834, le conseil d'administration qui régnait alors sur l'établissement, allant au-delà de toutes les bornes, rendit un arrêté par lequel il était enjoint aux élèves de renoncer au langage des gestes. Non content de faire abdiquer à la France un de ses plus beaux titres de gloire, ce conseil dont les intentions étaient bonnes, mais qu'un esprit de vertige poussait à sa ruine, délibéra que, si les élèves sourds-muets ne parlaient pas, c'était par mauvaise volonté, et qu'à dater de ce jour il fallait leur donner l'ordre d'exprimer leurs idées dans la langue maternelle. Cette chimère trouvée, on eut le courage de la mettre à exécution. Il fut donc prescrit en outre aux élèves de l'Institution royale de se servir désormais du langage vocal dans leurs prières et dans leurs rapports entre eux. Cette manière de décréter la parole vis-à-vis des sourds-muets, eut la destinée qu'on devait attendre. Après quelques jours d'essai, l'enseignement

de l'articulation artificielle et de la lecture sur les lèvres a été abandonné; plusieurs maîtres, assurés d'avance de la stérilité de tels efforts, n'ont pas même daigné en faire l'épreuve sur leurs élèves. Le moyen en effet de croire qu'un établissement de sourds-muets puisse passer subitement du silence à la parole! L'expérience démontre que le plus grand nombre des élèves de l'institution témoigne pour les exercices de la voix une répugnance invincible : vouloir forcer cette barrière naturelle, c'est exercer sur leurs faibles organes une compression tyrannique; les priver en même temps des ressources du langage mimique, c'est vouloir qu'ils ne parlent ni par la bouche ni par les doigts, c'est les condamner deux fois au mutisme. Ce résultat empreint de cruauté était sans doute très éloigné des vues du conseil d'administration; mais pourquoi vouloir diriger ce qu'on ignore?

Le plus curieux est qu'on ait précisément choisi pour champ de l'articulation le terrain religieux : si l'homme a besoin d'être lui-même et d'exprimer ses idées dans un langage naturel, c'est surtout lorsqu'il s'adresse à la divinité; or les lèvres du sourd-muet, qui articulent par imitation, ne sont pas à lui, elles sont au maître qui les fait parler. Nous avons vu un élève sourd-muet réciter la prière par signes à la fin de la classe : il est impossible d'imaginer rien de plus touchant que cette mimique de vénération et de reconnaissance par laquelle ces êtres silencieux rendent hommage au créateur. Au lieu de cette pantomime vivante, comprise de tous, au lieu de ces gestes qui

parlent à Dieu la langue naturelle du sourd-muet, figurez-vous un professeur débitant à haute voix et avec force mouvemens des lèvres une prière morte pour les oreilles qui l'entourent, ou mieux encore un élève tirant de ses fosses vocales, avec des grimaces, quelques sons rauques, pénibles, embarrassés, que personne n'entend, pas même celui qui les récite. Il n'eût fallu pour guérir les membres du conseil de leur invention fiévreuse que leur mettre une seule fois sous les yeux ce triste et ridicule tableau. L'autorité humaine, en voulant obtenir ainsi la victoire sur la nature par des moyens violens, ne faisait que se préparer une humiliante défaite; le corps enseignant refusa de la suivre dans cette voie. Il fallait désobéir à Dieu ou au conseil : les professeurs n'hésitèrent pas dans leur choix, et l'arrêté fut mis au néant. Cette mesure inconsidérée n'en donna pas moins le spectacle de la plus singulière contradiction qui soit au monde : il demeura décidé sur le papier que les élèves sourds-muets de l'Institution royale parlaient, et il resta convenu dans les classes qu'ils ne parlaient pas.

Il existe une grande loi physiologique dont l'application devrait dominer l'enseignement des sourds-muets et diriger toutes les réformes qu'on se propose d'y introduire. Cette loi, qui embrasse non-seulement les sourds-muets, mais les aveugles, les idiots, et en général toutes les infirmités de naissance, peut être ainsi déterminée : toutes les fois qu'il y a arrêt dans l'organisation de l'homme, il y a reculement vers une des formes antérieures de la civilisation. Si les mem-

bres du conseil d'administration avaient eu connaissance de ce principe, ils n'auraient assurément pas tenté de substituer l'articulation au langage mimique. Les sourds-muets sont des êtres arrêtés en ce qui concerne les organes de l'ouïe et par suite de la voix; aussi les voyons-nous retourner au langage primitif des signes et à l'hiéroglyphe, qui en est, pour ainsi dire, la lettre. Nous pourrions citer mille traits qui dessinent ce rapprochement; nous n'en choisirons qu'un seul. Cette question ayant été adressée au célèbre Massieu : Qu'est-ce que l'éternité? Il répondit : « L'éternité est une ligne qui n'a aucun bout. » Et aussitôt il traça sur la planche noire un grand cercle. C'est précisément sous cette même forme que nous retrouvons la même idée écrite dans les monumens de l'Inde et de la vieille Égypte. Le signe, l'image, le symbole, exprimé tantôt par le geste, tantôt par la figure écrite, tel est le langage naturel du sourd-muet, celui dont l'instinct lui fournit les premiers élémens. Ce langage est assez riche; il rend assez sensibles par gestes les nuances les plus délicates de la pensée pour que l'homme dénué des ressources de la parole s'en contente. Nous ajouterons que, comme toutes les langues primitives, celle des sourds-muets est empreinte d'un grand caractère de poésie. La nécessité où ils sont de parler sans cesse aux yeux les oblige à chercher dans le monde extérieur des images et des métaphores qui fassent paraître toutes leurs idées. Quelques sourds-muets instruits transportent l'esprit du langage mimique dans notre langue écrite, et cette faculté ne laisse pas que de

donner à leur style un caractère original. On connaît la réponse faite à cette question : « Quelles sont les fonctions d'un roi? » Les élèves de nos écoles auraient répondu : il gouverne; créant un verbe dans une famille de mots qui n'en a pas, le sourd-muet Daulne écrivit : « Le roi providence. » Le langage mimique est le langage figuré par excellence : il convient à des êtres silencieux qui se représentent tout par la forme, à des enfans de la nature qui prennent dans les objets sensibles le point d'attache de toutes leurs connaissances et de toutes leurs idées.

Est-ce à dire pour cela qu'on doive renoncer dans l'enseignement des sourds-muets à l'articulation? Non, sans doute; nous croyons que le dernier moyen d'achever ces êtres incomplets consiste à leur rendre l'usage de la parole et de la lecture sur les lèvres tellement facile, qu'ils ne soient plus ni sourds ni muets. L'erreur du conseil d'administration était de croire que tous les élèves fussent capables d'atteindre au langage vocal. Non, l'expérience démontre que l'enseignement de la parole aux sourds-muets de nos écoles ne doit pas être généralisé. L'art ne peut rendre cette faculté qu'à la moitié d'entre eux, et encore d'une manière incomplète; on ne compte guère qu'un sur dix de ces infortunés, qui puisse s'exercer avec succès à l'articulation sans le secours de l'oreille. En voulant trop exiger, le conseil d'administration n'obtint rien. Cet essai maladroit, loin d'avancer dans l'Institution royale l'enseignement de la parole, le fit au contraire rétrograder. Aujourd'hui vous ne re-

trouveriez plus guère de trace des intentions du conseil, ni même des tentatives de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard, pour apprendre aux élèves sourds-muets à accentuer les mots de notre langue. A peine rencontreriez-vous deux ou trois enfans capables de former quelques cris rauques ou stridens que le maître est obligé de traduire en langage humain pour les rendre intelligibles aux étrangers. Il y a plus : l'ouïe n'est pas toujours abolie entièrement chez les sourds-muets ; au lieu d'entretenir avec soin ces vestiges de la faculté naturelle, au lieu de les fortifier par l'exercice, afin de s'en servir comme d'un moyen précieux dans l'enseignement de la parole articulée, on les laisse s'effacer par suite de l'inaction et de la négligence. Ce résultat est inévitable : le langage des signes étant en possession de l'établissement, le silence y règne en maître absolu et étouffe, dans le cas de surdité incomplète, ces restes de facultés auditives qui sont à l'ouïe comme les dernières lueurs de la lampe. N'éteignons pas, je vous prie, la mèche qui fume encore !

Hélas! il arrive trop souvent que des parens venus à l'Institution royale pour visiter leur enfant s'étonnent de ne plus être entendus de lui, comme il y a quelques années ou même quelques mois : ils accusent la nature, versent parfois des larmes en voyant l'infirmité de leur fils ou de leur fille s'accroître avec le temps : infortunés qui ne se doutent pas que le progrès du mal est ici le résultat de l'éducation ! Il en es de même pour d'autres enfans que la maladie ou tout autre accident a frappés de surdité plusieurs

années après leur naissance, mais qui ont conservé l'usage de la parole (1). Ces demi-sourds ou ces sourds-parleurs, instruits ici presque uniquement dans le langage des signes, mêlés durant tous les exercices à d'autres élèves complétement sourds-muets, subissent la loi de la majorité, qui est dans l'école royale la loi du silence. Non-seulement ces malheureux désapprennent l'usage de l'audition et de la parole, mais encore leurs touches vocales s'engourdissent, leur oreille se perd entièrement, les dispositions au langage que leur avait laissées la nature se flétrissent à jamais par l'art : l'Institution royale les rend *instruits* à leur famille, c'est-à-dire plus sourds et plus muets qu'ils n'étaient à leur entrée dans l'établissement.

Si l'on compare les résultats qu'obtenait dans l'école de Paris l'ancien système d'enseignement avec ceux qu'obtient aujourd'hui la méthode, on est amèrement surpris du contraste. Presque tous les sujets remarquables parmi les sourds-muets appartiennent à la direction de l'abbé Sicard et de Bébian. Depuis eux, le système de rotation a eu pour effet inévitable d'introduire une inégalité exorbitante dans la force des classes. On voit constamment dans l'école de Paris des élèves de troisième année être plus avancés que des élèves de sixième année qui touchent au terme de leur cours d'instruction. Un ancien professeur de l'institution de Paris, qui a rempli durant ces dernières années le rôle gratuit d'écrivain public

(1) Il y a bien une classe d'articulation dans l'Institut de Paris : mais, elle n'a produit aucuns résultats sérieux. Un connaisseur, ayant assisté dernièrement à un de ces exercices, se retira effrayé et contristé.

des sourds-muets, assure que sur plus de cent il n'en a pas rencontré cinq, parmi les élèves sortis de l'école royale, qui pussent se passer de ses services. Sont-ce les ressources qui manquent à cet établissement pour soutenir la prospérité des études? Non en vérité. L'école royale de Paris dispose d'une influence énorme, elle a autour d'elle tous les élémens de progrès; elle absorbe des fonds considérables. Chaque élève sortant a coûté plus de 10,000 francs à l'État. Nous ne regretterions pas ces sacrifices si le résultat y répondait; mais 10,000 francs pour faire des hommes incapables d'exprimer leurs idées dans notre langue écrite, et des ouvriers hors d'état de gagner leur vie, c'est trop cher. Quelques administrateurs, témoins de cet insuccès, se sont empressés de conclure que les élèves sourds-muets étaient incapables d'instruction. Au lieu d'accuser la nature, on aurait mieux fait d'accuser le système vicieux d'enseignement qui préside à la renaissance morale de ces infirmes dans l'institution de Paris. Ce système est tel que, si l'on n'y prend garde, l'école royale n'aura plus à montrer dans dix années d'ici un seul sourd-muet instruit. Or, il est temps de se dire que les élèves remarquables sont le véritable ornement d'une institution : mieux vaut être à même de présenter des sujets comme Clerc ou Berthier que de faire voir aux étrangers des murs neufs ou le grand orme de la cour.

Si l'infériorité des études dans l'état actuel de l'établissement tient à l'absence de direction, nous ferons observer en outre que l'on exige trop des facultés du sourd-muet relativement aux résultats qu'on obtient

auprès des enfans ordinaires. On est tombé, sans même s'en apercevoir, d'un excès dans un autre. Le cercle de l'instruction est circonscrit dans l'école de la rue Saint-Jacques à six années : or, si l'on considère que nous passons tous au moins sept, huit, neuf, et souvent dix années de notre adolescence dans les colléges, on conviendra que bien étroite est la sphère ouverte à l'évolution des facultés pour l'enfant sourd-muet. Ajoutez à cet inconvénient la privation du sens qui nous initie le plus vite à toutes les connaissances acquises par les autres hommes; souvenez-vous qu'outre les sciences élémentaires le sourd-muet a deux langues à apprendre (le langage artificiel des signes et la langue maternelle), et vous reconnaîtrez sans peine que la mesure du temps fixé pour le cours d'instruction dans l'école de Paris est insuffisante. Nous sortons presque tous des classes sachant mal le latin et encore plus mal le grec; nous serions fort embarrassés d'exprimer toutes nos idées dans l'une ou l'autre de ces deux langues, et nous voudrions que les sourds-muets fissent ce que ne font pas des parlans! En vain objecterait-on que le latin ou le grec est une langue morte; le français, destitué de la prononciation, devient également une langue morte pour le sourd-muet. Il y a donc de l'injustice à vouloir que les élèves de l'institution de Paris arrivent tous en six années à écrire très correctement un des idiomes les plus difficiles de l'univers; il faudrait pour cela que les sourds-muets eussent le don des langues. Avec le peu de ressources offertes dans l'école royale au développement des forces intellectuelles, on doit

bien plus s'étonner en vérité de ce que savent les élèves au terme de leur cours d'instruction que de ce qu'ils ignorent. Si encore les sourds-muets consacraient à l'étude toutes les heures de leur séjour dans l'établissement; mais ils n'en passent qu'une moitié dans les classes. Il existe dans la maison des ateliers de tailleurs, de cordonniers, de menuisiers, de tourneurs, de relieurs, de serruriers, de dessinateurs, de lithographes et d'imprimeurs, qui enlèvent une moitié du temps déjà trop court pour l'instruction. Qui oserait conclure, après ces considérations, que les sourds-muets ne sont pas éducables? Lorsque, resserrés dans des bornes si étroites, ayant de plus à vaincre en eux-mêmes un obstacle incessant, quelques-uns parviennent à manifester convenablement leurs idées dans notre langue écrite, on doit bien plutôt croire que la nature a voulu réparer ses torts à leur égard par les dons précieux de l'intelligence. Le mauvais état et la brièveté de l'enseignement, le désordre des méthodes, sont les seuls auteurs de l'incapacité qu'on prête gratuitement à ces élèves silencieux. Les sourds-muets sont capables de tout : ils ont parmi eux des peintres (1), des graveurs, des mécaniciens, des savans (2), des écrivains distingués (3), et, ce

(1) Loustau, jeune peintre d'histoire, a obtenu, il y a deux ou trois ans, la médaille d'or à l'exposition. M[lle] Robert, élève de Girodet, s'est fait remarquer par la délicatesse de son pinceau.

(2) Paul de Vigan, sourd-muet encore jeune, s'est livré à l'étude des sciences mathématiques avec un tel succès, que l'Académie des sciences se fit faire un rapport sur ses recherches.

(3) MM. Ferdinand Berthier, Claudius Forestier, Gazan et plusieurs autres.

qui surprendra davantage, des poètes (1). L'abbé de l'Épée avait dit : On peut communiquer toutes les connaissances aux sourds-muets par le moyen des signes, « la musique exceptée. » Le génie des sourds-muets ne reconnaît pas même cette limite ; l'un d'eux, le fils du général Gazan, s'est livré avec succès à l'art musical ; il a de plus rédigé un travail sur la formation et la différence des sons. Cet essai pourrait servir de pendant à l'ouvrage de l'aveugle Sanderson sur les couleurs.

Le célèbre Itard, attaché long-temps comme médecin à l'institution de la rue Saint-Jacques, avait reconnu que les facultés du sourd-muet, plus lentes que celles des enfans ordinaires, à raison des empêchemens naturels, commençaient en général à prendre leur essor vers la fin de la sixième année, au moment même où le cercle d'instruction allait se fermer. Frappé de cet obstacle, il résolut de contribuer à le détruire. Itard était riche ; il n'avait que des parens éloignés ; il se crut quitte envers sa famille en lui restituant cent mille francs pour prix des bons services qu'il estimait en avoir reçus. Notre docteur laissa ensuite à l'établissement le reste de sa fortune acquise dans le travail, au milieu des sourds-muets. Il disposa dans son testament qu'une classe de six élèves serait fondée, que ces élèves, choisis parmi les deux plus forts de la classe de sixième année, passeraient chacun trois ans de plus dans l'institution : un legs de 7000 livres de rente était consacré à l'exécution de cette œuvre.

(1) MM. Pelissier et Chatelain.

Les dernières volontés du docteur Itard ont-elles porté leurs fruits? Il existe bien dans l'Institution royale une classe complémentaire; mais d'abord sur cette rente de sept mille francs, cinq mille cinq cents sont affectés au personnel enseignant, composé de deux professeurs, l'un parlant et l'autre sourd-muet, — deux instituteurs pour six élèves! Cette classe, telle que l'avait conçue son fondateur, avait en elle-même un autre inconvénient qui était d'introduire dans l'école l'inégalité des lumières parmi de pauvres enfans qui avaient tous les mêmes droits et les mêmes besoins. On a pris soin d'éterniser cet inconvénient par une fausse interprétation; il a été décidé que non-seulement il serait admis six élèves en tout dans la classe de M. Itard, mais qu'encore il ne pourrait jamais en être admis davantage, malgré les legs ou les dons qui seraient faits à cette intention par des âmes charitables. Le bienfait, ainsi restreint, devient presque stérile: quand même les sourds-muets introduits dans cette classe complémentaire y achèveraient réellement leur instruction, la masse de lumières qui en résulterait pour quelques-uns serait en vérité dérisoire, relativement à l'ensemble des élèves de l'école. Nous devons dire en outre que les intentions du fondateur ont été méconnues. Cet homme de mérite, qui avait passé toute sa vie parmi les sourds-muets de naissance, croyait comme nous que le seul moyen de racheter entièrement ces malheureux de leur infirmité originelle est de leur rendre artificiellement tous les trésors de la langue. Il avait donc établi dans son testament que l'élève, parvenu au terme de la rotation, aban-

donnerait tout-à-fait le langage des signes qui lui avait servi jusque-là d'introducteur aux connaissances humaines. Dans cette classe complémentaire, nommée par Itard classe de perfectionnement, il devait être fait uniquement usage de la parole articulée et de l'écriture. Les élèves, dont l'organe vocal était absolument réfractaire, devaient au moins se servir du secours des tablettes dans toutes leurs relations. Itard avait en effet remarqué comme tout le monde que l'usage presque exclusif du geste faisait contracter au sourd-muet l'habitude de penser en signes. Il résulte de là que son langage écrit n'est le plus souvent qu'une traduction du langage mimique. Le docteur Itard avait jugé utile de supprimer cet intermédiaire : or, pour faire perdre au sourd-muet la spontanéité du geste et pour l'amener à écrire immédiatement ses pensées dans notre langue, il avait reconnu la nécessité d'un exercice de tous les instans. Nous sommes forcé de dire qu'on ne s'est pas encore conformé à cette volonté du fondateur : les élèves du cours de perfectionnement continuent à se servir du langage des signes. Cette destination n'étant pas remplie, le but que se proposait feu Itard se trouve manqué : ce judicieux docteur prétendait, en mourant, qu'après lui il existât dans l'institution de Paris une classe spéciale, et non une classe de plus. Voilà comment on rend inutiles, en les dénaturant, les créations les plus sages et les plus éclairées de la bienfaisance.

L'absence presque totale de la parole articulée, dans l'école de Paris, ne porte pas seulement atteinte aux facultés morales des sourds-muets ; elle

endommage encore leur constitution physique. Le docteur Itard avait remarqué dans les dernières années de sa vie une prédisposition chez les élèves de l'école aux phthisies pulmonaires : rattachant la nature de ces maladies terribles à l'infirmité des sourds-muets, il ne douta pas que les organes extérieurs de la respiration et de la voix, fatigués par le repos, n'exerçassent chez eux une influence malsaine sur toutes les parties internes qui leur correspondent. Une observation semblable a été faite sur les jeunes détenus dans la prison de la Roquette. Nous avons été frappé en les visitant de l'étroitesse de la poitrine; cet état d'infériorité du thorax traduisait l'état de langueur des poumons. Rapportant au silence la cause de cette condition défavorable, nous fûmes curieux de consulter les listes de mortalité de l'établissement. Nous ne tardâmes pas à reconnaître que les mêmes maladies exerçaient leurs ravages sur les sourds-muets de naissance et sur les sourds-muets de la loi. Notre observation n'étonnera aucun des médecins qui savent que toutes les maladies tendent à s'établir sur les organes plus faibles, et que la faiblesse de ces organes est toujours une suite de l'inaction. Ce fait confirmatif des idées de Itard nous autorise à regarder comme certain que le silence, imposé par la nature ou par un régime barbare, porte des germes d'affection mortelle jusque dans la profondeur des organismes. Si nous tenons compte en outre de cette belle loi de corrélation des formes, en vertu de laquelle toutes les parties du corps humain se trouvent subordonnées les unes aux autres; si nous croyons avec de grands physiolo-

gistes que la taille et le volume des animaux sont toujours en raison de leur force respiratoire il nous deviendra démontré que la faiblesse des poumons chez les sourds-muets et chez les jeunes détenus doit arrêter les développemens de leur constitution. La cause du mal étant connue, le remède est trouvé. Itard considérait les exercices d'articulation comme des mesures hygiéniques; il se disait que le mouvement d'émission de la voix raviverait les poumons, et que l'activité de cet organe, en influant sur le bien-être de toutes les parties si précieuses et si délicates qui l'avoisinent, communiquerait par suite la force et la santé à tout le reste du corps.

L'usage de la parole ainsi envisagé pourrait être généralisé sans aucun inconvénient dans l'institution de Paris. Il ne s'agit plus ici de substituer le langage vocal au langage des signes, mais de créer une sorte de gymnastique pour les voies respiratoires. Qu'importe à la science que les bruits du sourd-muet soient bons ou mauvais? Nous n'avons en vue que d'intéresser ses poumons; or, comme les organes se développent par l'exercice, nous arriverons de la sorte à éloigner de la poitrine plus forte de ces infortunés les causes de mort que le silence y introduit. A présent, les médecins et les instituteurs se montrent effrayés de la rapidité avec laquelle le catarrhe le plus léger dégénère tout-à-coup chez les élèves de l'Institution royale en une maladie irréparable. L'administration ne peut rester plus long-temps indifférente devant des faits si graves : puisqu'on tient absolument à confondre cette école avec les hospices, on devrait au moins surveiller

les suites de l'infirmité des sourds-muets, et ne pas attendre pour leur distribuer les secours de la médecine que le désordre de la nature ait rendu ces secours inutiles.

IV. — D'une réorganisation de l'enseignement.

A travers tant d'idées malheureuses le conseil d'administration de l'Institut des sourds-muets en avait trouvé une bonne, qui était de soumettre les élèves nouvellement arrivés à un ordre d'épreuves, ayant pour objet de connaître le degré précis de leur surdité et l'état de leurs facultés intellectuelles. Il est vrai de dire que ces sages dispositions n'ont pas été suivies. Nous le regrettons sincèrement; car c'était un premier pas de fait dans une voie expérimentale qui eût certainement conduit à des améliorations. L'Institut royal s'est plus activement livré, durant quelques années, à la recherche des causes de la surdi-mutité; mais d'abord ces investigations ont été mal faites, puis enfin elles ont été abandonnées. L'enseignement des sourds-muets devrait pourtant être calqué sur la connaissance de tous ces faits physiologiques. Une des causes les plus fréquentes de la surdité congéniale paraît être les alliances entre parens; les anciens réglemens de l'église avaient précédé la découverte de cette loi naturelle, en interdisant les mariages entre cousin et cousine. Malgré les faits qui parlent en faveur de cette opinion, quelques hommes compétens,

au nombre desquels M. Puybonnieux, sont néanmoins portés à croire la surdité congéniale extrêmement rare, et au contraire la surdité accidentelle très fréquente. C'est-à-dire que, selon eux, la plupart des sourds-muets le deviennent après la naissance, par suite de maladies ou d'autres événemens plus ou moins connus. L'origine de la surdité, surtout dans les classes pauvres, se lie quelquefois aux travaux de l'accouchement. On sait en effet que les enfans du peuple sont généralement amenés à la lumière par les soins d'une sage-femme : cette fonction si importante de la nature, confiée à des mains qui ne sont pas toujours adroites, paraît mutiler l'organe tendre et précieux de l'ouïe chez un grand nombre de nouveau-nés.

La connaissance exacte de tous ces faits serait nécessaire pour déterminer l'application d'une méthode. Il faut dans l'enseignement des sourds-muets une certaine unité qui se concilie avec la variété des élèves; or, où trouver chez eux la mesure de cette variété sans remonter aux causes de surdité qui ont créé en grande partie les différences intellectuelles? C'est surtout dans l'enseignement de l'articulation que ces notions préalables sont utiles : l'expérience démontre que les élèves sourds-muets qui manifestent pour cet exercice le plus de goût et d'aptitude sont ceux qui, frappés de surdité plusieurs années après la naissance, ont conservé le souvenir de la parole. Enfin il importe de savoir quelle est la classe de la société dans laquelle la surdité a ses racines, afin de la détruire s'il y a lieu, ou tout au moins de proportionner les secours à la nature des besoins.

La majorité des sourds-muets appartient à la classe indigente. Le nombre des places gratuites dans l'établissement fut d'abord de 24; la Convention porta ce nombre à 60; il y a aujourd'hui 85 élèves dans l'Institution royale entièrement à la charge de l'État; ajoutez-en 10 pour lesquels il existe des demi-bourses et 4 qui paient le quart de la pension. En secourant les sourds-muets pauvres, l'établissement ne fait que se conformer à l'esprit de son fondateur : « Sans eux, disait l'abbé de l'Épée, je ne me serais jamais mêlé d'éducation ; car les sourds-muets riches ne manquent pas de moyens pour couvrir leur infirmité. » Ces derniers n'étaient admis à ses leçons que par une sorte de faveur. Il existe de nos jours huit pensionnaires seulement à 900 francs. On compte encore dans l'école de la rue Saint-Jacques sept élèves à la charge d'un legs particulier. Mlle Vignette constitua, en mourant, une rente pour cette œuvre charitable.

Nous devons à la vérité de dire que l'abaissement des études a entraîné une diminution graduelle dans le nombre des élèves de l'Institution royale. Il y a quelques années, ce nombre était de 175; il était, en 1843, de 157; il était l'année suivante, de 152, filles et garçons. Il paraît que les préfets n'ont pas tous jugé à propos de remplacer ceux des élèves sortis qui étaient à la charge de leurs départemens. Si l'on cherche la cause de cette décroissance, on la trouvera aisément dans le grand nombre d'établissemens qui s'élèvent chaque jour au milieu des provinces, et dans l'obscurité où l'institution de Paris semble volontairement s'ensevelir. En sortant des classes, nous

passâmes dans l'ancienne salle des séances publiques, autrefois bruyante d'applaudissemens, aujourd'hui vide, glacée et muette, comme l'enseignement dont elle imite la solitude. C'est d'ici que la voix de l'abbé Sicard (1) se faisait entendre à toute la France, au monde entier; c'est dans cette salle que se réunissait l'élite des étrangers et des savans pour juger les résultats d'une méthode qui avait promis de rouvrir aux sourds-muets les trésors, jusque-là fermés pour eux, du langage et de la pensée. Vainement avons-nous cherché sur les murs les traces modernes de cet art : tout ne nous a entretenu que du passé. Voici l'image de l'abbé de l'Épée : le pinceau a reproduit sur la toile les traits du célèbre instituteur dans une des actions les plus mémorables de sa vie. Tout le monde connaît l'histoire du comte de Solar (2).

(1) Ce même homme, dont l'assurance au sein de son établissement allait quelquefois jusqu'à la témérité, devenait tout-à-coup timide dans le monde. En 1815, après nos désastres, l'abbé Sicard s'étant rencontré dans un salon en face d'Alexandre, empereur de Russie, le tsar demanda à M. de Talleyrand, son voisin, quel était cet ecclésiastique : « Sire, répondit le diplomate, c'est l'abbé Sicard, le créateur de la méthode des sourds-muets. » Alexandre, piqué par la curiosité, choisit un moment pour s'approcher du célèbre instituteur. L'empereur retourna bientôt auprès de M. de Talleyrand et lui dit d'un air offensé : « Cet abbé Sicard, que tout le monde regarde comme un homme de tant d'esprit, m'étonne : je lui ai adressé la parole, et il ne m'a pas répondu. — Sire, reprit le prince de Talleyrand, c'est qu'il a l'esprit de son état. »

(2) Un jeune sourd-muet est trouvé errant, sur le déclin du jour, dans les rues de Paris, — d'autres disent sur la route de Péronne ; on le conduit à l'abbé de l'Épée, qui le reçoit comme envoyé du ciel, l'instruit, et finit par démêler dans la vie de cet infortuné un mystère horrible : ce sourd-muet est un orphelin, victime de la cupidité de sa famille. L'abbé de l'Épée marche avec lui de ville en ville pour retrouver quelques indices ; il est l'ange du Seigneur qui accompagne le jeune Tobie. Après beaucoup de recherches, le guide et son élève arrivent à Toulouse : ici, les souvenirs se pressent en foule dans l'esprit du jeune sourd-muet ; en passant devant une riche maison de la

L'abbé Sicard, son successeur, présidait ces séances avec éclat. De petites scènes, préparées à l'avance et exécutées par les sourds-muets, ne manquaient jamais d'intéresser les spectateurs. C'est ici que Clerc et Massieu ont si souvent confondu la sagesse des parlans par les réponses subites qu'ils faisaient aux questions les plus embarrassantes. Il était alors évident pour tout le monde que Dieu, en soufflant sur l'oreille du sourd-muet, n'avait pas éteint chez lui le principe de nos facultés immortelles. L'effet qui résultait de ces séances était excellent : grâce à leur retentissement, les sourds-muets sont sortis, en France et par toute l'Europe, de cet état de dégradation dans lequel les retenait la vieillesse des préjugés. Ces infortunés sont, au contraire, devenus, par leur succès, l'objet d'une curiosité pleine de bienveillance et souvent d'admiration. A la fin des séances publiques, l'abbé Sicard ne manquait pas l'occasion de faire de la propagande en faveur des sourds-muets : à sa voix,

ville, il s'arrête. Le chien de la maison le reconnaît et accourt en aboyant. Un geste expressif annonce à l'abbé de l'Épée que ce jeune homme a reconnu le lieu de sa naissance. Ils étaient devant l'hôtel du comte de Solar, dont l'unique héritier était, disait-on, mort à Paris. — Nous racontons le tableau plutôt que l'histoire. L'abbé de l'Épée, retenu par ses travaux et par les infirmités de l'âge, ne put suivre le comte de Solar à Toulouse ; il se reposa de ce soin sur un tiers. On connaît la fin de cette triste histoire. Ballotté par les tribunaux, qui lui donnèrent et lui retirèrent tour-à-tour ses titres de naissance, joué sur la scène française, protégé de l'abbé de l'Épée et du duc de Penthièvre, ce jeune sourd-muet fut sur le point de ressaisir un grand nom et une immense fortune qui s'évanouit presque aussitôt. L'abbé de l'Épée mourut, le duc de Penthièvre mourut, et avec ces deux bienfaiteurs s'éteignirent les dernières espérances du jeune infortuné. Il s'engagea comme dragon dans les armées de la République, et tomba sous les coups des Autrichiens, parce que seul il n'avait pas entendu le signal de la retraite.

l'Allemagne, l'Angleterre, le Danemark, la Belgique, tous les pays civilisés, se couvraient d'écoles dont l'éclat efface maintenant l'institution de Paris. Les exercices de gymnastique intellectuelle auxquels se livraient les élèves révélaient quelquefois des vocations. C'est, dit-on, à l'une de ces séances que Bébian, alors spectateur, s'écria : « Et moi aussi, je suis instituteur de sourds-muets ! » Enfin, il arrivait que des instincts généreux, émus dans les cœurs par la voix éloquente de l'abbé Sicard, par le silence plus éloquent encore de ses élèves, faisaient descendre sur cet établissement les secours de la charité. Aujourd'hui rien, plus rien de tout cela. Heureux si notre faible parole pouvait suppléer dans cette circonstance la parole de leur maître ! Les bienfaits consacrés à l'enseignement des sourds-muets sont ceux qui présentent le plus de résultats. Voùs aurez beau doter les établissemens de Bicêtre ou de la Salpétrière, les secours que vous distribuerez sur la stérile vieillesse ne la rajeuniront pas et n'allégeront que bien peu le fardeau de ses incurables infirmités. Ici, au contraire, la charité vous propose d'ouvrir votre main pour en laisser tomber des secours effectifs, dès secours réparateurs, dont le succès n'est point douteux, et qui doivent refaire des âmes à l'image de la Divinité.

La suppression des séances publiques a été une des causes de déchéance pour l'institution de Paris. La Convention avait senti que l'intervention du public dans l'enseignement des sourds-muets était nécessaire : « Son œil, disait-elle, agrandit tout; sa présence anime le talent et double le zèle de ceux dont

il est le juge. » C'est en effet du jour où la présence du public a été bannie de cette enceinte que l'établissement a perdu son dernier prestige. On a donné à cette mesure des raisons misérables. On a dit qu'il ne fallait pas montrer les infirmités humaines, qu'il fallait, au contraire, les couvrir d'un voile; comme si c'était le moyen de secourir une infortune que de la laisser croupir dans les ténèbres! Et d'ailleurs, vous déplacez la question : il ne s'agit pas ici de dévoiler l'infirmité des sourds-muets, mais au contraire, de démontrer les moyens à l'aide desquels on la répare. Or, nous croyons que tout ce qui peut porter la lumière et la publicité sur des exercices régénérateurs est utile à la cause des enfans qui les accomplissent. On a également reproché aux séances d'avoir souvent manqué de convenance et de bonne foi : en ce cas, restituez-leur le caractère de décence et de probité qu'elles doivent avoir; mais n'arrachez pas avec l'abus le bien qui en résultait. Il faut être franc : les obstacles qui empêchent le rétablissement de ces séances tiennent à d'autres motifs occultes qui n'ont rien de commun avec les intérêts des élèves; ces motifs étant tout personnels, nous ne croyons pas devoir les révéler.

Une autre circonstance a concouru avec l'abolition des séances publiques à la déconsidération dans laquelle l'école royale de la rue Saint-Jacques est malheureusement tombée. Il existait autrefois des conférences, au sein desquelles les professeurs réunis discutaient les méthodes à suivre dans l'Institution royale; il est vrai que ces conférences, telles qu'elles

étaient constituées, ne pouvaient pas rendre de grands services. Deux moyens se présentaient de remédier aux inconvéniens de leur organisation : les renouveler ou les supprimer. On les supprima.

Passons de la salle des séances à la chapelle; si les infirmités humaines prennent un caractère touchant, c'est surtout lorsqu'elles s'approchent de la divinité. Un tableau représente, derrière l'autel, Jésus-Christ guérissant un sourd-muet. C'est par un autre miracle qu'un ministre et un successeur visible du Christ, l'abbé de l'Épée, rendit à ces êtres intéressans l'usage artificiel de l'ouïe et de la parole. Il tint auprès des sourds-muets la promesse de son maître : « Je ne vous laisserai pas orphelins; je viendrai à vous. » L'abbé Sicard, son élève, ne trouvait pas de plus belle mission pour un prêtre que d'annoncer à ces étrangers dans le monde, Dieu, la vie future et les vérités consolantes de la foi. Il nommait cela faire sortir des âmes du néant. L'éducation religieuse excite chez les enfans sourds-muets leur affection languissante, et leur donne dans le sentiment de la reconnaissance le sentiment de tous les devoirs. C'est sous l'impression des pieuses doctrines de son maître que Massieu écrivait : « Donner à ses parens, c'est rendre. » Aujourd'hui, l'enseignement religieux est en souffrance dans l'Institution royale. Il existe bien un aumônier, mais cet ecclésiastique ne se mêle en rien de l'instruction du catéchisme. Il abandonne ce soin aux professeurs laïques. La partie religieuse, qui devrait être tout-à-fait distincte des autres branches de l'enseignement, se trouve au contraire former dans les classes

l'objet du cours de cinquième année. L'aumônier ignore-t-il donc que la préparation des enfans à la sainte table est un des devoirs les plus sacrés de son ministère. Il est vrai qu'ici se présente un obstacle; cet abbé ne sait pas même le langage des signes. L'évêque de Forbin-Janson, étant venu dans la maison pour distribuer le pain de l'eucharistie aux élèves, voulut leur adresser une petite homélie avant la communion; son discours achevé, il pria M. l'aumônier de le traduire en langage mimique. Celui-ci resta muet devant les muets. Il fallut que l'un des instituteurs laïques se chargeât de remplir, dans cette circonstance, les fonctions d'interprète et de coadjuteur. L'aumônier est donc exactement dans la maison comme s'il n'y était pas. Ses fonctions, qui se bornent à dire la messe et à confesser les élèves *par écrit* (1), lui coûtent à peine quelques heures de la semaine. Nous quittâmes avec un sentiment d'amertume cette chapelle d'où la voix de Dieu s'est retirée. Le sourd-muet offrait pourtant une belle conquête au zèle évangélique d'un ministre de l'autel; c'est surtout par

(1) Ce n'est pas ainsi que l'abbé de l'Épée entendait les devoirs de son ministère. M. de Beaumont, ce prélat que Jean-Jacques Rousseau a fait connaître, ayant refusé à l'abbé de l'Épée, interdit pour certaines opinions religieuses, la permission de confesser les élèves sourds-muets de son établissement, celui-ci réclama et représenta en termes respectueux, mais fermes, que lui seul pouvait les entendre au tribunal de la pénitence. Deux lettres demeurèrent sans réponse : il écrivit une troisième fois à l'archevêque de Paris qu'il prendrait désormais son silence pour un consentement et qu'il passerait outre, vu le cas de nécessité urgente. L'archevêque persista à se taire, et l'abbé de l'Épée continua à recevoir la confession par signes de ses enfans. Un monument s'élève dans l'église Saint-Roch, à la mémoire de ce prêtre selon l'esprit de Dieu. Il méritait qu'on fît parler le marbre et le bronze en son honneur celui-là qui, vivant, sut faire parler la nature muette.

son abaissement que l'homme fait valoir le secours de la main invisible qui le relève.

Les sourds-muets appartenant, comme nous l'avons dit, à la classe pauvre, la Convention avait compris la nécessité de leur faire apprendre un état. Il existait dès-lors dans l'Institution une imprimerie, une manufacture de tapis de coton et autres étoffes fabriquées jusque-là dans les pays étrangers. Les instituteurs devaient présenter successivement leurs élèves dans les différens-ateliers, et s'attacher à bien saisir les dispositions de chacun d'eux, afin de l'appliquer aux arts et métiers qui lui convenaient le mieux. Cette éducation industrielle rend de véritables services; en abrégeant toujours, en supprimant même quelquefois la nécessité d'un apprentissage hors des murs de l'école, elle prépare aux sourds-muets des moyens plus ou moins immédiats d'existence. Un assez grand nombre d'élèves, parvenus au terme de leur rotation, ont cessé d'être une charge pour leur famille; l'un d'eux, que ses succès désignaient pour entrer dans la classe complémentaire, fut retiré par ses parens, comme étant à même, dans son état, de gagner 3 francs par jour. Plusieurs des ateliers sont au pair, quelques-uns réalisent des bénéfices. L'organisation du travail laisse cependant encore à désirer; quelques observateurs moralistes croient les ateliers susceptibles de réformes, et doutent que les professions auxquelles on exerce les enfans soient toujours bien celles qui leur conviennent. C'est à cette absence d'examen de vocation qu'on peut rapporter les causes de l'infériorité actuelle des sourds-muets sur les parlans

dans les différens métiers à la sortie des écoles. Il est aussi à désirer que les arts du dessin prennent dans l'établissement de Paris une plus grande extension. Le dessin appartient aux sourds-muets comme la musique aux aveugles. La nécessité de suppléer sans cesse l'ouïe par la vue donne à l'œil de ces êtres spéciaux une précision et une justesse singulières. Il ne suit pas de là que les sourds-muets soient nécessairement de grands artistes; l'œil ne suffit pas aux œuvres magistrales, il faut de plus l'intervention du cerveau animé par le génie. Nous voulons dire seulement que la nature de leur infirmité semble en général les porter aux arts d'imitation et du dessin.

De la cour où les élèves prennent leur récréation, on voit s'étaler les bâtimens de l'administration dans toute leur opulence. Un jardin, défendu par une haie fragile, sert de limite aux jeux des élèves. Ce jardin, d'après une des lois de l'établissement, devrait être employé à exercer les pensionnaires aux travaux d'horticulture. La Convention avait également voulu que les sourds-muets fussent regardés comme des enfans de la nature, qu'on rendrait, pour ainsi dire, à leur mère, en les occupant aux arts agricoles et aux soins du jardinage. Cette disposition n'a pas été maintenue.

On sera peut-être étonné d'apprendre que les élèves de l'Institution s'éveillent comme les élèves de nos colléges, au son du tambour. Diverses expériences du même genre ont fait connaître que les sourds-muets étaient en quelque sorte perméables au bruit. L'habitude que nous contractons en naissant d'entendre par

les oreilles nous rend insensibles à beaucoup d'autres facultés que nous aurions de percevoir les vibrations sonores. Il nous arrive pourtant à tous, pendant la nuit, de voir avec les oreilles les personnes qui marchent et de les distinguer à leur pas. Cette transposition de l'ouïe n'est pas le seul moyen qu'ait le sourd-muet d'arriver à la connaissance des sons. Il n'est personne de nous qui, en y réfléchissant, ne tremble pour la sûreté de ces êtres infirmes. Comment font-ils pour circuler chaque jour au sein d'une ville comme la nôtre, à travers les rues les plus sillonnées par les voitures? Leur vie n'est-elle pas mille fois en péril? Rassurons-nous; la Providence veille sur tous ses enfans, même sur ceux que, dans ses impénétrables desseins, elle a privés d'un sens conducteur. Le sourd que son oreille n'avertit pas de l'approche du danger entend par la plante des pieds. Cette sensibilité plantaire est si forte qu'elle équivaut dans plusieurs circonstances à celle de l'ouïe. Nous fûmes étonnés à plusieurs reprises de voir les élèves que nous rencontrions par derrière dans les corridors retourner brusquement la tête au bruit de nos pas fortement imprimés sur le carreau.

Les ondes sonores exercent encore leur pression sur l'épigastre du sourd-muet, et, en général, sur tout l'ensemble de son système nerveux. On peut dire que chez lui le sens de l'ouïe se trouve répandu à la surface des organes. Un naturaliste allemand, M. Straus-Durckheim, d'accord avec l'un des professeurs les plus distingués de l'institution, fit sur des élèves complétement sourds l'essai d'un instrument

de musique qu'on appelle vulgairement boîte de Genève. Le résultat de ces expériences fut que l'ébranlement nerveux causé par les notes sonores procurait à ces enfans une véritable satisfaction. La sensibilité organique était presque devenue chez eux un sens « produisant, ajoute M. Puybonnieux, jusqu'à un certain point, des effets analogues à ceux que l'ouïe opère chez ceux qui entendent. » Cette manière de percevoir la musique leur faisait éprouver des jouissances dont nous ne nous doutons pas. L'existence de l'ouïe est en effet chez nous un obstacle, par sa perfection même, à toutes les autres impressions du bruit, elle les annihile en quelque sorte sous la sensation dominante. Lorsque les fonctions de l'ouïe cessent, à l'instant même reparaissent les autres moyens que nous possédons, sans le savoir, de communiquer avec les sons extérieurs, Peut-être serait-il possible de faire arriver ces moyens organiques chez le sourd-muet à des développemens que nous ne connaissons pas encore. On a long-temps cru que le sentiment de l'harmonie n'existait pas sans le secours de l'oreille ; c'est une erreur. Les sourds-muets ont des écrivains et des poètes qui ne laissent rien à désirer pour la musique de la phrase ou du vers. C'est qu'outre l'harmonie de l'oreille, il y a chez l'homme une harmonie des yeux ; il y a surtout une harmonie innée. Ces résultats repoussent deux philosophies extrêmes. L'éducation des sourds-muets nous démontre par une analyse expérimentale que l'intervention des sens est nécessaire au développement des forces intellectuelles, mais que là où un

sens manque l'âme peut le suppléer par un autre, et souvent se créer en quelque sorte elle-même son organe.

Le quartier des filles est entièrement séparé, dans l'école royale, du bâtiment des garçons. Une visite à l'institution des Sourdes-Muettes nous présenterait la répétition des mêmes faits, c'est-à-dire des mêmes abus, exagérés par la faiblesse du sexe. Ces malheureuses subissent, sous le rapport de l'instruction une infériorité notable : les classes des garçons sont, terme moyen, de trois années en avance sur celles des filles. Dans les établissemens où les deux sexes se trouvent confondus ; les sourdes-muettes se montrent au contraire très supérieures aux sourds-muets. En serait-il de même dans l'enseignement des parlans et des parlantes? Nous le croyons ; mais il n'a pas encore été fait de rapprochemens sur cette question si curieuse. Une sorte d'apathie morale, qui ressemble à un hébêtement des facultés intellectuelles, forme l'état général des sourdes-muettes dans l'institution de Paris. Leur éducation, même industrielle, est si négligée, qu'on était dernièrement, et qu'on est peut-être encore obligé d'entretenir à l'année des ouvrières pour raccommoder le linge dans une maison où il se trouve soixante jeunes filles qui ont besoin d'apprendre à coudre.

On voit que l'Institution royale et, par suite, l'enseignement des sourds-muets en France, ont sérieusement besoin d'une réforme. Les murs de l'école de Paris ne doivent pas être la limite de notre sollicitude. Or, par l'abaissement des études dans l'établis-

sement de la rue Saint-Jacques, on peut juger de l'état de l'instruction des sourds-muets dans les provinces (1). De tristes simulacres d'écoles, exploitées presque toutes par le charlatanisme, couvrent le sol classique de ce pays où la découverte de l'abbé de l'Épée a surgi du milieu des ténèbres. L'institution de Bordeaux, qui partage avec celle de Paris l'honneur d'être revêtue d'un caractère public, se trouve déjà rejetée à une grande distance morale. La réforme de l'enseignement des sourds-muets dans tout le royaume devra commencer par une enquête; il sera nécessaire de dresser une statistique exacte du nombre des sourds-muets en France, des causes et des degrés de la surdité, de l'influence qu'exerce sur l'état des facultés intellectuelles l'apparition plus ou moins tardive de ce fléau. Partout le nombre des sourds-muets s'est trouvé beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait imaginé. En France, ce nombre n'est pas encore positivement connu : les uns le portent à 22,000, les autres l'élèvent à 25 et même à 30,000; ces calculs arbitraires ont besoin d'une confirmation. Il n'y a pas un demi-siècle, on ne comptait en France que 6,000 de ces infortunés, non que leur nombre se soit accru, depuis ce temps-là dans une proportion si énorme, mais les familles, entrevoyant la possibilité de rendre l'existence morale à leurs enfans sourds-muets, ont levé peu-à-peu le voile qui les couvrait.

(1) Je dois faire une exception en faveur de l'Institut des sourds-muets de Nancy, dirigé par M. Piroux.

Une question qui intéresse en France une si forte masse d'individus ne saurait être une question oiseuse. Le degré de la surdité et l'époque précise de son invasion chez les élèves admis dans nos établissemens publics devront être spécialement étudiés par des instituteurs et des médecins. Les faits nous enseignent que les sourds-muets ne le sont pas tous également : s'il était possible d'établir une échelle de sons, on trouverait que tous les degrés de cette échelle correspondent à l'état de l'ouïe dans les différens cas de surdité. On arriverait pourtant à un terme assez fréquemmment immobile chez ces infortunés; ce terme est le silence absolu. La connaissance des différentes nuances de cette infirmité serait d'un puissant secours pour limiter chez les élèves de nos écoles l'usage de la parole dite *artificielle* : tous les enfans qui ont conservé des vestiges de facultés auditives peuvent être appliqués avec succès à l'articulation; tous ceux qui n'entendent aucun des mouvemens de la voix ne sont, au contraire, que très difficilement capables de cet exercice. Cet enseignement ainsi calqué sur la nature pourrait achever ce qui manquait encore à la découverte féconde du discours mimique. En y ajoutant la lecture labiale, ou l'art de lire la parole sur les lèvres, on referait chez les élèves de nos écoles un sens nouveau qui leur tiendrait lieu de celui qu'ils ont perdu. Cette habitude acquise d'écouter par les yeux et de se faire entendre avec la voix, sans pour cela s'entendre soi-même, modifierait l'isolement qui sépare le sourd-muet du reste des hommes. Ces résultats ne sont point imaginaires : un sourd-muet de naissance, M. Lau-

rent, de Blois, passait dernièrement dans cette ville son examen de baccalauréat ès-lettres. L'ouïe manquant pour servir de régulateur à la voix, il s'en faut de beaucoup que l'organe de nos sourds-parleurs soit toujours irréprochable; mais c'est à l'exercice et au progrès de la méthode d'achever ces précieuses ébauches. Le germe existe; il ne s'agit que de le cultiver pour détruire chez un assez grand nombre d'entre eux les trois quarts, sinon l'ensemble de leur infirmité. La parole rouvrirait au sourd-muet les voies de communication jusqu'ici fermées avec le reste des hommes; elle ferait, en un mot, ce que l'art mimique ne peut faire. Nous exprimerons donc le vœu que l'enseignement de la parole *artificielle*, non plus généralisée, mais circonscrite aux limites établies par la nature même, ou généralisée seulement comme moyen *gymnastico-hygiénique*, achève sur certains d'entre eux l'œuvre de rédemption commencée par le langage des signes.

Le nombre des sourds-muets, les causes et le degré de leur infirmité, étant connus, il s'agira de rattacher le résultat de ces investigations à l'état de l'enseignement dans notre pays. Nous n'avons pas besoin de revenir sur ce que nous avons dit: tout le monde sait que la situation actuelle est déplorable. Une réorganisation de l'enseignement des sourds-muets, en France devra commencer par une réforme de l'Institution royale de Paris. Son ascendant sur les autres écoles se soutient encore; les amis des sourds-muets voient avec peine une influence qui, dans l'état présent des choses, propage l'erreur et la désunion; mais

enfin cette influence existe. Il est possible de s'en servir pour étendre les résultats d'une transformation. L'institut royal de Paris ne renaîtra moralement que du jour où l'autorité spirituelle, c'est-à-dire le corps enseignant, reprendra dans la maison le rang qui lui appartient. Les professeurs, aujourd'hui muets comme leurs élèves, sous la main administrative qui les régit, consomment par leur silence la ruine d'un établissement qui élevait naguère sa voix au-dessus de toutes les autres écoles du monde.

Ce qui manque aux instituteurs de l'école royale de Paris, ce ne sont pourtant ni les moyens, ni la bonne volonté, ni les élémens de succès ; ce qui leur manque, c'est un lien moral qui associe leurs efforts malheureusement isolés et stériles. Aujourd'hui, nous l'avons dit, autant de professeurs, autant de méthodes. Il est nécessaire de créer au-dessus d'eux un censeur des études comme il en existe dans les colléges, d'établir à leur tête un homme indépendant et ferme qui exerce sa surveillance sur les méthodes, qui relie en faisceau les divers systèmes et qui rattache entre elles toutes les parties de cette grande chaîne de traditions orales dont le dernier anneau remonte à l'abbé de l'Épée. Tant que le directeur ne sera pas choisi, comme autrefois, parmi les instituteurs de la maison, il n'aura aucun accès dans les classes, ne devra pas même comparer entre eux les succès obtenus par les divers professeurs, et assistera dès-lors comme témoin à une décadence dont il ne peut même arrêter les progrès. C'est par la restauration de l'enseignement, et non par un autre moyen, que l'Institution royale des Sourds-

Muets de Paris relèvera sa puissance. Il est urgent de remettre l'ordre dans le régime intellectuel et moral de la maison, l'ordre dans les doctrines, l'ordre dans les études.

Le premier pas vers un système d'améliorations plus étendues sera de détacher l'Institution royale de Paris du ministère de l'intérieur, si riche d'ailleurs en attributions importantes, et avec lequel cet établissement n'a aucun lien naturel. (1) Déjà, en 1839, un homme grave, M. Léon de Malleville, signalait à la chambre, dans un rapport spécial, l'inconvénient qu'il y avait pour des établissemens destinés à l'éducation « de ressortir d'un ministère qui n'a pas l'instruction publique pour principal objet. » Depuis ce temps-là, les divers ministres qui se sont succédé ont promis de changer l'état déplorable de l'Institution ; ils le voulaient, et tous ont été arrêtés par des obstacles résultant de leur position fausse et impuissante. Soit qu'il s'agisse d'établir entre les professeurs de l'école une hiérarchie que tout rend nécessaire, soit que l'on veuille réaliser toute autre amélioration pratique, on est contraint de reculer devant des prétentions et devant un désordre que l'on n'a aucun moyen de soumettre.

Ces difficultés insolubles disparaîtraient si l'état actuel des choses était transporté sur un autre terrain.

(1) Les vices du régime actuel se traduisent à chaque instant dans la pratique administrative par des faits incroyables ; les sourds-muets ont été attachés successivement à la division des haras, à la division des beaux-arts, et à la division des hospices ; il est évident qu'on ne sait qu'en faire au ministère de l'intérieur.

L'enseignement des sourds-muets en France, a désormais besoin d'un centre vers lequel rayonnent tous les autres établissemens et qui leur communique à son tour l'impulsion morale; ce centre est trouvé. L'Institution royale de Paris, berceau de l'art rédempteur des sourds-muets, peut servir de point de contact et de ralliement aux autres écoles de la province. Tous les esprits sérieux reconnaissent dans la situation actuelle la nécessité d'une organisation des études, tranchons le mot, d'un monopole: le moment est venu d'ériger une université dans l'université pour l'instruction publique des sourds-muets. Il faudrait que, prenant de plus en plus le caractère d'école normale, l'institution de Paris fût toujours en état de fournir des directeurs aux écoles départementales. On verrait alors s'effacer ces tristes établissemens, œuvres mesquines de l'industrie, qui exploitent avec la bonne foi des familles la plus touchante des infirmités. Or, pour atteindre ces résultats d'une manière sûre et économique, il est indispensable que le ministère de l'intérieur cède à celui de l'instruction publique l'initiative des mesures qui devront coordonner l'enseignement des sourds-muets sur le modèle du corps universitaire. Ce divorce administratif est devenu la première condition de progrès, même pour l'établissement de la rue Saint-Jacques. Autrement on aura de bonnes intentions, on ne pourra point les exécuter. Les instrumens et les hommes manquent au département de l'intérieur pour remuer la première pierre de l'édifice. Le ministère de l'instruction publique, ayant au contraire dans son sein le concours de toutes les lumières du corps

enseignant, élèverait très aisément sur les bases actuelles de l'université une organisation classique pour les élèves sourds-muets. Notre conviction est que l'état des études dans les colléges gagnerait à ce rapprochement; on trouverait dans l'examen du développement des facultés chez ces êtres spéciaux le moyen de déterminer chez l'homme la succession méthodique des progrès de l'esprit. Il sortirait peut-être de chez les sourds-muets une éducation plus logique, c'est-à-dire plus conforme à l'ordre de la nature; le caractère de leur infirmité les forçant à acquérir une connaissance moins artificielle que celle des élèves parlans, une connaissance qui aille des sensations aux idées. Ces élémens sont précieux, mais ils demeureront stériles tant que le ministère chargé spécialement de les féconder n'aura pas réuni dans sa main toutes les branches de l'instruction publique.

Il restera encore à généraliser les bienfaits de l'enseignement pour tous les sourds-muets du royaume. Dans l'état actuel des choses, non-seulement l'instruction de ces infortunés est incomplète, mais encore elle est beaucoup trop restreinte; pour que tous les enfans sourds-muets reçussent les secours intellectuels de l'art, il faudrait que 3,000 au lieu de 700 fréquentassent les écoles. Cela fait 2,300 sourds-muets en France pour lesquels l'abbé de l'Épée n'est pas encore venu. On a lieu de s'étonner de cette exclusion dans un pays qui fut le berceau de la découverte à laquelle le monde entier doit, en quelque sorte, la rédemption de ces captifs du silence. Dejà la Belgique, la Suède, le Danemark, ont depuis

des années établi l'enseignement des sourds-muets sur des bases tellement larges, qu'aucun d'eux n'est déshérité des avantages qui en résultent. En 1839, M. Léon de Malleville annonçait que le moment d'assurer le bienfait de l'instruction à la totalité des sourds-muets de France était enfin arrivé. Ce vœu était généreux, mais il n'a pas été écouté; il faut le faire entendre de nouveau. L'abbé de l'Épée, en fondant cette grande découverte, n'a pas mis de borne à sa charité; nous ne devons pas mettre de limite à son œuvre. Tous les sourds-muets sont appelés à recueillir cet héritage de leur père commun. Quand on songe d'ailleurs combien ils ont tous besoin des secours de l'enseignement pour renaître à l'existence morale, on trouve qu'il y aurait de la barbarie à leur refuser plus long-temps les trésors d'une méthode qui doit les régénérer tous. Dieu a mis ces êtres incomplets dans la société, pour que la société les achevât par une seconde création. L'œuvre de l'abbé de l'Épée est une œuvre chrétienne et révolutionnaire; à ce double titre, elle appartient à la France. Ministre du Verbe fait homme, l'abbé de l'Épée a voulu rendre une parole à ces êtres d'exception que le monde traitait en enfans déchus; mais c'est parce que son essai de rénovation s'est rencontré avec le mouvement de 89, que les résultats en ont été décisifs pour l'humanité. Quel moment l'abbé de l'Épée choisit-il pour délier la langue du sourd-muet? Celui où la nation muette aussi depuis des siècles allait parler.

Il s'agit maintenant de continuer ce qui a été fait.

Les sacrifices onéreux que l'État s'impose annuellement pour subventionner les deux écoles royales de Paris et de Bordeaux, et pour secourir quelques-unes des écoles départementales qui végètent, ont présentement le tort de n'atteindre qu'un très petit nombre de sourds-muets, et toujours d'une manière incomplète. Avec quatorze écoles royales, établies sur de nouvelles bases, on n'accroîtrait pas sensiblement le chiffre des dépenses, et l'on éleverait tous ces infortunés aux bienfaits de l'instruction publique. De telles institutions, reconnues par l'État, auraient encore pour avantage de faire disparaître du sol régénéré de l'enseignement classique les écoles particulières, objets de mesquines spéculations, qui se soutiennent par l'absence d'établissemens sérieux. Nous laissons à d'autres le soin d'organiser ces vues générales; il nous suffit d'attirer la lumière sur des besoins qui réclament une satisfaction. La question des sourds-muets est une question législative. L'assemblée constituante et la convention ont donné à l'œuvre de l'abbé de l'Épée le caractère d'une œuvre nationale. Les écoles royales de Paris et de Bordeaux figurent tous les ans au budget qui se discute devant les deux chambres. C'est du sein du parlement que devra surgir une loi qui organise l'enseignement des sourds-muets en France. Fonder des établissemens assez nombreux pour que l'instruction devienne universelle, renouveler ceux qui existent, tout cela peut être l'ouvrage d'une législature. A cette voix venue d'en haut, plus de vingt mille sourds-muets secoueront leur ignorance. Il ne sera

plus souffert, dans l'instruction de ces infortunés, d'aures limites que celles qui se trouvent déterminées chez chacun d'eux par les défauts de l'intelligence ou des organes. Alors seulement la lumière se sera levée en France pour ceux qui étaient dans les ténèbres de la nature. En se mettant au niveau du duché de Nassau, de la principauté de Schauenbourg-Lippe, des villes libres de Francfort, Hambourg et Brême, notre pays ne fera que reprendre son influence dans une œuvre où il a naguère précédé toutes les nations. L'enseignement des sourds-muets, en retournant ses bienfaits sur la France, est un fleuve qui revient vers sa source. L'initiative de ce mouvement intéresse au plus haut degré la civilisation, puisqu'il s'agit de rendre des êtres sans nom à l'existence d'hommes et de citoyens, en leur rouvrant les trésors du langage, qui est le dépôt de toutes nos connaissances. Le XVIIIe siècle, qui a changé les lois, les mœurs, les institutions, a fait encore deux grandes choses; il a pris la foudre au ciel, et il a dérobé la parole à Dieu pour la mettre sur les doigts ou même sur les lèvres du sourd-muet : nous devons à l'histoire de ne point laisser perdre l'héritage qu'il nous a laissé.

Aujourd'hui la philosophie doit, d'accord avec la science, renverser, au nom de la raison, au nom de l'humanité, les erreurs et les préjugés qui ont divisé trop long-temps la grande famille. Il n'y a point d'*êtres à part*, il n'y a pas même d'infirmités; il y a seulement parmi les hommes des dons différens. Les sourds-muets, par exemple, sont préposés par la na-

ture à la conservation de ce merveilleux langage des signes, qui a commencé autour du berceau du genre humain, et dont nous retrouvons encore les traces sur les plus anciens monumens de l'histoire. C'est en réunissant ces dons particuliers, en les appelant tous à concourir, que nous fonderons vraiment le règne de l'égalité des droits et des devoirs. La société ne doit plus connaître ni sourds-muets, ni aveugles-nés; il n'y a désormais que des hommes, c'est-à-dire des frères, qui réclament tous, au même titre, des soins variés et déterminés par la nature de leur état physiologique. La gloire à jamais ineffaçable de l'abbé de l'Épée fut d'avoir rattaché son nom, ses talens, sa vie, à une de ces adoptions magnifiques par lesquelles l'humanité s'augmente, s'achève et se complète. Ce prêtre selon l'esprit de l'Évangile et selon les temps modernes a fait une œuvre sainte, une œuvre immortelle à laquelle s'associeront jusqu'à la fin des siècles les hommes de cœur. Non-seulement il a révélé au monde le langage du silence, mais encore il a fait connaître par toute la terre les sourds-muets pour des êtres intelligens et moraux. Honneur à lui, honneur à ce sublime *parlant*, dont la voix a combattu les préjugés barbares de l'ignorance! La parole n'est un don que quand elle sert à soulager nos semblables, en attirant sur eux l'intérêt de la société.

Nons avons signalé quelques-uns des obstacles qui s'opposent dans l'état présent des choses au développement de l'œuvre de l'abbé de l'Épée; ces obstacles tomberont. L'égoïsme, la nonchalance obstinée, la

haine ombrageuse de toute amélioration utile, peuvent bien élever des barrières matérielles qui arrêtent l'avancement des idées; mais ces résistances s'usent de moment en moment, et le jour n'est pas loin où elles céderont devant la sainte ligue des amis du progrès. — Aveugles-nés, sourds-muets, ayez confiance : il a été écrit que la lumière luirait dans les ténèbres, elle s'est levée; qu'une voix sortirait des abîmes du silence, elle a été parlée et entendue parmi vous. Cette lumière croîtra, cette parole se répandra sur toute la terre. Il y a deux choses dans le monde que l'on n'arrête pas, c'est l'homme qui pense et Dieu qui veut.

FIN.

TABLES

DES MATIÈRES DES DEUX VOLUMES.

TABLE DU TOME PREMIER.

De l'avenir des animaux.

Cours de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Le musée d'Anthropologie.

Du mouvement des races humaines.

Cours de M. Serres.

TABLE DU TOME SECOND.

II. — LES MAISONS DE FOUS.

III. — LES ENFANS TROUVÉS.

IV. — LES SOURDS-MUETS.



